JUL 30 1936

PERIODICAL ROOM
GENERAL LIBRARY
UNIV. OF MICH.

REVUE DE PARIS

15 JUILLET 1936

STEPHEN HUDSON.	*Richard Kurt. — I.*	241
ALPH. DE LAMARTINE.	*Lettres inédites (1848-1851)*	271
JEAN LESCURE.	*Il n'y a qu'une Économie rationnelle.*	298
MARCEL ARLAND.	*L'Horloge*	314
GEORGES ROUX.	*Tableau du Maroc*	325
RENÉ LALOU.	*Paul Claudel*	357
GEORGES IMANN.	*La Peste de Marseille en 1720*	383
FERNAND DE BRINON.	*Session extraordinaire à Genève.*	417
P. J. JOUVE, E. LOCHAC, P. DE LA TOUR DU PIN.	*Anthologie 1936*	429
IGNOTUS.	*Roger Salengro*	436
A. ALBERT-PETIT.	*L'Histoire*	444
GÉRARD BAUËR.	*Georges Duhamel à l'Académie.*	459
CONSTANTIN PHOTIADÈS.	*Musique à Saint-Eustache*	467

LA LIVRAISON DE 240 PAGES : 7 Frs.

43e ANNÉE *NUMÉRO 14*

La REVUE DE PARIS il y a cent ans

(Première REVUE DE PARIS)

Le bulletin de la livraison de juillet 1836, contient une sorte de « revue du mois » consacrée aux événements parisiens. Nous en extrayons le passage suivant :

« Le sixième anniversaire de la révolution de Juillet vient d'être solennisé : cette fois encore de nombreux commentaires se sont attachés à chaque détail de cette commémoration populaire. Depuis le plus humble lampion jusqu'à l'Arc de l'Étoile, tout a été matière à discussion; les uns demandaient la priorité d'inauguration pour la colonne de Juillet; ceux-ci pour l'Arc de Triomphe, d'autres pour l'Obélisque : en commençant par restaurer la gloire de l'Empire, le gouvernement qui ne peut pas inaugurer le même jour, cinquante merveilles sur différents points, a suivi l'ordre chronologique de nos annales, et la colonne de Juillet attendra son tour qui ne peut tarder venir, au train dont nos monuments s'achèvent : c'est maintenant une belle introduction aux grandeurs de notre ville que cette imposante masse de pierre dont chacun porte le nom d'une bataille, d'un homme de guerre; tout le peuple de Paris s'est porté là pour lire sur ces écussons, dans ces trophées, dans ces bas-reliefs, les prodiges d'une histoire qui a besoin d'être racontée souvent et sous toutes les formes pour être croyable.

» De grands frais d'illuminations ont été faits cette année; mais la pluie, de connivence avec les entrepreneurs, a éteint les trois quarts des lampions, dont le suif n'en sera pas moins payé comme s'il avait brûlé. Les lanternes, placées dans les alentours de la barrière de l'Étoile, étaient en détrempe depuis six heures du soir; l'éclairage au gaz, disposé au sommet de l'attique de l'arc, est le seul qui ait surnagé. Le temps n'a pas empêché la foule de barboter dans la boue épaisse et grasse qui recouvrait l'avenue des Champs-Élysées; à ce clapotement sonore de cent mille personnes se mêlaient les cris et les rires de ceux qui, tombés dans les fossés pleins d'eau, se sauvaient à la nage, le tintamarre des grosses caisses et le sifflement des clarinettes embouchées par trois mille saltimbanques et faiseurs de tours, mouillés jusqu'aux os. Le feu d'artifice est venu à neuf heures et demie éclairer de ses gerbes, de ses globes rouges et bleus cette grande scène de déluge : le peuple a été très content; on ne lui a pas ménagé les pétards et les baguettes; les vieillards n'ont pas souvenance d'un plus beau bouquet.

» Le regret si général, de ne pas voir le roi se mêler aux rangs de la garde nationale, et recueillir ces tumultueuses acclamations que le souvenir d'un danger récent devait rendre plus énergiques, a fait place à un sentiment presque universel d'approbation pour un acte dicté par la prudence : toute la presse, celle qui n'est pas anti dynastique, a fini par admettre des motifs dont on pressent toute la gravité sans les connaître d'une manière positive. L'autorité s'est, dit-on, alarmée de la présence dans Paris et de l'arrivée aux frontières, d'une foule de gens dont les antécédents n'étaient pas de nature à la rassurer. Sa réserve à s'expliquer se comprend, s'il s'agit d'un complot dont l'instruction se poursuit *(Allusion au procès d'Alibaud).* »

RICHARD KURT[1]

I

— *Taci!*

Richard entendit la voix sans distinguer le mot et s'arrêta pour écouter. D'où cela venait-il? Il avait grimpé deux cents mètres peut-être et avait atteint une sorte de plateau rocheux presque horizontal, couvert d'une herbe courte. Par-dessus le bord du plateau, il voyait au-dessous de lui un tournant de la route au delà duquel se trouvait l'hôtel de Drina masqué par les arbres, au delà encore, le lac miroitant aux premiers rayons du soleil qui commençait à s'élever au-dessus des montagnes.

Le sentier engageant qu'il suivait continuait à monter à travers les rochers. Plus haut, on devait avoir une vue superbe. Il poussa un soupir de satisfaction; il était plein d'énergie, son sang circulait plus rapidement; il éprouvait le besoin de respirer profondément, de sentir son cœur battre plus vite. Il allait d'un pas allègre et sifflait de joie.

— *Tu-taci!*

Cette fois, il saisit les mots qui n'étaient pas criés, mais comme chantés. C'était une voix de jeune homme. Évidem-

1. Nos lecteurs auront plaisir à retrouver ici le héros d'*Elinor Colhouse*, le roman de Stephen Hudson, qui a paru dans la *Revue de Paris*, il y a deux ans. Richard Kurt, fils d'un riche financier de Londres, avait rencontré, on s'en souvient, au cours d'un voyage aux États-Unis, une jeune fille, Elinor Colhouse, qu'il avait épousée, cédant à la pression des circonstances, plutôt qu'à celle du sentiment. Plusieurs années se sont écoulées depuis ce mariage.

Copyright 1936 *Revue de Paris*.

ment, cela s'adressait à lui. Il dérangeait quelqu'un en sifflant. Mais qui? Et où?

Richard revint sur ses pas jusqu'au petit plateau et s'arrêta pour regarder à droite et à gauche, au-dessus, au-dessous. Soudain, il aperçut que les rochers s'interrompaient brusquement au bord du plateau herbu, et se couchant à plat ventre sur le gazon, se pencha. Immédiatement au-dessous de lui, surplombé par les rochers sur lesquels il était étendu, il y avait un espace tapissé de mousse d'une médiocre étendue. Sur ce lit de mousse, un jeune homme, couché sur le dos de tout son long, le regardait. Près de lui, un livre ouvert.

— *Ebbene?*

L'adolescent regardait Richard à travers ses paupières mi-closes.

— Je ne suis pas Italien. Je crains de vous avoir dérangé.

— Pas Italien et debout avant six heures! Mais j'aurais dû m'en douter. Il n'y a pas d'Italien qui siffle faux *Rigoletto.*

Il ouvrit les yeux plus grands en les protégeant d'une main.

— Descendez donc, on ne peut pas parler comme cela. Votre visage est à l'envers, il me donne le vertige.

— Encore faudrait-il que vous me disiez comment vous rejoindre.

— Redescendez une cinquantaine de pas. Tournez à droite. Lorsque vous arriverez à l'endroit où il faut sauter, retirez vos bottes et suspendez-vous par les cils. Ce n'est qu'une chute d'une vingtaine de mètres si vous glissez.

— Merci. C'est tout?

— Non. Oui. La prochaine fois que vous sifflerez *La donna e mobile* souvenez-vous que c'est : la, la, la, lalala, et non la, la, la, la, lalala. Si vous tenez à siffler, sifflez juste, mais c'est une mauvaise habitude.

Richard éclata de rire.

— On me trouve drôle, je ne vois pas pourquoi. J'ai un tempérament tragique. Je suis un incompris.

— Avez-vous jamais été au collège?

— Oui, à Eton. J'ai été renvoyé, Dieu merci. C'est pourquoi je suis ici. Vous êtes content?

— Je ne sais pas. Pourquoi avez-vous été renvoyé?

— Parce que je préférais écrire des vers plutôt que faire du

sport et parce que j'avais refusé d'aller à la chapelle. Est-ce que vous aimez le sport?

— Pas énormément. J'ai cru l'aimer. Maintenant cela m'ennuie plutôt.

— Et vous êtes Anglais? C'est étonnant!

— Ce fut là tout votre crime à Eton?

— En fait je ne l'ai jamais su. Ils ont dit que j'étais anormal.

— Qui, ils?

— Le proviseur. Le vieux aussi.

— Qui est le vieux?

— Mon père, lord Wensleydale, le pays du fromage.

Il était extraordinairement beau, grand, gracieux et bien fait, rose comme une fille, les cheveux séparés par une raie en deux vagues d'or.

Il avait passé un complet ample de flanelle sur son pyjama dont la veste de soie rayée avait un col ouvert. Ses pieds nus étaient chaussés d'espadrilles.

— J'ai faim. Vous n'avez sûrement pas encore déjeuné. Allons manger quelque chose.

Il se leva et mit le livre dans sa poche. Richard entendit un bruit et le vit apparaître sur le sentier un peu au-dessous.

Ils descendirent en suivant le sentier. Le jeune garçon marchait devant. Bientôt il tourna à gauche. Richard s'arrêta.

— Je vous quitte ici. Pour l'hôtel, c'est tout droit, n'est-ce pas?

— Oui, mais je n'y prends jamais mon petit déjeuner. Vous feriez mieux d'en faire autant. Le café est imbuvable et vous allez tomber sur Barnes et sa femme.

— Qui est-ce?

— Je n'en sais rien, tout ce que je sais, c'est qu'il porte des chaussures rouges et qu'il a toujours les mains sales; quant à elle, ah, bon Dieu!

Richard le suivit. Ils atteignirent bientôt la route un peu au delà de l'hôtel et après l'avoir traversée, prirent une *calle* étroite, tortueuse et pavée de petits cailloux, qui menait entre les vieux murs percés de nombreuses fenêtres où des linges multicolores pendaient nonchalamment. Au fond, sur le quai, près de la vieille jetée de pierre où accostaient les vapeurs, il y avait une auberge aux murs blancs, devant laquelle,

sous un velum jaune, étaient disposées de petites tables de marbre et des chaises. Ils prirent place et, au cri de « *Padrone!* » poussé par le jeune garçon, un gros Italien basané apparut, en tablier, portant un bol de belle crème épaisse qu'il posa sur la table.

— Quelle crème délicieuse!

— Elle vient de la laiterie là-bas. — Le jeune homme étendit le bras dans la direction du lac. — Francesco, mon batelier, en apporte tous les matins. A propos, je m'appelle Brendon — Reggie Brendon. Et vous?

— Richard Kurt.

— Kurt... Kurt... J'ai l'impression que je connais ce nom.

Les yeux du jeune homme examinaient Richard de la tête aux pieds.

— Vous avez l'air anglais, mais pas tout à fait. Votre moustache n'a pas l'air d'une brosse à dents, vos yeux ont une expression sensible comme ceux d'une femme. Ils n'ont pas ce regard froid. Et ils sont trop intellligents pour être vraiment anglais.

— Quand vous aurez fini d'analyser mes traits...

— Je n'ai pas tout à fait fini. Je réfléchis...

— Eh bien, vous réfléchirez en marchant. Je voudrais retourner à l'hôtel pour le courrier.

— Le courrier! Je ne reçois et je n'écris jamais de lettres.

Ils regagnèrent l'hôtel et Richard s'apprêtait à s'en aller de son côté lorsque son compagnon lui dit vivement :

— Avez-vous vu ça?

— Quoi, ça?

— Ces gens impossibles... Quitter la terrasse en se dandinant avec une dignité de canards offensés! Ils me considèrent, je dois vous le dire, comme une sorte de lépreux moral, et cette manifestation est destinée à vous faire comprendre qu'ils protestent contre ma présence et redoutent la contagion.

— Pourquoi?

— Je n'en sais rien. Ils vous le diront sûrement à la première occasion. Ils se feront un devoir de vous avertir. Vous feriez bien de profiter de moi le plus possible, avant qu'ils ne vous aient révélé ma véritable personnalité. Je voudrais tellement passer toute la journée avec vous. Voulez-vous

déjeuner à ma table? Après, je vous emmènerai en bateau à Ravolta et je vous montrerai le jardin du prince. Ils seront furieux.

— La raison pour laquelle vous désirez ma compagnie n'est pas particulièrement flatteuse.

— Je sais; mais il faudra bien que vous visitiez les environs et mon bateau est très confortable. D'ailleurs, je puis être charmant quand cela me plaît. Cela me plaira cet après-midi.

— Vous avez bien de la chance. Seulement je ne suis pas aussi sûr de moi. Je suis un peu changeant. A présent la perspective de vous accompagner m'est agréable, mais plus tard, il se peut que je préfère — par exemple — jouer tranquillement au bridge avec monsieur et madame Barnes.

Reggie Brendon se tourna vers Richard et lui mit la main sur l'épaule en le regardant bien dans les yeux :

— Ce n'est pas sérieux; ce n'est pas possible.

— Pourquoi?

— Parce que ces gens-là sont affreux. Cette horrible femme avec ses gros yeux ronds, le croiriez-vous, a eu l'impertinence de venir me demander si ma mère n'était pas la sœur du comte de Oare, parce qu'une amie à elle était à Belsham. « Comme le monde est petit! » a-t-elle ajouté; je lui ai répondu : « Très petit. Qu'est-ce que faisait votre amie au château de Belsham? Était-elle gouvernante, cuisinière ou femme de chambre? »

— Je ne suis pas surpris que ces gens-là ne vous adorent pas précisément.

— Dieu merci. Mais dites-moi que vous viendrez avec moi cet après-midi.

— Oui, à une condition.

— J'accepte d'avance. Laquelle?

— Que je déjeune seul à ma table.

— Voilà qui me plaît. Je vous aurai au moins appris l'impertinence.

***

Richard découvrit un sentier en lacets qui menait de la terrasse principale à une terrasse inférieure, d'où un escalier descendait au bord de l'eau. Là, il s'assit dans un fauteuil d'osier sous un arbre et ouvrit un livre.

Mais son esprit vagabondait; le charme du décor l'envahit et il s'enfonça dans une agréable rêverie. Il y avait juste assez de brise pour agiter les feuilles et répandre dans l'air le parfum de quelque arbuste en fleurs. D'innombrables insectes bourdonnaient et il tomba dans un état d'euphorie entre la veille et le sommeil, où il sentait, plutôt qu'il ne voyait, la lumière, la couleur du lac et des montagnes, des nuages et du ciel.

— Hello!

Il sortit de sa torpeur et regarda du côté d'où venait la voix. Une barque munie d'un velum vert était amarrée près de l'escalier à ses pieds. Reggie Brendon était debout sur la jetée, vêtu d'un complet de tussor.

Ce que le garçon appelait ramer consistait, Richard s'en aperçut, à s'asseoir confortablement sur des coussins disposés à l'arrière, tandis que deux magnifiques Comasques en pantalon blanc, ceinture rouge et grand chapeau de paille à ruban rouge, ramaient en cadence.

— Qu'est-ce que vous lisez? — demanda Brendon.

Richard lui tendit son livre.

— Vous lisez beaucoup?

— Par à-coups. J'en suis arrivé à un point où les livres ne me sont plus d'aucun secours.

— C'est de ce point-là que je suis parti et j'y suis toujours resté. Je ne lis que les poètes. Je déteste la prose; la prose, c'est pratique. La vie pour moi est tout émotion; en fait, je suis amoral.

— Que voulez-vous dire par là?

— Je ne crois pas aux règles de conduite; je m'en fabrique qui me sont propres. C'est pour cette raison que mon très regretté maître m'a fait renvoyer. Il disait que j'exerçais une influence pernicieuse sur ses chers petits. C'est pour cette même raison que Milord trouve que je suis anormal, ce que je suis, mais ce n'est pas parce que je ne me conforme pas à ses règles de Philistin. Je ne pourrai jamais comprendre pourquoi ma mère a épousé un personnage aussi absurde. Elle est belle et charmante.

***

Les rameurs bordèrent les avirons. Le bateau glissa doucement sous un pont jeté sur un canal étroit, et vint s'arrêter sans le moindre choc contre un débarcadère de bois recouvert d'une natte brune.

Un batelier vêtu de blanc, avec un grand chapeau de paille dont le ruban noir s'ornait d'une couronne et de ces mots imprimés en or « Villa Carlotta », s'avança pour aider à l'amarrage. Le prince était au jardin.

— Nous le trouverons sans doute sous la pergola. Il y prend toujours le thé lorsqu'il fait beau. Passons par cette allée.

Reggie Brendon montrait le chemin.

— Le prince est un homme exquis; pas du tout Allemand. D'ailleurs sa mère était Italienne; sa femme l'est aussi. Il est vrai qu'ils ne sont jamais ensemble. Elle est à Paris avec Carlo Bassi. Le prince adore Carlo Bassi. Le prince a le meilleur goût qui soit.

— Parce qu'il adore Carlo Bassi?

— Pas seulement pour cela, encore que ce soit le comble du goût que d'éprouver de l'affection pour l'amant de sa femme. Je ne connais pas Bassi, mais ses sonnets sont ravissants. Le prince les a fait illustrer par Boecklin et relier par Dupont. Il adore la musique, c'est un véritable mécène. Il a une collection inestimable de tableaux anciens à Hohenthal, et il est lui-même musicien, peintre et je ne sais quoi encore.

Il y avait trois personnes assises sous la pergola qui était couverte de roses.

— Helmuth, j'ai emmené un ami : Richard Kurt.

Le prince Helmuth von Hohenthal qui s'était levé pour les accueillir, était grand et d'une distinction exceptionnelle; il portait une barbe courte, taillée en pointe, et ses gestes, sa tenue étaient empreints d'une élégance remarquable. Il parlait anglais avec un accent léger et agréable, qui n'était ni allemand, ni italien, l'accent peut-être de ceux qui parlent plusieurs langues avec une égale facilité.

Richard exprimait son admiration pour le lieu.

— Mais qu'est-ce qu'un jardin pareil comparé à vos jardins

anglais? Il n'y en a point d'aussi beaux. Ici on fait de son mieux, mais on manque d'humidité. Il n'y a pas de gazon et qu'y a-t-il de plus beau que vos pelouses? Il n'y a pas de jardin complet sans pelouse.

— Vous semblez bien connaître l'Angleterre.

— Je l'ai connue. Ma grand'mère était Anglaise et mon père a été ambassadeur à la cour de Saint-James pendant quelques années. Il a gardé des relations là-bas, mais je n'y vais plus.

Il y avait du regret dans sa voix.

Derrière le groupe une table était dressée.

— M. Kurt. Madame Rafferty, comte di Foligno. Voulez-vous vous asseoir près de madame Rafferty?

— Je sais ce que vous voulez, Reggie, — dit celle-ci.

Le garçon prit sur la table un grand plat d'argent plein de fraises et s'éloigna.

— C'est horrible d'être ainsi la victime de sa gourmandise, n'est-ce pas, chère madame? Mais la résistance implique une telle souffrance morale.

Reggie s'assit, les jambes croisées, sur un grand coussin avec le plat à côté de lui et, sur ses genoux, une assiette pleine de sucre en poudre.

— Je ne connais pas la souffrance morale, — répliqua madame Rafferty, — mais les fraises me donnent la goutte.

Richard la regardait. On ne savait quel âge lui donner au-dessus de soixante ans. Ses traits étaient réguliers et, bien que son visage ne fût qu'un fin réseau de rides, elle avait le teint clair et la peau délicate. Ses cheveux d'un blond grisonnant étaient d'une qualité rare et admirablement soignés.

— Je suis désolé, c'est-à-dire que je suis ravi, — dit Reggie.

— Est-ce que vous habitez la région, madame, ou bien êtes-vous seulement de passage? — demanda Richard.

— J'habite au bord du lac depuis cinq ans, et j'espère bien mourir ici. J'ai été partout, c'est ma dernière escale.

— Que n'est-ce la mienne!

C'était le prince qui parlait. Il se tourna vers Foligno et lui demanda des nouvelles de Paris.

En dehors de quelques remarques superficielles et usées sur le théâtre, le prince s'intéressait à peu de choses autant que Richard put en juger par son silence éloquent, tandis que

le Milanais sereinement inconscient de l'ennui qu'il infligeait, continuait, d'une voix flûtée, irritante, de commenter des potins mondains.

— Êtes-vous parent d'un M. Kurt qui a épousé une demoiselle Colhouse de Baltimore? — demanda brusquement à Richard madame Rafferty comme elle se levait pour partir.

— Je suis ce monsieur Kurt.

— Ah!

Elle le regarda avec insistance. Richard comprit qu'elle venait de le situer et il aurait bien voulu savoir ce que cet « Ah » voulait dire.

— Il faut venir me voir. J'habite Trino. Reggie vous conduira. Est-ce que madame Kurt est ici?

— Non, mais je l'attends sous peu.

— Venez avec elle, bien entendu.

Richard s'inclina.

Reggie et Foligno les attendaient près d'un pont jeté sur le torrent, d'où l'on pouvait, par un escalier, gagner plus rapidement l'embarcadère. Là, le prince salua madame Rafferty et le diplomate. Richard tendit la main au prince qui la garda un instant dans la sienne pour le retenir.

— Vous ne voulez pas rester un peu? J'aimerais vous montrer la villa.

***

Tandis que Richard visitait la villa Carlotta, des nuées d'orage s'étaient amassées dans le ciel et Reggie avait disparu. Le prince mit son canot automobile à la disposition de son hôte et, comme Richard s'embarquait, on entendit un roulement de tonnerre; il était content d'être à l'abri dans la petite cabine, lorsque de grosses gouttes commencèrent à tomber. Le temps qu'il atteignît Drina, il pleuvait à torrents, et il remonta en courant le sentier abrupt qui menait à l'hôtel. Ces quelque deux cents pas suffirent pour que son mince complet de flanelle fût transpercé; il se dirigea tout droit vers son appartement, traversa rapidement le salon et entra dans la chambre à coucher pour changer de vêtements. Ce ne fut qu'une fois rhabillé qu'il remarqua sur la table-bureau un mot au crayon sur une

feuille de son propre papier à lettres. A sa grande surprise, c'était d'Elinor :

« *Arrivée en auto avec Ugo Baltazzo. Je laisse ce mot pour le cas où je ne serais pas là quand vous rentrerez. Je vais faire une promenade en bateau avec un jeune homme charmant qui se dit votre ami. — E.* »

« C'est bien elle ! », pensa Richard.

Il pleuvait toujours, doucement maintenant et, comme il se demandait si Elinor et Brendon, car ce ne pouvait être que lui, avaient été surpris par l'orage, Richard jeta un imperméable sur ses épaules et sortit du pavillon qu'il habitait pour gagner l'hôtel.

Elle était là dans le salon, assise sur un canapé, en robe du soir garnie d'une espèce de tissu irisé qui réfléchissait la lumière électrique en couleurs changeantes. A sa droite, Baltazzo était assis, long et voûté. A sa gauche, Reggie disait sans doute quelque chose de drôle car ils se tordaient de rire. Ils fumaient tous les trois. Elinor tenait son fume-cigarette en ambre entre ses doigts scintillants de bagues.

Ils n'aperçurent Richard que lorsque celui-ci s'arrêta devant eux et, prenant la main de sa femme, la porta à ses lèvres.

— Je suis heureux que vous ayez échappé à l'orage, ma chère.

— Moi aussi, — coupa Reggie.

— Je regrette de n'avoir pas été là lorsque vous êtes arrivée.

— Pas moi, — dit Reggie.

— Vous auriez dû télégraphier.

— Je voulais le faire, mais nous n'étions pas sûrs d'arriver aujourd'hui. Angela est venue jusqu'à Milan (Richard ignorait qui était Angela) où j'avais l'intention de passer la nuit, puis de venir ici demain par le bateau de Côme, mais Ugo m'a dit que la route était jolie, alors nous avons décidé de continuer, et me voilà.

Un gong résonna, c'était le signal du dîner.

Reggie avait fait dresser au centre de la salle à manger une table qui attirait l'attention, même avant leur arrivée, par un gigantesque vase en cristal rempli des plus belles roses.

— Comme c'est joli! — s'exclama Elinor.

Reggie commanda du champagne. Il paraissait décidé à ne rien négliger qui pût contribuer à la réussite du dîner. La présence d'une femme excessivement jolie ne satisfaisait pas seulement son goût de la nouveauté, mais lui fournissait aussi l'occasion de briller. S'il existait une chose qu'il aimât par-dessus tout, c'était d'être vu avec une femme vraiment élégante et Elinor avait une espèce de génie pour s'habiller.

Elle trouvait cette atmosphère tout à fait à son goût. Avec un admirateur de chaque côté, elle était d'excellente humeur et Baltazzo, qui avait un faible pour l'alcool, s'anima après le second verre de champagne et devint presque bruyant.

Ce Baltazzo était un homme extraordinairement stupide, d'une cinquantaine d'années, célibataire et fort riche. Il était Milanais, mais il avait en fait abandonné Milan pour Paris où il avait un appartement aux Champs-Élysées. Il ne venait en Italie qu'en automne et s'installait dans sa villa de Casabianca. Les Kurt l'avaient rencontré à Monte-Carlo où un flirt s'était noué entre Elinor et lui, flirt du genre platonique et qui ne paraissait jamais devoir changer de nature. Baltazzo tombait généralement à pic, à l'heure et au lieu qui convenaient à Elinor. Sa stupidité et son mutisme ne gênaient pas Elinor, qui appréciait ses attentions et sa générosité. Il avait une grosse Mercédès qu'il mettait à la disposition de la jeune femme, tout comme à Paris, il la priait, elle et ses amis, au restaurant ou au théâtre qu'elle avait choisi et Richard, bien qu'il détestât de se laisser obliger, acceptait dans le seul but d'éviter les scènes qui s'étaient répétées chaque fois qu'il avait refusé.

Reggie soutenait à lui seul l'animation du dîner.

Il s'étendait sur les délices du lac, qu'il peignait de couleurs brillantes. Elinor le harcelait de questions, à la grande jalousie de Baltazzo qui connaissait les environs depuis longtemps et se considérait comme une meilleure autorité. Quel était l'endroit du lac le plus élégant? A quelle époque était la saison? Qui fréquentait Traverso, Ravolta, Côme?

Une discussion s'engagea vivement entre les deux hommes. Baltazzo, têtu, affirmait nébuleusement la suprématie de Côme où la moitié de l'aristocratie milanaise avait des villas,

tandis que Reggie vantait le niveau social plus élevé de Traverso.

Puis on discuta du mérite respectif des hôtels, ce qui fit pencher la balance du côté de Côme, lorsque Baltazzo jeta sur son plateau Casabianca et sa saison d'automne. Reggie avoua qu'il n'avait jamais vu le lac en automne et cette confession emporta le choix d'Elinor.

— Alors vous ne connaissez pas le lac de Côme, — reprit Baltazzo. — Casabianca est le centre mondain. Tout le monde y vient d'Engadine en septembre. C'est un petit Deauville.

Richard ne prit aucune part à la discussion dont le genre lui était trop familier. De plus, il était conscient qu'Elinor, comme d'habitude, dévoilait sa faiblesse et que Reggie s'amusait à l'y pousser.

Le nom de madame Rafferty fut prononcé par hasard. Baltazzo voulait faire sentir à Elinor qu'il en savait long sur cette femme.

— Eh bien quoi, Ugo? Pourquoi vous taisez-vous? Pourquoi ce mystère?

Baltazzo regarda à droite et à gauche, comme s'il craignait qu'on l'entendît.

— C'est une vicieuse, — murmura-t-il en français à l'oreille de sa voisine.

Le français d'Elinor n'était rien moins que courant.

— Eh bien, continuez! — s'exclama-t-elle en anglais.

Baltazzo fit une grimace qui lui était particulière, et roula de gros yeux congestionnés. Elinor et Reggie attendaient, mais rien ne vint.

— Ce que vous êtes fatigant, Ugo!

— Il se réserve pour vous le dire en particulier, — suggéra Reggie.

— On m'a parlé d'une villa aujourd'hui, — coupa Richard. — Elle est située à l'autre bout du lac, près de Forno. Hohenthal dit que ce doit être l'endroit où un romancier anglais...

Intéressé, Reggie interrompit vivement :

— Oui, il voulait parler de Raynor. C'est là qu'il a écrit *Fireflies*. Avez-vous lu *Fireflies*, madame?

— Je ne m'en souviens pas. Rappelez-moi le sujet.

— Vous ne vous en souvenez pas. — Le rire de Reggie

n'était pas sans ironie. — C'est simplement l'un des meilleurs romans contemporains.

— Je croyais que vous ne lisiez pas de prose?

Reggie se tourna vers Richard.

— Quand ai-je dit cela? Voyons — il y a quinze jours, n'est-ce pas? Non, était-ce hier ou ce matin? Vous prenez tout à la lettre et la vie, permettez-moi de le dire, est un changement perpétuel.

— Richard, vous êtes bouclé. Mais racontez-moi le roman, — demanda Elinor à Brendon.

— C'est l'histoire d'une femme du monde qui a abandonné son mari et ses enfants par amour et vit dans une villa aux jardins merveilleux pendant cinq ans sans en sortir. Mais il faut que vous le lisiez. Je ne veux pas déflorer l'histoire. Ce qui nous intéresse, c'est que Raynor l'a écrite à cet endroit dont Helmuth a parlé à votre mari. C'est le coin le plus romantique que l'on puisse imaginer.

— J'aimerais bien y aller, — dit Elinor.

— Vous irez. Je vous y emmènerai — avec le canot automobile de Helmuth.

— Qui est ce Helmuth dont vous ne cessez de parler?

— Helmuth, Fürst von Hohenthal, Prinz von Donauwald; demain je vous le présenterai et nous mangerons des fraises à la crème.

— Parlez-moi de lui. Comment est-il?

— Très beau, très grand, très séduisant, très intelligent, très riche et il est ma propriété privée. Il pense beaucoup de bien de moi et il croit tout ce que je dis. Je vous recommande d'être gentille avec moi.

Les épithètes et la conclusion dépassaient ce que pouvait supporter Baltazzo, déjà blessé par ce qu'il considérait comme de la prétention chez le jeune homme.

— Et il porte des cornes superbes! — ajouta-t-il en français à mi-voix.

Elinor ne comprit pas, mais Reggie reprit immédiatement :

— Il désire que la princesse soit heureuse. Tout bon mari désire que sa femme soit heureuse et puis Carlo Bassi est poète. Les poètes ont des privilèges.

Baltazzo retomba dans sa bouderie tandis qu'Elinor dressait l'oreille, flairant le scandale.

— Oh, racontez-moi, — supplia-t-elle d'un ton languissant.

— Il y avait une fois une princesse amoureuse d'un poète. Le poète était très pauvre...

— Je vous en prie, cela suffit. Le prince a été fort aimable pour moi.

Elinor fit à son mari un œil furieux et méprisant.

— Mon Dieu! Depuis quand sommes-nous devenu si délicat!

***

— Je ne puis comprendre pourquoi vous avez fait une telle sortie à propos de rien, vous gâtez tout avec vos airs de désapprobation, — dit Elinor en entrant dans sa chambre, une pièce spacieuse et confortable, avec un balcon qui dominait le lac.

— Je ne vous ai pas accompagnée pour me disputer avec vous, — répondit Richard, — je suis venu pour voir si vous aviez une bonne chambre. Qu'est-ce que vous avez fait de votre femme de chambre?

— Oh, elle est très bien installée de l'autre côté du cabinet de toilette. Pour la chambre, ça ira. — Elle jeta autour d'elle un regard mécontent. — Il n'y a pas de placards, ni de penderies dont je puisse me servir, les ampoules électriques sont mal placées et on ne peut pas se voir dans la glace. Il faudra que vous vous en occupiez demain. Quant à la nourriture, il n'y a pas de mots pour la qualifier.

— Vraiment?

— Vraiment! — répéta-t-elle d'une voix irritée. — Vous savez qu'il en est ainsi partout, excepté dans un très petit nombre d'hôtels.

— Je me demandais si je ne devrais pas changer de chambre demain. Cela pourrait paraître bizarre que j'habite là-bas...

— Paraître bizarre? A qui? Je voudrais bien le savoir? pour les boscards qui habitent l'hôtel! Faites comme vous voudrez, mais si vous êtes bien, je vous conseille de rester où vous êtes. Est-ce qu'on peut avoir un salon?

— Vous voyez, ils n'en ont pas. Vous pouvez disposer du mien.

Richard éprouva un vrai soulagement à constater le mépris de sa femme pour l'opinion publique, il n'avait pas la moindre envie de changer d'appartement.

— Il ne me servirait à rien. Le seul avantage d'un salon, c'est qu'il soit attenant à la chambre. Mais nous n'allons pas faire long feu ici, n'est-ce pas, — dit Elinor en bâillant.

— Je n'ai rien décidé. Je ne vous attendais pas si tôt.

— C'est trop aimable à vous. Il y a des semaines que vous avez quitté Taormina. Mais là n'est pas la question.

— Quelle est la question?

— Il s'agit de savoir ce que nous allons faire, évidemment. Qui est ce prince? Ugo a pris un petit air mystérieux pour parler de lui. Comment est-il? Est-ce quelqu'un d'important?

— Je ne sais ce que vous entendez par « important ». C'est quelqu'un de raffiné, de cultivé et c'est un parfait homme du monde. Je ne pense pas qu'il vous plaise énormément.

— Ah! vraiment. Trop intellectuel, je suppose, pour une imbécile comme moi?

Richard n'était pas railleur.

— Je veux dire qu'il ne semble pas un homme à femmes.

— Hum!

Elinor, debout devant la glace, ôtait ses pendants de perles, elle se retourna brusquement, les mains à l'oreille, interrogeant son mari du regard :

— Ugo a dit quelque chose comme ça.

— Qu'a-t-il dit? Il y a des hommes qui ne passent pas leur vie à tourner autour des femmes des autres.

— Vous êtes jaloux?

— De Baltazzo? Bon Dieu!

— Parlez-moi de votre ami Reggie Brendon.

— Il n'est pas mon ami. Je connais un peu son père. C'est un enfant. Je vous conseille de ne pas vous laisser aller avec lui à une trop grande intimité. Il n'est pas sérieux.

— Sérieux? Comment cela? Je ne lui demande pas d'être sérieux pour ce que j'en veux faire. Vous avez l'air assez intimes, vous l'appelez Reggie quand vous le connaissez depuis quelques heures.

— Il est très gentil, à condition de savoir qu'il ne faut pas trop avoir confiance en lui. C'est tout ce que je voulais dire.

— Je n'ai pas besoin d'avoir confiance en lui.

Elinor abandonna le miroir pour s'asseoir dans un fauteuil.

— Est-ce que vous ne pourriez pas m'expliquer tout cela demain? Je suis très lasse. Appelez Jeanne, voulez-vous?

Richard traversa le cabinet de toilette que jonchaient tous les vêtements et articles de toilette imaginables, et frappa à la porte. La femme de chambre parut, bouffie de sommeil, et le suivit dans la chambre. Elinor, une fois de plus devant le miroir, défaisait son chignon. Richard s'approcha d'elle et l'embrassa légèrement sur la joue, cependant qu'elle posait une longue natte de cheveux bruns sur la coiffeuse.

II

Moins d'une semaine plus tard, d'accord avec Elinor, Richard se rendit à l'hôtel Casabianca de Bellabocca. Il devait visiter la villa Aquafonti et, si le premier examen était encourageant, retenir un bon appartement à l'hôtel, où Elinor viendrait le rejoindre.

Il n'était pas fâché de quitter Drina. Comme toujours, dès l'arrivée d'Elinor, le calme et la paix avaient fait place à une sorte de tension et de malaise général. Elinor n'était pas satisfaite de l'hôtel et, lorsque Richard qui n'avait pas sujet de s'en plaindre, se refusa à « réprimander » le directeur, elle s'en chargea elle-même et n'obtint rien, sinon que celui-ci lui marquât sa rancune sous la forme d'une insolence étudiée.

Richard vit Aquafonti le soir même de son arrivée à Bellabocca. Ayant appris à l'hôtel que la villa était située juste en face sur l'autre rive, il loua une barque et s'y rendit après le dîner.

La nuit était sans nuages, le ciel scintillait d'étoiles et il avait presque atteint l'autre rive lorsque la lune se leva derrière lui sur la montagne.

Tournant la tête, il s'aperçut qu'il n'était plus qu'à une faible distance d'une maison construite au fond d'une petite

baie. La silhouette obscure du bâtiment était à peine visible dans le contre-jour et la brume. Quelques coups d'aviron l'amenèrent au pied du mur qui baignait dans l'eau car la villa était construite directement sur le lac. Un balcon courait le long de la maison au-dessus de la tête de Richard et, devant lui, un escalier descendait dans l'eau. Les rayons de lune à travers les branches découvraient un chemin négligé qui s'élevait sous les arbres. Il le suivit pendant une cinquantaine de pas jusqu'à un vieux pont de pierres jeté sur un torrent. Il s'aperçut que de là il surplombait l'autre côté de la maison éclairé par la lune. Plus loin, sur la gauche, s'étendait une autre terrasse, bordée du côté du lac par une balustrade de pierre.

Il s'arrêta et soudain un rossignol se mit à chanter tout près de lui, un autre, plus loin, lui répondit, puis un troisième plus loin encore.

Richard regagna le bateau. On n'entendait que le chant des rossignols et le faible clapotis de l'eau contre la muraille.

Il avait l'impression qu'il serait heureux dans un tel lieu, qu'il pourrait y rêver, y méditer à loisir. Il vivrait loin du monde et de ses vanités. Quel plaisir lui avait jamais donné la « société »? Elinor elle-même s'en soucierait moins sous une influence aussi puissante. Si elle se lassait, elle pourrait s'en aller où bon lui semblerait. Il n'avait pas l'intention de l'asservir. Quant à lui, il avait trouvé ce qu'il désirait, ce quelque chose d'autre qu'il avait si longtemps attendu. Il écrirait immédiatement à son père qui ne lui avait depuis longtemps rien refusé qu'il désirât vraiment.

***

Le lendemain matin, Richard se leva de bonne heure. Il était impatient de voir Aquafonti en plein jour. Il n'avait aucune notion du prix que le propriétaire demanderait, ni des réparations qu'il faudrait faire pour rendre la maison habitable. A l'hôtel, on ne put même pas lui dire à qui il devait s'adresser pour visiter. Le concierge lui expliqua que la villa était en ruines, qu'il n'y avait pas de gardien parce qu'il n'y avait rien qui valût d'être volé, que M. Raynor lors-

qu'il l'habitait y avait apporté tout ce dont il avait besoin. Richard prit son petit déjeuner dans la grande véranda, abritée du soleil matinal et donnant sur le lac. Ses yeux cherchèrent immédiatement la villa à travers la brume qui flottait sur l'eau. Petit à petit, il distingua sa silhouette aux contours incertains qui se peignait en gris clair sur le fond de saphir des montagnes, puis les terrasses de chaque côté, taches plus légères, à peine visibles à travers l'opacité bleue de la brume, et au-dessus les masses sombres des arbres. Cette apparition mystérieuse et solitaire contrastait avec l'orgie de couleurs des parterres de l'hôtel et de tout ce côté du lac brillant au soleil. Là-bas, la rive demeurait dans l'ombre à l'exception de quelques rares taches de soleil pâle; sur la villa elle-même, au fond de sa petite baie, nul rayon n'était encore tombé.

— On demande monsieur au téléphone.

Richard sursauta en entendant la voix du portier et se leva prestement pour le suivre.

C'était la femme de chambre d'Elinor.

Madame faisait savoir à monsieur qu'elle quitterait Drina par le premier bateau après midi pour Casabianca. Monsieur voulait-il retenir les chambres immédiatement?

Lorsqu'il s'enquit de la cause de ce brusque changement de plan, il ne put obtenir d'explication cohérente. La femme de chambre parlait indistinctement et semblait ahurie.

Une scène avec le directeur de l'hôtel, sans doute, conclut Richard en raccrochant le récepteur. Cela ne le surprenait pas et c'était sans importance. Il eût préféré disposer de deux ou trois jours pour tout arranger, mais peut-être valait-il mieux qu'Elinor fût là. Elle se montrait énergique et pratique dès qu'elle voulait quelque chose et, si la villa lui plaisait, cela l'amuserait d'étudier des projets de restauration.

Après avoir choisi un appartement et commandé une voiture dont le cocher connût les lieux, il sortit au jardin en l'attendant.

L'hôtel de Casabianca tirait son charme peu commun du fait d'avoir été jadis une demeure privée. Bâti entre deux éperons montagneux, il s'élevait au centre d'un grand parc dessiné dans le style romantique du début du XIXe siècle;

un long escalier aux marches de pierre, flanqué de cyprès, était borné de chaque côté par un ruisselet qui descendait d'une fontaine en forme de temple. Cet ensemble assez imposant faisait face à l'entrée de l'hôtel, tandis que la façade principale, de l'autre côté, était tout entière occupée par la grande terrasse qui dominait le lac.

Richard gravit l'escalier. Il s'arrêta un instant en haut des marches pour reprendre haleine et vit que deux sentiers couverts de mousse montaient de chaque côté du temple à travers des bosquets. Il fut tenté de suivre l'un de ces sentiers et de pousser plus loin son exploration. Il aperçut un belvédère un peu au-dessus et, pensant que de là on devait avoir une jolie vue, il poursuivit. Le sentier avait été tracé par un esprit rusé. Il suivait un cours tortueux et au bout de cinq minutes, Richard s'apercevant qu'il ne cessait de descendre aussi bien que de monter, allait abandonner pour retourner vers l'hôtel, lorsqu'un énorme chien surgit des buissons et se dressa devant lui. Richard avait l'habitude des chiens, mais celui-ci, d'une race inconnue, paraissait redoutable et l'affrontait d'une façon peu rassurante. Ayant promptement résolu que, de s'en retourner maintenant donnerait au chien l'impression qu'il avait peur, il alla de l'avant et il était à un pas de l'animal lorsqu'il entendit un long sifflement. Le chien tourna la tête vers l'endroit d'où venait le bruit, regarda encore Richard et, poussant un grognement sourd, disparut d'un bond.

Richard en s'en retournant se félicitait que la rencontre n'eût pas eu de suites plus fâcheuses.

— Hello!

L'exclamation était poussée d'une voix basse, profonde, presque virile, mais ce n'était sûrement pas celle d'un homme. Elle sortait d'un bouquet d'arbres tout près de lui. Il leva la tête et aperçut une jeune femme, vêtue de blanc, assise sur le bord d'un talus; ses jambes guêtrées se balançaient au-dessus d'un ruisselet qui, sans doute, alimentait la fontaine. Auprès d'elle, le chien était assis, la langue pendante entre des crocs menaçants.

— Hello! — répondit-il, voyant qu'elle le regardait.

— Boso vous a fait peur?

Elle parlait anglais avec un accent singulier en roulant les « r », non pas à l'italienne, mais d'une manière rauque et gutturale. Elle semblait amusée et fumait une cigarette.

— Oui, un peu. Il est grand.

Elle rit et son rire, comme sa voix, était rauque, profond et dur à l'oreille.

— Vous êtes grand aussi, et vous êtes Anglais. Les Anglais n'ont peur de rien.

— Vous avez l'air d'aimer faire peur aux gens.

Richard l'examinait. Ses yeux étaient d'un gris verdâtre, ses sourcils noirs et abondants se rejoignaient au-dessus d'un nez proéminent. Elle avait une masse de cheveux, couleur de bronze à reflets roux. La couleur en était belle, mais les cheveux étaient gros, comme ceux d'une saine paysanne. Quelle grande bouche, quelles dents blanches! Son visage était hâlé, même le cou et la gorge que découvrait une chemise d'homme ouverte. Les manches étaient relevées, roulées au-dessus des coudes et, comme elle prenait le chien par le cou il vit que son avant-bras était couvert de poils bruns. Elle portait une ceinture de cuir fauve d'où pendaient un couteau et un sifflet, et tenait à la main un fouet dont le manche se terminait par un crochet.

— J'aime à faire peur aux hommes, pas aux femmes ni aux enfants.

— Puis-je vous demander pourquoi?

— Pour m'amuser. Ils sont si orgueilleux. Ils croient qu'il n'y a qu'eux qui soient capables de faire quelque chose.

— Et vous prétendez que les jeunes filles...

— Oui, les jeunes filles.

Elle imita sa voix en répétant ses paroles, balançant ses jambes et le regardant fixement de ses yeux verts.

— Enfin, je dois redescendre.

Il eût aimé prolonger la conversation avec cette fille étrange et provocante et il comprit qu'elle le sentait.

— Vous allez tomber sur madame Rafferty. Ne lui dites pas que vous m'avez rencontrée.

— Comment savez-vous que je la connais?

Elle demeura pensive un instant. Tous ses actes étaient pondérés.

— Je sais, — répondit-elle de sa voix profonde. Elle avait une façon particulière et nasillarde de prononcer en anglais le mot *sais*. — Vous êtes monsieur Richard Kurt. Ah, ah! Vous voyez, je sais. Vous allez acheter Aquafonti.

Cette fois Richard était vraiment surpris et ne songea pas à le dissimuler.

— Comment savez-vous que j'y ai songé?

— Je sais.

Elle le répétait sur la même inflexion de voix que précédemment. Il comprit qu'elle cherchait malicieusement à l'intriguer.

— Puisque vous semblez tout savoir, peut-être voudrez-vous bien me dire qui pourrait me donner des renseignements sur la villa.

Elle réfléchit un instant.

— Je vous le dirai, si vous me promettez de ne pas raconter à madame Rafferty que vous m'avez rencontrée.

— Je vous le promets.

— Est-ce que vous tenez vos promesses?

— Oui, et vous?

— Je tiens les promesses que je fais à mes amis. Allez voir Zambuga, le notaire, dites-lui que c'est de ma part. Et, pas un mot!

Elle mit un doigt sur ses lèvres, les yeux fixés sur le gros chien immobile auprès d'elle, l'oreille dressée.

Elle se leva d'un bond.

— Boso a entendu quelque chose. Ah, Flit et Flack!

— Qui?

— Vous verrez. *Vieni*, Boso.

Dans un éclair blanc, accompagné d'un bruit de branches, la jeune fille disparut dans le fourré, suivie de près par le chien.

***

Richard trouva devant l'hôtel la voiture qui l'attendait. Il avait un pied sur le marchepied et allait demander au cocher de le mener à l'étude de maître Zambuga, à Côme, lorsqu'il s'entendit appeler par son nom.

Madame Rafferty, vêtue d'une tunique chinoise se tenait sur le seuil.

Il retira le pied de la voiture et gravit les marches du perron pour venir s'incliner devant elle.

— Je vous ai vu descendre de la fontaine. Voulez-vous venir cet après-midi pour le thé? Va-t'en, Flack.

Elle parlait distraitement, le regardant à peine. D'une main elle tenait une longue canne qui se terminait par une boule d'écaille, de l'autre, elle serrait sur sa poitrine un petit épagneul japonais noir et blanc, tandis qu'un autre essayait de grimper le long de sa robe en pleurnichant.

— C'est très aimable à vous, mais je crains de n'être pas libre aujourd'hui. C'est que ma femme arrive cet après-midi.

— Alors, venez déjeuner demain tous les deux, à une heure précise, sinon le déjeuner sera immangeable. Vous n'avez pas vu une jeune fille là-haut, avec un gros chien? — poursuivit-elle tandis que Richard s'inclinait pour accepter l'invitation.

— Une jeune fille? — répéta-t-il doucement.

L'innocence de sa voix avait été une réponse suffisante; madame Rafferty fit demi-tour et entra dans l'hôtel.

Maître Zambuga avait plus de soixante-dix ans. C'était un Italien de la vieille école, précis, compétent et affable.

La description que fit Richard de la fille étrange valait une introduction. C'était assurément Donna Virginia Peraldi.

Il allait s'informer immédiatement de ce que la propriétaire, une vieille dame, demandait pour la villa et ses dépendances, mais il avertissait son client qu'il éprouverait quelques difficultés à traiter avec elle. Jamais un acquéreur ne s'était présenté, mais dès qu'elle apprendrait qu'il y avait quelqu'un dessus, surtout un riche Anglais, elle demanderait trois ou quatre fois plus que la propriété ne valait. Entre temps, il donnerait à Richard toutes facilités pour visiter et le tiendrait au courant. Leur entretien fut bref et Richard se leva pour partir.

***

Richard était allé au débarcadère au devant du bateau et, laissant à la femme de chambre et aux porteurs de l'hôtel, le soin de la montagne de bagages édifiée sur le quai au prix des

efforts vigoureux de tout l'équipage réuni, il se rendit à pied, avec Elinor, jusqu'à l'hôtel, distant seulement de quelques centaines de pas.

Elinor faisait preuve d'une cordialité insolite. Tout lui plaisait. Ce côté-ci du lac était incomparablement plus beau que l'autre, trouvait-elle, et lorsqu'ils pénétrèrent dans les jardins par une porte monumentale flanquée d'un joli pavillon et qu'ils découvrirent la masse blanche de l'hôtel, elle était au comble de l'enthousiasme.

— Mais, Dick, on croirait un parc anglais?

Lorsqu'elle appelait son mari « Dick », c'était un signe d'excellente humeur.

Elle l'assaillait d'un feu de remarques et de questions. Comme l'accès de l'hôtel était charmant! Quels merveilleux parterres! Est-ce qu'il avait retenu un bon appartement sur le lac, avec un balcon? Est-ce que l'hôtel était confortable, la nourriture possible? Et pour sortir?

Les réponses parurent la satisfaire.

— Et la villa?

— Asseyons-nous un instant, — suggéra Richard comme ils passaient près d'un banc sous un arbre, à quelque distance de la terrasse de l'hôtel.

Elle portait un costume tailleur de toile bleu pâle, avec une blouse de soie. Depuis son chapeau de voyage jusqu'au bout pointu de ses petits souliers blancs, tout en elle était la quintessence d'une élégance exquise.

Richard épousseta soigneusement avec son mouchoir le banc au bout duquel elle s'assit, les jambes étendues; les bas de soie arachnéens, qui moulaient ses chevilles fines et ses mollets parfaits, laissaient transparaître la peau blanche.

— Je voudrais bien voir les chambres et me mettre un peu de poudre sur le nez avant de prendre le thé.

Il ne voulait pas lui faire subir de contre-interrogatoire, mais, jusque-là, elle n'avait pas manifesté l'intention de justifier son arrivée soudaine, en fait, elle n'y avait pas fait allusion.

— Vous n'êtes pas très communicative, — hasarda-t-il.

— Communicative? Je n'ai pas cessé de parler.

— Que s'est-il passé à Drina?

— Qu'est-ce que vous voulez dire? Il ne s'est rien passé. Ce sacré directeur était tellement impertinent que j'ai décidé de partir et me voici.

— C'est tout?

— C'est tout, comme vous dites. Mais si vous l'aviez remis à sa place, celle sale brute, quand vous étiez là, il aurait réfléchi à deux fois avant de...

Elle s'arrêta court. Le ressentiment l'avait évidemment poussée à en dire plus qu'elle n'en avait l'intention.

— Voulez-vous m'expliquer, Elinor?

— Écoutez, Richard — elle s'était retournée vivement vers lui et le défiait — ne m'embêtez pas avec vos questions.

— Mais, après tout, Elinor, vous êtes ma femme. Cela me regarde. Si cet individu n'a pas été correct, j'aurai vite fait de...

— Il n'y a rien à faire. Si cela valait la peine, je vous le dirais. A quoi cela vous avancerait-il, je voudrais bien le savoir, de vous disputer avec ce voyou?

Elle se leva. Richard la suivit lentement.

— Comme il vous plaira, ma chère amie, mais vous devenez extrêmement évasive. Vous ne m'avez encore exactement rien dit de ce que vous avez fait depuis que je vous ai laissée à Taormina, et...

Elle s'arrêta brusquement, se planta devant lui et, avec un rire bref et amer :

— Ah! vous êtes bon. Vous filez et, quand vous avez du temps de reste, il faudrait que je joue l'enfant sage et dise « oui, maman », « non, maman », au bon moment. Merci bien. Occupez-vous de vos affaires et laissez-moi m'occuper des miennes.

Elle lui jeta ces mots dédaigneusement à la face et tourna brusquement les talons.

Son dos laissait deviner à Richard l'expression de son visage. Il savait que cette légère flexion de la tête en arrière signifiait que la lèvre supérieure un peu trop haute et le joli nez droit ondulaient dans un ricanement et que les yeux noirs lançaient des éclairs à travers leurs longs cils, sous leurs lourdes paupières. Elinor avait un assortiment d'expressions pour tous les aspects de son rôle. Celui-ci était censé exprimer

la dignité outragée. Richard à qui ces signes étaient familiers savait que le suivant représenterait la provocation à une bataille pour laquelle il ne se sentait aucun goût. Il laissa tomber la conversation, alluma une cigarette et, rejoignant la frêle, l'élégante silhouette, poursuivit avec elle jusqu'à l'hôtel.

***

Madame Rafferty avait sans doute l'intention de montrer à madame Kurt beaucoup de considération, car à midi son canot automobile vint les prendre pour les mener à la villa Scapa.

Ils étaient sur le point de partir quand, à leur grande surprise, Ugo Baltazzo se présenta. Il était invité aussi et Elinor, toujours plus à l'aise lorsqu'elle avait un suiveur attitré, l'accueillit avec joie. Les yeux alcooliques de Baltazzo exprimèrent aussitôt le ravissement.

— J'ignorais que vous fussiez à Casabianca. C'est ici que j'habite. Vous êtes déjà passés devant chez moi sans le savoir.

Il désigna une maison massive et sans intérêt, entourée d'arbres, située à l'intérieur de l'immense parc de l'hôtel et dont le jardin privé était isolé par un mur.

— C'est là? C'est charmant!

Elinor s'accommodait fort d'avoir à portée un ami jouissant dans le pays de quelque notoriété.

— Nous sommes venus par ici pour visiter la villa Aquafonti, — reprit-elle, glissant sur l'allusion à son arrivée impromptue.

— Vous songez à acheter Aquafonti? — Le ton de Baltazzo révélait une vive curiosité. — Il y aura de grosses dépenses à faire pour la rendre habitable.

Elinor n'était pas encore sûre qu'elle désirât se fixer sur le lac de Côme. Elle voulait se renseigner auparavant.

— Il y a d'autres propriétés à vendre si celle-ci ne vous plaît pas. Je m'en occuperai. Je suis sûr que vous vous plairiez ici.

Baltazzo ne se sentait pas de joie à la pensée d'avoir Elinor pour voisine. Il commença avec une animation inaccou-

tumée à désigner les villas devant lesquelles passait le canot.

Mais Elinor n'était encore que médiocrement intéressée. Elle désirait pour l'instant se renseigner d'une façon sérieuse sur la situation de madame Rafferty. Elle la connaissait de nom, mais elle ne l'avait jamais rencontrée. Était-ce une relation à cultiver?

— Je suppose qu'elle voit tout le monde ici? — demanda-t-elle.

— Presque tout le monde. Au début, les gens étaient un peu, comment dirai-je, sur la réserve, et puis, peu à peu, ils sont allés chez elle. Elle reçoit beaucoup, elle a dépensé une fortune dans sa propriété. Les gens y ont été d'abord par curiosité, maintenant ils y vont pour leur plaisir.

Elinor écoutait attentivement.

— Qui est-ce qui ne va pas chez elle? — demanda-t-elle.

— Ah! *Dio mio!* La princesse Treviso, je suppose, et la duchesse Travolta. Guido Travolta aurait vite fait d'y mener sa femme, si madame Rafferty était jeune et jolie.

Autre renseignement. Le sourire ne fut pas perdu pour Richard.

Ils arrivaient à la villa Scapa, espèce de château crénelé, bâti haut sur la pente, couvert de plantes grimpantes et à demi caché par des arbres. Sur la tour centrale flottait un immense drapeau américain. Le canot accosta l'appontement d'un hangar couvert d'un toit de tuiles où grimpaient du chèvrefeuille, des clématites, des pois de senteur et au-dessus duquel le jardin s'élevait en terrasses superposées. Madame Rafferty s'était ingéniée à orner le moindre recoin de son domaine. Des variétés de roses innombrables couvraient les murs, grimpaient aux arbres ou sur les poteaux destinés à leur servir de tuteurs. Cela formait un enchevêtrement végétal inextricable et l'air était alourdi de parfums mêlés. Une végétation luxuriante à ce point ne laissait d'être un peu fatigante. Richard se sentit soulagé lorsqu'enfin ils atteignirent le sommet où la pelouse de madame Rafferty, son grand triomphe, se déroulait de la maison à la balustrade de pierre ornée de statues du XVIIe siècle. Deux cyprès immenses encadraient une fontaine au bassin de marbre où des nénuphars élevaient leurs corolles au-dessus des feuilles

flottantes. L'ensemble composait un décor quelque peu voyant et théâtral peut-être, mais empreint d'un charme indéniable et, même Elinor, avare d'éloges, ne put s'empêcher d'exprimer son admiration à son hôtesse qui, sortant par une porte-fenêtre, apparut à ses invités.

***

La première fois qu'il avait vu madame Rafferty, Richard n'avait pu nier que, même si on ne l'aimait pas, on ne pouvait la négliger. Bien que son physique, ses goûts, ses manières parussent singulières, elle n'était ni vulgaire, ni ridicule.

Il se plut à opposer un instant les deux femmes dans son esprit tandis qu'elles arpentaient la pelouse. Elinor était, comme toujours, habillée à ravir, mais avec une perfection trop recherchée au goût de Richard. Si madame Rafferty était « baroque », Elinor était « Louis-Seize ». Elle affectionnait les teintes délicates qui faisaient valoir ses cheveux d'un noir presque bleu et sa peau, fine et mate, dont le ton ivoire était souligné par une touche de fard. Mais elles avaient un trait commun — la bouche dure, les lèvres trop minces. Pourquoi ces Américaines avaient-elles des lèvres dures et minces? Elinor portait une robe légère, diaphane, bleu pâle, sa couleur préférée, avec l'ombrelle assortie et le long voile à la mode cette année-là. Sa silhouette délicate et gracieuse contrastait avec la forte charpente de l'autre. Madame Rafferty était massive. Sur ses cheveux magnifiques qui encadraient son visage pâle, elle portait une mantille en point de Venise, qui devait avoir une grande valeur à en juger par la façon dont Elinor la lorgnait.

Ils entrèrent dans la maison, qui, dès le seuil, donnait une impression de fouillis. Damas cramoisis, glaces et tableaux aux cadres sculptés et dorés : il y avait de tout, meubles, tentures, objets d'art, — à profusion. On y sentait une recherche de magnificence, et cette accumulation de broderies et de riches brocarts, d'ivoires et de tabatières, de miniatures et de porcelaines rares, ne manquait pas de splendeur.

La salle à manger était spacieuse, et la table ronde était

de porphyre poli. Le service était d'argent doré et, au centre de la table se dressait un énorme surtout empli de fleurs d'un rouge sang. Madame Rafferty, comme Élinor, attachait de l'importance à la cuisine, la conversation s'engagea sur ce sujet qui anima Baltazzo, lequel faisait figure d'autorité.

— Vous n'obtenez le fumet qu'en ... il faut conserver la graisse ... un soupçon de ...

Dissimulé aux yeux de Richard par le grand surtout, Baltazzo expliquait confidentiellement aux deux dames un mystère gastronomique.

La pensée de Richard se mit à vagabonder : il regardait au dehors par la porte-fenêtre ouverte derrière madame Rafferty. Il apercevait un espace dallé, et au delà, quelques marches et un mur bas, un jardin hollandais, sans doute. A quelques pas, sur les dalles, on avait déposé deux assiettes. On entendit un pleurnichement suivi d'une course précipitée, Flit et Flack s'étaient jetés dessus et mangeaient goulûment.

— Quels amours!

Elinor était ravie.

— Ils sont assez bons, primés tous les deux. Je vous montrerai les chiots tout à l'heure.

L'enthousiasme d'Elinor pour les chiens, spécialement pour ceux qui étaient absurdement petits, tenait de la passion. La conversation se porta sur ce nouveau sujet. La pensée et les yeux de Richard pouvaient s'égarer encore.

— Viens, Flit!

Le petit chien sauta sur les genoux de madame Rafferty, tandis que l'autre se précipitait sur Elinor qui lui tendait un petit morceau très tentant entre le pouce et l'index.

— Ne lui donnez rien, je vous prie. Ils ne mangent jamais rien entre les repas.

Elinor posa le morceau sur son assiette, visiblement contrariée par cette observation.

— Ils doivent être très délicats, — ne put-elle s'empêcher de dire.

Richard avait à peine remarqué l'incident. Il regardait toujours par la fenêtre et, juste au moment où sa femme disait ces mots, il aperçut une tête qui épiait. Il avait à peine eu

le temps de remarquer une paire d'yeux verts braqués sur lui que la tête avait disparu.

— A propos, — dit-il à madame Rafferty, — avez-vous retrouvé Donna Virginia Peraldi, hier?

Sa question rompit un silence embarrassé. La remarque ironique d'Elinor avait produit son effet. Le visage de madame Rafferty s'était durci. Mais son expression changea à la question de Richard.

— Oh! Virginia, je l'ai retrouvée en revenant de Côme. Elle est ici quelque part. Elle ne prend jamais ses repas à table, elle préfère emporter un morceau de pain et manger en plein air.

— Quelle étrange créature!

Le regard méfiant d'Elinor se posa sur celui de Richard comme il ajoutait : « Je la comprends », tandis que le sourire de Baltazzo à Elinor semblait convenir que l'on ne pouvait discuter des goûts de chacun.

— Je n'ai pas vu Emilio Peraldi depuis un an. Savez-vous comment il va? — demanda-t-il à madame Rafferty.

— Il baisse beaucoup, d'après ce que dit Virginia.

— Ces Peraldi sont des originaux, — dit Baltazzo à Elinor. — Lorsque je suis arrivé ce matin à la gare de Côme, j'ai vu l'autre fille, Donna Brigita, dans une voiture à âne, habillée comme une paysanne.

Elinor semblait amusée :

— Vraiment? Quelles drôles de filles elles doivent être!

Le visage de madame Rafferty redevint dur, mais elle ne dit rien et Richard regarda par la fenêtre. Il était gêné, se demandant si la jeune fille était toujours là et cherchait un autre sujet de conversation.

— Est-ce que ce magnifique jardin est votre création, madame?

Pour la première fois depuis le commencement du repas, elle tourna vers lui son regard blafard. Il remarqua le manque d'éclat de ses yeux et les innombrables petites rides qui se dessinaient autour, tandis qu'elle le regardait en rejetant la fumée de sa cigarette par le nez. Le repas était terminé, en effet, on avait servi le café et apporté les cigarettes.

— Le jardin et tout — et toute seule — avec ces mains.

Elle les éleva en parlant; elles étaient blanches, mais larges, avec les doigts courts et massifs de ceux qui savent s'en servir. Il vit que les ongles, quoique sales, avaient été polis et portaient encore des traces de pierre rose.

— Vous regardez mes ongles. C'est le travail de Virginia. Ce n'est pas fameux, n'est-ce pas?

Richard sourit, un peu embarrassé.

— C'était une grande entreprise que de remettre en état un domaine de cette importance.

— Oui, et il y a encore beaucoup à faire. Mais c'est le but de ma vie de l'achever. Vous êtes sans doute de cet avis que les fous bâtissent pour les sages.

Elle parlait d'une voix égale et terne. L'accent américain subsistait, mais un long séjour dans les pays latins l'avait adouci. Elle donnait l'impression de quelqu'un qui ne se soucie pas de l'opinion des autres.

— Les proverbes sont généralement faux. On ne saurait taxer de folie une entreprise aussi passionnante. Le fou, c'est celui qui s'inquiète de celui qui habitera la maison après lui.

— Ce n'est pas mon cas, — dit-elle en se levant. — Je bâtis pour le plaisir de bâtir. Venez faire le tour du propriétaire.

STEPHEN HUDSON

(Traduit de l'anglais par EMMANUEL BOUDOT-LAMOTTE[1].)

(A suivre.)

1. Copyright by Librairie Gallimard.

DE FÉVRIER AU COUP D'ÉTAT

LAMARTINE

LETTRES INÉDITES (1848-1851)[1]

Les trois années que Lamartine passa sous la République de 1848, — cette République que l'on avait nommée d'abord, « la République de Lamartine », — furent dans la vie du grand poète une sorte de cime, avec, sur une face, un escarpement abrupt (la montée vers la toute-puissance), au sommet un étroit plateau (les trois mois au pouvoir), et, sur l'autre versant, une longue pente qui s'achève en une brusque faille, marquée par la date du Coup d'État.

C'est sur cette période héroïque et culminante de la destinée de Lamartine, période pleine encore d'obscurités et de secrets, que nous voudrions apporter aujourd'hui quelques lumières, à l'aide de textes inédits.

***

Dans les premiers jours de février 1848, Lamartine reçut l'invitation suivante :

Monsieur et cher concitoyen,

Il est du devoir de tous les hommes qui se préoccupent des destinées de la Patrie de protester énergiquement contre la marche

1. Ces lettres proviennent en partie des archives de Saint-Point, en partie des archives municipales de Mâcon; quelques-unes appartiennent à des collections particulières.

et les tendances funestes du gouvernement qui nous régit. De toutes parts, le pays légal a proclamé ses alarmes et ses vœux de réformes. Aujourd'hui, les Écoles de Paris viennent se joindre à ce grand mouvement; elles veulent aussi avoir leur Banquet.

... Mais pour que cette manifestation ait toute sa portée, il faut que les hommes qui font aujourd'hui la gloire, l'honneur et la force de la démocratie viennent la sanctionner par leur adhésion, par leur présence. Ce sera en même temps le moyen de cimenter l'alliance, si désirable, entre les vétérans de la démocratie et ses jeunes soldats...

... Monsieur et cher concitoyen, nous avons l'honneur de vous inviter au Banquet des Écoles, où les cœurs de milliers de jeunes gens vous appellent.

... Sont invités avec vous, MM. Béranger, Lamennais, Louis Blanc, Pierre Leroux, Henri Martin... enfin de nombreux représentants de la classe laborieuse.

... La jeunesse des Écoles, en montrant sa force, est bien résolue à montrer en même temps le calme, la dignité, l'esprit d'ordre qui seuls peuvent rendre imposante la manifestation à laquelle nous avons l'honneur de vous convier.

Paris, 1er février 1848.

Voici la réponse.

Paris, 14 février 1848.

Messieurs,

Dans toute autre circonstance, j'aurais accepté avec empressement l'honneur que vous voulez bien me faire en me conviant au banquet des Écoles.

Mais dans l'état de crise où l'interdiction arbitraire du droit de réunion par le gouvernement a jeté les esprits, les citoyens qui, comme moi, doivent protester à titre de députés contre cette interdiction, sont tenus d'éviter avec scrupule toute autre manifestation que la manifestation authentique et légale qu'ils se proposent de faire. Ils doivent s'abstenir de porter une agitation intempestive dans cette sphère des études et dans le sein de cette jeunesse qui ne participe encore à nos luttes politiques que par son généreux patriotisme et par les vœux qu'elle fait et les forces qu'elle prépare pour la cause de l'esprit humain et de la liberté.

Tels sont les motifs, Messieurs, qui m'empêchent de me rendre en ce moment à votre honorable convocation.

J'espère qu'avant peu de temps ces motifs disparaîtront avec les circonstances et qu'il me sera permis de porter au milieu de vous une voix que vous voulez bien reconnaître et un cœur qui vous est dévoué.

A. DE LAMARTINE

Une sorte d'attente messianique entourait alors Lamartine, dans le cercle de ses amis. Le 16 février 1848, Henri de Lacretelle lui écrivait :

... Est-ce qu'il serait dans les desseins de Dieu, dont vous êtes le sublime tribun, d'entasser les éléments d'un nouveau chaos pour en reconstruire un monde? La voie de votre génie me semble tracée au milieu de ces ruines... Si l'opposition a un cours, elle sera à vous. Cent cinquante hommes vont peut-être vous suivre pour former les assises de l'avenir. Réservez-moi la place du dévouement pur et de la conviction absolue... Le vent souffle à la bataille; et je veux être un des soldats qui combattront sous vous pour sauver la démocratie et la civilisation. Si ce que j'espère arrivait, vous entraîneriez avec vous l'opposition dans la pleine mer; vous auriez la Chambre, comme vous avez la nation, comme vous avez l'avenir. Voilà l'Italie qui vous répond. Votre voix parcourt le monde et le soulève...

Le 24 février, Lamartine est le maître du destin de la France. Soucieux en particulier, d'assurer dans le département dont il est l'élu, l'ordre républicain, il fait de son collègue Mathey, député de Chalon, le « commissaire national » de Saône-et-Loire, en remplacement du préfet Delmas. Le 4 mars 1848, il envoie à Mathey le billet suivant :

Mon cher Collègue et ami,

Je me réjouis de voir le département confié à votre patriotisme et à votre sagesse. Vos instructions sont dans votre caractère et dans la situation de la République.

Je n'ai pas besoin de vous dire à quel point ma confiance est à vous. Elle ne se sépare pas de mon amitié.

Promptitude, énergie, modération, ralliement universel, voilà le mot d'ordre.

Il a bien peu de temps pour écrire à ses proches ou à ses amis. Voici pourtant ce mot qu'il adresse à un vieux compagnon, M. Lacroix, juge de paix à Chalon-sur-Saône.

10 mars 1848.

Mon cher Lacroix,

Au milieu du tumulte, je reconnais votre voix. Elle va jusqu'à mon cœur, et me console plus que l'acclamation passagère d'une multitude.

Nous vaincrons, soyez-en sûr. Secondez-nous. Au delà, il y a écrit : Terres inconnues.

Vous êtes religieux, et qui ne le serait dans de tels événements! Priez donc pour la France et pour nous.

et ces lignes, non datées, sans indication de destinataire, que l'on conserve à Saint-Point :

[mars 1848.]

Rien de nouveau ici, que dix huit heures de travail, et souvent d'angoisses, par jour. Pas une heure de suite de sommeil, mais l'amour public au delà de ce qui fut jamais éprouvé. Je reçois douze cents lettres par jour... Les femmes, les légitimistes, les bourgeois, la garde nationale, le peuple, tout *le peuple est à moi, comme si j'avais le frein de l'événement dans la main. Hélas, Dieu le tient, mais le tient bien. Priez-le beaucoup.*

La Presse *seule a pris le rôle du* Père Duchêne *de la Révolution pour nous; elle pousse à la guerre universelle et aux folies de toute espèce, pour faire oublier son passé, et se jette en avant du mouvement afin de se faire porter par lui. Le reste de la presse et les clubs nombreux sont assez bien pour moi. Quelques-uns seulement demandent mon accusation et ma tête, mais cela fait du bien; j'irai les haranguer moi-même en plaisanterie, un de ces soirs.*

La diplomatie étrangère est admirable; nous avons déjà les bases de la paix et d'un système libéral européen. Jamais un mouvement de raison et de patriotisme si unanime! Les plus grands seigneurs de Paris viennent me baiser les mains et m'offrir impôt et vie pour la République ainsi comprise.

Dans un mois, nous abdiquerons, mais il est à croire que je resterai encore quinze jours ou un mois après le 20 avril, pour rendre compte de ses affaires à la nation assemblée. Après cela, je rentrerai dans les rangs, et nous ferons un groupe de républicains sages avec Rolland, Bruys, Lacretelle; Champvans et quatre cents autres dans l'Assemblée.

La Gironde, parmi bien d'autres départements, lui demande de laisser poser à Bordeaux sa candidature, pour les élections à l'Assemblée Nationale. Le 18 mars 1848, il répond à Théodore Ducos :

Mon cher monsieur Ducos,

Tout citoyen doit être fier des suffrages de ses compatriotes, et à ce titre j'accepte avec reconnaissance que mon nom soit proposé par vous aux électeurs de la Gironde. A la gloire que me donneraient les suffrages des Girondins, s'ajouterait pour mon nom une force de plus pour le succès des grands principes que vous et moi voulons établir pour base de notre nouvel ordre social. Cette force, je la désire pour mon pays, à qui nous voulons donner des institutions de liberté, d'égalité et de fraternité; je la désire pour assurer plus solidement l'existence de la République; je la désire enfin pour travailler plus efficacement au bonheur de la France. J'espère que vous serez parmi les ouvriers de cette grande œuvre et que nos efforts se réuniront pour le succès des mêmes idées.

Mille compliments affectueux et dévoués.

Son voisin et ami, M. de Marcellus, qui est légitimiste, mais prêt à se rallier à une République guidée par Lamartine, lui demande s'il le verrait sans déplaisir, lui, Marcellus, faire acte de candidature. Lamartine lui écrit aussitôt

Paris, 19 mars 1848.

Mon cher ami,

Comment pouvez-vous me demander cela? Si la République n'appartenait pas à tous, elle serait étroite et courte comme un parti. Nous la voulons grande et durable comme la France entière. Il faut qu'elle sorte des élections avec toutes les pensées,

toutes les classes, toutes les intelligences, toutes les vertus. C'est vous dire assez que je désire que vous en sortiez vous-même.

Je ne dors pas depuis dix-neuf jours, je ne m'assois pas. Nous sommes encore dans les grosses vagues. Les franchirons-nous? Je l'espère quelquefois quand je vois la sagesse et les bonnes intentions de ce grand peuple. Vous savez depuis combien de temps je pensais à lui donner enfin son propre gouvernement, la République. Dieu, qui l'a aidé à la conquérir, l'inspirera pour l'organiser.

Mille respects à madame de Marcellus. Quand serons-nous à Audour, au pied d'un arbre, à voir miroiter l'étang? Dans ce moment, je regarde miroiter les magnifiques vagues du peuple sous les balcons de l'Hôtel de Ville. Ma femme vous copiera ce griffonnage.

Ce ralliement des légitimistes, en grand nombre, autour de la « République de Lamartine », en mars et avril 1848, est un fait singulier. C'est ainsi que le 24 mars, le prince de Caraman adressait au poète les lignes suivantes :

... Puissiez-vous, Monsieur, d'accord avec ceux auxquels vous vous êtes associé, accomplir heureusement la tâche vraiment glorieuse de régulariser une révolution. Tous les gens de bien, sans acception de parti, marcheront avec vous... La République devient aujourd'hui en France, et probablement en Europe, le seul régime possible, mais il faut qu'elle se montre pure de tous les excès, et conservatrice des droits de tous... Je le désire et je l'espère. J'aime à y croire surtout en voyant votre nom en tête de ses décrets...

Au duc de Rohan-Chabot, Lamartine écrit le 18 avril :

Monsieur le Duc,

Les délibérations du gouvernement provisoire étant secrètes, il ne m'appartient pas de vous donner les détails que vous désirez sur l'abolition des titres de noblesse. Tout ce que je puis vous dire, c'est que je n'assistais pas à la séance où elle eut lieu. Si les titres de noblesse étaient considérés comme constituant une inégalité de rang ou de condition parmi les citoyens, la seule proclamation du gouvernement républicain les supprimait

assez. Si ces titres étaient considérés comme faisant partie inoffensive, mais honorable du nom et des traditions purement historiques de la famille, ils ne blesseraient pas l'égalité, tout en consacrant la descendance et la gloire des noms. Ceci est mon sentiment tout personnel. L'Assemblée Nationale vous dira bientôt le sien.

En attendant, Monsieur le Duc, je ne regarderai jamais comme un tort envers la République de conserver dans le cœur et dans les formes de la correspondance ou de la société, le respect pour l'illustration des souvenirs. Recevez, Monsieur le Duc, l'assurance de ma haute considération.

Du côté de l'Église catholique même confiance chaleureuse. Le curé Jéracim Fakhouri, « juge des Maronites du Liban », avait adressé à Lamartine, le 4 avril 1848, ce curieux message :

A. S. E. sérénissime M. de Lamartine, ministre très puissant et très glorieux. Que ses jours soient enveloppés de la faveur et de tous les dons du ciel.

Après avoir présenté à Votre Excellence toute notre considération, nous supplions l'Être Suprême d'entourer toujours votre honorable personne de toutes les félicités.

En apprenant ces nouvelles éclatantes qui remplissent notre cœur de joie, l'heureuse victoire que le Peuple français a remportée pour obtenir sa propriété, sa tranquillité, sa liberté, les succès sublimes, juste récompense de votre haute sagesse et de la droiture de vos sentiments, qui vous élèvent aux fonctions les plus éminentes de l'État, nous avons adressé nos prières à Dieu afin qu'il maintienne éternellement Votre Excellence dans la gloire.

... Connaissant l'intérêt que vous portez aux Maronites du Liban, nous vous supplions de conserver à cette nation votre bienveillance et votre vigilante protection.

Agréez, Excellence, les vœux que nous formons pour que le Tout-Puissant vous prodigue ses grâces et vous comble de félicités.

A Monseigneur Donnet, archevêque de Bordeaux, Lamartine écrit, le 31 mai 1848 :

Monseigneur,

Comme vous voulez bien me l'exprimer dans des termes qui m'ont profondément touché, j'entre dans la carrière des épreuves

les plus difficiles. Vous me connaissez trop pour n'être pas convaincu que mon dévouement à la patrie pour laquelle j'ai déjà tant souffert est le seul motif qui me guide. Si de loin en loin, quelques satisfactions peuvent s'offrir à moi, ce sera de faire agréer par mes collègues les hommes consciencieux les plus aptes à défendre les intérêts sacrés du pays.

Les membres du nouveau cabinet sont des hommes de cœur et très résolus au maintien de l'ordre. C'est ainsi que l'opinion publique a déjà porté son jugement sur plusieurs d'entre eux.

Je sens le besoin de l'aide de Dieu pour l'accomplissement de ma rude tâche. Je compte sur les prières de mes amis et sur les vôtres, Monseigneur, en particulier.

Viennent les tragiques journées de juin. L'impopularité s'abat sur Lamartine avec autant de force que l'enthousiasme qui, d'abord, l'avait enveloppé et comme soulevé de terre. A Mâcon, cependant, le loyalisme lamartinien ne semble pas faiblir. Le 30 juillet des élections ont lieu pour le renouvellement du Conseil municipal. Lamartine, qui n'avait pas songé à poser sa candidature, est élu néanmoins, spontanément. (Il est élu au deuxième rang, sur 27 conseillers à élire. Le premier élu est M. Guillemin, juge de paix, qui réunit 1 852 voix. Lamartine en compte sur son nom 1 799.) Le 4 août 1848, de Paris, il remercie le maire de Mâcon, Carteron :

Monsieur et cher concitoyen,

Les suffrages, ailleurs, sont de la gloire; à Mâcon, ils sont de l'amitié. C'est vous dire combien j'apprécie, au-dessus de tous, ceux que mes concitoyens viennent de me donner. Ils ont pour moi un prix de plus en ce moment; ils arrivent quand les autres s'éloignent. Sorti du pouvoir, que je n'ai pas ambitionné, et sorti sans qu'aucun citoyen puisse me demander compte d'une vie, d'une liberté, d'une fortune, je supporte patiemment un moment d'injustice et de calomnie, compensé déjà par bien des retours à la vérité sur mes actes et à l'indulgence pour ma personne; il m'est doux que ce retour se marque aussi chez mes compatriotes. Il y a longtemps que j'ai dit, en parlant de Mâcon : il y a une patrie dans la Patrie, c'est la ville qui nous a vu naître. C'est à cette patrie que je pense quand je veux aimer

davantage la grande Patrie qui nous réclame tous. J'espère aller bientôt lui redemander, pour toute ambition, un peu de ce loisir et de cette affection qui font les deux repos de l'esprit et du cœur. Je n'ai pas besoin de vous redire, Monsieur et cher concitoyen, combien il m'a été agréable de voir les sentiments de mes électeurs contresignés par votre attachement. Le mien vous appartient depuis mon enfance, et grandit avec vos services à notre pays.

Au début d'octobre, Lamartine demande un congé à l'Assemblée Nationale. Le 9, il a écrit à son ami Édouard Dubois :

Tout va bien à Paris et dans les départements. La République n'a heureusement aucun besoin de moi. On peut la sevrer. Tout le monde s'y rallie par raison. C'est là ce qui fait les gouvernements solides. J'espère sortir dans un an de toutes les affaires, et me remettre aux pensées graves de l'âge qui avance. Je suis de la nature du framboisier, qui porte ses fruits à l'ombre.

Il arrive à Mâcon le mardi 17 octobre. Le 18, il adresse au maire la lettre suivante :

Monsieur le Maire,

Je sais que la plus précieuse des attributions de la mairie, à vos yeux, est celle qui vous permet de répandre, parmi la population souffrante qui vous est confiée, les témoignages de cette fraternité en action et de cette assistance mutuelle que nous nous devons les uns aux autres dans les chômages ou dans les détresses des temps difficiles. Permettez-moi donc, au moment de mon retour parmi mes amis de Mâcon, de faire passer par vos mains la faible subvention que j'ai réservée avec bonheur à l'équipement de la garde nationale et aux nécessités des ouvriers sans travail de notre ville natale.

Ci-joint trois mandats de mille francs chacun, — mille francs pour l'habillement de la garde nationale, — mille francs pour les ouvriers sans travail soulagés par le bureau de bienfaisance, — mille francs pour les ouvriers infirmes ou indigents secourus par la Société de Saint-Vincent-de-Paul.

J'espère pouvoir renouveler cette subvention pendant l'hiver prochain.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma haute et affectueuse considération.

La question de l'élection à la présidence de la République va se poser. Marcellus à ce sujet, écrit le 28 octobre[1] à Lamartine qui lui répond le 1er novembre :

Mon cher Marcellus,

Lisez dans ma conscience, voici le livre ouvert : Je ne désire pas la présidence de la République. Je trouve le fardeau trop lourd. Je prie Dieu de le transporter à d'autres. Je ne désire que la solitude et le repos. Mais je connais les devoirs d'un homme qui a accepté une fois charge d'idées et charge de peuple. Si l'idée et le peuple se repentaient et me rappelaient à l'œuvre, il n'y a aucune considération humaine qui me fît hésiter.

Quant à la République que je veux, c'est celle que j'ai dessinée, promulguée, désarmée de colères et de violences, au péril de ma vie, pendant trois mois. Je combattrai toute autre République qui ne serait que la tyrannie des plus scélérats, comme disait Danton. Je n'ai pas varié une heure à cet égard comme on a la bêtise de l'imaginer.

Que si j'échouais et que si la République honnête, morale, religieuse dans le grand sens venait à faillir sous moi, je périrais avec elle. Ou la bonne République ou la mort, ou l'ostracisme perpétuel, voilà mon programme. Notre vie temporelle n'a que vingt ou vingt-cinq ans; notre vie historique a la postérité. C'est à celle-là qu'il faut penser.

L'homme qui comme moi a tenté la République pour son pays pendant une révolution et pour donner à cette révolution une solution forte et grandiose, ne peut pas reculer de sa personne dans la monarchie sans déshonorer sa foi et son nom. Vous sentez cela comme moi, vous qui avez sacrifié tant d'années et tant de talents enfouis à votre devoir d'opinion.

Voyez si cette profession de pensée va aux hommes dont vous me parlez. Ne provoquez rien. N'écartez rien. Ne corrompons pas la destinée, dite Providence. Adieu. Je ne compte pas partir avant quinze jours. Nous vous attendons tous ces soirs...

1. On trouvera sa lettre dans les *Lettres à Lamartine* (1893), p. 255.

Rien de nouveau ici qu'un excellent accueil du pays. A Paris et dans les départements, oscillations énormes de l'opinion sur le choix d'un président. Je m'en inquiète peu. C'est le Saint-Esprit qui est le seul grand électeur du conclave des peuples. Il soufflera où il voudra, du 10 au 11 décembre 1848.

Mille tendres respects à madame de Marcellus. Nous vous aimons plus que la langue banale des politesses ne sait dire.

Le 12 novembre il écrit à Creton, représentant du peuple.

... L'esprit des départements est excellent. Il s'améliore même tous les jours. La République conservatrice, la seule possible, y est acceptée. Je ne vois qu'un seul danger maintenant, le trop peu de confiance de l'Assemblée Nationale dans sa force. Elle peut tout dans le sens de la République honnête; qu'elle le sache bien, et tout ce que nous voulons sauver ensemble sera sauvé.

Son collègue Chauffour, député de Colmar, insiste pour qu'il se décide à poser sa candidature à la Présidence; le 20 novembre, Lamartine lui répond :

Mon cher collègue,

Votre lettre me touche autant qu'elle m'honore. Je réponds sans réticence. Poser une candidature par un programme de gouvernement me paraîtrait téméraire à moi, inutile dans le pays. Lui dire seulement la vérité me semble suffisant. Cette vérité, je vous la dis et je vous autorise à la faire savoir à ceux de nos collègues qui penseraient à moi : je ne désire pas la présidence. Je sens le fardeau non pas précisément au-dessus de mon dévouement, mais au-dessus de la confiance que le pays trompé a aujourd'hui en moi. Si néanmoins le pays revenait de ses préventions et m'imposait spontanément ce fardeau, je l'accepterais sans hésiter.

Je vois comme vous les difficultés de la République dans ce défilé qu'elle a à traverser entre les ressentiments monarchiques déguisés et personnifiés dans un nom anti-républicain et les programmes sociaux ou violents des enragés de la révolution. C'est une marche de flanc devant l'ennemi avec les deux flancs découverts.

Mais l'esprit humain est avec la République. Sa cause est la nôtre. Je suis optimiste. L'optimisme est la moitié du courage, La République triomphera.

Je serai à Paris vers le 28 ou le 30. Je vous verrai. D'ici là, bornez-vous, je vous prie, à faire dire dans les journaux ce que je vous écris. Point de brigues, point de désir, mais acceptation certaine si on m'impose les suffrages.

Nos départements à nous vont bien. Ils se modèrent sans s'éteindre. Hier, j'ai assisté à une magnifique cérémonie de la Constitution. Lisez et transmettez mon discours que j'envoie au Courrier *et au* Bien Public.

Je retrouve en vous cette bonne amitié que vous m'avez souvent témoignée et que je vous rendais par pressentiment dans nos heures les plus difficiles. Soyez-en remercié, et quoi qu'il arrive, conservez vos bons sentiments pour moi. Il n'y a que cela de solide.

Son ami Guigue de Champvans le conjure de revenir à Paris, de se montrer à l'Assemblée, de rouvrir son salon de la rue de l'Université; il veut le convaincre que ses chances pour l'élection présidentielle sont plus grandes qu'il ne l'imagine :

Venez! venez! Venez! Vendez plutôt votre argenterie! L'indécision est plus grande que jamais. Ceux qui paraissent le plus résolus ne le sont guère. Déjà, il y a huit jours un vent plus favorable s'est élevé pour nous. Il est retombé à cause de votre absence. Il s'élève à nouveau. Le parti modéré ne peut se résoudre à voter ni pour Bonaparte, ni pour Cavaignac... Un manifeste est indispensable... Cavaignac tient la République sur une pente qui fait peur... Vous ne pouvez vous faire une idée de l'effet que vous feriez à l'Assemblée et dans Paris qui hésite. Mais, pour Dieu, ne préférez personne à vous, ni l'un à l'autre. Plus vous aurez confiance en vous, plus vous l'inspirerez aux autres... Venez! venez! rien n'est perdu. (M. Molé parle de vous en excellents termes.)

Pelletan le renseigne, de son côté, d'une manière, du reste, assez différente.

... La situation politique est excessivement tendue... La lutte que vous aviez voulu empêcher entre la France et la République

va recommencer sur le terrain de la Présidence; Napoléon nommé seulement par la superstition des campagnes, ce n'était qu'une erreur; Napoléon nommé par le parti conservateur uni aux campagnes, c'est une menace de déchirement... Je pense que la France, effrayée des conséquences d'une pareille lutte, voudra départager la question et poser une troisième candidature sur un terrain plus conciliant... Là seulement est le salut.

Votre absence vous protège en ce moment. Si vous étiez à Paris au milieu de ce flot d'intrigues et de colères, vous seriez sollicité, interrogé de tous côtés et vous ne pourriez pas conserver la généreuse sérénité de votre position. J'admire une fois de plus cet instinct divin qui est en vous et qui vous a dit d'attendre sans vous presser et sans vous abstenir.

On connaît le résultat de l'élection du 10 décembre. Contre 5 434 226 voix à Louis-Napoléon Bonaparte, Lamartine obtenait le chiffre dérisoire de 17 910 suffrages. Sous le coup d'une humiliation si dure, Lamartine prend la résolution de démissionner de l'Assemblée Nationale. Il rédige, en ce sens, une lettre éloquente qui, par malheur, ne figure pas aux archives de Saint-Point; ses amis s'emploient à le détourner de ce projet. Voici, par exemple, ce que, le 16 décembre 1848, lui écrit, fort raisonnablement, Dargaud :

J'agite en moi-même depuis hier la question de votre démission comme si elle m'était personnelle. Et en réalité elle m'est plus personnelle que si elle ne regardait que moi.

Céderez-vous à ce premier mouvement, à cette première impétuosité du cœur et enverrez-vous votre belle lettre?

Cela sera très Français, mais cela ne sera pas républicain. Votre ligne de conduite sera brisée. Vous manquerez de patience. Vous étiez un grand stoïcien antique devant l'ingratitude de l'opinion, vous ne serez plus qu'un homme d'honneur. C'est moins beau, moins rare, et plus facile.

Trois de mes amis qui ont voté pour vous sortent de chez moi. Ils disent : « Heureusement que M. de Lamartine n'était pas en cause! Il n'avait pas fait de manifeste, il ne s'était pas posé en vrai candidat. » — Cela est absurde, j'en conviens, mais, si telle est l'opinion cependant, votre lettre, si éloquente qu'elle soit, sera lue avec étonnement.

On ne comprendra pas qu'ayant refusé de briguer les suffrages, vous soyez mécontent de ne les avoir pas obtenus. Il n'y a d'ailleurs aucune connexité entre la députation et la présidence. Bien plus, vous avez voté et fait voter pour Cavaignac. Vous semblerez complice de ceux qui ne vous ont point nommé. Vos ennemis diront que c'est de l'amour-propre blessé, beaucoup de vos partisans que c'est du découragement.

La République ne peut se passer de vous; elle serait décapitée par votre démission.

Je vous écris sur l'impression de ce que je viens d'entendre et de ce que je redoute. Excusez-moi... A vous de cœur.

Lamartine se rend à ces conseils de sagesse. D'ailleurs, les soucis d'argent commencent à le prendre à la gorge. Le 26 février 1849, il écrit à son homme d'affaires mâconnais :

Je n'ai plus d'argent après mes énormes dépenses de 1848[1]. *Je travaille sous toutes les formes littéraires à m'en procurer par ma plume. Je crois que mon édition par moi-même réussira. Je reçois tous les jours cinquante ou soixante souscriptions.*

J'établis à Londres et en Russie le même centre d'opérations que j'ai établi à Paris sous la direction de M. Dubois, de Cluny, homme probe et sûr. Dans quatre mois, je saurai où j'en suis, un peu partout. En attendant, mes libraires me soutiennent. Je pourrai ainsi ne rien vendre, ni à Milly, ni à Monceau...

Les élections à l'Assemblée législative ont lieu le 13 mai 1849. La liste de Lamartine est battue, en Saône-et-Loire, par celle de Ledru-Rollin (Ledru-Rollin avait 75 510 voix, le dernier de sa liste en réunissait 72 190. Lamartine, battu, arrivait ensuite avec 38 972 voix). Legouvé lui écrit le 15 mai :

1. Avant même le 24 février, Lamartine était déjà anxieux de sa situation financière. Une lettre du 13 février nous le montre cherchant à se procurer au plus vite 50 000 francs pour dégager Milly hypothéqué. « Agissez avec promptitude, écrivait-il, parce que je paye 80 000 francs ces jours-ci et qu'il me restera peu d'argent en disponibilité. Je ne fais cette année qu'un petit contrat de librairie, et à longue échéance. » D'une lettre, encore, datée du 4 octobre 1848 : « J'ai grand besoin d'argent. Si je ne conclus pas de nouvelles opérations littéraires, ne perdez pas une heure et ne regardez pas à la dépense du voyage; on m'affirme qu'il y a 50 000 francs à Genève qui m'attendent pour m'être prêtés par subrogation contre les 50 000 francs que j'ai remboursés à M. de Salomon sous seing privé » (*textes inédits*).

Monsieur,

Vous n'êtes pas nommé! Pour vous, sans doute, cette ingratitude n'est rien; mais je vous avoue que, quant à moi, elle m'a causé une véritable honte pour mon pays. Vous, vous qui, en une seule année, aviez été, pour notre salut, homme d'action, homme d'état, homme de tribune, et poète! Car vous nous avez enchantés après nous avoir sauvés. Grâce à Raphaël *et aux* Confidences, *nous avons oublié un moment les douleurs de cette crise qui, grâce à vos manifestes et à vos discours, n'avait été que douloureuse au lieu d'être sanglante et mortelle... Je ne prendrai mon parti de cette ingratitude inouïe qu'après avoir entendu ou lu quelques-unes de ces nobles paroles et de ces hautes leçons que sans doute un tel fait fera jaillir de votre bouche.*

Allons, consolez-nous de votre ostracisme. Consolez ceux qui vous regrettent en faisant encore du bien à ceux qui vous oublient. Tout à vous de cœur.

Ledru-Rollin ayant opté pour Paris, un siège reste à pourvoir à Mâcon. Lamartine est sollicité vivement de se présenter à nouveau. Le 28 juin 1849, il déclare à son ami Dariot, juge de paix à Buxy (Sâone-et-Loire).

Mon cher ami,

Je suis bien touché de votre pensée et de celle de vos amis. Mais vous devez présumer qu'après la répudiation éclatante que le département a faite de mon nom, je ne solliciterai jamais directement ou indirectement ses suffrages... L'honneur me reste; je ne veux pas m'humilier aux pieds des électeurs. Mon attitude doit être une neutralité parfaite. Je n'accepterai la représentation que comme un devoir. Je ne suis pas tenu de paraître la désirer. Je ne ferai donc rien, je ne dirai rien, j'attendrai l'événement. Je me réjouirai surtout si le nom d'un homme qui a fait ses preuves de force et de modération comme vous peut rallier assez d'adhésions pour lutter avec avantage contre l'anarchie dont certains choix ont été le symbole.

Recevez, mon cher ami, l'assurance de mon attachement.

P. S. — Je réponds de même à Paris et à dix-neuf départements dont les comités m'ont offert la candidature. Je ne passerai nulle part ainsi, et je m'en félicite.

Le 8 juillet 1849 l'élection a lieu. Lamartine n'a pas posé sa candidature; il est élu néanmoins à Mâcon par 29 093 voix contre le candidat des montagnards, Joly, qui ne réunit que 20 067 suffrages. Il est élu, en même temps, dans le Loiret (par 23 006 voix contre 7 309 voix au socialiste de Montjau); il opte pour le Loiret; et tente de faire élire à sa place en Saône-et Loire, ce Dariot auquel il écrivait la lettre qu'on vient de lire. Dariot est battu par le candidat « rouge » sur lequel Lamartine l'avait emporté (Dariot, 25 697 voix; Joly, 28 433).

Le 26 août, de Saint-Point, Lamartine écrit à Dubois :

Joly a vaincu, mais le pays se convertit beaucoup. C'est une bêtise, une surprise, une négligence; huit électeurs de Saint-Point, un à Brandon, point à Clermain et ainsi de suite! Avec une organisation, les honnêtes gens feront ce qu'ils voudront. Mais à bas le scrutin de liste et le vote par départements! je l'ai toujours dit, c'est le néant.

... Tout va bien ici, sauf ma bourse. Je pars demain pour le Conseil Général. Voici mes instructions : allez vite passer une journée chez M. Didot, et retranchez des discours et des articles. surtout, ce qui dépasse les vingt-deux feuilles. Je m'en rapporte, Otez les moins beaux, voilà tout...

Je vais m'occuper dès après-demain du Lamartine des familles. *Je l'enverrai à M. Didot. Demandez-lui juste son prix par volume. Le volume aura vingt-deux feuilles aussi, mais in-18, très petit : petits caractères, petit papier, vilain papier, tout ce qu'il y aura de moins cher. Je me réglerai sur ce prix. Je voudrais que le volume ne passât pas 75 centimes, au plus un franc de frais pour moi.*

Adieu, venez quand les arrangements seront faits.

Au début de l'année 1849, Lamartine a fondé son *Conseiller du Peuple*, qui l'aide à vivre. Il a engagé Pelletan dans la rédaction. En juillet, Pelletan réclame ses honoraires, qu'il majore, semble-t-il, et Lamartine, torturé d'une crise violente de rhumatismes, lui répond le 27 juillet :

Mon cher Pelletan,

Excusez-moi. Voici mes premières lignes du fond de mon lit. Les bons comptes font les amitiés nettes et durables. Mon compte

n'est pas semblable au vôtre. Il consiste en 500 francs par article, six fois par an, ayant dû réserver les six autres à M. de Saint-Victor pour améliorer et compléter sa situation auprès de moi; en tout, 3 000 francs par an pour ce travail, plus une éventualité supplémentaire et officieuse si l'œuvre allait bien à la fin de l'année. Voilà ce qui était dit et écrit (plus, pour les articles qui dépasseraient le nombre de six dans une seule année, 500 francs aussi par article).

Tout cela, je le tiens ou je suis prêt à le tenir; au delà, tout m'est inconnu. Je vous prie de vous souvenir que sur cela vous avez, je crois, reçu, 1 000 francs de moi, et je ne sais quoi des administrateurs. Vous n'avez qu'à venir, nous réglerons à partir du jour qui vous conviendra.

N'oubliez pas non plus que je suis fort à l'étroit et qu'après avoir payé mes parts de cautionnement et de papier du Bien Public *(25 000 francs) il me reste encore à payer pour ce journal 3 000 francs à un monsieur dont j'oublie le nom.*

L'année est dure pour tout le monde. Comptez sur la spontanéité de mon cœur et de ma main à la fin de l'année et au commencement de la deuxième année périodique, si vous voulez la recommencer avec moi.

Tout à vous.

P. S. — Songez, je vous prie, aussi, qu'ayant la responsabilité du journal, il serait convenable que je visse d'avance la chronique, quand vous l'écrivez.

Les difficultés domestiques s'accumulent. Le libraire Perrotin avait promis une avance de 25 000 francs. Il se refuse à présent à en fournir plus de 12 000. Le 18 août 1849, Lamartine lui écrit, ulcéré :

... Je ne m'attendais pas à ceci! Je me suis conduit en homme confiant et large. Je n'ai pas voulu conclure une affaire étrangère à vous sans vous consulter affectueusement. J'ai exigé que vous y eussiez un intérêt qui sera quelque chose de considérable en dix-huit mois, ceci gratuitement. Je vous ai écrit un volume de plus et je vous en ai remis tout le prix. C'était pour moi 20 à 40 000 francs. Je vous ai remis les bénéfices éventuels de

moitié sur Raphaël *que je considérais comme une fortune; et je vous donne un gage en souscriptions aussi réel que des écus et des diamants dans un coffre...*

Autre sujet de tristesse : Champvans, qui a combattu dix ans aux côtés de Lamartine, s'éloigne de lui à présent, l'attaque même. Calme, grave, Lamartine lui adresse, le 12 octobre 1849, cette belle lettre :

Mon cher Champvans,

J'ai repoussé jusqu'ici avec l'incrédulité d'un cordial et ancien attachement les bruits qui me revenaient, par vos propres amis, de paroles peu justes et peu bienveillantes prononcées par vous sur mon nom. Des lettres arrivées hier les reproduisent avec tant d'uniformité que je crois devoir vous en parler.

Je les crois erronés, je suis persuadé qu'on a donné à quelques divergences plus ou moins politiques, mal rendues, mal comprises, mal interprétées dans vos conversations, un sens d'animosité et de dédain qu'elles ne pouvaient avoir. Ce n'est pas dans les circonstances présentes que des ruptures d'opinion se laisseraient confondre avec des défections de cœur. On retrouve des situations, on ne retrouve pas des amis.

Ne vous trompez pas, du reste, à la pensée qui me dicte ces derniers mots. Ce n'est pas pour vous rappeler s'il vous convient de vous éloigner; c'est pour vous informer et vous éclairer, afin que ni vous ni moi nous n'ayons à nous reprocher à nous-même, un jour, de nous être retirés l'un de l'autre sur des malentendus et sans explications.

Le 27 novembre, il écrit à Édouard Dubois :

Mon cher Dubois,

Je reçois votre lettre et celles de ces Messieurs du Conseiller. *C'est mon désespoir contresigné. Ils me demandent, au lieu d'un travail à faire, un travail tout fait. Je n'en ai pas. C'est donc un refus. C'est ma fin financière.*

Il y a des moments où Dieu éprouve les hommes au delà de leurs forces. J'y suis, mais non au delà de leur résignation.

Le refus de M. de Champvans est une goutte d'eau dans cette

mer. Dans un autre temps, je lui en demanderais compte. Mais il faut tout pardonner. Adieu et amitié. Je ne puis plus songer à partir avant je ne sais quand et pour je ne sais où.

P. S. — Mon affaire d'Asie[1] *est faite et signée. Rolland sera ici le 10 décembre. C'est moins grand et moins long qu'on ne disait. Mais, d'après les lettres d'hier, c'est une terre de quelques milliers d'hectares arrosée, bâtie, fertile et productive en trois ans d'un revenu susceptible d'accroissement. Peut-être là-dessus trouverai-je à Paris quelques sommes pour l'exploitation. Amitiés.*

Les choses vont si mal que, de nouveau, il songe à « donner sa démission et à se retirer de tout » (à Dubois, 30 novembre). Le bruit de cet abandon court Paris. Les archives de Saint-Point renferment une lettre émouvante d'un nommé Julliard, « ouvrier mécanicien », suppliant Lamartine, en son nom et au nom d'un groupe de travailleurs, de ne pas démissionner. « Je n'ai pu m'empêcher, écrit cet homme, de trembler pour notre république, qui est votre ouvrage, en apprenant cette détermination de votre part. »

De nouveau, le 6 décembre 1849, Lamartine s'adresse à Ed. Dubois :

Mon cher Dubois,

Je reçois, dans la réponse de M. Mirès, l'arrêt fatal. Je reçois à la même heure des nouvelles aussi mauvaises des ventes de propriété, d'ici à quelques mois. Je suis navré, et, entre nous, mécontent. J'ai travaillé au-dessus des forces humaines. J'ai remis, outre mes articles doubles d'étendue, outre le Père Dutemps *dont j'aurais eu ce que j'aurais voulu, outre la brochure du Suffrage universel, tout ce que j'ai cru devoir concourir au succès où ces messieurs étaient plus intéressés que moi. Ils m'avaient promis 50 000 francs au mois de novembre. J'y ai compté; cette promesse manquée et la nullité du produit de mes vins cette année m'ont mis à la merci des expédients. Dieu est le maître. Ce sera mon dernier cri, mais les hommes de finances sont pour*

1. La concession de Burghaz-Owa, que le Sultan a accordée à Lamartine, près de Smyrne.

moi odieux. Je sais bien qu'il y a une conspiration d'argent pour me perdre. Je ne me défends plus, à dater d'aujourd'hui. Je laisserai crouler sur moi la montagne. Ils verront trop, après.

Je n'ai rien à répondre aux comptes des administrateurs du Conseiller *qui m'envoient des comptes de dettes au lieu des ressources qu'ils ont entre les mains. Je vois ici l'énormité des abonnements. Je parierais pour 400 ou 500 par jour; et ils tuent leur avenir, et ils marchandent les jours et les pages comme à un homme qui aurait manqué une seule fois dans sa vie à sa parole! N'en parlons plus.*

J'écris ce soir à un journal de Paris pour essayer une ressource suprême par un travail mensuel de nature à ne pas préjudicier à l'autre, tel qu'une Histoire de France pour le peuple. Cette dernière tentative épuisée, je vais me retirer à Saint-Point et recevoir debout les commandements et actes de ventes et d'expropriation en justice. Quand j'aurai fait loyalement mes efforts, je partirai pour l'Orient.

Soignez et pressez les rentrées pour M. Didot, voilà tout. Adieu. Je suis très malade de corps et d'esprit. mais résigné. Jamais je ne vous remercierai assez de votre amitié.

P. S. — Comme je n'écrirai plus à ces messieurs que pour le service du journal, faites-moi savoir le jour de ce mois-ci ou de janvier auquel je dois leur adresser un article. Ce sera sur le vrai socialisme.

Le même jour, il écrit à Émile de Girardin :

Mon cher Girardin,

Je suis malade, et surtout accablé. Il me faut le délai accordé pour les Confidences[1], *à moitié faites seulement.*

Je suis aux abois, et, dans un mois, exproprié malgré mes efforts surhumains. Écoutez ceci : une Histoire de France populaire, par feuilletons de un par semaine ou par livraisons de une par mois vous irait-elle, en huit, dix, douze volumes de 400 pages?

Et combien en donneriez-vous à moi l'auteur ou à mes créan-

1. Les *Nouvelles Confidences.*

ciers? Une quarantaine de mille francs comptant avant le 15 janvier prochain serait un préalable indispensable. Le reste de six mois en six mois, ou d'année en année (deux ou trois ans).

Adieu. Vous aimez comme moi les choses précises; réfléchissez, calculez et un mot.

Amitiés.

Le lendemain, c'est à Henri de Lacretelle qu'il mande : « *Vous voulez savoir des nouvelles? Elles sont arrivées en groupe, et toutes ruineuses. Le courage est au fond des choses désespérées. J'en prends pour deux ou trois infortunes.* » Il a conçu un nouveau plan de travail, et propose à Milhaud et Mirès la création d'un périodique, publié parallèlement au *Conseiller du Peuple* et qui serait uniquement littéraire. Paul de Saint-Victor lui annonce, le 16 décembre :

... Ces messieurs vous enverront demain le traité à signer. Ils acceptent toutes vos conditions. Ils vous remettront 20 000 francs comptant et 10 000 francs en effets, en février; mais toujours sur la remise des 300 pages terminées du manuscrit. C'est, à ce qu'il m'a paru, leur ultimatum.

Le titre de Foyer du Peuple *les séduit et leur plaît, mais ils objectent que trois ou quatre journaux ou publications ont déjà à peu près ce titre;* Foyer de la Famille, Foyer Domestique, etc..

Leur plan est de commencer par tirer le premier volume à 100 000 exemplaires et de le vendre 2 francs. Puis viendraient des éditions populaires qui feraient le tour de France, comme des almanachs.

Le septième fascicule du *Conseiller*, intitulé *Les Instituteurs du Peuple*, a soulevé, du côté de la gauche, de furieuses clameurs qu'un opuscule indigné rassemble immédiatement sous ce titre : *M. de Lamartine jugé par la presse quotidienne* (Paris, 1849); la brochure est signée; Mansion .·. « ancien directeur d'école normale ». Un autre « chef d'institution », M. Tanquerel, écrit à Lamartine deux lettres de protestation qui lui valent les réponses suivantes :

Mâcon, 27 décembre 1849.

Monsieur,

Vous m'avez mal lu, vous ne m'avez pas compris. Mon article sur les instituteurs n'est pas une calomnie, mais une justice. C'est un acte de conscience et non un acte de trahison. Je n'attaque pas l'idée, l'institution des maîtres d'écoles. Je condamne quelques hommes seuls, les factieux de l'enseignement. Vous n'êtes pas de ce nombre. Vous sentez et pratiquez dignement ce sacerdoce de l'intelligence. Vous voulez comme moi que l'école soit une église, et non un club. Voilà ma pensée.

Monceau, 2 janvier 1850.

Monsieur,

Je vous ai dit ma pensée dans une lettre; vous l'aurez encore dans le prochain numéro du Conseiller. *Le malentendu entre vous et moi sera effacé. Je regrette de n'être pas à Paris. J'aurais voulu défendre à la tribune une institution menacée et combattre le nouveau projet de loi qui donne aux préfets la dictature de l'instruction publique. Je le flétris d'un mot; c'est l'état de siège de l'enseignement.*

Le 9 janvier 1850 Lamartine écrit à Dubois : « Tout va mal; tout ira mieux. Je suis né Turc. La volonté de Dieu soit faite; voilà la politique, la religion, la sagesse... » Le 10 janvier, c'est à H. Boussin qu'il parle :

Tout va bien aller et déjà ce matin le courrier est excellent; les offres de capitaux et de sous-concessions pleuvent... Nous travaillons à force. On a lu la Servante[1] *aujourd'hui, mais Alexandre n'a pas pu continuer, tant il pleurait. C'est de bon augure, car les lettrés artistes ont le cœur moins humide que les servantes. Or ceci est le poème à leur usage. J'en écris un autre à l'usage des Socrate de village; c'est mon* Phédon *des chaumières.*

Les ennuis, cependant, ne cessent pas. Le 12 janvier, Lamartine s'adresse en hâte à son notaire, Me Foillard :

1. La *Servante Marthe*, premier titre de *Geneviève*.

M. Dubois m'écrit que, contrairement à la promesse de M. Récappé, on a apporté un commandement pour les 26 000 francs de M. Marie. Que dois-je faire?... Si les payements ne pouvaient s'accomplir strictement dans les trente jours, que s'ensuivrait-il immédiatement contre moi?

Nouvelle lettre à Dubois, le 24 janvier 1850 :

Mon cher Dubois,

Voici une lettre pour M. Didot. Lisez et remettez, si cela vous semble utile et bon. Il faut marcher.

Cherchez quelque part, dans votre tête, un capital de 30 000 ou 50 000 francs pour l'Orient. Je donnerai en prime, outre le capital et l'intérêt, deux cents hectares gratuits au prêteur, ou cent selon la somme prêtée.

Je suis expirant et gelé, et n'ose partir dans cet état. Autrement, lundi 28 je serais prêt. Tout sera payé ici tant bien que mal.

Voici deux souscriptions... On m'en annonce pas mal prochainement de Stuttgart.

Ne désespérez pas des capitaux en Asie pour moi. Je vous affirme qu'il en viendra. Moquez-vous des ironies. C'est le contrepoison. La peur ne m'enverra que trop de capitalistes qui me tâtent pour avoir une chaloupe là-bas, si le vaisseau sombre ici. Mais il ne sombrera pas. La Providence n'est pas couchée.

Je suis fâché que ma Servante *vous fasse craindre l'ennui. Je ne dis pas non. Je suis timide en littérature.*

... Plus d'acheteurs ici. Ce sont des farceurs qui se donnent la main derrière l'habit. Il faudra s'en passer, et sauver l'Europe par l'Asie!

Adieu et amitié croissante avec ma reconnaissance.

Et au notaire Foillard, le 21 mars :

Monsieur,

... Je vous prie de vous occuper toujours de la vente de Monceau à 625 000 francs (dernier mot) et de Milly à 460 000 (idem).

Je m'occupe de mon départ pour Smyrne. Les sous-concessionnaires avec capitaux se présentent. L'opération, si elle continue ainsi, pourra me mettre à même de ne pas vendre en Mâconnais, du moins au-dessous des prix raisonnables.

Faites dire, je vous prie, à M. Ducrost de Lange que si lui et ses amis sont encore dans l'intention de prendre des terrains dans ma concession de Smyrne, il convient qu'ils avisent, car je commence à en engager quelques centaines d'hectares et que j'y serai en juin et juillet. Ils pourraient se décider trop tard et lorsque les meilleurs sols seraient engagés. Les renseignements qui viennent ici de Smyrne sont de plus en plus séduisants. L'étendue est beaucoup plus considérable que le coup d'œil de M. Rolland ne l'avait conjecturé. Il y a, de plus, trois mille pieds d'oliviers en rapport, évalués à 25 ou 30 francs par pied chaque, en deux années.

Tout à vous.

Voici Lamartine prêt à s'embarquer pour Constantinople et Smyrne. De Monceau le 15 juin 1850, veille de son départ, il adresse à Lacroix le billet suivant :

Mon cher et excellent ami,

Je n'ai pas pu trouver ici cinq francs à refuser de mes terres. Boulet qu'il faut traîner jusqu'au tombeau!

Je pars pour Smyrne demain. Je reviens aux premiers jours de septembre. Au revoir, alors...

Je me crois parfaitement inutile à présent, et vraisemblablement toujours. La grenade n'éclate pas deux fois. Mais si je suis bon soit à agir, soit à subir, je serai là.

Au début d'août, Lamartine est de retour en France. Le 3 septembre, il dit à Valette :

... Je pars pour Londres après-demain; je reviens le 22, accablé d'affaires et de mauvaises affaires, dévoré par les jours, et ne pouvant suffire aux exigences des hommes de finance, les implacables ennemis des hommes de lettres. Il faut que je nage des deux bras pour tâcher de ne pas sombrer...

Le voyage d'Angleterre n'a abouti à rien. Lamartine écrit à Ch. Rolland, le 23 novembre :

Mieux vaut Monceau vendu en justice que trahi et livré à de tels prix!... A moins de 600 000 francs, Monceau est donné et non vendu, et ne me sauve qu'en me perdant.

J'ai des ennuis, des difficultés, mais je travaille dix heures

par jour et par nuit, et je vais aborder sain et sauf, à force de rames en 1852 ou 1853. Pendant ce temps, l'Asie donnera. J'en ai des augures très bons, sinon certains. Je songe même à vous appeler incessamment à Paris pour diriger le mouvement.

Tout va politiquement bien. Les intrigues de Chambre sont extrêmes et bêtes, mais se neutraliseront. On revient à nous. Adieu.

Il travaille à son *Histoire de la Restauration*, et malgré sa hâte à rédiger, il se documente. Au comte Anatole de Montesquiou il a dit, le 21 janvier 1851 : « *J'écris l'Histoire de la Restauration. Vous y avez un rôle bien intéressant en 1814 et 1815. Voudriez-vous vous en souvenir en ma faveur?* » Les deux premiers volumes paraissent entre le 16 et le 21 juillet 1851. Napoléon y est longuement et sévèrement jugé; en août, on voit Lamartine s'expliquer sur ce point dans une lettre qu'il adresse à M. de Sézenas :

Ne croyez pas à cette ridicule jalousie contre une renommée démesurée aux choses humaines. On pourrait aussi bien dire que je suis le rival du bronze de la colonne Vendôme.

Je suis, comme vous le dites très bien, un écrivain laborieux, rapide, imparfait, un poète heureux, un bon citoyen dans l'occasion. Je n'ai jamais élevé ma taille au-dessus de ma mesure réelle. Je sais qu'il n'est pas donné à l'homme de se donner une ligne de plus que sa stature, ni au dénigrement de lui enlever une ligne non plus. Avec cette conviction, on n'a ni envie de la grandeur des autres, ni humiliation de sa propre mesure. On dit avec la variante de la créature au créateur : ego sum quod sum, *et rien de plus. Je n'aime pas Napoléon parce qu'il a usé de ses dons pour lui-même et non pour l'humanité et pour Dieu. Si j'étais le Dante, je l'appellerais le grand ingrat de la création, et puis je ne sens pas le cœur dans le héros. Voilà tout.*

La dernière des lettres du poète que nous avons pu réunir pour la période 1848-1851 est datée du 6 août 1851; le destinataire ne nous est pas exactement connu.

Mon général,

Le suffrage des hommes de cœur vaut mieux que les applaudissements stériles des hommes de parole. Le vôtre m'encourage, si je puis rester encore dans les affaires publiques.

Les temps sont mauvais, la ligne est manquée, la nation se laisse soumettre au despotisme de l'intrigue et de la corruption. Les idées de 89 sont apostasiées par tous ceux qui s'étaient chargés de les accomplir. Il n'y a qu'à protester et à gémir. Le temps de les ressusciter viendra. Quand? Je l'ignore. Pour sauver un pays, il faut être deux, le sauveur et le pays; le pays manque en ce moment.

Je causerai avec plaisir avec un homme tel que vous; mais vous trouverez en moi un homme qui sait et qui veut prendre patience, et qui croit plus à la puissance des idées qu'à celle des factions. J'espère encore que le jeu naturel et constitutionnel de l'opinion redressera le gouvernement. Il y a un avenir, sans doute, mais il y a aussi un précipice. Homme de conscience et de parole, je ne veux pas contribuer à y pousser, d'un mot seulement, mon pays. Si jamais il y tombe, je m'y précipiterai avec lui pour le préserver ou le diriger encore, et malgré vos soixante ans, je vous trouverai sans doute au poste du danger et du patriotisme. Les hommes d'idée n'ont pas d'âge parce que les idées sont éternelles...

Recevez, mon général, avec mes bien sincères remerciements, l'assurance de ma cordiale considération.

La situation politique s'aggrave de jour en jour. Le 12 septembre 1851 La Guéronnière écrit à Lamartine : « Un changement de politique paraît probable et prochain... Plus que jamais, vous paraissez destiné à devenir l'instrument du salut du pays et de la République par le rappel de la loi du 31 mai... » « Tous les journaux sont pleins de vous, lui dit encore La Guéronnière le 13 octobre. On a dit hier et aujourd'hui que vous aviez été mandé par dépêche à l'Élysée. Quoique cela ne soit pas vrai, très probablement, cela paraît à tous très raisonnable... On croit à de grandes choses... » — Le 21 novembre, c'est Garnier-Pagès qui, sachant Lamartine de nouveau malade et alité, lui écrit : « Vous souffrez. Votre génie, qui n'a pas de limites dans la pensée a cru que notre misérable enve-

loppe terrestre n'en avait pas dans le travail... L'âme a été victorieuse, mais le corps a succombé. Et pourtant jamais le pays n'eut autant besoin de ses hommes de bien... Je ne sais où nous allons... » Lamartine, les doigts tordus par le rhumatisme, ne peut pas écrire. En envoyant à Paris le dernier article qu'il publiera dans *le Pays*, Lamartine dicte, pour La Guéronnière, le billet suivant (22 novembre 1851) :

On était obligé de soutenir les mains affaiblies de l'homme de la Bible pendant qu'il les élevait sur la montagne pour le peuple de Dieu qui combattait dans la plaine. On est obligé de suppléer les miennes pendant le combat de raison et de paix que nous livrons pour la préservation de la France. Vous ne reconnaîtrez pas mon écriture, mais c'est encore ma voix.

C'est à la veille du coup d'État que parut cet ultime appel de Lamartine à la loyauté du pouvoir, à la sagesse de la nation : « *Comment on sauve son pays et comment on le perd.* » L'article s'achevait sur cette dernière parole, ce dernier cri de foi, publiquement proféré, du poète homme d'État : « Vive la République ! »

HENRI GUILLEMIN

IL N'Y A QU'UNE ÉCONOMIE RATIONNELLE

LES FAITS DEVANT LA SCIENCE ÉCONOMIQUE

Au milieu du désarroi des hommes et des choses, les animateurs de l'opinion se tournent vers l'économiste un peu comme le malade vers le médecin. Et l'on espère de lui un diagnostic, un pronostic ou même une ordonnance. Devant l'agitation du forum, nous nous serions excusé, si de longues années d'études ne nous avaient convaincu de l'existence de lois économiques et plus récemment d'une science économique sans doctrines, écartant le conflit traditionnel du libéralisme et du socialisme. Science, cohérente et une, dépassant en certitude la médecine, dont elle se rapproche par bien des traits, mais qu'elle dépasse par sa rigueur ou même par l'efficacité de sa thérapeutique.

Face au désordre contemporain, nous voulons affirmer tout d'abord que l'économiste ne se sent ni débordé, ni dépassé. Il comprend[1]. Et parce qu'il comprend, il maintient, il affirme la suprématie de la raison sur la passion, sur l'instinct; il réprouve la haine, haine de classes ou haine de races. La haine détruit. La science édifie; et plus particulièrement la science économique, dont l'objet est de rechercher les lois présidant à la satisfaction de nos besoins matériels. Elle est féconde, créatrice. Elle répète volontiers le

1. Lescure, « Les prodromes de l'expérience Roosevelt », *Revue économique internationale*, décembre 1935.

mot si profond de Gœthe *Was fruchtbar ist allein ist wahr* (Il n'y a de vrai, que ce qui est fécond).

***

Mais puisqu'elle est une science, parce qu'elle est une science, elle doit abolir, répudier les doctrines et les conflits de doctrines. Elle doit proclamer périmée la vieille querelle du libéralisme et du socialisme. Elle le doit et elle le peut. Et elle le peut justement à la lumière des expériences gigantesques du monde contemporain.

La science neuve, ainsi conçue, formule une série de lois, dont la certitude est comparable à celles de la biologie ou même de la physique. Il n'y a pas, il n'y a plus, il ne doit plus y avoir d'économie libérale et d'économie socialiste. Il y a une science économique, tout court.

Notre science part d'un axiome, tiré de l'expérience, analogue par son évidence à l'axiome de la ligne droite et que nous appelons la loi du moindre effort. Tout en découle, les lois de la production et les lois de la répartition. Une formule les résume : beaucoup produire et au moindre coût pour beaucoup répartir — et bien répartir, pour beaucoup produire. Sans une bonne répartition, sans ouvriers bien rémunérés, il n'y a pas de production féconde. Cette formule très simple opère la synthèse des deux doctrines ennemies — doctrine libérale et doctrine socialiste — qui pendant plus d'un siècle ont divisé et opposé les économistes. Nous devons dès maintenant le marquer plus nettement.

Le libéralisme, dont le mérite est considérable, a démontré avec les arguments les plus convaincants, que l'intérêt personnel, l'initiative individuelle sont à la base de tout progrès de la production, le fruit de ces efforts intéressés et libres étant garanti par la propriété. Les belles réalisations du XIXe et du XXe siècle illustrent cette formule. Mais le socialisme dénonce les vices de la répartition des richesses. Il invoque la misère au sein de l'abondance. Les progrès récents de la science permettent la réponse à cette objection : l'élévation des salaires doit accompagner l'amélioration des rendements. Et cette formule du salaire calculé d'après le rendement, du salaire

croissant avec le rendement s'impose partout : elle s'impose avec la force de l'évidence au communisme comme au capitalisme. La théorie des hauts salaires, ainsi comprise, complète si heureusement les données de la science économique, qu'elle abolit le conflit séculaire entre libéralisme et socialisme en opérant leur synthèse. Elle établit que le haut salaire est économique; il est le résultat d'une plus grande efficacité de l'effort. Elle démontre que les œuvres sociales, en améliorant le rendement, sont conformes au principe du moindre effort[1]. Elle établit enfin que la collaboration étroite de la direction et de la main-d'œuvre, seule capable d'assurer le meilleur rendement, s'impose, et que les conflits sociaux sont anti-économiques par les pertes qu'ils entraînent. Pour répartir il faut d'abord produire, mais pour produire au moindre coût, il faut bien répartir. Ford écrira qu'il a réalisé la meilleure économie de sa vie en portant le salaire de ses ouvriers de 4 à 5 dollars.

Mais ce principe est plus fécond encore : il fixe aussi la limite des hauts salaires, et il la fixe rigoureusement. La hausse de salaires devient impossible faute d'une amélioration des rendements. Pour répartir, il faut d'abord produire.

***

J'entends bien qu'on s'écarte par là d'un communisme aujourd'hui abandonné, prétendant bâtir la science économique sur un axiome différent : le dévouement au prochain, à la collectivité, à la société, fixer une autre règle de répartition : la répartition selon les besoins. La Russie a expérimenté la formule de 1918 à 1921. La production est tombée presque à zéro. Et le salaire (car l'ouvrier russe reste un salarié), est désormais fixé d'après le rendement, en Russie, comme ailleurs.

De même la prétention des syndicats de main-d'œuvre d'assumer l'organisation et la direction des entreprises est écartée : la production s'effondre et le revenu du travail avec elle. La Russie en 1918, l'Italie (en 1920) ont expérimenté cette formule. On sait le résultat.

Quant au mythe de la grève générale, à la rédemption de

1. Voir notre article sur les Assurances sociales, *Revue de Paris*, 2 juillet 1929.

l'humanité par la violence, mieux vaut n'en plus parler. Ces hallucinations appartiennent à un passé révolu. Le présent est plus rassurant. Notre ministère socialiste se place sous le signe de la défense nationale, de l'éducation nationale, de la solidarité nationale. On cherche en vain dans son architecture un ministère de la lutte des classes. Pourquoi? Mais parce que cette formule est périmée et dépassée; parce que la collaboration des classes est indispensable au progrès économique. Car pour répartir, il faut d'abord produire. Et la collaboration des producteurs est seule féconde. Mais pour produire beaucoup au moindre coût, il faut aussi bien répartir.

Édifiée sur ces principes très simples, présentant cette évidence que Descartes met à la base de toute méthode de démonstration, la science économique est désormais établie sur le roc. Et elle nie énergiquement le conflit traditionnel des doctrines. Elle le considère comme la négation de la science. Il n'y a de science que là où existent l'unité et l'identité des lois et des principes. Désormais libéralisme et socialisme s'effacent. A l'antithèse succède la synthèse. Aux doctrines et à leur conflit succède la science. Elle unit les hommes et les classes pour un avenir meilleur, et meilleur parce que plus fécond. La science dénonce ceux qui proclament les machines trop puissantes ou trop nombreuses. La doctrine libérale du XIXe siècle a le mérite d'avoir défendu la machine contre ses détracteurs. La science aujourd'hui reprend la thèse classique. La machine, en réduisant les coûts et les prix, répond au principe du moindre effort.

***

Toutefois nous n'aurons établi définitivement notre thèse fondamentale d'une science économique et d'une science sans doctrines que si nous l'éclairons par l'expérience. Le simple raisonnement nous paraît déjà très convaincant. Nos principes nous paraissent d'une évidence comparable à celle des principes mathématiques. Mais notre démonstration sera encore bien plus décisive, si nous établissons que ces principes s'imposent partout, avec la nécessité de véritables lois, qu'ils s'imposent à l'est comme à l'ouest de l'Europe

et que ces lois dominent le monde occidental, qualifié de monde capitaliste, de monde inféodé au libéralisme tout comme le monde oriental, le monde communiste. Si je démontre que la structure économique et sociale de la Russie ressemble à s'y méprendre à la structure économique et sociale de l'Occident capitaliste (je pourrais dire à l'anatomie et à la physiologie), j'aurai sans doute démontré qu'il existe des lois économiques, qui dominent les gouvernements, les régimes et qui s'imposent à eux à l'instar des autres lois naturelles.

Qu'il y ait entre l'organisation économique russe et l'organisation économique occidentale des nuances, nous en conviendrons. Les prix, notamment, ne se forment pas de même. Il y a disette là-bas, et pléthore chez nous. Mais la Russie, qui en 1917 dénonçait le capitalisme, le salariat, la répartition inégale des richesses, la plus-value, la Russie, dis-je, pratique le capitalisme, le salariat, la plus-value. Elle connaît l'inégalité des richesses. La structure économique et sociale, à voir de haut, est la même, partout, en régime communiste et en régime capitaliste. Précisons.

Le trait le plus significatif des sociétés économiques au XIXe siècle réside dans un progrès continu de la production grâce au développement des capitaux. Le dynamisme et un dynamisme puissant constituent le caractère le plus saisissant. Le moteur est son symbole. Ce progrès gigantesque, qui a fait mentir les prévisions pessimistes de Malthus ou de Marx sur la misère croissante n'a été possible que grâce à l'épargne, à la création de capitaux. L'économie politique a longtemps négligé, elle néglige encore de mettre à sa vraie place l'épargne sans laquelle aucun progrès n'est possible. L'épargne est l'animatrice de l'économie. Il n'y a pas de progrès dans un pays sans un prélèvement sur la production, sans la constitution de réserves permettant de créer des machines, des maisons, des voies ferrées, des usines, de mettre en valeur des colonies, des pays neufs.

Faute d'épargne, un pays abandonnerait l'état progressif pour s'abîmer dans l'état stationnaire. Une modification aussi radicale de la structure économique se traduirait par l'arrêt des usines fabriquant des machines et par l'arrêt de l'industrie

du bâtiment. Faute d'épargne, nous renoncerions au progrès : nous affronterions le plus angoissant des problèmes : la disparition de centaines d'industries, la fermeture d'usines, de chantiers par milliers, un chômage massif.

Doit-on envisager une pareille éventualité? Nous ne le pensons pas. La thèse marxiste de la pléthore de capitaux est réfutée par les faits. La lutte contre le taudis (si remarquable en Grande-Bretagne depuis deux ans), l'équipement sanitaire, la construction d'autostrades, le développement de l'aviation, la mise en valeur de pays neufs[1] interdisent une pareille hypothèse et écartent une telle éventualité. Tout n'est pas fait. Et si tout n'est pas fait, il faut créer, sans cesse, toujours. En créant, nous donnons du travail. Mais pour créer on doit chaque année prélever sur le revenu national, les sommes nécessaires, et des sommes considérables.

Ce prélèvement, cette épargne, cette constitution de réserves constituent le trait fondamental des sociétés dynamiques. Nul n'échappe à sa nécessité. A son défaut il n'y a pas de progrès. Et si la population augmente, elle s'appauvrit. Le XIXe siècle, pendant lequel la population de l'Europe a triplé, a échappé à la misère grâce au capitalisme. Et grâce à lui la condition matérielle des hommes a été considérablement améliorée. La nécessité de la constitution d'un fonds de réserve destiné à promouvoir, à soutenir le progrès économique est aussi évidente que le principe de l'économie des forces. Elle s'impose en régime communiste comme en régime capitaliste. Elle est décisive pour comparer correctement capitalisme et communisme.

L'ampleur de ce prélèvement exercera une très grande influence sur la répartition des richesses. Car il diminue d'autant les revenus des producteurs et des consommateurs. Dans un pays, comme la Russie, où il n'y a que des salariés, ce prélèvement est un prélèvement sur le salaire. Marx aurait dit : c'est une plus-value. On ne paie pas à l'ouvrier toutes les heures de travail fournies par lui, car un prélèvement sur les revenus est une nécessité dans un pays progressif. Bien des communistes seront, sans doute, surpris de la survivance de la plus-value marxiste en Russie. Mais elle est un fait incontes-

1. Enquête A. Balfour, *Oversee Trade*, Londres, H. M. S. O., 1925.

table. Et dans cette survivance nous trouvons la démonstration de l'existence de lois économiques, aussi inéluctables que les autres lois naturelles. Nous devons opter entre l'existence d'un prélèvement sur le revenu et l'abandon du progrès. A défaut de prélèvement, à défaut d'épargne, il n'y a pas de progrès.

La nécessité d'un prélèvement, d'une épargne étant ainsi reconnue, comment l'organiser? C'est là que réside la différence entre un régime communiste et un régime capitaliste. Mais ce prélèvement existe dans l'un et l'autre régime. Et la différence des méthodes n'est pas celle que la plupart imaginent. Aucun abîme ne les sépare. Précisons.

En régime capitaliste le fonds de réserve sera très largement alimenté à l'aide de revenus qualifiés couramment de revenus capitalistes : profits, intérêts, loyers des maisons, fermages.

Les recensements de la population établissent que le nombre des oisifs, des rentiers est à peu près insignifiant dans les pays capitalistes. Est-il du reste rien de pire que l'oisiveté, rien de plus vivifiant que le travail? On a longtemps affirmé l'existence d'une classe de citoyens oisifs. Le capitaliste de ce modèle est infiniment rare. Le capitaliste, le propriétaire font valoir. Ils ont une activité économique. Et bien des capitalistes, vivant du revenu de leurs capitaux, travaillent plus de quarante heures par semaine, quand de lourdes préoccupations ne les accompagnent pas au sortir de leur bureau. Ils sont des chefs, des animateurs.

Le dirigeant des grands trusts soviétiques d'ailleurs partage les mêmes soucis s'ils ont aussi de gros revenus. Sans insister, précisons surtout qu'en régime capitaliste les prélèvements nécessaires, l'épargne seront constitués grâce à ces revenus, qui portent en pratique le nom de dividendes, d'intérêts, loyers ou fermages. Ils s'ajoutent au revenu de la profession et sont disponibles pour l'épargne. En France, tout le monde (salariés compris et paysans) économise. Bien des gens disposent d'un superflu, et ce superflu provient souvent de revenus capitalistes. La France doit alors à cette puissance d'épargne une part de sa prospérité et de sa puissance tout court. Mais, sur le terrain purement économique, où nous voulons res-

ter, l'essentiel est de connaître approximativement les prélèvements nécessaires, pour que nos industries, vivant du placement des capitaux, reçoivent des commandes et fonctionnent à plein. Nous inclinerions à penser, à interroger les statistiques du placement de nos capitaux depuis 1920, que le chiffre est de l'ordre de 25 à 30 milliards par an.

Il est alors intéressant de rapprocher ce chiffre du montant des revenus capitalistes : dividendes, intérêts, loyers, revenus des terres en France. L'estimation n'est ni facile, ni très sûre. En procédant avec beaucoup de prudence et en formulant bien des réserves nous avons avancé ailleurs le chiffre de 44 milliards par an[1].

Les revenus des capitaux sont donc en France nettement supérieurs au montant des prélèvements nécessaires pour alimenter de commandes les usines de moyens de production ou pour bâtir. En admettant, ce qui est douteux, qu'en régime socialiste ou communiste, nous obtenions un rendement aussi satisfaisant des forces productives qu'avec le régime actuel (régime de discipline stricte, de surveillance intéressée d'un chef responsable), on serait tenté de conclure que 10 à 15 milliards resteraient disponibles pour l'amélioration des salaires, 10 à 15 milliards aujourd'hui consommés par les heureux titulaires de revenus sans travail. Les recensements de la population accusent en France 11 millions de salariés environ. En répartissant par tête et également, on aperçoit une amélioration des salaires de 1 000 francs par an environ. C'est là le nœud du problème économique et social.

Le raisonnement, malheureusement, est spécieux. Car les revenus capitalistes supportent de la part du fisc au titre des divers impôts (impôts sur le revenu, droits de mutation) un prélèvement annuel de l'ordre de 10 à 11 milliards de francs. Et en régime communiste, l'État ne manquerait pas d'avoir les mêmes besoins (services publics, armée, marine, etc.), qu'en régime capitaliste. Et la constitution d'un fonds d'épargne annuel joint aux nécessités budgétaires ne permettrait aucune augmentation appréciable des revenus affectés à la consommation directe. Le fonds de réserve indispensable au progrès économique et au progrès social, les nécessités de

1. Lescure, *L'épargne en France*, Paris, Domat-Montchrestien, 1936.

l'État exigeraient un prélèvement d'une quarantaine de milliards sur l'ensemble de la production.

Les très gros revenus, sur lesquels l'attention se porte si volontiers, acquittent de gros impôts ou permettent en régime capitaliste la formation de gros capitaux exposée dans des entreprises souvent hardies. De là naît le progrès. Si nous osions emprunter une analogie à la biologie, nous comparerions ces gros revenus à des glandes sécrétant ce suc essentiel qu'est l'épargne en régime économique progressif. En France, sous le régime de la propriété privée, de l'initiative individuelle, la constitution d'épargnes abondantes s'opère remarquablement et sans difficulté. La privation, non seulement, n'est pas sentie, mais le Français éprouve parfois une satisfaction à épargner! A défaut d'une épargne libre, privée, constituée sous l'influence de mobiles éminemment respectables (prévoyance, dévouement à la famille ou même désir de puissance, de création), on doit organiser un prélèvement public obligatoire sur les revenus analogue à l'impôt, une épargne collective. C'est le cas en Russie. *Car un État communiste n'échappe pas à la nécessité de ce prélèvement, s'il veut progresser économiquement.* C'est par des prélèvements divers sur les salaires, que l'épargne, les fonds de réserve indispensables sont constitués en Russie. C'est par des profits publics commerciaux et industriels tout à fait analogues au profit capitaliste, que l'État russe alimente son industrie et son agriculture en capitaux. Car c'est par dizaines de milliards de roubles que les fonds affluent chaque année dans l'industrie, dans l'agriculture en vue du progrès de la production. *En Europe occidentale l'épargne est privée, libre; en Russie elle est publique, obligatoire.* Mais elle existe, elle ne peut pas ne pas exister. Et toute épargne implique un prélèvement sur la consommation, un prélèvement sur les revenus.

La Russie demande les fonds nécessaires à son développement économique à quatre sources essentielles : profits industriels — profits commerciaux — impôt sur le chiffre d'affaires — emprunt (obligatoire en pratique et analogue à l'impôt). Contrairement à une idée assez courante chez nous, on demande très peu à l'inflation. Et si les prix montent, la raison est diffé-

rente. Car les prix sont fixés d'autorité. Mais la hausse des prix permettra l'augmentation des profits.

Les entreprises industrielles russes ont désormais les mêmes préoccupations d'un bilan en bénéfice et d'un profit que les entreprises de l'Europe occidentale. Le profit est redevenu l'un des moteurs essentiels de l'activité économique. Il est la pierre de touche permettant de noter un directeur d'entreprise. Ici encore l'économie communiste répète l'économie classique, comme pour le salariat elle a découvert le taylorisme à nouveau. Nous accordons que les classiques ont parfois mal traité du profit en l'examinant dans la partie de leurs explications consacrées à la répartition des richesses. Mais, depuis longtemps, les économistes insistent sur un autre trait du profit : son apparition et sa disparition mesurent l'équilibre des entreprises. Le profit est une manière de manomètre. Il définit le rapport entre le passif et l'actif. Il mesure le rapport entre la dépense, l'effort fourni et le service rendu à la collectivité. Un bilan en excédent précise que le service rendu a excédé le coût, la dépense. Toute entreprise rationnellement gérée, c'est-à-dire conformément au moindre effort, doit présenter des recettes égales ou supérieures à ses dépenses. Elle doit réaliser l'équilibre ou mieux encore présenter un excédent, un profit. Nulle économie ne saurait, sans un inconvénient majeur, oublier cette règle et ce principe. La Russie l'a rétabli tout récemment. Le Ministre des Finances a tous pouvoirs pour veiller à son observation[1].

Mieux encore, ayant d'énormes fonds de réserve à constituer pour développer ses industries, pour outiller un vieux pays, qui au point de vue économique, présente tous les traits d'un pays neuf, le gouvernement russe a accru d'autorité en agissant sur les prix, les marges entre prix de vente et coût, de façon à accroître les bénéfices des entreprises. La hausse des prix en Russie n'a pas d'autres raisons. Elle ne résulte pas de l'inflation. C'est à l'aide de ces bénéfices, que l'on assure le développement de l'entreprise elle-même et c'est grâce à eux que l'on alimente le budget de l'État. On fera deux parts

1. Lescure, *Le bolchevisme de Staline*, Paris, Ed. Domat-Montchrestien, 1935, p. 147 et rapport de M. Grinko, commissaire aux finances, dans *Du premier au deuxième plan quinquennal* (trad. française), Paris, 1933, p. 291.

des profits : l'une jouant le rôle de fonds de réserve et d'extension de l'entreprise elle-même, l'autre alimentant le budget de l'État. Le Trésor dirigera ces fonds de réserve vers l'industrie, le commerce ou l'agriculture, quand on ne les utilise pas pour la marche des grands services publics (armements par exemple).

Mais l'agriculture, elle-même, contribuera à la constitution de ces puissantes réserves, de cette épargne collective. Les agriculteurs cèdent à l'État (aux magasins d'État) une part importante de leur récolte. On a longtemps procédé par réquisition; on préfère aujourd'hui recourir à des contrats. Mais peu importe. L'État achète bon marché au paysan et revend cher aux consommateurs dans les villes. Il réalise de gros profits commerciaux. Si l'on en croit les documents officiels, le petit commerce ayant complètement disparu, les intermédiaires ayant été réduits au minimum, les bénéfices commerciaux seraient d'autant plus substantiels. *L'État russe se livre à une spéculation qu'on aime chez nous à qualifier d'illicite. Il achète bon marché aux paysans et vend cher aux consommateurs.*

Et l'on aperçoit comment un pays détenteur d'une industrie puissante, comment un commerce ayant la charge de ravitailler un pays de 170 millions d'habitants est en situation, par cette méthode des larges profits industriels et commerciaux, de constituer un fonds de réserve considérable, une ample épargne collective.

L'impôt lui-même sera mis à contribution : l'impôt, c'est-à-dire essentiellement ou principalement en Russie l'impôt sur le chiffre d'affaire, l'impôt de consommation par excellence.

Bénéfices et impôts sur le chiffre d'affaire constituent en Russie l'essentiel de la constitution des fonds nécessaires à l'extension et à la création d'entreprises. On a recours encore, mais modérément, à l'emprunt portant intérêts, emprunt intérieur obligatoire ou emprunt extérieur. *Le consommateur fait les frais* de cette épargne collective, le consommateur, donc le salarié.

Les sommes ainsi réunies sont ensuite dirigées vers l'industrie, les transports, l'agriculture. Elles le sont en vérité

d'après les plans, tandis qu'en Occident, elles le sont par les banques, par les entrepreneurs privés. Mais la différence n'a rien de décisif. Car *les auteurs de ces plans commettent des erreurs au même titre que nos entrepreneurs privés. Les publications officielles russes soulignent avec complaisance l'outillage mal distribué, mal utilisé, mal entretenu.*

On nous dira peut-être : le système des plans évite les crises. En Russie le chômage est inconnu. Est-ce bien sûr[1]? Mais dans un pays principalement agricole, dans un pays en plein développement, manquant encore de tout ou à peu près tout, le chômage est difficile à concevoir. Pendant sa reconstitution, de 1921 à 1930, la France capitaliste a ignoré le chômage. A l'heure actuelle elle est beaucoup moins touchée que les pays étrangers. Et si elle l'est, nous le devons à la thésaurisation. Si nos épargnes, dont l'ampleur reste étonnante, se plaçaient, des commandes seraient passées aux diverses industries. Et nous ne doutons pas un seul instant que le chômage disparaîtrait. Nous serions probablement obligés de faire appel, notamment dans l'agriculture, à la main-d'œuvre étrangère. Cette thésaurisation sera-t-elle éternelle? L'épargne se placera-t-elle à nouveau? Voilà le nœud du problème. Et nous répondrons : pourquoi ne se placerait-elle pas comme en Grande-Bretagne, et plus récemment aux États-Unis? Pourquoi le chômage qui diminue partout ailleurs, ne diminuerait-il pas en France? Notre pays a trop de ressources et trop de ressort, pour que nous doutions un instant de son magnifique avenir.

Proclamer en face de nos difficultés contemporaines la faillite du capitalisme, c'est procéder à la façon d'un médecin affirmant la débilité d'un athlète qu'il aurait placé sous la cloche d'une machine pneumatique. Le capitalisme est paralysé parce qu'on thésaurise. On thésaurise parce que l'oxygène manque : l'oxygène c'est-à-dire la sécurité : la sécurité monétaire et la paix. Rendons-lui l'oxygène. Et nous retrouverons l'athlète du XIXe siècle, grandi par une nouvelle hygiène : celle des salaires croissant avec le rendement.

En régime progressif, c'est-à-dire dans un régime prélevant chaque année des dizaines de milliards pour améliorer

1. Jugov, *Plan quinquennal*, Paris, 1932, p. 179-188.

l'avenir économique du pays, une lacune énorme se manifeste dans la demande des marchandises, si des dizaines de milliards sont enfouis dans des coffres au lieu de demander des marchandises, et par là même de donner du travail à toute une partie de la main-d'œuvre. Ajoutons qu'en pareil cas des travaux publics s'imposent. Nous ne cessons de le redire depuis trente ans[1].

Mais, à nous en tenir à notre dessein d'une vue cavalière de la science économique, nous apercevons l'identité des lois et des principes qui président à la marche des sociétés économiques progressives, quel que soit le régime de la propriété.

***

Ces données élémentaires nous permettent de comprendre que la condition des personnes soit voisine, quel que soit ce régime. Partout nous trouverons des chefs — des sous-chefs — des sous-ordres et de simples soldats. Partout une sélection s'impose. Partout le recrutement des chefs soulève un problème vital. Mais partout la formule saint-simonienne domine, régente : à chacun selon ses capacités, et à chaque capacité selon ses œuvres. On fausse compagnie en Russie à la maxime : à chacun selon ses besoins. Partout à l'est comme à l'ouest, on applique la formule : à chacun selon son rendement. A l'est, on attribuera la découverte du procédé d'accroissement des rendements à un ouvrier, Stakhanof, à l'ouest à Taylor et à son École. Qu'importe l'inventeur? L'essentiel réside dans l'accord de principe.

Le nouveau projet de constitution soviétique affirme, dans son article 12, l'adhésion de la Russie au principe saint-simonien[2]. Si la place nous le permettait, nous montrerions comment la grande industrie, fondée en France par les Saint-Simoniens, a fait, elle-même, application de ce principe; comment la société anonyme, tout en favorisant la concentration des capitaux formés par l'initiative privée, permet aussi le bon recru-

1. Lescure, *Crises générales et périodiques de surproduction*. 1re édition, 1906, p. 534; 2e édit., 1910, p. 524; 3e édit., 1910, p. 420; 4e édit., 1932, t. II, p. 501.

2. *Temps*, 14 juin 1936. *Europe Nouvelle*, 20 juin 1936 (Texte du projet de constitution), art. 12. « En U. R. S. S. est appliqué le principe du socialisme : à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. »

tement des chefs; comment nos grandes compagnies, notamment nos compagnies de chemin de fer, ont toujours recruté leurs chefs, leurs dirigeants dans une élite sans cesse renouvelée venant souvent de l'École Polytechnique.

Je ne veux pas dire, certes, que les relations, la naissance, le hasard, la fortune n'influent pas sur le recrutement des chefs en France. Mais que de chefs, grands et petits, sortis du peuple ou des classes moyennes, nés de familles sans aisance!

Ce qui est impossible, là comme ailleurs, c'est que tout le monde soit chef. Une expérience déjà longue de l'enseignement nous permet d'affirmer que les intelligences, les caractères d'élite sont le très petit nombre. La Nature le veut ainsi.

Et après avoir concédé ces imperfections, ces faiblesses du régime capitaliste, qui nous garantit, avec un autre régime, une meilleure distinction des capacités et des chefs? Le recrutement des grandes administrations publiques est-il plus correct que celui des chefs des grandes entreprises? Qui oserait l'affirmer?

Au reste, par ces considérations, nous quittons un peu cette économie générale, dont nous formulons les principes essentiels. Nous y revenons en comparant les sanctions rigoureuses de l'erreur dans le choix des chefs et nous découvrirons une dernière et saisissante analogie.

Dans le régime capitaliste, la sanction réside dans la ruine, dans la faillite. Sanction très dure, bien qu'on l'ait peut-être récemment un peu trop émoussée. En régime communiste, la sanction consiste dans la révocation des chefs. Mais dans les deux cas, la sanction résulte du bilan. Le bilan est-il en excédent ou en perte? Tout est là.

***

Il est temps de conclure. Invoquant le principe de l'évidence, nous pensons avoir démontré l'existence de lois économiques aussi certaines, aussi rigoureuses que les autres lois naturelles. Nous trouvons une démonstration de leur rigueur dans les expériences formidables elles-mêmes, dont le monde moderne est le patient depuis vingt ans. Aucun régime

n'échappe à leur exigence, à leur nécessité. Partout le salaire doit subir un prélèvement. Partout la loi d'équilibre et du profit domine la marche des entreprises. Partout la sélection des chefs. Partout la maxime : à chacun selon sa capacité, à chaque capacité selon ses œuvres. Maxime de consonance bien française et autrement humaine que les pesantes dissertations de Marx. Partout la nécessité de l'initiative, du bon recrutement des élites, de la collaboration de tous en vue du meilleur rendement. Partout un salaire croissant avec le rendement.

Voilà la conclusion de l'économie rationnelle, une et indivisible. Par quel procédé obtient-elle la meilleure application? La longue expérience du XIXe siècle établit sans contestation la fécondité, l'efficacité du régime de l'épargne privée et de l'initiative individuelle. Le XXe siècle confirme. Quoi de plus barbare, mais quoi de plus grandiose que la guerre mondiale, avec ses dépenses infinies, ses destructions sans nombre et les puissantes et majestueuses reconstructions qui l'ont immédiatement accompagnée *grâce à l'épargne et au crédit*? Sans méconnaître les réalisations du communisme en Russie, peut-on vraiment comparer? Et au surplus, si l'on compare les méthodes, sont-elles si différentes? Par un prélèvement, libre ici, ou obligatoire là, sur le revenu national, la génération présente améliore sa propre condition et la condition de ses enfants. Un axiome domine, partout le même : beaucoup produire pour beaucoup répartir, et bien répartir pour beaucoup produire.

La Russie partie d'autres principes a dû s'y plier. Non seulement le salaire n'a pas disparu, mais il est général. Non seulement le prélèvement sur les salaires n'est pas supprimé, mais il est massif. Non seulement l'inégalité des revenus n'a pas disparu, mais elle est énorme. Le montant des revenus varie de 100 à 4 000 roubles par mois[1]. Et nous rendons témoignage que la Russie réserve aux artistes et aux savants les traitements les plus hauts.

La Russie répète : à chacun selon sa capacité, à chaque

1. Chambre consultative des associations ouvrières de production. La production coopérative en U. R. S. S. Compte rendu d'un voyage d'études, 16 juin-3 juillet 1935. Paris, 1935, p. 77.

capacité selon ses œuvres. Le capitalisme occidental égrène à peu près la même litanie depuis un siècle.

M'adressant à mes compatriotes, à mes camarades anciens combattants, je les interpelle et je leur dis : des nuances séparent à peine les régimes économiques. Des lois naturelles dominent les sociétés. Ces nuances justifient-elles ou appellent-elles les horreurs de la guerre civile succédant aux affres de la guerre étrangère? Avec l'impartialité désintéressée de l'homme de science et la sérénité de l'homme qui a déjà longuement vécu, beaucoup observé et beaucoup réfléchi, je réponds : non.

J'ajoute : la Russie qui connaissait encore le servage en 1860 ne saurait proposer d'exemple à notre grand pays, le plus grand de tous par son histoire, par son long passé de civilisation. Aucun Français n'accepterait une dictature qui, à bien des égards, prolonge la dictature des tsars. Aucun Français ne tolérerait la promiscuité de logement, la pauvreté d'alimentation, la lenteur des transports inconfortables, l'absence de routes, l'uniformité vestimentaire, qui sévissent en Russie. « Nitchevo » est intraduisible en français.

Chaque nation a son génie. La France exprime le sien dans la belle maxime gravée au fronton de ses monuments. Et la science économique la plus moderne et la plus sûre la confirme et la répète. Elle redit surtout : Fraternité ou, si l'on préfère, Solidarité.

JEAN LESCURE,
Professeur à la Faculté de Droit de Paris.

14 juillet 1936.

L'HORLOGE

— Luce?

— Oui.

— Tu n'as pas froid, notre enfant?

— Non.

— Tu devrais venir vers moi, au soleil. Tu verrais les belles fleurs. Viens donc, ma petite fille. Tu ne veux pas venir vers la grand'mère?

Mais l'enfant restait accroupie dans l'allée, entre le mur et le poirier. Une glycine, jaillissant de l'autre côté du mur, rejoignait les arbres et faisait de l'allée un couloir plein d'ombre, de fraîcheur et d'odeurs profondes. Ce couloir, c'était la maison de Luce, chaque été, pendant les huit jours qu'elle passait au village. Elle l'aimait comme un refuge contre les brûlantes après-midi, contre cette vieille femme aussi, toujours à son côté, toujours à dire : « Tu n'as pas faim, notre enfant? Tu n'as pas mal à la tête? » Ou à la prendre par la main pour l'emmener au long du village, et, à chaque maison, il fallait s'arrêter : « C'est notre petite fille. Son père n'est pas venu; mais il me l'a envoyée. » Toujours à la guetter, à la toucher, à rire de son rire sans dents, puis à soupirer, puis à rire encore.

Luce appelait sa maison la maison du ciel. Et, sans doute, la glycine et les poiriers l'empêchaient de rien voir au-dessus d'elle. N'importe; ce n'était pas une maison des hommes. Sa fragilité l'isolait. L'air en était plus pur et glissait plus subtilement en vous. Et dans sa pénombre même tout semblait

plus précis et plus vivant que sous l'éclatante lumière d'alentour.

La vieille femme, au milieu du jardin, petite, cassée sur sa bêche, se tournait vers la tonnelle; une main au-dessus des yeux, elle essayait d'apercevoir, entre deux branches, un bras nu, un peu de la robe claire, d'entendre un chuchotement, une respiration, le bruit de cette petite vie qui lui était confiée pour une semaine. Mais tout dansait dans le soleil, et il n'y avait pas d'autre bruit que celui de l'écoulement de l'eau dans une fontaine et parfois le long piaillement d'une poule vautrée dans la poussière.

— Qu'est-ce que tu fais donc, notre enfant?

— Oh! rien.

— Ce n'est pas grand'chose. Ton père aussi, quand il était petit, on le voyait toujours fourré sous la glycine. Mon Dieu! que de fois je lui ai dit : « Mais promène-toi donc un peu. Qu'est-ce que tu peux bien y trouver, dans ton coin? » Ah bien oui, il restait bouche cousue.

Luce non plus ne répondra pas. Ce qu'elle trouve dans sa maison, elle mourrait de honte à l'avouer. Et comment cette vieille femme le verrait-elle? Ce n'est rien, qu'une fente dans la muraille moussue, une bosse de terre noirâtre au milieu du sable jaune, un pot d'argile qu'elle n'a jamais soulevé, qu'elle soulèvera un jour peut-être pour y découvrir un monde, la courbe d'une branche de glycine qui lui rappelle le visage de sa mère. Elle porte à ses yeux ses doigts serrés, les disjoint un peu, et d'abord ils ne laissent passer que de furtifs rayons, aux couleurs étranges; puis les taches lumineuses se mêlent, forment des arbres, une mer, des voiles. Alors Luce :

— Dis?

— Qu'est-ce qu'il y a, ma petite fille?

— Tu as déjà vu la mer?

— La mer?

La vieille femme se mit à rire.

— Ah! pour sûr que non, je n'ai pas vu la mer. De mon temps, tu sais, on ne sortait pas. Et puis voyager, pense donc, on n'avait pas d'argent. Tous les voyages que j'ai faits, c'était pour vendre nos légumes.

Elle s'était approchée jusqu'au bord de la tonnelle. Elle

n'osait pas y pénétrer, mais pouvait enfin regarder la fillette à son aise, et le vieux visage, décharné, creusé d'ombres, violacé aux pommettes, s'appliquait à prendre un air enfantin.

— Tiens, tu ne sais pas, l'enfant? Tu me rappelles ton père. Figure-toi qu'autrefois, quand il avait comme toi sept ou huit ans, il disait : « Je veux voir la mer. » Alors, moi, je lui répondais : « La mer, mais tu la vois tous les jours, la mer, la mère Adèle. » Parce qu'il faut te dire, sa grand'mère, sa grand' mère du côté de son père, s'appelait Adèle. Alors je lui disais : « Mais tu la vois tous les jours, la mère Adèle ». Tu comprends. Mon Dieu donc, comme il était furieux!

Elle riait de tout son cœur, d'un rire enroué qui semblait toujours près de se casser, les paupières humides, un bouquet de poils tremblant sur sa joue. Luce s'était redressée et s'appuyait au mur, les yeux vagues, le visage sérieux et fermé.

— Oui, la mère Adèle...

Le rire cessa. La vieille femme hocha la tête et, d'une voix douce, qui s'excusait :

— Ça ne te fait pas rire, ma petite fille. Tu dois te dire que je radote, hein? Qu'est-ce que tu veux! les vieilles gens ne sont pas drôles. Pense donc, je vais avoir quatre-vingt-cinq. J'ai vu mourir l'homme, et mon fils, et ma fille, qui était la mère de ton père. Oh! j'ai fait mon temps.

Elle s'était détournée et grattait un lichen sur l'écorce d'un poirier.

— Enfin, on est tout de même bien contente de voir auprès de soi sa petite-fille avant de mourir, pas vrai?

Un chariot passa dans la rue et fit trembler une vitre.

— Tu n'as pas froid, ma fille?

Elle tendit la main vers le bras nu de l'enfant. Mais Luce se déroba :

— Oh! non.

— Je t'ennuie, hein?

— Mais non.

La vieille resta quelques instants indécise, la bouche entr'ouverte, les mains repliées au creux du ventre.

— Tu ne t'amuses donc plus?

— Oh! je me suis amusée.

— Veux-tu venir voir mes fleurs? En avez-vous, chez vous?

— Maman en achète presque tous les jours.

— Bien sûr. Et elles doivent être plus belles que les miennes. Moi, qu'est-ce que tu veux, c'est des fleurs de campagne.

L'enfant se taisait.

— Et elle doit en savoir, des histoires, ta maman, n'est-ce pas? Ce n'est pas comme moi. Je voudrais bien t'en raconter, ma petite Luce, mais on ne m'en a jamais appris.

Les mains derrière le dos, la tête droite, Luce restait immobile; mais parfois un frémissement nerveux montait du pied jusqu'au jarret.

La vieille se baissa pour arracher de mauvaises herbes. Elle tournait le dos à l'enfant, mais sentait encore sa présence. Elle la gênait sans doute, elle aurait dû s'éloigner. Mais huit jours, huit jours sur toute une année... Elle se releva, haletante, les yeux rouges, et passant la main sur son front :

— Je n'y vois plus. Ça tourne, ça danse.

— Tu ne devrais pas travailler.

— Mais qu'est-ce que tu veux donc que je fasse? J'ai travaillé toute ma vie, ma petite.

Puis doucement :

— Oh! je n'en ai plus pour longtemps, à travailler.

Et plus doucement encore :

— Est-ce que tu viendras me voir, ma fille, quand je serai là-bas?

Maigre, terreuse, recroquevillée sous ses vieux vêtements sales, les petits bras pendants, les mains déformées, elle regardait l'enfant et voulait encore sourire, mais ce n'était plus qu'un long pli noirâtre qui fendait le visage.

— Oh! pas souvent, une fois tous les ans, en vacances. Et puis le cimetière n'est pas loin. Tu viendras bien, notre enfant?

Luce, d'une voix étranglée :

— Mais oui.

Et aussitôt :

— Je crois que je vais faire un tour dans le jardin.

— Oui, oui, va, tu es une bonne petite fille. Veux-tu que j'aille avec toi?

— Oh! j'irai bien toute seule.

Luce frôla le mur, puis se mit à courir. Au milieu du jardin,

prise de honte, elle s'arrêta, se pencha sur une fleur, la caressa des deux mains unies en coupe, la respira longuement, et comme elle se sentait encore guettée, elle hochait à grands coups la tête.

Puis elle se tourna vers la maison. Du jardin, on n'en apercevait que le flanc, très large, couvert de vigne et d'espaliers.

— Tu regardes s'il y a des raisins, — cria la grand'mère. — Il y en aura, si les loirs ne les mangent pas. Je t'en enverrai, ma petite. Ton père aussi les aime bien.

Ce n'était pas la treille que regardait l'enfant, mais de gros pots rougeâtres collés au mur, pour les oiseaux. Tous étaient vides, sauf le plus petit, tout près du toit, et l'on voyait, dans l'orifice, passer parfois un bec inquiet.

Un peu plus tard, Luce, à la dérobée, entra dans la maison par la porte de l'étable. Depuis longtemps l'étable était sans bétail; mais sous les crèches, entre les bat-flanc, des lapins grignotaient dans leurs caisses grillagées. Et vide aussi la grange, où restait pourtant une odeur poussiéreuse de menue paille. Luce ouvrit lentement la porte de la salle à manger; la porte criait et l'enfant se tint un instant immobile, l'oreille tendue. Puis, sur la pointe des pieds, elle pénétra dans la pièce.

Une longue pièce, au papier jaune, avec deux tables, deux armoires, deux buffets et, tout au fond, un grand lit d'alcôve. Les volets étaient fermés; par une fente, un rais de soleil frappait un pot de fleurs sur le rebord de la fenêtre, et le reste de la pièce en paraissait encore plus sombre. Cela sentait le renfermé, le vieux, un peu l'aigre; cela semblait trop propre et, malgré les meubles, trop vide. Mais, dès le seuil, on entendait battre l'horloge, près de l'alcôve.

C'était une horloge aux larges flancs, haute, jaune et luisante. A la base, on voyait une prairie, un bouquet d'arbres, quelques moutons, et près d'eux une bergère baignait ses pieds roses dans un ruisseau. De chaque côté de l'horloge, des fleurs montaient en guirlandes jusqu'au cadran. Mais guirlandes et scène pastorale, rien ne semblait exister par soi-même; tout n'attendait et ne recevait de vie que du grand Christ du balancier. La tête légèrement inclinée, une main désignant son cœur sanglant, l'autre mi-levée, trois doigts

tendus pour mieux faire entendre sa leçon, le Christ était encerclé de longs rayons d'or. Cet or autour de l'humble visage, ces traits à la fois doux et douloureux, ce geste simple et solennel : était-ce un homme? était-ce un Dieu? C'était l'image la plus secrète que Luce eût aperçue. D'un lent mouvement, le visage passait devant elle, pénétrait un instant dans l'ombre, et, surgi de nouveau, semblait lui faire un signe qu'elle ne parvenait pas à comprendre. Il ne s'imposait pas; c'est parce qu'il fuyait toujours que l'on eût voulu le comprendre, plus émouvant encore de paraître, derrière la vitre, dans sa cage, éternellement prisonnier.

Une mouche, prise à la glu d'un papier, se débattait. Dans le jardin, la vieille femme sarclait une allée; il fallait bien l'entendre; séparée par un mur, elle était encore là, qui songeait à Luce, qui allait l'appeler. « Qu'elle me cherche, je saurai bien me cacher. » Quand elle arrivait, par surprise, à saisir les mains de l'enfant, Luce sentait tout son corps se raidir; le vieux visage s'avançait vers elle, la bouche faisait un trou, et c'était le nez et le menton que Luce sentait d'abord sur sa joue : « Est-ce que tu m'aimes un peu, notre enfant? » Comment aimer cette femme d'un autre monde! « Là, tu es une bonne petite fille ». Luce serre les poings : non, elle n'est pas bonne, elle est... elle est... Elle suit obstinément du regard le balancier; soudain des larmes gonflent ses yeux; elle se retourne, fait deux pas, tremblante, prête à fuir ou à crier ou à courir vers sa grand'mère.

— Ah! tu es donc là! Moi qui te cherchais dans le jardin.

Au seuil de la pièce, une main sur la poignée de la porte, tenant de l'autre ses sabots, la vieille femme la regardait en souriant.

— Qu'est-ce que tu faisais donc, notre enfant? Je parie que tu regardais l'horloge. Ce n'est pas vrai?

Luce inclina la tête. Alors la vieille posa les sabots, essuya ses chaussons sur la marche du seuil et s'approcha.

— C'est une belle horloge, n'est-ce pas?

— Oui.

— Une horloge, mon Dieu!...

Elle leva les yeux au plafond, fit mine de joindre les mains.

— Une horloge qui nous en a fait voir, ma pauvre enfant.

Tiens, je te disais que je ne connaissais pas d'histoires. Mais c'en est une, ma foi.

Elle s'assit au bord d'une chaise, eut un rire sourd, puis d'une voix un peu lointaine, qui traînait, qui chantait parfois sur un mot :

— Figure-toi... Oh! ça ne date pas d'aujourd'hui ni d'hier. Ça fait, est-ce que je sais? ça fait bien soixante ans. Enfin c'était la première année de notre mariage. On n'était pas riche; du pauvre monde, voilà ce qu'on était. Même, on avait des dettes, pas pour nous — nous, on n'en a jamais fait — mais c'était notre héritage. Bel héritage, hein, ma fille! Alors on allait toutes les semaines à la ville pour vendre nos légumes. Et voilà-t-il pas qu'un jour, qu'on était entré au bazar, on voit une horloge, mais une horloge! — enfin cette horloge-là. On ne dit rien, pas plus l'un que l'autre. Mais le soir, rentrés chez nous, je voyais l'homme qui mangeait sans rien dire, et moi la même chose. Et tout à coup il tape sur la table : « Je parie que je sais ce que tu penses. — Eh bien! dis-le voir. — Tu penses à la belle horloge. » Alors moi je me suis fâchée : « Et quand j'y penserais! Crois-tu que c'est à des gueux comme nous, avec les dettes de ton père et tout, de s'acheter une horloge! — C'est bon, c'est bon; ce que j'en disais... » Oui, seulement, la semaine d'après, on l'a revue, l'horloge, et puis l'autre semaine, et puis... Enfin cela a duré trois mois; et un jour l'homme a éclaté : « Tant pis! on va vendre toutes les prunes et on l'achètera. » Je lui disais : « Fais bien attention. » Mais j'en avais encore plus envie que lui. Tant et si bien qu'on a vendu les prunes, il y en avait pour quatre-vingts francs, et on a acheté l'horloge.

Elle se tut, mais resta quelque temps encore la tête tendue, les yeux fixes, les lèvres entr'ouvertes. Puis elle croisa les mains sur son tablier et d'une voix ironique :

— On a acheté la belle horloge.

Et regardant l'enfant, qui n'avait pas bougé :

— Ça doit bien te faire rire, notre enfant. Tes parents sont riches; ils achètent ce qui leur plaît. Et moi, depuis ce temps-là, j'ai gagné quelques sous; nous avons acheté une autre maison; nous avons mis notre petit-fils, ton père, aux classes. Mais autrefois, vois-tu, on travaillait même la nuit; pas de

viande; le beurre, on ne le mangeait pas, on le vendait. Alors, tu comprends, cette horloge...

De nouveau, elle se mit à rire; puis elle se moucha, balança la tête et reprit d'un ton plus bas :

— Et le plus beau, je ne te l'ai pas dit. L'horloge était derrière nous, dans la voiture. On ne disait rien, on n'osait pas se retourner; c'était comme si on l'avait volée. Et quand on est arrivé, la nuit, et qu'on l'a eu portée dans la cuisine, dis, notre enfant, sais-tu, sais-tu? Elle était si belle que nous n'osions pas la regarder. Et on s'est dit : « Si les gens la voient, ils nous croiront fous, avec notre misère, nos dettes. » Et sais-tu bien? Nous l'avons montée au grenier, couverte avec du foin et elle est restée là pendant cinq ans.

Elle se leva, secoua son tablier, et d'une voix soudain vide :

— Ma pauvre petite, je t'ennuie avec mes histoires.

— Non, non... grand'mère.

— Oh! si. Je ne sais rien. Qu'est-ce que tu veux que je te raconte?

Elle ouvrit une armoire et parut fouiller parmi des robes. Les deux aiguilles de l'horloge se trouvaient rassemblées sur cinq heures. On entendit un déclic; ce fut tout. Puis le sourd battement reprit.

La vieille femme referma l'armoire, donna un tour de clé.

— Veux-tu venir voir la chambre du fond, notre enfant?

C'était la belle chambre. Elle prenait jour sur le jardin par deux fenêtres, entre lesquelles trônait un lit à baldaquin, aux rideaux roses. Et rose aussi le papier des murs, jaunes et roses les fleurs artificielles sur la cheminée, dans les vases de bois ajouré. Au mur pendait un grand miroir presque sans tain, sombre et luisant comme le parquet; si l'on s'en approchait, il fallait un long instant pour y découvrir, tout au fond, quelque forme confuse. Ce n'était pas une chambre où l'on pût vivre; une poupée même, songeait Luce, y fût bientôt morte d'ennui. C'était la chambre des souvenirs : un casque, un sabre, un rameau de buis desséché, et des portraits, l'un contre l'autre alignés sous le miroir, pâlis, tachés, rongés, mais tous encadrés de coquillages et de velours.

Du coin de son tablier, la vieille femme essuya le verre d'un portrait; et Luce aperçut un grand cuirassier, debout, les

mains posées devant lui sur le pommeau du sabre, les yeux largement ouverts, les traits énergiques et enfantins.

— Tu regardes le portrait, ma petite fille? C'est notre Gustave, notre premier enfant et celui qui est mort le premier.

Elle parlait d'une voix plaintive, mais égale, — une plainte si souvent exhalée, au même endroit, avec les mêmes mots, pour les autres ou pour soi-même, qu'elle était devenue un rite.

— Et là, tiens, vois-tu ton père, et ici, regarde, ma petite Luce, regarde-le quand il était enfant, à l'école. Mon Dieu, regarde-le sur son petit tabouret!

Son père? Luce sourit; mais elle ne parvenait pas à y croire.

Un groupe de mariage, des collégiens, des soldats au campement. Était-ce la mort; était-ce l'usure de l'image? Tous ces visages avaient une douceur que l'on ne voyait pas aux hommes de chaque jour. Elle rappelait celle du Christ, sur le balancier. Mais le Christ semblait vivre encore, et ceux-là... « Il faudrait, se dit Luce, les ranger autour de l'horloge : peut-être se mettraient-ils à vivre, comme les fleurs et la bergère. »

Restait un portrait, le dernier du rang; mais la vieille femme, sans l'essuyer, détourna la tête et fit mine de regarder vers le jardin. Luce s'était rapprochée; et passant les doigts sur le verre, elle aperçut un vieillard, gauche dans ses habits de dimanche, mais les traits à la fois rudes et fins, les yeux vifs, la bouche un peu moqueuse. Alors la vieille, avide et honteuse de le paraître :

— Le connais-tu, notre enfant? Mais tu ne peux pas le reconnaître; il est mort l'année de ta naissance. C'était l'homme, oui, le Juste.

Puis, penchée sur le lit, elle tira à petits coups sur la courtine. Un peu plus tard, elle demanda :

— Dis, notre enfant, ton père, est-ce que... est-ce qu'il te parle quelquefois de lui?

— Je ne sais pas, — murmura Luce. — Oui, je crois.

— Il t'en parle, ma petite fille. Et qu'est-ce qu'il te dit? Te rappelles-tu?

— Mais je ne sais pas.

— Bien sûr, bien sûr... Alors tu dis qu'il t'en parle.

Et, l'air enjoué :

— Il te dit peut-être comme ça : « Mon grand-père était un brave homme. » Dis, notre enfant, c'est peut-être ce qu'il te dit?

— Je ne sais pas.

— Oui, oui... Oh! il a du cœur, je ne me plains pas. Mais on ne peut pas toujours vivre avec les morts... Oui, oui.

Et Luce la vit soudain, les bras pendants, les yeux presque fermés, rigide. Aucun souffle. Allait-elle tomber? allait-elle mourir? L'enfant voulut crier; mais une voix lente :

— On était de pauvres gens, ma fille; mais on a fait ce qu'on a pu.

Puis les yeux s'ouvrirent, les doigts remuèrent et la vieille femme regarda autour d'elle, comme étonnée de vivre encore. Elle gagna la fenêtre, se courba sur un pot de géranium et cassa des fleurs mortes.

— Si on ne les casse pas, les autres pousseront moins bien.

« Encore trois jours », songeait Luce. Trois longs jours parmi ces morts à qui l'on voulait la rattacher.

— Et toi, — demanda-t-elle, — tu n'as donc pas de photographie?

— Une photographie? Mais tu veux rire. Mon Dieu! une photographie! Mais pourquoi faire!

Elle riait, riait si fort qu'elle dut s'essuyer les yeux.

— Ah bien! ce serait du joli, une vieille comme moi!

Un troupeau de vaches passa dans la rue, et vint se presser à l'abreuvoir. Luce étouffait; elle aurait voulu rejoindre les bêtes, les voir plonger le mufle dans l'eau, boire à longs traits, puis, relevant la tête, lécher leurs naseaux d'où retombaient des rigoles.

La vieille soupira.

— Je te parlais, — dit-elle, — je te racontais notre vie, l'homme, l'horloge, la misère et tout. Et durant toutes ces années-là, chaque jour avait sa part, c'était quelque chose à faire, une nouvelle inquiétude, une gelée, quelqu'un à soigner. Et maintenant, vois-tu, maintenant c'est drôle : c'est comme s'il n'y avait rien eu.

Elle se tut et, dans le silence, on entendit battre l'horloge, comme elle avait battu au long de cette vie. Et Luce, crispée,

guettait le lent battement, comme s'il allait enfin éclairer cette existence, lui donner un sens et une réalité.

Luce regarda furtivement sa grand'mère : affaissée, les yeux vagues, elle grattait la terre autour des fleurs.

— Mais tu l'aimes donc bien, la terre, — s'écria l'enfant : — il faut toujours que tu la touches!

Alors la vieille tête grimaça, et ce fut une sorte de criaillement douloureux :

— La terre, la terre, est-ce qu'on sait si on l'aime? On n'a pas eu le temps de songer à autre chose.

MARCEL ARLAND

TABLEAU DU MAROC

La population du Maroc est d'un peu plus de cinq millions d'âmes. Elle est composée d'Arabes, de Berbères, de Nègres, de Juifs et d'Européens. Je ne parlerai pas des Nègres qui, localisés dans le sud, sont peu nombreux, tous musulmans et n'offrent guère de particularités.

I

LES ARABES

Les Arabes sont au Maroc deux millions à deux millions trois cent mille, soit un peu plus de la moitié de la population indigène. Ils descendent de ces conquérants qui, à la suite de la prédication de Mahomet, se sont répandus dans le monde. L'Arabe marocain, à des nuances près, porte le même costume, parle la même langue, use de la même écriture, adore le même dieu, pratique les mêmes rites que ses congénères de Damas ou de Delhi, montrant ainsi que de Tanger jusqu'aux Indes s'étend une incontestable unité arabe. Le Marocain représente un type d'Arabe assez remarquable parce que l'isolement à cette extrême pointe du Maghreb l'a préservé des abatardissements et lui a donné une particulière noblesse.

La peau brune, le corps sec, l'œil vif, le geste rare, le tempérament sobre, le caractère dur, l'homme est semblable à son pays d'origine, nu, pelé, rocailleux. Aucun être n'arrive à se dissocier de sa source, l'Arabe c'est toujours l'Arabie. Le désert

asiatique explique la plupart de ses traits, depuis la sécheresse de son apparence presque calcinée et son âme chaude faite pour ainsi dire de soleil, jusqu'à la fièvre perpétuelle de son esprit. Ce fils de la steppe est comme son voisin le Slave, un imaginatif. Il a le goût de l'invention et de la légende. Le monde oriental est le règne de la fabulation, c'est un gigantesque réceptacle de racontars. L'Arabe confond le réel et l'irréel, il vit dans l'approximatif, semble avoir une horreur congénitale pour l'exactitude. Tout chez lui est imprécis, il est le royaume de l'incertitude : rien n'est absolument sûr, ni un âge, ni une heure, ni un lieu. Même la fin du grand jeûne, du Ramadan, reste jusqu'à la dernière minute incertaine, parce qu'elle dépend de la vue du croissant de lune par les ulémas. Dans la vie quotidienne chaque affirmation est suivie du correctif « Inchallah », « s'il plaît à Dieu ».

Le Marocain a l'amour de la confusion et le génie du désordre. Il vit dans un perpétuel débraillé. Il a l'esprit analytique, point celui de synthèse. Il ne sait pas ce que c'est que l'organisation. Entretenir, n'est pas un verbe arabe. Des projets, des ébauches, peu de réalisations et rarement poursuivies; l'Arabe manque de persévérance et d'esprit de continuité.

Dans cet esprit à la fois touffu et rêveur, la littérature est surtout poésie, en général amoureuse et épique. Cette poésie est pour l'Arabe ce que représentent pour l'Occidental le sport, la politique, le journal quotidien. Un jour à Damas un pauvre tailleur bédouin m'a répondu par la citation d'un poète ancien; à Rabat, j'ai vu un acte notarié de vente d'immeuble rédigé en vers. C'est en vers que Mahomet a écrit. La base de la vie arabe, la Bible de l'Islam, le Coran est une poésie! Magnifique d'ailleurs. Et c'est précisément à la beauté de sa forme que le livre doit en grande partie sa puissance de propagation. Beaucoup des premiers fidèles de Mahomet n'ont été séduits que par la perfection de sa poésie, à cela ils ont reconnu le divin. Lorsque, à Médine, ses contemporains discutaient du caractère sacré de Mohamed, ils le mirent en compétition avec d'autres poètes et Mohamed ayant été vainqueur fut salué comme Prophète. Même illettrés, les Arabes professent une remarquable considération pour le lettré. En peu de pays au monde et certainement

pas dans notre actuelle Europe matérialiste, l'intelligence est aussi respectée qu'en terre d'Islam. L'Occident, a dit un Calife, c'est l'or, l'Orient c'est l'âme. Ici, le « alem », le savant, est assuré d'une véritable vénération. Surtout au Maroc qui dans le monde musulman fait, spirituellement comme géographiquement, pendant à la Perse.

Plus délicat qu'il ne le paraît, l'Arabe est sensible, et par conséquent susceptible, il se froisse comme il se flatte, de peu. Compliments et injures l'atteignent profondément. Oriental ombrageux, il a beaucoup d'amour-propre, souvent de la vanité, presque toujours de l'orgueil. « Nous les Arabes », disait l'un d'eux, « nous sommes les meilleurs des hommes. Or les meilleurs des hommes sont les gens de ma Tribu. Dans ma Tribu le meilleur clan est le mien, et dans ce clan ma famille est la meilleure. Parmi les membres de ma famille, le meilleur c'est moi. Par conséquent je suis le meilleur des êtres de la terre ».

Ce nomade du désert est évidemment guerrier et cavalier. Le cheval est avec le chien et encore bien avant le chien un des rares animaux que l'Arabe respecte et soigne. Pour lui n'a vraiment du prestige que l'homme qui monte bien à cheval et qui sait se battre. C'est une des raisons de la sympathie qu'il y a entre les Arabes et nos officiers français. Le maréchal Lyautey qui connaissait bien son monde marocain ne se présentait qu'à cheval et suivi d'une escorte brillante. L'Arabe aime le faste comme il aime la poudre, le « Baroud », c'est-à-dire au point de s'y enivrer littéralement. Ce cavalier poète est sensible au sentiment de l'honneur; il peut être chevaleresque et magnifique. Il sait aimer autant que haïr, il y a en lui d'égales et d'effrayantes possibilités en bien comme en mal. Il n'a pas la méchanceté froide et calculée des Occidentaux. Lorsqu'il est mauvais, c'est, si j'ose dire, à chaud. Cruel et généreux, il est capable des plus hauts sentiments comme des plus horribles.

Jaloux et passionné, le Marocain est violent, mais il est tenu par le double frein d'une civilisation délicate et surtout d'une religion très puissante, aussi est-il plus policé que les Français le croient d'après les émigrants abâtardis, échoués dans les faubourgs de nos grandes villes d'Europe. Au Maroc même les rixes sont rares. A Fès, ville de cent mille habitants, il y a

en moyenne un meurtre par an, soit une proportion cinq à six fois moindre que pour une agglomération occidentale de même importance. Par contre l'Arabe est discuteur et processif. Les Romains déjà qualifiaient leur province d'Afrique de *nutrix causidicorum*, nourrice de chicaneaux. L'Arabe est rancunier, sourdement rancunier. Un de ses proverbes dit « qu'il faut baiser la main qu'on ne peut mordre ». Comme il a beaucoup de mémoire, développée encore par la formation intellectuelle des écoles coraniques où l'on apprend par cœur le livre sacré, l'Arabe, dix ans après, sait reconnaître un bienfaiteur ou venger une injure.

Ses sens sont aussi ardents que son cœur. Sa sexualité précoce et excessive arrive souvent à diminuer son intelligence. Tel jeune garçon, brillant jusqu'à l'âge de quinze ans, tombe après la puberté dans une médiocrité fatiguée. C'est que l'Arabe a des sens ardents, le respect de la virilité et le mépris sinon physique au moins moral de la femme. Seule la naissance d'un fils est fêtée, celle d'une fille est dédaignée. L'homme de là-bas a le goût de tout ce qui est mâle. Transplanté de la dure Arabie dans le rude Maghreb, l'Arabe marocain n'a pas été gâté par les douceurs de l'Asie grecque ou perse; dans le Maroc sain il est demeuré un être sain. « Le Marocain est un lion », dit un dicton méditerranéen, « l'Algérien un homme, le Tunisien une femme, l'Égyptien une catin, le Syrien rien du tout ».

Puissante, développée en profondeur, l'âme arabe forme une perpétuelle tempête, mais en vase clos. Contrairement à ce qu'on croit en Europe, le Marocain n'aime pas extérioriser. Il est réservé et discret. Même dans l'intimité, il se confie peu. La vie arabe a pour base le secret. Dans les demeures, la porte ne s'ouvre pas directement sur l'intérieur, toujours l'entrée est en chicane et suivie d'un couloir en méandres; encore les pièces de réception sont-elles soigneusement distinctes des pièces d'habitation. Dans la vie marocaine il y a la façade et il y a la vie. L'Arabe pratique la pudeur jusqu'à la dissimulation. « Dix péchés sous l'œil de Dieu », recommande un précepte oriental, « plutôt qu'un seul sous l'œil de l'homme ». La base de la vie sociale musulmane est la « Hachouma », mot qui signifie réserve, timidité... Un jeune homme « comme il faut »

est « honteux », il doit ne pas élever la voix, ne manifester aucun sentiment; il ne questionne pas et répond seulement si on lui adresse la parole; si l'on vient à parler de lui, il baisse les yeux ou, mieux, s'en va. La spontanéité n'est pas vertu arabe.

Horreur de la ligne droite, amour de l'irrégulier; l'âme des Arabes est comme leurs maisons ou leur écriture, toute en courbes, en détours et en sinuosités. L'Arabe est essentiellement compliqué, c'est le génie même de la complication. Dans l'alphabet chaque signe est représenté par deux à trois lettres différentes, chacune d'elles a plusieurs formes suivant qu'elle est isolée, initiale, médiane et finale; sans compter les différentes modifications locales ou la fantaisie individuelle. On voit ce que peut être l'écriture. Le même enchevêtrement se retrouve dans toutes les affaires et les plus quotidiennes. Les militaires français ont eu cette admirable expression : « un fourbi arabe ». On comprend que le Marocain nous apparaisse insaisissable et que cet être ne cesse jamais de nous déconcerter.

Au fait l'homme n'a avec nous rien de semblable. Tout ici est l'opposé de chez nous. L'écriture commence à droite au lieu de la gauche. La maison est pauvre d'apparence, elle cache ses richesses à l'intérieur. Les fenêtres ne donnent pas au dehors, mais sur une cour close, « patio », carrelé de faïence, ou bien « Ryad », jardin de fleurs et de fruits. A l'intérieur des pièces les murs sont sans garniture, la décoration est réservée au plafond parce que couché sur les divans, l'on regarde non devant soi, horizontalement, mais de bas en haut verticalement. La primauté de rang appartient à l'homme et non à la femme. La politesse consiste à rester couvert et non tête nue. La nuit, nous nous dévêtons, l'Arabe se couvre de nouveaux lainages. Pour le deuil il ne porte pas de noir, mais le blanc, lequel est la couleur des cérémonies officielles. Il calcule le temps par la lune et non par le soleil. L'État est à base non de politique mais de religion. La communauté occidentale prend son point d'appui sur la notion de patrie, la communauté orientale prend le sien sur le divin; ici le sol, là le ciel.

L'état social arabe est également contraire au nôtre. Alors que la France forme une espèce d'échelle graduée,

comportant en dosage sensiblement égal tous les degrés avec prééminence du centre bourgeois, au contraire le Maroc ignore à peu près l'état intermédiaire. Peu de bourgeoisie, mais une grande masse pauvre au-dessus de laquelle s'élancent quelques riches. Un immense prolétariat surmonté d'une petite touffe d'aristocratie.

Caractère, tempérament, mœurs, forme de la pensée, conception de la vie, structure sociale, tous les rapports humains se posent ici sur d'autres plans que les nôtres.

II

LES BERBÈRES

L'Arabe n'est au Maroc qu'un conquérant, qu'un immigré; le véritable autochtone marocain est cet occupant primitif refoulé par l'envahisseur dans ses sauvages montagnes et que nous avons appelé « barbare », d'où « berbère ». Au Maroc les Berbères sont en nombre au moins égal, probablement même un peu supérieur à celui des Arabes. Ils s'en distinguent par la race, le caractère, la langue, les rites, les mœurs, la structure politique et sociale.

1° Les Berbères, d'une origine obscure et non unique, semblent représenter les résidus de quatre ou cinq races de civilisations. Encore aujourd'hui on peut distinguer les Riffains, les gens du moyen Atlas et les Chleuhs du Sud. Ils ne paraissent pas être des sémites, comme le sont les Arabes. D'un aspect assez différent, ils possèdent la taille plus haute, le teint plus clair, le poil plus rare, parfois les yeux bleus, les cheveux blonds. Notons toutefois qu'une cohabitation millénaire avec les Arabes a fatalement amené de nombreux brassages de sang.

2° Le Berbère n'est pas comme l'Arabe essentiellement un nomade. Si l'été, dans le Moyen-Atlas, une partie des familles, la plus âgée, reste seule à la Kasbah, tandis que les jeunes vont vivre sous des tentes mobiles dans le Bled à la recherche de l'herbe pour les troupeaux, il s'agit de transhumance plutôt que de véritable nomadisme. Le Berbère

est le plus souvent un sédentaire, un agriculteur. C'est un rude travailleur. Salluste, dans sa relation de la guerre de Jugurtha, peint le Numide *Velox patiens — que laborum*, rapide et endurant au travail. Les Berbères aiment la terre, ils ont le goût de la propriété foncière. Comme tous les montagnards, ils sont durs et âpres. Guerriers disciplinés, ils forment la majeure partie des troupes de nos « goums » et à l'École militaire de Meknès, les trois quarts et les meilleurs de nos élèves-officiers. Avec moins de poésie et moins de finesse que les Arabes, mais moins de versatilité, ils paraissent souvent plus sûrs, plus francs, plus proches de nous. Ils sont certainement plus adaptables. Dans la montagne berbère, les rapports entre indigènes et officiers français sont autrement nets et cordiaux qu'ils le sont dans la plaine arabe.

3° Il n'existe pas une langue berbère, mais des dialectes berbères, ayant tous un fond commun apparenté à l'ancien égyptien, avec des emprunts à la langue carthaginoise et d'autres à l'arabe. Ces dialectes sont en outre assez différenciés, la plupart peu intelligibles les uns aux autres. Un homme du Riff s'explique mal avec un homme du Sous et tous deux ne comprennent pas plus l'arabe que l'Arabe ne les comprend. La différence linguistique paraît plus nette que la différence raciale. Aussi dit-on qu'il y a des régions de parler berbère plutôt que de population berbère.

4° Le Berbère comme l'Arabe est musulman, mais pas tout à fait de la même manière. Alors que l'Arabe conquérant est venu au Maroc en apôtre, le Berbère n'est qu'un converti, qu'un musulmanisé. Outre que son âme plus prosaïque le porte moins aux spéculations, l'Islam pour lui représente une religion non du cru, mais importée. Sa foi a des sources moins profondes. Dans la grande Université marocaine, la Karâouyine de Fès, pourtant aux portes de la Berbérie, sur environ huit à neuf cents étudiants on rencontre seulement une cinquantaine de Berbères. D'une façon générale les hommes du haut pays observent les prescriptions sacrées moins bien que ne le font les Arabes. Le Ramadan est suivi plus irrégulièrement, en beaucoup d'endroits les femmes ne sont pas voilées. La religion mahométane semble se dépouiller de sa rigueur comme de sa

pureté et devenir plus proche de la superstition. Le Berbère demeure particulièrement attaché au culte des « marabouts », saints locaux, restes du paganisme. Des milliers de « koubas » montrent qu'au temple du Dieu unique, le Berbère a pratiquement substitué une infinité de chapelles; ce montagnard islamisé conserve un fond ataviquement païen.

5° Le Coran joue dans la vie berbère un rôle moindre que dans l'arabe. Tandis que le droit arabe est entièrement issu de ce qu'on appelle le « Chra », c'est-à-dire de l'ensemble des textes sacrés, par contre le droit berbère suit presque uniquement la coutume. Chez les Arabes le Juge de droit commun est cet interprète religieux de la loi coranique qui porte le titre de Caïd. Dans les Tribus berbères au contraire la justice est rendue par des assemblées de notables, les « Djemaa », jugeant non d'après l'écriture sainte, mais d'après la tradition, l' « izref ».

6° Politiquement aussi les différences sont sensibles. La contexture géographique de montagnes difficiles, l'habitat dans des vallées isolées les unes des autres, toutes ces conditions particulières ont fait de la société berbère une poussière de tribus, une foule désordonnée de clans, une bigarrure de républiques minuscules. Et celles-ci ont donné le goût de l'autonomie et le sens de l'indépendance. Retranché dans le haut pays, le Berbère n'avait pratiquement jamais été conquis ni par les Romains, ni par les Sultans. L'officier français est le premier conquérant qui ait pénétré dans des régions jusque-là inviolées. Dans le massif du Tichout par exemple, il n'était de mémoire d'homme, ni même de légende, jamais passé de troupes militaires. Depuis deux mille ans le Berbère était pratiquement indépendant; un peu analogue à l'ancien Corse, l'homme ne connaissait que sa tribu et son fusil. Il est caractéristique qu'entre eux les Berbères s'appellent « hommes libres » et disent qu' « ils sont rois chez eux ».

7° Ce cultivateur montagnard est un paysan pauvre. Quelques seigneurs, presque pas de bourgeois. Plus encore que chez les Arabes, l'état social des Berbères est celui d'un immense prolétariat coiffé d'une très restreinte touffe d'aristocratie. En même temps pas de classes intellectuelles, donc pas d'agitation d'idéologues. Une population plus difficile à conquérir,

plus facile à conserver. Voilà les différences. Elles sont telles qu'un Dahir du 16 mars 1930, communément appelé « Dahir berbère », instituait un statut pour les tribus berbères auxquelles, dès septembre 1914, nos généraux avaient promis de respecter leurs institutions séculaires. Il s'agissait d'organiser officiellement les juridictions coutumières non coraniques qui jusque-là fonctionnaient en désordre. Le Dahir berbère se bornait à consacrer une situation de fait immémoriale, à la concrétiser. Cependant il la consolidait et paraissait souligner la ligne de séparation entre les Arabes et les Berbères. Au même moment des déclarations imprudentes firent craindre aux Musulmans qu'on eût l'arrière-pensée de pratiquer une politique de christianisation des Berbères. Le monde musulman s'inquiéta et réagit avec vigueur. Une inquiétude se développa et se manifesta au sein de nos populations arabes, tandis que le nouveau Statut, pour favorable qu'il fut aux Berbères, ne révéla chez eux aucune réaction sensible. Le 8 avril 1934 un nouveau Dahir limita les juridictions coutumières et étendit jusqu'aux régions berbères la compétence du Haut Tribunal chérifien, sorte de Cour de cassation marocaine.

C'est qu'en réalité les différences entre Arabes et Berbères, si elles sont notables, ne forment point des abîmes. Entre Arabes et Berbères il n'y a ni divergence fondamentale, ni antagonisme essentiel. L'historien arabe Ibn Khaldoun écrivait au moyen âge que le « peuple qui ressemble le plus à l'Arabe, c'est le Berbère ».

Depuis, les siècles et les siècles qui ont passé n'ont cessé d'amenuiser ce qui divisait; une communauté de mœurs s'est créée par une cohabitation de douze cents ans. Il y a maintenant une certaine unité morale marocaine. Dans les villes de la Côte l'existence se déroule en gros selon les mêmes usages que dans les vallées reculées : suprématie de l'homme, mépris de la femme, la famille constituée sous l'autorité de son chef en petite monarchie absolue. En pays berbère comme en pays arabe, la vie publique et privée conserve son caractère tout patriarcal. Par exemple le maître de maison mange avec ses domestiques, comme à Rome le paterfamilias avec ses esclaves. La comparaison entre la Rome antique et le vieux Maroc est même constante. Parce qu'elle relève aussi d'une civilisation

primitive la famille marocaine rappelle la famille romaine des premiers temps de la République. Même la maison marocaine avec son patio de faïence analogue à l'atrium antique n'est autre que la maison pompéïenne. Non seulement civilisation patriarcale mais aussi comme chez les anciens Romains civilisation religieuse. Pour les Arabes, de même que pour les Berbères, les bases de la vie publique et privée sont la famille et la religion. Cette unité spirituelle, ils la sentent davantage encore devant les occidentaux. En face des Européens laïcs et matérialistes, les Marocains, qu'ils soient Arabes ou Berbères, forment automatiquement une sorte de « front » moral.

Cette unité spirituelle, nous-mêmes allons l'accentuer par les communications établies dans l'Empire. Au fur et à mesure que les Français ont conquis le haut pays, ils l'ont ouvert aux gens de la plaine. En même temps que nos soldats, sont montés les commerçants des villes, Juifs, Arabes ou Européens; tous parlent arabe. Nos officiers, même lorsqu'ils sont berbérophobes, sont mieux rompus à la langue arabe. D'ailleurs toujours, lorsqu'une civilisation plus fine arrive au contact d'une civilisation plus grossière, la première tend à imbiber la seconde. Lorsque la ville peut physiquement pénétrer dans la montagne elle finit par l'assimiler moralement. Un des effets de notre conquête, c'est inévitablement l'arabisation du pays. Il y a là un mouvement fatal, nous ne pouvons que le freiner.

Enfin, pour réunir Arabes et Berbères, il y a toute la force de la loi islamique. Si le Berbère est moins que l'Arabe scrupuleux observateur de la religion musulmane, il s'agit de nuances dues surtout à des conditions de vie différentes. En Afrique, comme dans tous les pays, l'homme du Bled est moins pratiquant que l'homme de la ville. Il semble que la campagne demeure toujours un peu païenne et que les religions d'une certaine élévation spirituelle, comme le Christianisme ou le Mahométisme, soient plus citadines que campagnardes. Chez nous aussi le mot « paysan » n'est qu'un doublet du mot « païen ». Aussi ne convient-il pas de s'attarder outre mesure aux différences de rites. La proportion que j'ai donnée plus haut d'étudiants berbères à la Karaouyine de Fès a d'autres explications que le désin-

téressement de l'Islam. Les Berbères étant d'un niveau plus primitif que les Arabes doivent évidemment fournir moins de candidats docteurs. De plus la Karaouyine est principalement une Faculté de Droit, or le Droit musulman, nous l'avons vu, ne s'applique pas au pays coutumier.

Au total, les Berbères sont d'un Islam teinté différemment que celui des Arabes, mais ils appartiennent tout de même à l'Islam. Les uns et les autres se sentent solidaires devant l'infidèle. Entre les deux catégories d'indigènes marocains un millénaire de foi musulmane a tissé un lien puissant et fraternel.

III

L'ISLAM

L'Islam est grand d'abord par le nombre de ses adeptes. Environ deux cent cinquante millions et qui vont croissant. Nous sommes en face de l'une des rares religions qui soit aujourd'hui en progression constante. On la voit sans cesse gagner du terrain en Asie et en Afrique, où nos possessions du Soudan se musulmanisent de plus en plus.

Surtout l'Islam est fort par sa cohésion morale. Il est peu de religions qui soient suivies aussi fidèlement et aussi passionnément. L'observateur européen est étonné par la puissance de la foi qui règne dans tous les pays musulmans. Le pourcentage de non-pratiquants et de non-croyants, en Occident, considérable, est au contraire infime en terre d'Islam. La plupart des Musulmans paraissent très pieux, surtout au Maroc, et le phénomène me paraît ici encore plus marqué qu'en Syrie et en Égypte. J'ai l'impression que, de tous les pays mahométans, le Maroc est celui où la foi est la plus vive. Il n'est pas une ville ou un village qui n'ait trois ou quatre fois plus de mosquées qu'il n'y a d'églises dans les agglomérations de nos provinces métropolitaines. Fès, cité de cent mille habitants, possède près de trois cents mosquées, medersas ou simples koubas. Temples fréquentés non pas une seule fois par semaine, mais chaque jour; à chacune des heures rituelles la plus humble mosquée est littéra-

lement pleine de fidèles. Lorsqu'il ne trouve pas d'édifice, chacun accomplit ses devoirs en plein air. Sur les routes ce cavalier descend de cheval ou de chameau pour faire sa prière au bord du fossé; passez devant lui, il ne vous verra même pas. Aux Souks ce négociant, dans sa boutique même, se prosterne devant son Dieu. Dans les ruelles ce brave bourgeois porte avec lui son tapis de drap pour, au moment prescrit, en quelque lieu qu'il se trouve, pouvoir selon les règles adorer Allah. Le long et souvent pénible jeûne du Ramadan est observé fort strictement. Autrefois, celui qui l'enfreignait était condamné à être lapidé, aujourd'hui encore il n'y a pas deux pour cent de la population qui ose négliger le reste, tant demeure forte la contrainte morale.

Vraiment on peut dire que là-bas la religion est la grande affaire de l'homme. Un peuple entier paraît occupé avant tout de son salut moral. Il faut même parler non seulement de foi mais de fanatisme et un rien, semble-t-il, pourrait le faire éclater.

Qu'après treize siècles de prédication l'Islam conserve sa jeunesse première, sans vieillissement sensible, qu'au moins ici au Maroc, il continue à être pratiqué avec la même ardeur de néophyte, cet étonnant phénomène demande des explications.

1° D'abord il faut observer que contrairement à l'Européen rationaliste, l'Asiatique est un mystique. Or l'Arabe est un émigré asiatique, il est originaire des déserts brûlants où l'homme, écrasé par la nature, baigne quotidiennement dans l'infini; un proverbe oriental dit que le « désert c'est Dieu sans les hommes ». Ses steppes, l'Arabe les retrouve dans l'Afrique pré-saharienne et avec elles le même besoin d'anéantissement moral issu du même anéantissement physique. Cette fusion de l'être humain dans le divin est la base du mysticisme arabe, Une parabole la résume dans une image étonnante. Un croyant frappa à la porte de Dieu, la voix d'Allah demande : « Qui est là? » Le postulant répond : « C'est moi ». La voix dit : « Dans cette maison il n'y a pas de place pour moi et pour toi. » Et la porte reste fermée. Alors le fidèle retourne au désert, il jeûne et dans la solitude il prie Dieu. Un an après, il revient et frappe de nouveau : la Voix demande encore :

« Qui est là »? Le fidèle répond : « C'est toi ». La porte s'ouvre.

2° La religion musulmane doit surtout sa fortune à sa simplicité. Un dieu unique et tout-puissant adoré sans image et dont Mahomet fut le Prophète terrestre. L'âme immortelle destinée dans l'autre vie à des peines ou à des récompenses sensibles. Voilà tout le dogme. Très peu de ritualisme; cinq prières par jour, le visage tourné vers la Mecque; un mois de jeûne quotidien (Le Ramadan) avec permission de faire bombance pendant la nuit, l'aumône aux pauvres, enfin facultativement un pèlerinage aux lieux saints d'Arabie. C'est tout. Une seule prohibition, celle de la viande de porc et des boissons fermentées. La circoncision n'est qu'une coutume. Pas de clergé. Un simple directeur des prières communes, un fidèle désigné entre autres par sa piété, l'iman. Une sorte de bedeau, le muezzin, annonce l'heure de la prière. Rien d'autre. L'absence de clercs évite et le cléricalisme et l'anticléricalisme. En même temps, par ce contact direct avec son Dieu, l'homme se trouve stimulé et sa croyance excitée.

Elle se trouve au surplus activée par le caractère particulier de la notion islamique de la divinité. En lisant le Coran on est frappé de voir sans cesse répéter : Allah est tout puissant Allah est plus fort que tout, Allah fait tout ce qu'il veut, Allah connaît mieux que vous ce qui vous convient. Remettez-vous en à Allah. Le fidèle est celui qui craint Allah. Dans le même temps Allah est le très miséricordieux, le très clément, le très compatissant. Le jeune garçon qui apprend le Coran par cœur reçoit dès son enfance cette empreinte qu'au-dessus de lui plane et commande un Dieu à la fois terrible et bon, qu'il n'a qu'à suivre ses volontés et s'en remettre à lui. De là cette sorte de fatalisme qui pour nous, Occidentaux, caractérise l'âme musulmane. Au fait Islam veut dire exactement « Protection de Dieu ». Le mot « mousslim » signifie « résigné ». Ce qui domine l'Islam c'est l'idée de soumission. Les hommes, lorsqu'ils ne portent pas le nom du Prophète ou de ses disciples Mohamed, Ali, Omar, sont appelés Abd Allah, esclave de Dieu, Abd-el-Krim, esclave du Tout-Puissant, Abd-el-Kader, esclave du Glorifié.

Une soumission de principe accompagnée d'un minimum d'obligations précises, voilà la force de cette religion. « Dieu

vous a demandé peu d'obligations, explique le Prophète, parce qu'il vous sait faible ». Cette prudence et cette simplicité expliquent la puissance d'attraction de l'Islam. Pour être pleinement pratiqué, le Catholicisme exige un don divin, la grâce : rien de cela en Islam qui est toute facilité.

L'Islam a un caractère beaucoup plus terre à terre que le Christianisme. Il a sans doute moins d'ambitions morales, mais davantage de pratiques. Les savants musulmans disent de la doctrine de Mahomet qu' « elle est intermédiaire entre un judaïsme trop concret et un christianisme trop abstrait ». Un professeur de Fès m'a déclaré que Jésus n'avait pas eu l'intention de fonder une religion, que c'était un docteur en morale, un philosophe, et qu'autour de sa philosophie on avait par la suite bâti une religion. Cette thèse est typique de la différence des états d'esprit. L'Évangile ne s'occupe guère de politique ou de vie sociale, il s'en désintéresse plus ou moins. Une seule phrase : « Rendez à César »... Au contraire le Coran est plein de recommandations humbles et domestiques. Il contient un traité d'hygiène, une réglementation des successions, un Code pénal... Ce n'est pas seulement un livre de vie spirituelle, c'est une encyclopédie de vie totale, c'est si j'ose dire un « ensemble social ».

De là découlent deux conséquences :

D'abord le Coran, « système totalitaire » dirions-nous, constitue une entité indissociable. Le « rendez à César... » n'existant pas, la différence entre le spirituel et le temporel est en Islam inconnue. Ce que nous appelons « l'esprit laïc » est inadmissible pour l'âme musulmane. Les Mahométans, non seulement se choquent de nos non-pratiquants de nos écoles non-confessionnelles, etc..., mais encore ils se scandalisent de la seule absence de religion, ils demeurent étrangers à nos prétentions de « morale laïque ». Celle-ci leur paraît abominable et proprement incompréhensible.

Pas davantage ils ne s'expliquent notre concept de gouvernement. Mahomet a été en même temps un chef religieux, un chef politique, un chef militaire. Les trois notions continuent là-bas à se confondre, alors que nous, nous les divisons. Remarquez d'ailleurs que cette « séparation des pouvoirs » est une invention des temps modernes. Même en Occident,

l' « État laïque » est une nouveauté. L'idée est assez récente d'un pouvoir civil indépendant d'un pouvoir religieux. Aujourd'hui cette distinction du spirituel et du temporel, pour délicate qu'elle soit, nous semble, à nous Occidentaux, tout à fait naturelle. Par contre, elle est inimaginable dans cet Islam, véritable confusion ou plutôt fusion constante du monde réel dans le monde mystique. Le fait qu'il y a un seul Dieu et que ce Dieu unique a un seul Prophète et que ce Prophète par suite de diverses circonstances s'est trouvé chef d'État, tout cela a conduit les Musulmans au principe de souveraineté totale. Chez eux religion et politique forment un tout cohérent et indivisible. Au Maroc le Sultan qui est Chérif, c'est-à-dire descendant du Prophète, est prince religieux en même temps que Prince civil. Quelque chose comme le Tsar de l'ancienne Russie, mais quelque chose aussi de beaucoup plus complet, parce qu'ici ce n'est pas le pouvoir civil qui est la conséquence du pouvoir religieux. Les Souverains ne se succèdent pas de mâle en mâle par ordre de primogéniture, mais selon une sorte d'élection religieuse. A la mort du prince l'Assemblée des plus éminents docteurs en foi musulmane, le Collège des Ulémas de Fès, une sorte de conclave de Cardinaux, se réunit pour désigner le nouveau Sultan qu'il a la liberté de choisir parmi les innombrables membres de la famille chérifienne. Aussi l'expression souvent employée en France de Prince héritier est-elle, en ce qui concerne le Maroc, complètement fausse.

Pour comprendre un pays musulman il faut partir de ce principe que tout est subordonné au religieux et s'intègre dans le religieux. L'Islam réalise complètement la « primauté du spirituel ». La communauté sociale est une théocratie. C'est Dieu qui est la clé de voûte de l'État. L'État n'est pas un État politique, mais « l'État de Dieu ».

Pour que nos lecteurs occidentaux se représentent bien ce que c'est qu'un État musulman, je comparerai celui-ci à un de nos Tiers-Ordre mi-religieux, mi-militaire, tel que l'Occident en a connu aux grandes époques de foi chrétienne par exemple au moment des Croisades, l'Ordre des chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem qui s'installa ensuite à Rhodes puis à Malte dont il a, à l'usage, pris le nom. La com-

munauté islamique est assez semblable aux communautés chrétiennes d'autrefois.

Le parallèle est même plus exact qu'on le penserait. Né six siècles après le Christ, l'Islam n'est guère qu'un dérivé du Christianisme. La base est la même. Dans le Coran la référence à Jésus est constante, souvent même expresse. On y a dénombré plus de trente réminiscences de l'Évangile de saint Mathieu et une soixantaine d'autres livres du Nouveau Testament. « Sans compter » remarque M. Bonjean, « un ensemble imposant d'idées, d'images et d'expressions qui, sans dépendre directement de passages bibliques, révèlent par leur ton une orientation chrétienne et monastique. La formule Incha Allah — s'il plaît à Dieu — est littéralement empruntée à l'épître de saint Jacques; le pèlerinage de la Mecque imité des pèlerinages à Jérusalem et au Mont Sinaï. Les prières rituelles avec prosternations profondes et répétées : autant de pratiques qui évoquent les ermites de la Thébaïde ».

Le lien est tel que, pour certains docteurs musulmans, Mahomet serait le « Paraclet » annoncé par saint Jean. Le mot paraclet serait la déformation du grec « paraclutos », c'est-à-dire le « très glorifié » qui, par une coïncidence étrange a le même sens que le mot arabe « Ahmed » ou Mohammed! Quoi qu'il en soit de cette thèse étrange, il est certain qu'au début entre le Christianisme et l'Islam naissant il y eut un accord complet. Mahomet traite les chrétiens avec ménagement, il les appelle les « gens du livre » et les distingue soigneusement des païens et des Juifs; il leur marque une préférence éclatante. Au cours de ses prédications il déclare : « Mon Dieu est celui des chrétiens, des peuples de l'Écriture »; il semble que Mahomet se soit considéré comme le continuateur de Jésus, comme un réformateur oriental du christianisme, comme le prophète spécialement chargé d'apporter au peuple arabe un livre qui sera pour lui une nouvelle Bible. Le Coran a sans doute voulu être une sorte de confirmation locale de l'Évangile. En fait d'ailleurs, ni l'un ni l'autre ne se contredisent expressément.

Cependant, l'Islam a été prêché à un peuple qui se trouvait dans des conditions morales et sociales tout à fait différentes des peuples de l'empire romain qui reçurent le Christianisme. Pen-

dant onze siècles les deux religions ont évolué dans des « climats » dissemblables, elles ont pris des directions différentes. Musulmans et catholiques sont aujourd'hui séparés moins par la lettre des écrits que par l'intelligence de ceux-ci. C'est la tradition surtout qui a creusé le fossé. Toute une littérature de commentaires, les « Hadits » ont fleuri sur la parole de Mahomet. L'ambiance a fait le reste. Les textes le cèdent à l'interprétation, tout est affaire d'esprit. Le schisme Islam-Chrétienté paraît être principalement une forme de l'opposition Occident-Orient.

Qu'a-t-il ajouté au Christianisme, l'Islam? En fait il n'a guère innové; il n'a, à la morale humaine, présenté aucun apport important. Aussi n'est-ce pas sur cette face qu'il convient de le voir. Il faut le peser non point tant comme une doctrine que comme un monde, le monde de l'Orient, il est surtout une « civilisation », il est un ensemble, une éthique.

Par là il a sur son fidèle un effet plus complet que le catholicisme par exemple. Il entraîne plus de répercussions que lui et de plus considérables sur les mœurs, le caractère, la société, l'économie, la politique.

I. — *Les Mœurs* : En Islam les prescriptions morales sont réduites au minimum. « Dieu », dit le Coran, « veut vous rendre son joug léger ». Par exemple le livre est moins rigoureux que les Évangiles sur les affaires sexuelles. Là-dessus deux explications possibles, d'abord le tempérament des races du sud plus difficile à freiner, ensuite le fait personnel de Mahomet qui eut quinze femmes dont onze au même moment. Le Prophète a conservé la polygamie qui était une des anciennes mœurs de la Tribu primitive où la femme est une sorte d'esclave. Il a permis la répudiation et le divorce.

Surtout l'Islam ne prononce point contre la chair les terribles condamnations du Christianisme. L'acte sexuel n'est pas en soi un péché. Un des chapitres, une des « sourates », du Coran décrit le Paradis de Mahomet : les élus reposant « sur des lits aux étoffes artistement arrangées » auront « autour d'eux des houris aux yeux vifs et des éphèbes toujours jeunes, semblables à un collier de perles ».

II. — *Le Caractère de l'Homme* : Religion large, sans clergé, laissant le fidèle seul devant son Dieu, avec quelques règles

morales, l'Islam développe l'individualisme, il n'habitue pas à la discipline. Il n'a pas su refréner le vieil instinct anarchique de la Tribu arabe. Non dressé à notre hiérarchie romaine, le Musulman est foncièrement indiscipliné. Par là il a un besoin plus grand d'autorité. Toute vie sociale et politique au Maroc exigera un gouvernement qui gouvernera solidement. Le pouvoir devra y être particulièrement ferme.

III. — *Le Social* : Non seulement le Coran, de même que les Évangiles, a proclamé la fraternité des classes, mais encore l'Islam est arrivé à appliquer ce principe mieux que n'a pu le faire le Christianisme. Chez les Chrétiens la charité est édictée, chez les Musulmans elle est organisée. L'aumône représente l'un des cinq devoirs du croyant. Elle est obligatoire et réglementée. Un impôt destiné aux misérables, aux « mesquines » — d'où le mot français « mesquin » —, est calculé par les autorités religieuses pour être prélevé sur les riches. « La gloire de l'Islam », écrit M. Montet, est d'avoir donné une forme en quelque sorte tangible aux sentiments charitables que Jésus avait manifestés si éloquemment et avait mis en pratique d'une façon si touchante; l'Islam les a traduits en ordonnances légales précises ».

En fait nous voyons au Maroc le pauvre considéré à l'égal du riche, il est traité de semblable manière, peut-être même avec une nuance de respect. On voit là-bas se pratiquer une réelle égalité morale des classes sociales. Les pays musulmans sont de véritables démocraties sociales. « Les prescriptions sociales, » écrit Essad Bey, « dominent le Coran. L'Islam est avant tout un système social reposant sur le commandement divin ». En vérité Mahomet fut un réformateur social et sa prophétie accomplit ce que nous appellerions une révolution.

IV. — *L'Économique* : Même sur la vie économique des Musulmans la religion a plusieurs effets.

D'abord, par suite de la force de la foi, les dons à la communauté religieuse sont considérables. Les biens « habous », c'est-à-dire affectés à une fondation pieuse, n'ont cessé de se développer. Douze siècles sans révolution morale ont accumulé une immense mainmorte. Celle-ci au Maroc arrive aujourd'hui

à constituer le tiers de la propriété immobilière campagnarde et près de la moitié de l'urbaine.

De plus le Coran a formellement interdit le prêt à intérêts; il a été, sur ce point, plus net que les « canons » de notre Église. Cette interdiction a confirmé l'Arabe nomade dans son dédain inné des choses pécuniaires. Certes l'argent a, ici comme partout, puissance, mais la cause religieuse s'ajoutant au fait d'une civilisation plus primitive et d'un état économique moins avancé, la civilisation marocaine paraît moins exclusivement matérialiste que la nôtre.

Autre conséquence : si la pure doctrine musulmane a bien défendu le prêt à intérêt, elle n'en a pas fait disparaître le besoin. Aussi l'opération interdite aux croyants a-t-elle été reprise par des mécréants; d'où le pullulement d'étrangers « parasites » : les Juifs.

En outre le Coran qui reflète les mœurs de la Tribu et de la Tribu du désert, ne connaît guère que l'économie familiale. C'est encore celle du Maroc non modernisé, qui représente les deux tiers du pays; la famille constitue une entité économique autonome, se suffisant à elle-même, mangeant ses récoltes et ses troupeaux, enfournant son pain, tissant sa laine, etc... On n'a guère besoin d'acheter que le thé et le sucre. Les échanges sont rares et mal considérés; il n'est pas convenable de vendre. Cet état social est en harmonie avec le Coran qui semble ne connaître qu'une unité sociale : la famille. Le chef de famille est le maître absolu et le seul propriétaire. Ses enfants, même majeurs, ne possèdent rien en propre; même arrivés à un âge mûr, ils continuent à vivre dans une étroite dépendance du paterfamilias. Il faut remonter au plus ancien droit romain pour comprendre le régime des personnes en pays musulmans. Dans la loi coranique les tutelles se prolongent sans considération d'âge. L'on voit des hommes riches de quarante à cinquante ans en puissance de tuteur. Un tel système juridique développe un esprit de clan extrêmement fort, en même temps qu'il consolide ou encourage la prédominance des formes collectives de propriété. La famille ou plutôt la Tribu vit dans un état de collectivisme primitif tel que certaines régions du Maghreb ne connaissent guère que les domaines de communauté. Le Maroc est demeuré étranger à la conception romaine

du droit de propriété absolu et illimité. « Le principe qui domine la législation coranique en matière de propriété immobilière » écrit Augustin Bernard, « est celui de la vivification de la terre morte, en vertu duquel la terre abandonnée est acquise au premier occupant par sa mise en valeur, et, si les traces de la première occupation sont effacées depuis longtemps, à celui qui la fait revivre ». En somme la notion musulmane de propriété se rapproche des formes qu'ont édictées les nouveaux régimes surgis en Europe ces dernières années.

V. — *La politique* : Le fait que le Maroc est un pays musulman c'est-à-dire de civilisation à base religieuse, entraîne cette conséquence considérable que l'État marocain n'est pas un état politique, mais un état théocratique. C'est la vieille tradition de la religion formant corps avec l'État. Les républiques grecques et même la république romaine furent à base religieuse. Socrate fut condamné à mort pour « impiété ». Dans l'ancienne Rome le culte des dieux latins et plus tard celui de Rome et d'Auguste constituait une partie de la chose publique. Les généraux et les magistrats interrogeaient gravement les entrailles des poulets. Les premiers chrétiens furent persécutés parce qu'ils représentaient des « infidèles ». En Orient la distinction des pouvoirs s'est toujours effacée, Alexandre le Grand était en Macédoine le roi Alexandre, en Asie, le fils de Jupiter. Cette tradition subsiste encore. Sur terre d'Islam où il n'y a pas d'autre loi que la loi coranique, pas d'autre ciment social que le lien religieux.

De là l'absence de préjugés de couleur par exemple. Si un individu possède une concubine nègre, ses enfants seront traités sur le même pied que les autres. Le Maroc a eu des « Sultans noirs ».

Même dépassement de la notion de Patrie. La Patrie, notion terrestre et même terrienne, est un concept occidental particulièrement français même et probablement romain. Les Germaniques, race non sédentaire, mais migratoire, considèrent plutôt que le « volk », la nation en marche. En Islam la communauté s'appuie non sur la terre mais sur le ciel. C'est la religion qui est le lien social. Tous les Croyants forment une seule et immense nation. Un Musulman est de droit citoyen de tout pays musulman, il bénéficie d'une solidarité

dont il n'y a point d'équivalent parmi les Chrétiens d'aujourd'hui, et pour laquelle il nous faut remonter au moyen âge où existait cette réalité concrète : la Chrétienté. L'Islam ressemble à la Chrétienté avant la naissance des nationalismes qui l'ont divisée. Ce même phénomène de nationalisme tend aujourd'hui à modifier l'aspect traditionnel de l'Islam, mais pour le moment au moins ces nationalismes locaux ne s'opposent pas, et au contraire sont solidaires vis-à-vis de l'Europe, tous se fondent et s'intègrent eux-mêmes dans une véritable internationale spirituelle.

Le Mahométan ne connaît qu'une seule frontière, celle de la foi. Celle-là infranchissable. Pour les Musulmans le monde est divisé en deux parties : Le Dar-el-Islam ou territoire des Croyants, le Dar-el-Harb ou territoire des infidèles, le mot arabe veut même dire exactement : territoire de la guerre. De la guerre retenons ce mot : Le Christianisme prêche la tolérance, le Coran enseigne la haine de l'infidèle. L'un des devoirs du Croyant est le « Djihad », la guerre sainte. Mahomet a fait des Arabes la nation missionnaire chargée de porter au monde la prédiction d'Allah; quelque chose comme les troupes d'assaut de l'Islam. Le Prophète s'est proclamé « l'épée d'Allah », il déclare avoir « reçu du Seigneur la mission d'employer le glaive ». Chaque Musulman est un soldat en puissance. Mahomet lui-même a passé sa vie à combattre; dans ses actes comme dans sa prédication il a traité les infidèles avec une rigueur implacable.

Avec la loi coranique pas de compromis possible; ou bien l'acceptation de la foi et alors tous ses avantages toutes ses récompenses, ou bien la négation poursuivie comme une injure mortelle.

Nous sommes ainsi amenés à cette constatation grave. Les Musulmans sont formés à détester les Chrétiens. Entre les uns et les autres les rapports portent toujours en eux un sous-entendu de refus.

Surtout au Maroc où la religion plus primitive que dans le reste de l'Islam est particulièrement étroite. Ce pays clos, cette « île » musulmane, si longtemps à l'abri de la contamination des incroyants, le Maroc est une des terres saintes de l'Islam, Fès une de ses capitales. Un grand nombre de

Marocains y descendent de ces réfugiés d'Andalousie qui ont fui les persécutions espagnoles; ces atrocités inoubliées ont eu sur l'évolution des relations entre Marocains et Chrétiens un effet qui n'est pas encore éteint. Le Maroc, refuge d'émigrés, est un pays de fanatiques. L'âme marocaine contient une haine sous-jacente contre l'envahisseur, le « roumi », le nazaréen, « nazrani », le mécréant « cafer ». Cette foncière inimitié est tantôt franche et sauvage comme dans les plateaux de l'Atlas, tantôt comme à Fès ou à Marrakech, polie et hypocrite, mais partout on la sent en sourdine, puissance comprimée toujours prête à exploser.

En vérité la conquête militaire d'un tel pays ne résoud pas un problème, elle le pose.

IV

LES JUIFS

En dehors des Musulmans il y a les Juifs. Pour cinq millions de musulmans, cent vingt mille Juifs seulement, mais cent vingt mille hommes qui, dans la vie marocaine, jouent un rôle considérable. Le Coran avait interdit le prêt au cavalier du désert, nomade et imaginatif. D'autres sont venus faire ce à quoi répugnaient sa religion et son caractère. En toutes les parties du monde chaque fois qu'un peuple est mal préparé à certaines besognes, il voit fleurir chez lui une race étrangère qui effectue lesdites besognes pour lui, à son compte et évidemment en prélevant une dîme sur son incompétence et son insouciance. Les nobles ont leurs usuriers, les Asiatiques les Chinois, les Turcs les Arméniens, les Nord-Africains ont les Juifs. Au Maroc près des deux tiers des transactions se font par les Israélites. Ceux-ci dominent le commerce des grandes villes, surtout dans les ports de la côte. Mogador leur appartient presque exclusivement. Entre le nombre des Juifs et la place par eux occupée, il y a donc une disproportion qui suscite des réactions de défense. D'autant plus que la plupart du temps les Juifs réussissent. Leur activité, leur souplesse, leur obstination, leur réelle vertu industrieuse font d'eux d'incomparables trafiquants. Au

Maroc tous ne sont pas riches, beaucoup sont dans un état médiocre, mais en général ils sont moins misérables que les pauvres Arabes. Dans l'ensemble les Juifs sont prospères. Cette prospérité éclate au milieu d'une population indigène moins travailleuse, moins prévoyante et en général moins habile aux affaires, par conséquent moins aisée. Parmi les sentiments que les Musulmans éprouvent contre les Juifs il y a d'abord une instinctive jalousie.

Ajoutez à celà le reproche de former un monde à part, un monde étranger, donc hostile, puisque dans toutes les civilisations primitives, que ce soit dans la Grèce antique du ve siècle, comme dans le Maroc anachronique du xxe, étranger veut d'abord dire ennemi. Étranger, le Juif l'est plus ou moins partout. Depuis l'Empereur Titus et la destruction du Temple, il erre sans foyer; un drame dure encore qui date exactement de 70 après le Christ. Par ses malheurs repliée sur elle-même, la race juive est une race fermée. Ce qui accentue encore sa tendance à former un monde clos, c'est qu'elle constitue non seulement une race, mais encore une religion, et que chez elle les deux choses sont liées, précisément de même que chez les Marocains. Comme eux les Juifs ont conservé la notion orientale de la communauté sociale à base religieuse. Si le Juif a pu s'assimiler en Europe c'est parce que l'Europe avait une civilisation laïque. Il ne peut pas s'assimiler en Orient parce qu'il se heurte à une autre civilisation religieuse. Au Maroc, les Juifs, matériellement, ethniquement et mystiquement étrangers, ont toujours formé une communauté autonome distincte de la communauté musulmane. Dans le vieil état théocratique chérifien, la Société juive constitue une sorte de sous-état se réglant soi-même et relié au Souverain par une sorte de lien personnel dont le signe est cette marque éternelle des populations soumises : un tribut pécuniaire. Les Juifs sont appelés « Ahla a dimah », le peuple de la dîme, les gens du « tribut ».

Dans la vie marocaine le Juif a sa religion, ses rites, ses mœurs, son droit, sa morale, même son quartier spécial, le Mellah, en dehors de la ville indigène la Medina. Il forme un monde à part.

Pour le Marocain un monde inférieur. Le Musulman peut

détester le Roumi, mais pour ce vainqueur, cavalier et brave, il éprouve un certain respect; par contre il méprise le Juif d'un mépris total, absolu, irraisonné, incoercible.

Une première conséquence est que le Juif marocain, traité en paria, a contracté souvent les habitudes de bassesse de tous les parias. C'est peut-être au Maroc que de tous les pays du monde l'Israélite se trouve placé au niveau le plus bas de la considération sociale. Nombreuses sont les prohibitions qui pèsent sur lui : les armes, les chevaux, les vêtements de couleur.

Une autre conséquence est que le Marocain est profondément choqué par l'attitude des Français à l'égard des Juifs et par les modifications que notre conquête a portées à la situation des Juifs. La sécurité que nous avons donnée à tout le pays a permis aux Juifs d'y prospérer davantage et cette fois en toute sûreté. Ils se sont étalés. Or en Afrique du Nord le Juif est l'habituel usurier et l'usure est une des plaies sociales de ces pays d'économie ancienne. L'Arabe imprévoyant éprouve quelque besoin d'argent au moment de l'ensemencement ou autre période d'activité agricole. L'usurier est là qui s'offre et qui prête à des conditions effroyables. Les taux de 40, 50 p. 100 sont habituels. En 1929 une seule Tribu de la Chaouïa a payé au titre d'intérêts usuraires, plus du double de sa charge d'impôts.

Autrefois le Marocain prenait de temps en temps sa revanche dans les pogroms. Lorsque pendant trop longtemps l'argent était allé de la Medina au Mellah, le pogrom le faisait revenir du Mellah à la Medina. Aujourd'hui — grâce à notre autorité — le circuit est coupé, il se fait désormais à sens unique. L'Arabe généralement s'appauvrit et l'Israélite s'enrichit. Les Indigènes, constatant le fait, disent que « l'Ordre français protège l'engraissement juif ». Rien que par l'égalité de droits que nous avons établie, nous paraissons favoriser le Juif. Lorsque le pauvre paysan du bled, monté sur son âne, est aux portes de la ville heurté par un « Jhoudi » dans une grosse voiture automobile, il éprouve un réflexe d'animosité non seulement contre le paria qu'il juge insolent, mais encore contre ceux qui ont permis ce renversement des anciennes valeurs. Bon gré mal gré nous nous trouvons mêlés à la bagarre.

Il y a plus : le Juif est intelligent. Il possède une remarquable faculté d'adaptation. Habile et souple il sait se mettre à la suite des puissants. C'est pour lui un moyen de sortir de la situation inférieure dans laquelle on l'avait confiné. Soit volonté de s'évader du vieux ghetto, soit reconnaissance, soit obséquiosité, soit esprit d'imitation, soit encore sincère désir de progrès, soit enfin effet de ce mimétisme instinctif chez les faibles, le fait est que le Juif marocain adopte toutes les apparences occidentales. Il ne manque pas de s'habiller à l'européenne, ne serait-ce que pour saisir l'occasion d'échapper à cette lévite noire à laquelle il était condamné et qui marquait son état d'infériorité. Il copie et notre vêtement et nos manières. De tous les indigènes il apparaît le plus assimilé.

Enfin intelligent, ingénieux, complaisant, il nous rend une infinité de services. Il sait déjà l'arabe, il apprend vite le français, il devient l'interprète-né. A l'Européen qui arrive là-bas ignorant de la langue et des coutumes marocaines le Juif se présente naturellement comme un courtier commode, vite indispensable. Pour le Français, profit de facilité, pour le Juif, profit d'influence. Cette position d'intermédiaire comporte des avantages de toutes sortes. L'Israélite prend rang à mi-chemin de l'Arabe et de l'Européen. Entre l'Indigène et le Français se glisse un écran juif. L'infiltration s'opère lentement, doucement. On la contracte comme une habitude paresseuse. Nos compatriotes de là-bas réagissent d'autant moins qu'ils ont généralement été élevés dans l'ignorance des préjugés de races. Ajoutez à cela un naturel penchant à la générosité, tout ce qui est faible nous paraît par là même intéressant. M. André Siegfried l'avait déjà remarqué; le mot « petit » a pris en France un sens flatteur : « Le Petit Marseillais », « La Petite Entente ». Il y a toute une mystique du « petit », un goût des petites gens, des petits États. On dirait que nous ne cessons de pratiquer une politique de faibles.

En Afrique du Nord le fait est que nous avons souvent donné l'impression de poursuivre une politique pro-juive. Dès ses débuts en 1871, la IIIe République a tenu à accorder d'office aux Israélites la nationalité française refusée aux Arabes. En Algérie, Juif égale français. Certes au Maroc

le décret Crémieux n'est pas applicable, mais il existe en voisin, en contagion, presque en esprit. Dans la pratique la plupart des fonctionnaires et un grand nombre de colons français témoignent aux Juifs des égards dont ils paraissent moins libéraux envers les autres indigènes. L'Arabe, jaloux et froissé, tend à prendre les Français pour une sorte de « Juifs supérieurs », le mépris qu'il a pour le « Jhoudi » rejaillit sur ses protecteurs. Tant que nous paraîtrons accorder aux Juifs une bienveillance particulière, le Marocain se refusera, croyons-nous, à nous estimer.

La situation s'aggrave parce que les Juifs ne cessent de se développer. On les voit accaparer même les maisons de commerce françaises. Celles des nôtres qui tombent, sous l'effet de la crise ou de l'ignorance de leurs fondateurs, sont reprises par les Israélites. Le phènomène est déjà remarquable dans les villes où l'on assiste à un constant débordement du Mellah. Les Juifs enrichis vont, à l'abri des mouvements de retour, s'installer dans les quartiers nouveaux et protégés où ils prennent la place des Français que la fortune n'a point favorisés. Le phénomène est très sensible à Fès, par exemple. Si l'exode actuel continue, beaucoup de villes européennes du Maroc seront avant dix ans devenues en grande partie des villes juives.

Le développement matériel se double d'un développement spirituel. Israël est dynamique. Au Maroc il s'est transformé et même nettement amélioré. Les « petits Juifs » marocains ne sont plus ce qu'ils étaient avant notre arrivée. Une jeunesse sportive juive s'est créée. Vis-à-vis de l'ancien maître, elle entend marquer qu'est définitivement passé le temps des ghettos et des pogroms. Libérés de la vieille contrainte, les Juifs changent d'attitude. Nerveux, sensible, impressionnable, le Juif qui porte un veston et sert de secrétaire aux Français, a quelque tendance à traiter l'Arabe comme il avait été traité par lui. Nous semblons quelquefois assister à une revanche juive, mais l'indigène, prêt à respecter la conquête française, se refuse à une conquête juive.

Il s'y refuse avec une énergie qui croît avec le danger. Les émeutes de Constantine en août 1934, de Sétif en février

1935, d'Oran en 1936, ont toutes à l'origine des incidents juifs. A Casablanca des Arabes ont crié « Vive Hitler », parce que « Vive Hitler » veut dire « A bas les Juifs », en attendant sans doute que, comme je l'ai constaté en Europe Centrale, « A bas les Juifs » finisse par signifier « Vive Hitler ».

Notre politique actuelle est grosse de périls; et cependant on ne peut envisager son renversement total. D'abord les Juifs laborieux, industrieux, épargnants, représentent dans l'économie marocaine un facteur intéressant et presque nécessaire. En fait les Arabes ne peuvent pratiquement pas se passer des Juifs, sorte de race complémentaire. On ne conçoit pas une Afrique du Nord sans Juifs, et les anciens Sultans eux-mêmes freinaient les accès d'antisémitisme de leurs sujets. A Fès par exemple ils avaient disposé tout un système de portes et de gardes entre le Mellah et la Medina. Nous autres nous ne pouvons pas laisser persécuter des hommes qui se sont mis à l'abri de notre drapeau. Enfin les Juifs semblent être d'une francophilie certaine. Au total l'élément israélite paraît être nécessaire à l'équilibre moral du Maroc; nous n'avons pas intérêt à laisser l'Islam régner sans le moindre contrepoids.

Voilà bien des considérations contradictoires. Ce qu'il en faut retenir c'est qu'il existe en Afrique du Nord un problème juif qu'il ne faut pas nier, qui existait certes avant nous, mais que malgré nous nous avons aggravé et qui exige et exigera de plus en plus, de la part des autorités françaises, une particulière vigilance.

V

LES EUROPÉENS

Les Européens au Maroc, c'est d'abord l'armée. A tout Seigneur tout honneur. Ceux qui ont été à la peine ont le droit de jouir de leur victoire. Au Maroc l'armée est parfaitement considérée et traitée. Dans les petits postes l'officier est roi. Partout le soldat est heureux.

Une armée admirable, d'ailleurs un des chefs-d'œuvre de la France. Elle réussit parfaitement au Maroc. Les régions

militaires frappent par leur excellente tenue. Sans doute ces provinces récemment soumises se trouvent-elles encore sous l'effet de la conquête et sous l'impression de la force française. De plus elles sont peuplées moins de citadins arabes que de paysans berbères; aussi doivent-elles être d'un gouvernement plus facile, cependant que les grandes villes constituent toujours des centres nerveux d'un maniement délicat. Il est certain que nos officiers opèrent sur un terrain plus aisé. Et quelque distingué que soit le corps de nos contrôleurs civils qui possède des personnalités remarquables, l'armée en territoire africain paraît jouir d'avantages personnels parce qu'elle a pour base plus stricte cet élément indispensable de toute vie sociale : la règle, la discipline. Ajoutez à cela que le militaire arrive au Maroc sans ce bagage administratif métropolitain qui souvent ici encombre le fonctionnaire et le rend moins accessible à la vie locale. En général il semble y avoir entre l'indigène et l'officier une certaine affinité spirituelle. Non seulement la gestion plus simple et plus patriarcale du premier lui convient mieux que les complexités administratives, mais encore le Marocain comprend la fermeté, même la dureté, si elles sont franches, plutôt que les complexités inhérentes à toute administration civile. Peut-être l'état militaire se rapproche-t-il le plus de l'état social de ces pays primitifs : simplicité, autorité et hiérarchie. De plus nos officiers de l'armée d'Afrique représentent souvent une classe sociale où l'Arabe et le Berbère sentent un « monsieur », retrouvent les traits de ces seigneurs auxquels il est habitué. La tenue et les marques extérieures sont pour l'indigène autant de sources de prestige. Pour l'Oriental, sensible à l'apparence, un homme en veston ne dégage pas le respect. Le maréchal Lyautey ne cédait pas seulement à un goût personnel lorsqu'il gouvernait dans l'apparat. Une démocratie trop débraillée choque le Marocain, habitué à une direction aristocratique. Enfin l'armée française d'Afrique est la dernière qui ait eu l'honneur de se battre. La guerre, outre qu'elle attire des âmes d'élite, représente une incomparable école de vertus viriles. Elle forme le caractère, elle apprend la décision et l'autorité, toutes qualités de commandement plus nécessaires encore en pays conquis.

L'armée a frayé la voie aux civils. Dès le début de la conquête le Maroc a provoqué une immigration dont la rapidité est sans exemple dans notre histoire coloniale. En 1914, soit deux ans seulement après l'établissement de notre Protectorat, le nombre de Français établis là-bas atteint déjà un chiffre égal à celui de la Tunisie, vingt-cinq ans après le débarquement. Dans les années qui précèdent et suivent la guerre, le Maroc fut l'objet d'une véritable ruée. En 1911, 3 000 débarquements à Casablanca, en 1912, 9 000; en 1913, 32 000; après quoi le torrent est en décrue, en 1921 il n'y a plus que 13 000 arrivées; à partir de 1923 ce chiffre tombe à 2 ou 3 000, de plus en plus compensé par celui des départs. Le mot de rapatriement commence à entrer dans le langage administratif. Nous semblons assister au reflux d'une énorme marée.

A cette heure dans le Maroc entier il y a 240 000 Européens. Sur la seule partie française on en peut compter environ 172 000 dont 125 000 Français, lesquels représentent ainsi les deux tiers seulement des Européens. Le reste 45 000 est constitué par des Espagnols (22 000), des Italiens (12 000), des Portugais, etc. L'importance de cet afflux étranger a posé un problème délicat pour le Protectorat, lié par le traité d'Algésiras, lequel prescrit l'égalité de traitement et nous interdit des différences de traitement selon la nationalité. Cependant les immigrants méditerranéens sont d'une qualité très médiocre; nos gouvernants instruits par l'exemple de la Tunisie, ont voulu éviter que nous nous trouvions un jour submergés, comme à un moment donné nous avons risqué de l'être dans l'autre Protectorat. Pour éliminer la concurrence de voisins plus pauvres et plus sobres, le maréchal Lyautey pratiqua une politique de grandes sociétés fermières vers laquelle d'ailleurs le portait son esprit aristocratique. Actuellement sur les 280 000 hectares livrés à l'exploitation, près des trois quarts sont formés de grosses propriétés. Ce système de grande colonisation qui nous a été plus ou moins imposé, a malheureusement ce défaut d'avoir limité le nombre des émigrés français au Maroc qui devrait pouvoir faire vivre un plus grand nombre de nos compatriotes. La population française totale dans ce pays grand comme la France n'est que l'équivalent d'une ville comme Nancy. Elle représente seulement 2 1/2 p. 100 de la population totale

alors que l'Algérie moins riche fait déjà vivre 16 p. 100 d'Européens. S'il y avait au Maroc trois à quatre cent mille Français, ils permettraient de tenir le pays plus solidement.

Cette population civile du Maroc est composée de fonctionnaires, de colons, d'agriculteurs, de commerçants, d'industriels. En général immigration de cadres. Parlons d'abord des fonctionnaires : ils constituent au Maroc un corps particulièrement nombreux. La bureaucratie, symptôme d'un organisme encrassé, est une maladie française qui sévit particulièrement Outre-Mer. Dans l'Indo-Chine de 20 millions d'habitants, nous avons autant de fonctionnaires que les Anglais dans les Indes de 300 millions d'habitants. Au Maroc, au début, le maréchal Lyautey ne s'était entouré que d'un contingent restreint, soigneusement choisi et qu'il faisait travailler durement. Après son départ, les effectifs se sont développés formidablement. De 1926 à 1931, ils sont passés de 9 000 à 16 000, puis de 16 000 à 19 000, de 1931 à 1933, c'est-à-dire pendant une période où le pays cessant de croître fut en quelque sorte « étale ». Leur nombre a été ramené en 1934 à 18 000, en 1935 à 17 000. Chiffre encore considérable pour un pays de cette taille, alors, ne l'oublions pas, qu'il ne s'agit en principe que de fonctions de contrôle. Il y a trop de chefs de service pour des services pléthoriques. La volonté de justifier sa fonction porte souvent le titulaire à des actes d'une incertaine utilité pratique. Une machine trop compliquée, encore plus tâtillonne qu'en France, exaspère et les indigènes et les Français. Elle est trop lourde et coûte trop cher. En 1933 les fonctionnaires absorbent 60 p. 100 du budget total, en 1935 encore plus de 40 p. 100. Si vous ajoutez que le service des emprunts se trouve particulièrement lourd et qu'il représente près de 35 p. 100 du dit budget, vous verrez ce qu'il peut rester pour les dépenses d'outillage!

Fonctionnaire ou colon, le Français du Maroc présente deux caractéristiques intéressantes : d'abord il est généralement d'un niveau supérieur à la moyenne de nos apports coloniaux. Certes au début beaucoup d'aventuriers sont venus ici. « On ne fait pas des colonies avec des pucelles », grognait le Maréchal. Par la suite la qualité des arrivants a été sans cesse en se relevant et elle est ajourd'hui d'une qualité

bien supérieure à celle des autres possessions d'Outre-Mer.

Deuxième constatation : le Français du Maroc jouit sur son compatriote de la Métropole d'un certain nombre de privilèges. L'un d'eux paraîtra particulièrement sensible à mes concitoyens : il n'y a là-bas ni impôt sur le revenu, ni taxe sur les successions, ni taxe sur le chiffre d'affaires, ni assurances sociales, ni participations aux caisses de sursalaires; quant à la patente son taux est en moyenne du cinquième ou du sixième de celui de la France.

Tout voyageur est, dès le débarquement, frappé de l'air ouvert des Français là-bas, contrastant singulièrement avec la mine morne qui revêt aujourd'hui les gens de la Métropole. La France d'Afrique a conservé ce que nous paraissons ici avoir perdu : le goût de la vie. Ces filles solides, ces garçons aux joues rouges, aux épaules larges, tous respirent la santé : leurs vêtements sont plus simples, leur poignée de main plus rude, on croit retrouver des cousins de campagne. L'angoisse de Paris fait place à la confiance. Sans doute les Français d'Afrique ont moins de finesse, leurs fils font des études moins poussées; en compensation ils sont plus hardis, plus sportifs. On respire là-bas une atmosphère de virilité. Il se développe une race plus dure et plus forte, plus jeune, semble-t-il, comme si l'Afrique du Nord était pour nous une sorte de fontaine de Jouvence, merveille de certains transplantements. J'ai déjà vu un pareil renforcissement au Canada. Peut-être l'actuel « climat » social de la Métropole nous étouffe-t-il et ce n'est que lorsqu'ils sont libérés que les Français retrouvent en eux latente toute la vieille force française qui ne demande qu'à éclater.

Réciproquement nos gens d'Afrique s'étonnent de ce qu'ils appellent nos préjugés et se choquent de nos incompréhensions; ils souffrent de l'étonnante ignorance de Paris pour son Empire. Alors, se repliant sur eux-mêmes, ils prennent de leur activité une conscience accrue. Ils jugent la France mesquine, triste et bornée. Ils commencent à traiter la Métropole avec cette sorte de dédain respectueux que les jeunes gens éprouvent pour les vieilles dames un peu démodées. Ils se sentent, et chaque jour davantage, différents de leurs compatriotes de l'ancien continent. Influence du terroir,

du climat, du contact, il naît une mentalité spécifiquement marocaine. On « pense marocain » et l'on recommande : « achetez marocain ». Partout on voit poindre un sentiment particulariste. Spirituellement comme matériellement le Maroc commence à aspirer à une vie autonome. On sent en Afrique se dessiner l'état d'esprit que ces dernières années ont vu se développer dans les Dominions britanniques.

Il est en germe. Le Français qui s'est établi au Maroc est de plus en plus pris par l'ambiance. Ses retours dans la Métropole sont chaque fois plus espacés et lui paraissent chaque fois plus décevants. Il se produit un phénomène d'attirance qui va jusqu'à l'assimilation. Les Français de là-bas deviennent « marocains », disent-ils. Le Maroc charme les Français comme la Gaule avait charmé les Romains. N'oublions pas que c'est en Gaule que Rome s'est perpétuée et que c'est sur notre sol, dans notre creuset, si j'ose dire, que s'est conservé le flambeau des Césars. Peut-être sera-ce dans son Afrique que la France saura se retrouver dans toute son éternelle grandeur.

GEORGES ROUX

PAUL CLAUDEL

L'esprit de joie ne m'entre pas moins droit au corps
Que lorsque parole fut adressée à Jean dans le désert...

Magnificat

Vers la fin de l'automne de 1930, Jacques Madaule adressait à Paul Claudel le manuscrit d'une étude qu'il lui avait consacrée et qui reste le plus minutieux, le plus complet des ouvrages inspirés par l'œuvre du grand poète. Claudel répondit par une lettre datée de Washington, le 21 décembre 1930, qu'il permit à Jacques Madaule de publier, en manière de préface, lorsque *le Génie de Paul Claudel* parut en 1933. J'aurai maintes occasions de citer des passages de ce texte. Mais j'en veux d'abord isoler une phrase qui servira de justification à cet essai : « Il n'y a pas, écrivait alors Claudel, de travail de critique possible sans une position centrale fortement occupée. » Je dirai donc dès l'abord que la position centrale que j'ai choisie, persuadé qu'elle commande toutes les avenues du domaine claudelien, peut être évoquée par cette formule : Paul Claudel, poète de la Joie Cosmique.

La joie, il l'avait connue dès son enfance. Né le 6 août 1868 dans le village de Villeneuve-sur-Fère-en-Tardenois, il était le fils d'un conservateur des hypothèques et passa ses premières années, comme il le rappelle dans la notice biographique en tête de ses *Morceaux Choisis*, « à travers une série de petites villes, Bar-le-Duc, Nogent-sur-Seine, Wassy, Rambouillet, Compiègne ». C'est dire qu'il a vécu d'abord en petit paysan, tel qu'il se dépeignait plus tard dans *Connaissance de l'Est* : « Et je me revois à la plus haute fourche du vieil

arbre dans le vent, enfant balancé parmi les pommes. De là, comme un dieu sur sa tige, spectateur du théâtre du monde, dans une profonde considération, j'étudie le relief et la conformation de la terre, la disposition des pentes et des plans. » Si intense que fût pareille communion avec la nature, on voit qu'elle ne s'effritait pas en des extases imprécises. « Rien n'est perdu pour moi, continue Claudel, la direction des fumées, la qualité de l'ombre et de la lumière, l'avancement des travaux agricoles, cette voiture qui bouge sur le chemin, les coups de feu des chasseurs. » A ses premières expériences Claudel ne doit pas seulement un amour du terroir que l'on observera très souvent dans son œuvre; il en a gardé aussi le goût des perspectives et des vastes lignes d'un monde toujours construit sous le regard humain; spontanément, au bord du Rhône, il verra :

L'Europe autour de nous de toutes parts pour le recueillir profondément exfoliée se lever et s'ouvrir comme une rose immense.

En 1882, sa famille vint s'établir à Paris où sa sœur Camille étudia la sculpture sous la direction de Rodin. Il y poursuivit ses études au lycée Louis-le-Grand avec, comme professeur de philosophie, le kantien Burdeau dont Barrès a fait le Bouteiller des *Déracinés*. « L'éducation du lycée, avoue Claudel dans sa lettre à Madaule, a été pour moi une discipline absolument inacceptable et contre laquelle j'ai gardé une haine et une rancune qui durent encore. » Il était, en effet, épris de solitude et « désespérément révolté » contre l'atmosphère intellectuelle de cette époque, contre le moralisme kantien, le positivisme de Taine, la religion de la science dont Renan et Berthelot lui semblaient les grands prêtres; il en exécrait jusqu'aux « affreux romans naturalistes ». Il suivait cependant les cours de l'École de Droit et de l'École des Sciences Politiques et devait être, en 1890, admis au concours des Affaires étrangères. Mais, quatre ans plus tôt, s'étaient produits deux événements décisifs dont le premier fut la révélation des poèmes d'Arthur Rimbaud.

Pour comprendre avec quelle émotion Claudel lisait *les Illuminations* et *la Saison en Enfer* à mesure qu'ils paraissaient dans *la Vogue*, de mai à septembre 1886, il faut avoir

mesuré l'étendue de la haine qu'il vouait aux maîtres de la pensée française au temps de sa jeunesse, — ceux dont il écrivait dans le *Magnificat* de 1907 :

Ne me perdez point avec les Voltaire, et les Renan, et les Michelet, et les Hugo, et tous les autres infâmes!
Leur âme est avec les chiens morts, leurs livres sont joints au fumier.

La découverte de Rimbaud fut donc pour lui un affranchissement : « Pour la première fois, écrivait-il en 1913, ces livres ouvraient une fissure dans mon bagne matérialiste et me donnaient l'impression vivante et presque physique du surnaturel ». Que son interprétation catholique de Rimbaud ne résiste guère à l'examen des textes et des faits, cela nous paraît aujourd'hui démontré. Mais Rimbaud tel qu'il fut importe moins ici que le Rimbaud reconstruit par Claudel qui lui a rendu cet hommage : « D'autres écrivains m'ont instruit, mais c'est lui seul qui m'a *construit*... Principe, pensées, forme même, je lui dois tout. » On ne saurait confesser sa dette avec une reconnaissance plus totale.

Or, cet hymne de gratitude, nous le trouvons dans un ouvrage intitulé *Ma Conversion*. Sans prétendre que Claudel s'est converti sous l'influence de Rimbaud, nous considérerons comme lui qu'il y a une liaison entre les deux événements. Sa première communion avait été « à la fois le commencement et le terme de ses pratiques religieuses ». Détaché du catholicisme, il avait connu ensuite une période « d'asphyxie et de désespoir ». Recueillons pourtant cet aveu dans une lettre à Jacques Rivière : « Je n'étais pas chrétien alors, mais je comprenais profondément des documents célestes comme les chœurs d'*Antigone* et la *Neuvième Symphonie*. Je savais déjà, du fond du cœur et de mes entrailles que la grande joie divine est la seule réalité. » Parlant d'un poète pour qui l'art et la vérité ne se séparent jamais, il ne sera point irrespectueux de penser que l'artiste et l'homme, chez ce Claudel de la dix-neuvième année, tendaient d'un même élan vers cette conquête de la « grande joie divine ».

L'invasion de la Grâce dans son âme, Claudel l'a décrite en des pages d'une poignante simplicité : ce fut le 25 décembre 1886, à Notre-Dame, pendant les vêpres, tandis que les

enfants de la maîtrise chantaient le *Magnificat* que « se produisit l'événement qui domine toute *sa* vie ». Car il eut, en une minute, l'éblouissante révélation qu'il a résumée dans ce bref dialogue intérieur : « Que les gens qui croient sont heureux! — Si c'était vrai, pourtant? — C'est vrai! Dieu existe, il est là, c'est quelqu'un, c'est un être aussi personnel que moi! Il m'aime, il m'appelle. » On ne diminuera pas l'importance de la conversion de Claudel en remarquant que l'emotion du cœur a ici précédé et entraîné l'adhésion de l'esprit : « En un instant, déclare-t-il, mon cœur fut touché et je crus. » Sans doute le biographe ajoutera-t-il que quatre années de lutte suivirent cette illumination, puisque Claudel ne fit sa seconde communion que le 25 décembre 1890; nous savons aussi qu'il devait traverser, une dizaine d'années plus tard, la grande crise sentimentale dont *Partage de Midi* demeure le pathétique témoignage. Mais l'essentiel pour nous est l'assurance que, depuis « cet instant extraordinaire » de Noël 1886, « tous les livres, tous les raisonnements, tous les hasards d'une vie agitée, n'ont pu ébranler sa foi, ni à vrai dire, la toucher ». Ainsi donc toute son œuvre imprimée (qui commence avec le *Fragment d'un Drame* de 1888) est l'œuvre d'un poète catholique. Depuis un demi-siècle, Paul Claudel exalte les deux certitudes qui s'imposèrent à lui en ce moment décisif : bonheur infini des croyants, omniprésence dans l'univers d'un Dieu personnel.

***

Arthur Rimbaud avait été, sur ce chemin du retour à la foi, le premier de ses guides. Il n'est point surprenant qu'en cours de route Claudel ait retrouvé Baudelaire. La lecture des écrits posthumes de Baudelaire lui fut, en 1889, d'un précieux secours : « Je vis qu'un poète que je préférais à tous les Français avait retrouvé la Foi dans les dernières années de sa vie et s'était débattu dans les mêmes angoisses et les mêmes remords que moi. » Ainsi les poètes du *Bateau Ivre* et du *Voyage* s'accordaient-ils pour le convier à un double départ. Départ spirituel d'abord, selon la mission qu'il attribuait à Rimbaud, son prédécesseur :

Ton siècle étant redevenu païen, tu avais à recommencer la recherche
et l'attente avec ta vie
Des hommes de l'Ancien Testament qui marchaient à la rencontre
du Messie.

Mais départ matériel aussi, exploration du monde, délivrance de l'illusion de croire « quelque part que l'on est arrivé », évasion lyrique enfin telle qu'il la célèbrera dans sa *Sainte-Thérèse*,

Plus loin que la Palestine et plus loin que les pays de l'émeraude et
de la rose,
Plus loin que la Nouvelle-Zélande et l'anneau là-bas de la lune australe
dans l'eau rose.

Si bien qu'en quittant la France en 1893 pour aller commencer aux États-Unis sa carrière diplomatique, Paul Claudel accomplissait, en catholique et en poète, le deuxième geste qui engagerait définitivement sa destinée.

La simple énumération des postes qu'il occupa, en qualité de consul, ministre plénipotentiaire ou Ambassadeur de France tient une page de la notice biographique reproduite dans l'excellente *Bibliographie des Œuvres de Paul Claudel* par Benoist-Méchin et Georges Blaizot. Quelques noms de villes nous suffiront, en guise de repères : New-York et Boston, Shanghaï et Foutchéou, Pékin et Tientsin, Prague et Hambourg, Rio-de-Janeiro, Copenhague, Tokyo, Washington, Bruxelles. Aux séjours qu'évoque cette liste il sied d'ajouter les voyages que suggèrent dans la notice telles sèches mentions : « Retour par la Syrie et par la Palestine... retour par le Transsibérien... retour par la Suède, la Norvège et l'Angleterre. » S'il existe un homme qui, se tournant solennellement vers l'Orient et puis vers l'Occident, ainsi que le fait son Empereur dans *le Repos du Septième Jour*, possède le pouvoir de sentir notre planète lui appartenir tout entière comme une chose concrète et savoureusement diversifiée, Paul Claudel est bien celui qui a reçu un tel privilège.

Il l'a exercé sans vouloir distinguer arbitrairement son effort poétique de son activité quotidienne. A preuve ses confidences à Frédéric Lefèvre qui l'interrogeait sur *Connaissance de l'Est* : « Ce livre a le caractère d'un album de dessins

minutieux et très poussés; c'est un livre d'exercices... je les compare à une grille diplomatique, artificieuse dentelle faite de pleins et de vides qui donne un sens à un ensemble quelconque de mots. » Cette *Connaissance de l'Est*, publiée en 1900, n'est pas seulement le premier de ses chefs-d'œuvre; elle indique une des sources les plus jaillissantes de son inspiration. Écoutez plutôt les récents aveux de ses *Souvenirs diplomatiques* : « Comme j'ai aimé la Chine!... Je l'ai absorbée d'un seul coup, je m'y suis plongé avec délice, avec émerveillement, avec une approbation intégrale, aucune objection à formuler! » En avril 1935, il avait été, « comme sur la pointe du pied », rendre une petite visite à la Hollande; devant le musée de l'Insulinde, il perçoit une odeur d'Asie et quarante années de tendresse passionnée s'expriment dans ce cri : « L'Asie, ah, l'ai-je jamais vraiment quittée? » Toute son œuvre témoigne en effet que l'administration se trompe qui ne lui compte que vingt ans (quinze en Chine et cinq au Japon) de services en Asie.

Il serait facile de composer une sorte de film critique, représentant les diverses apparitions de ce voyageur à ses contemporains de France. On y mettrait d'abord des images empruntées au *Journal* de Jules Renard et aux *Souvenirs Littéraires* de Léon Daudet. Son influence dans les années qui précédèrent la guerre serait marquée par quelques extraits des pénétrantes études de Georges Duhamel et de Jacques Rivière. Ici, deux ou trois de ses lettres à l'auteur de *Florence* le montreraient en vrai bûcheron de l'âme qui abat impitoyablement tous ces arbres dont les ombres dissimulent les traces des pas divins. Il faudrait ensuite le dépeindre attaqué si maladroitement par Pierre Lasserre et loué par Gonzague Truc avec une dogmatique timidité. A cet endroit figurerait une photographie du dramaturge, entre Eve Francis et Lugné-Poë, un soir qu'ils viennent de faire acclamer la scène sublime qui termine le deuxième acte de *l'Otage*. Car ce fut en décrivant une photographie d'amateur que Luc Durtain a fixé les traits essentiels de cette figure, dans un portrait à la fois réaliste et synthétique : « Visage d'une forte architecture : nez tout droit au bout carré, yeux et front larges, mâchoire à l'assise solide. Le poète sourit, sans une ride, avec

on ne sait quoi d'héroïque et, presque, de présomptueux. » Voilà l'image de Claudel, tel qu'il se présente à son temps et à la postérité, leur offrant son témoignage avec sérénité.

Et non sans orgueil, objecteront certains adversaires du poète, oubliant qu'il a dû puiser la force de poursuivre son œuvre dans ce haut sentiment de sa valeur. Sinon, le découragement ne l'eût-il pas saisi en voyant se fermer devant lui, après les portes des grands théâtres, celles de l'Académie à laquelle un éloquent article de Maurice Martin du Gard signifia qu'elle avait laissé échapper une belle occasion de se réhabiliter[1]? Mais l'orgueil chez Claudel n'a jamais pris la forme d'une vanité littéraire; c'est la fierté du constructeur devant ce qu'il a édifié; cela n'exclut donc point la modestie lorsqu'il songe aux lacunes de l'édifice. Contraint par la lecture du livre de Madaule à « embrasser son œuvre d'un seul coup par l'extérieur », il observe : « Je me rends compte de l'effet total que cela fait, qui est celui d'une entreprise à la fois compacte et incohérente, ininterrompue et inachevée. » Et cette vue rétrospective l'incite à formuler nettement l'idée générale qui fut le stimulant de tous ses efforts : « Un grand désir et un grand mouvement vers la Joie divine et la tentative d'y rattacher le monde entier, celui des sentiments, celui des idées, celui des peuples, celui des paysages, de rappeler l'Univers entier à son rôle ancien de Paradis » . On s'interdirait d'avance de comprendre Claudel si l'on refusait d'admettre qu'une espèce de « vocation mondiale » l'anime, qu'il proclame le rassemblement de toutes les voix de l'univers pour une hymne de jubilation.

Une hymne : j'emploie ce féminin par loyauté, afin de ne point fausser sa pensée qui est d'un chrétien. Cela implique-t-il que les incroyants seront exclus de ce concert? Si la vérité claudelienne était purement théologique, nous sommes nombreux qui ne pourrions participer à sa joie sans accepter des conditions qui offensent en nous, non point un scepticisme, mais d'autres croyances aussi profondément enracinées.

1. Je suis heureux de rappeler que, dans la *Revue de Paris* du 15 avril 1935, Henry Bidou a commenté ce scandaleux échec en des pages vengeresses, opposant avec une parfaite dignité au vote de l'Académie le " plébiscite " spontané que cette injustice avait provoqué parmi les écrivains sur le nom de Paul Claudel.

Lorsque l'auteur de *la Muse qui est la Grâce* découvre son dessein de révéler

Le grand poème de l'homme enfin par-delà les causes secondes réconcilié aux forces éternelles,
La grande Voie triomphale au travers de la Terre réconciliée pour que l'homme soustrait au hasard s'y avance,

nous avons bien le droit d'être émus autrement qu'en métaphysiciens. Pour conclure la quatrième des *Conversations dans le Loir-et-Cher* (celle que sa fantaisie fait se dérouler sur le pont d'un bateau japonais, entre Honolulu et San Francisco), Claudel invoque une parole de saint Athanase. Il n'éprouve cependant aucun scrupule à y associer une phrase du philosophe Bacon qui renferme une exhortation à « constituer un lit nuptial pour le mariage de l'Homme et de l'Univers ». Si la grande poésie lyrique et tragique possède une puissance de purification, n'est-ce point parce qu'elle s'est d'abord élevée assez haut pour atteindre à une réconciliation et à une harmonie?

***

« Je suis l'Inspecteur de la Création, le Vérificateur de la chose présente; la solidité de ce monde est la matière de ma béatitude » : nous ne risquons plus maintenant de faire naître une équivoque en disant que ces phrases de Claudel définissent parfaitement son rôle. Il n'est pas surprenant que son suprême éloge devant les tableaux de Vermeer de Delft soit de le nommer « un contemplateur de l'évidence ». Déjà Besme, dans *la Ville*, rendait cet hommage à Cœuvre le poète :

Par le moyen de ce chant sans musique et de cette parole sans voix, nous sommes accordés à la mélodie du monde.
Tu n'expliques rien, ô poète, mais toutes choses par toi nous deviennent explicables.

Ainsi, aux yeux de Claudel, le poète retrouve devant le spectacle de la création l'émerveillement ingénu d'Adam : il remercie Dieu en « proférant de chaque chose le nom », acquittant sa dette de joyeuse gratitude. Non moins précise est la comparaison qu'il propose dans son *Art Poétique* : « Nous nous placerons devant l'ensemble des créatures, comme un critique

devant le produit d'un poète. » Pour glorifier ainsi l'œuvre du divin poète, quels appuis Claudel trouvait-il en lui-même et parmi ses devanciers?

Son catholicisme le servait parce qu'il le libérait de bien des hésitations qui paralysèrent maint compagnon de sa jeunesse. Ce robuste Champenois debout et « les deux pieds solidement assurés sur la base inébranlable de la Foi », il est vraiment « un catholique à globules rouges ». Jacques Madaule, qui rapporte cette expressive définition, a tout à fait raison d'observer que son catholicisme l'a préservé de tomber dans les artifices des symbolistes. Ce qu'il appelle « la catastrophe d'*Igitur* » lui fut une inoubliable leçon. Poursuivant l'effort de « sorcellerie évocatoire » auquel s'était voué Baudelaire, Mallarmé prétendait tirer de la poésie des incantations qui égaleraient les plus envoûtantes musiques. Claudel n'a rien sacrifié de ces ambitions; mais il a cherché, pour les réaliser, d'autres moyens. Sa religion l'y encourageait pourvu que fût restituée au mot : catholique sa signification primitive, qu'il redevînt le synonyme d'universel. Tous les reproches qu'il adresse aux sociétés modernes se ramènent, en définitive, à cette accusation : elles ont rompu la vaste unité qu'avait établie l'Église; elles ont substitué une froide légalité à ce lien vivant et cordial qu'était jadis la charité. Sygne le constate amèrement dans *l'Otage* :

Ainsi il n'y a plus rien à donner.
Voici qu'il n'y a plus rien de gratuit entre les hommes.

Au contraire, son catholicisme assure au poète ce bienfait toujours renouvelé : la jouissance de l'unité dans l'universalité.

Il en a tiré sa doctrine personnelle, exposée dans un *Art Poétique* qui se divise en trois parties : *Co-naissance du temps, Développement de l'Église* et *Traité de la Connaissance au monde et à soi-même.* Je n'en retiendrai ici que ce qui a favorisé le déploiement de son génie poétique. Comme le Besme de *la Ville,* Claudel, penché sur l'univers, contemple « l'étendue du lieu, la durée du temps ». Non seulement tous les aspects de l'universel composent sous son regard une totalité, mais ils lui apparaissent simultanément. Lorsqu'il dit que sa vision

embrasse d'un seul coup tel village de France et telle étoile du ciel austral, c'est qu'il unit les choses dans le temps et non point dans l'espace : « Or, je vois Waterloo; et, là-bas, dans l'Océan Indien, je vois en même temps un pêcheur de perles dont la tête soudain crève l'eau près de son catamaran. » Théoricien, il affirme que tout aboutit au temps : « Je dis que tout l'univers n'est qu'une machine à marquer le temps. » Poète dramatique, il nous montrera l'Empereur chinois qui règle les volontés humaines

Afin que chacune remplisse son heure avec exactitude
Et qu'à l'Éternité soit fournie une mesure correcte du temps.

Une fois de plus s'accomplit chez Claudel cette fusion des images platoniciennes et des pensées chrétiennes qui manifeste une des tendances durables de notre poésie occidentale.

Traduit en son langage personnel, avec l'autorité que lui donnent tant d'expériences concrètes de l'univers, cela signifie : « Il semble que ce qui existe ne puisse jamais cesser d'être... à toute heure de la Terre il est toutes les heures à la fois ». L'unique heure réelle qui se lit aux constellations et aux signes du Zodiaque, Claudel l'a figurée par l'éternel défilé symbolique qui peuple la plus haute plateforme du décor dans *l'Homme et son Désir*. Autour de pareils points de repère, exacts puisqu'ils sont allégoriques, le poète reconstruit le temps par masses grandioses, par vagues successives et, dès son premier drame, *Tête d'Or*, épopée d'un conquérant, nous offre ces images cosmiques :

Et notre effort arrivé à une limite vaine
Se défait lui-même comme un pli...
Je gisais là depuis des siècles de matière...
Le temps qui meut et dispose tout
Se retire de nous comme la mer...

Et ces images de flux, de déliement nous rappellent que le motif du départ a toujours été un thème essentiel dans les symphonies claudeliennes. Par là s'explique sa préférence pour les moments qui ne sont point des heures précises : il chérit « cette heure qui est entre le printemps et l'été » de la *Cantate à trois voix*, comme aussi « l'heure qui n'est point l'heure : midi » qu'il avait célébrée dans *l'Échange* avant de

révéler, avec *Partage de Midi*, quelles exaltations il puise dans ce total détachement :

Midi au ciel. Midi au centre de notre vie.
Et nous voilà ensemble autour de ce même âge de notre moment,
au milieu de l'horizon complet, libres, déballés,
Décollés de la terre, regardant derrière et devant.

Lorsque, toutes amarres rompues, Claudel vogue ainsi en pleine mer, à quels ports songe-t-il qui lui furent des abris avant le départ et l'accueilleront encore au retour? Ses commentateurs s'accordent pour citer la Bible et les classiques grecs et latins, mettant au premier rang Eschyle dont il a traduit *l'Orestie*. Parmi les modernes il faut nommer Shakespeare et les dramaturges espagnols, en rappelant que le sous-titre du *Soulier de Satin* ou *le pire n'est pas toujours sûr* fut emprunté à Calderon. Sur cette liste d'auteurs étrangers Claudel lui-même nous invite à inscrire Dostoïevsky. J'ai réservé Dante parce que son exemple fut deux fois bienfaisant pour Claudel. Dès l'abord, il l'encourageait à concevoir hardiment la tâche dévolue au poète chrétien, puisque « seul entre tous les poètes, Dante a peint l'univers des choses et des âmes en se plaçant non pas du point de vue du spectateur, mais de celui du Créateur ». De plus, dans la technique même du chantre de *la Divine Comédie* Claudel retrouvait les traces de préoccupations chrétiennes, celles qu'il a formulées dans *l'Ode Jubilaire* :

Il y a toujours le onzième pied qui est trop, il y a l'intervention
toujours de ce troisième vers sans repos qui m'entraîne ailleurs!
Il y a ce péché en moi qui a besoin d'être détruit, il y a ce supplice
enfin décisif que je demande,
Il y a ce besoin de l'homme avant tout qui est d'échapper au bonheur.

Au contact de l'*altissimo poeta* Claudel a renforcé sa conviction que la métrique ne doit pas être acceptée comme un vêtement tout fait puisqu'elle contribue à révéler l'âme du poète.

Sur ses rapports avec les écrivains français, Claudel s'est franchement expliqué dans sa réponse à Madaule : « Seul Rimbaud, déclarait-il, a eu l'influence que vous connaissez; mais pour moi, ce n'est pas un écrivain, c'est un voyant et un

prophète. » Cette exception admise et justifiée, Claudel nous livrait de précieuses confidences : « Aucun auteur français (à l'exception un peu de Pascal et surtout de Bossuet) n'a eu sur moi la moindre influence. J'avais le sentiment que je n'avais rien à tirer et à apprendre dans cette direction. Tout ce français écrit me paraissait à reprendre. Je me serais gâché l'oreille en l'écoutant trop. » On ne saurait exagérer l'importance pour Claudel de l'opposition qu'il établit ici entre la langue écrite et la langue parlée. Son instrument personnel, celui qu'il décrivait déjà dans un passage souvent cité de *la Ville* :

J'inventai ce vers qui n'avait ni rime ni mètre,
Et je le définissais dans le secret de mon cœur cette fonction double et réciproque
Par laquelle l'homme absorbe la vie, et restitue, dans l'acte suprême de l'expiration,
Une parole intelligible,

ce « verset claudelien » représente essentiellement une stylisation poétique et dramatique du langage oral.

Toute sa prosodie est donc fondée sur une analyse de la langue française telle qu'elle est parlée, avec ses coupes, ses brusques ruptures, ses inégalités dans lesquelles pourtant une oreille exercée discernera un retour régulier. Cet élément constitutif, Claudel le nomme « l'ïambe fondamental », alternance d'une syllabe faible et d'une syllabe forte, ou, pour parler en termes claudeliens, « rapport d'une grave et d'une aiguë ». De même que la métaphore, ce rythme « ne se joue pas qu'aux pages de nos livres »; avec elle, il constitue « l'art autochtone employé par tout ce qui naît ». Car il reproduit, Cœuvre nous le disait tantôt, les deux temps de notre respiration, ainsi que le battement de notre cœur. Le poète traduit donc la loi musicale qui est commune à la parole et à la vie lorsqu'il s'écrie en son allégresse :

Je danse sur le monde et frappe la terre sous mes pas d'un pied alternativement retentissant et muet.

Dans nul domaine Paul Claudel n'est plus authentiquement le continuateur de Rimbaud. Qu'il sache manier l'alexandrin

traditionnel, ce quatrain de la *Dédicace* le montre aussi bien que les *Vers d'Exil* :

O seul enfant de roi parmi tant de servantes,
O pèlerin unique en marche vers la mer;
Étoile du matin dans le soir revivante!
Astre anadyomène au fond du jardin vert!

C'est donc par un choix réfléchi que, partant du *carmen solutum* des *Illuminations* et de *la Saison*, il s'est créé ce verset dont le *Fragment d'un drame* présentait, dès 1888, des exemples caractéristiques :

Alors (enseigne le document de pardon) si
Pour toute la chose fautive nous offrons (comme le vieillard fou de chagrin
Qui lève son enfant morte vers la noire lande, vers le pays de la mer)
Ceci! levant les mains comme quelqu'un qui tâte...

Par sa souplesse, le verset peut épouser jusqu'aux moindres inflexions de la voix des personnages dans les drames que Claudel imagine et guider ainsi les acteurs. Dans les poèmes religieux ou solennels comme le *Processionnal* et *l'Ode à Dante* il se rapprochera de la mesure ordinaire : chargés d'assonances et de rimes, les versets formeront au besoin des distiques, voire des strophes. Avec les grandes *Odes*, le verset s'affranchira de toute autre contrainte pour mieux obéir à l'élan lyrique. Les mots les plus simples seront éclairés alors par ce mouvement de la *phrase* (prenez le mot en son sens musical) qui révélera le *motif*, c'est-à-dire « cette espèce de *patron* dynamique ou de centrale qui impose sa forme et son impulsion à tout un poème ». Voici une de ces mélodies ascendantes qui évoque admirablement, profession de foi en même temps qu'exemple, l'art lyrique de Claudel :

Les mots que j'emploie,
Ce sont les mots de tous les jours, et ce ne sont point les mêmes!
Vous ne trouverez point de rimes dans mes vers ni aucun sortilège.
Ce sont vos phrases mêmes. Pas aucune de vos phrases que je ne sache reprendre.
Ces fleurs sont vos fleurs et vous dites que vous ne les reconnaissez pas.
Et ces pieds sont vos pieds, mais voici que je marche sur la mer et que je foule les eaux de la mer en triomphe!

Et pareils triomphes autorisent le poète à choisir pour cette ode un titre qui résume sa plus profonde croyance d'homme et d'artiste : *la Muse qui est la Grâce.*

***

Jusqu'à présent nous avons considéré Claudel et son univers du point de vue de Claudel, nous efforçant de le bien situer, de montrer sa formation philosophique et technique, de définir les croyances qui lui servent d'appui, d'analyser les moyens et les ressources de son art. Nous devrions donc maintenant, semble-t-il, compléter ce portrait du poète par un tableau de son œuvre. Sympathique communion avec la personnalité du créateur, puis vision objective de sa création : les deux volets du diptyque produiraient ainsi un effet de rigoureuse symétrie. Le malheur est que pareille correspondance serait tout à fait artificielle. En effet, le mot de « création » perd sa signification habituelle si nous l'appliquons à une œuvre où s'accomplit le dessein de « rappeler l'Univers entier à son rôle de Paradis ». Claudel ne prétend rien inventer; il nous convie à entendre la véritable interprétation de ce qui est.

En faut-il conclure que son œuvre lui reste égoïstement subordonnée? Claudel se défend de cet impérialisme tyrannique. Dans l'*Introduction à quelques œuvres* il protestait que la plus haute maxime humaine n'est pas le « connais-toi » de Socrate mais bien l'« oublie-toi » des chrétiens. Il citait comme le précepte suprême de la morale le mot de l'Ancien Testament : *ne impedias musicam.* Et il le paraphrasait ainsi : « Agissez de manière à ce que vos actions et vos plus secrètes pensées non seulement n'empêchent pas l'harmonie dont vous êtes un élément, mais qu'elles la provoquent ou la créent autour d'elles. » Une lettre à Jacques Madaule, du 22 février 1931, atteste la même volonté d'effacement, exprimant le souhait que « sous les déguisements ridicules du littérateur on ne voie que l'homme qui y est incontestablement, c'est-à-dire le serviteur de Dieu, le passionné de la gloire, de la vérité et de l'amour de Dieu ». Mais cette touchante humilité, ce désir de servir la cause divine marquent encore le parti pris d'un homme profondément engagé dans une œuvre dont les moin-

dres détails posent pour lui la question de sa responsabilité individuelle.

Car le poète, « proférant de chaque chose le nom », n'est pourtant pas un simple écho. Son union avec les choses ne se réduit point à une compréhension passive; elle se manifeste dans cette pénétration vivante, si justement évoquée par Claudel quand il écrit : « Je suis moins le spectateur de la peinture que son hôte. » De plus, tout homme est essentiellement un transformateur. Il est exact que les drames de Claudel forment autant de versets de son chant du monde; lui-même avoue néanmoins qu'ils « traduisent un conflit d'idées et de sentiments personnels ». Son attitude apparaît bien dans l'émouvante *Correspondance* avec Jacques Rivière : partout, massivement, en sa « terrible certitude », il jette tout le poids de son génie dans la balance. Ne nous laissons donc tenter par aucune division arbitraire. De même que nous faisions appel à l'œuvre pour préciser les traits de l'artiste, n'hésitons pas à retrouver dans ses ouvrages les empreintes de sa puissante personnalité.

Et d'abord son goût des constructions symphoniques. Une de ses lettres à Jacques Rivière nous fournit de précieuses indications sur la genèse de ses livres : « Je ne suis pas un homme qui pense par succession, je pense toute une œuvre à la fois, et jamais une partie ne se développe sans qu'elle sente sur elle le consentement et la gêne des autres parties... Tout commence par une espèce de grommellement intérieur, sur lequel se détachent, plus ou moins exprimés, certains traits épars du poème encore submergé. » Fort de son expérience, Claudel, dans l'*Introduction*, formulera ce principe : « Le but de l'art est la recherche des ensembles. » Cette vision nette des ensembles risque de se perdre dans les drames où nous épousons les passions contradictoires des personnages. La restituer sera l'office des grands intermèdes lyriques :

O ma fiancée, à travers les branches en fleurs, salut...
Vous êtes l'image de ce bonheur que je ne veux pas avoir...
Il y a un sillage derrière moi que la mer ne suffit pas à disperser...
Que craignez-vous de moi puisque je suis l'impossible[1]?...

1. *L'Annonce faite à Marie*; *la Jeune Fille Violaine*; *le Pain dur*; *Partage de Midi.*

En de tels moments, les héros tragiques, dominant la crise qui engage leurs destinées, deviennent les interprètes du surréalisme claudelien.

Ce surréalisme a pour tâche de recomposer les ensembles en dévoilant les secrètes correspondances entre les objets. Aux yeux de Claudel, tout dans la nature est accords et concerts; lorsqu'une feuille jaunit,

Elle jaunit pour fournir saintement à la feuille voisine qui est rouge l'accord de la note nécessaire.

Il l'avait dit dans *la Ville*, il le répète dans l'*Art poétique* : « la rose ou le pavot signe rouge l'obligation au soleil d'autres fleurs d'être blanches ou bleues ». Nous l'entendrons dans l'*Échange* étendre ce principe à la psychologie par l'intermédiaire de la musique :

Car, comme il y a une harmonie entre les couleurs, il y en a une entre les voix.
Et comme entre les voix il y a un concert entre les âmes, qu'elles se haïssent ou s'aiment.

Est-il besoin de rappeler le suave entrelacement des trois voix de la *Cantate*? Sous une forme moins évidente, chacun des drames est, lui aussi, un concert des voix et des âmes sur un thème universel : la possession de la terre dans *Tête d'Or*, la rupture de la communion chrétienne dans *la Ville*, la faillite des fausses lois dans *l'Échange*, la rencontre des races dans la trilogie du *Pain dur*. Parce qu'il veut nous montrer la profonde vérité de ces conflits au sein d'une harmonie, Claudel affiche un superbe mépris pour l'exactitude littérale. Quand parut *le Soulier de Satin*, Marcel Brion se félicitait que « la littérature française possédât enfin le grand drame baroque qui lui faisait défaut ». Mais le *Soulier de Satin* est moins un drame baroque qu'une stylisation des motifs de l'art baroque : Claudel retrouve dans le siècle des expéditions coloniales, de la Renaissance et de la Réforme une unité que ne pouvaient discerner les contemporains de ces événements.

Ainsi se manifeste la « vision planétaire » que Gabriel Marcel louait dans ce *Soulier de Satin*, action espagnole en quatre journées dont nous sommes avertis dès le début que « la scène est le monde. » De même que *le Livre de Christophe Colomb* exalte

celui qui fut « envoyé pour réunir la terre », de même le Rodrigue du *Soulier*, chargé comme lui de travailler à « la réunion de la terre », s'avance à son tour vers « ces peuples obscurs et attendants ». Toujours l'humanité aspire, assimilant ses conquêtes, à construire un monument durable. Claudel rend justice à cet instinct qui est une forme de la fraternité :

L'architecte est celui qui a vocation par son art d'édifier quelque chose de nécessaire et de permanent,
Non pas pour être regardé seulement ou compris, mais pour que l'on vive dedans.

Il n'en affirme pas moins que ces abris sont provisoires, qu'une irrésistible force nous en chassera toujours. Chrétien, il s'en réjouit et entonne son *Gloria* :

Loué soit Dieu qui ne nous a permis d'être rien de continu!
Et qui de ce Souffle qu'il a déposé en ce vide qui nous constitue
Nous a forcé de faire une parole vers Lui et nous rouvre inépuisablement
Pour célébrer Cela qui Est le recours à notre néant!

Existe-t-il un « ingénieur de cette jonction entre le ciel et la terre? » Oui, répond Claudel, qui nomme Dante, — le poète souverain.

***

A sa manière, le poète travaille, lui aussi, à « réunir la terre ». C'est pourquoi ce que j'appelais le « surréalisme » de Claudel ne l'empêche point d'être demeuré un réaliste. Il n'a jamais renié le petit Champenois qui descendait de son pommier pour bavarder avec les paysans. Il n'entre aucune affectation dans les rudes propos qu'il prête aux ouvriers de l'*Annonce*, dans les robustes vulgarités de *la Ville* et de *l'Échange*, dans son insistance sur les détails familiers de la biographie des Saints. La fin de *l'Otage* prouve assez son amour des imageries populaires. La forêt de son œuvre abonde en clairières d'une juvénile naïveté. Dans les scènes tragiques, ce réalisme, loin de détruire l'émotion, la redouble par l'ironique contraste qu'exprime le curé Badilon :

Moi, l'imbécile, le gros homme chargé de matière et de péchés!
Me voici à qui Dieu a donné ministère sur les hommes et sur les anges,
c'est à ces mains rouges qu'il a remis le pouvoir de lier et de délier!

Ne serait-ce pas son réalisme qui lui inspire, en certaines occasions, un sentiment de la justice que ses anathèmes contre Gœthe et Renan ne nous permettaient guère d'espérer? Je songe aux dialogues de *l'Oiseau Noir dans le Soleil Levant* où il évoque son rival, Paul Valéry, et rend un pénétrant hommage à sa sensualité spiritualisée, à son art méditerranéen « d'attention voluptueuse ». S'il a tracé dans les *Souvenirs diplomatiques* un portrait affectueux et subtilement nuancé d'Aristide Briand, c'est qu'il avait reconnu en cet homme d'État un « Français aussi typique et autochtone qu'une dame de Nogent-le-Rotrou et qu'un ouvrier du faubourg Antoine ». De cette équité poétique le plus insigne exemple est Toussaint Turelure, célébrant l'enthousiasme révolutionnaire :

Il ne s'agissait guère de raison au beau soleil de cet été de l'an Un!
Que les reines-claudes ont été bonnes, cette année-là, il n'y avait qu'à les cueillir, et qu'il faisait chaud!
Seigneur! que nous étions jeunes alors, le monde n'était pas assez grand pour nous!
On allait flanquer toute la vieillerie par terre, on allait faire quelque chose de bien plus beau!

Qui ne reconnaîtrait dans cette éloquence l'accent du vrai poète dramatique, haïssant tout ce qui sonne faux à son oreille, accueillant à tous les aspects du réel, ne craignant point de paraître fournir des armes contre lui-même?

Mais le réalisme, pour Claudel, n'est jamais une fin en soi. Aussi n'hésite-t-il pas à contredire Fromentin pour affirmer que le parti-pris artistique des peintres hollandais n'était point « le culte, l'exploration et l'inventaire de la réalité pour elle-même ». Il soutient que leurs paysages « nous donnent la sensation de l'espace » tandis que leurs scènes d'intimité nous « éveillent à la conscience de la durée ». Leurs tableaux sont donc des symphonies plutôt que des représentations. Lui-même ne procède pas autrement lorsque, décrivant une pagode, il nous suggère dans le silence des cloches leur musique : « A chaque angle de chaque toit, l'architecte a attaché une sonnette, et le globule du battant pend au dehors. Syllabe liée,

elle est de chaque ciel la voix imperceptible, et le son inentendu y est suspendu comme une goutte. » De la même façon, pour définir le rôle national de l'Empereur du Japon, il aura recours à cette comparaison : « C'est la note indéfiniment reprise qui continue et qui empêche les autres notes temporellement qui l'écoutent tantôt de varier et tantôt de rester les mêmes. » Un peu plus loin, dans les verveux dialogues de *l'Oiseau Noir*, il nous parlera d'un poème qui « s'obtiendrait par une espèce de décantation, de soutirage du site »; une discussion sur l'idée de la beauté avec son double besoin de lignes géométriques et de musicale souplesse trouvera sa conclusion dans cette image : « La rose n'est que la forme un instant tout haut de ce que le cœur tout bas appelle ses délices. » Perpétuel passage de l'apparence à l'essence, le réalisme de Claudel justifie la formule de Bacon : *ars homo additus naturæ*.

Quelle place occupe le tragique dans une œuvre qui est en vérité une prise de possession de l'univers? Chez Claudel, le tragique naît essentiellement d'une division, d'une rupture dans l'immense unité. Non seulement chaque drame présente un ou plusieurs exemples particuliers de conflit mais encore, ainsi que je l'ai déjà rappelé, ils sont presque tous dominés par l'idée que le monde moderne a brisé l'ancienne communion chrétienne. Jusque dans la *Cantate* cette nostalgie introduit un élément dramatique : Laeta, Beata et Fausta, en dépit du lien qu'entre elles marquent ces trois prénoms, sont les incarnations de trois races. Non moins tragique est le déchirement qui se produit dans chaque conscience, champ de bataille entre l'âme emprisonnée et l'esprit qui prétend la tyranniser et l'exploiter. Cette autre opposition, Claudel l'a illustrée dans l'apologue d'*Animus* et d'*Anima* qui n'est pas moins significatif pour le psychologue que pour l'esthéticien. Cela ne se réduit pas, en effet, à la sommaire antithèse : raison contre génie. Il s'agit d'une lutte plus subtile et plus vaste : « *Anima* c'est l'âme, explique Claudel, et *Animus* c'est une faculté de l'âme où il entre à la fois de l'intelligence et de la volonté. *Animus* serait cet œil intérieur attentif aux opérations de l'âme avec une arrière-pensée d'utilisation immédiate ». La résistance d'*Anima* aux manœuvres d'*Animus* qui tente de capter ses ressources spirituelles pour les monnayer dans le

monde temporel, voilà l'un des ressorts de la tragédie claudelienne.

Or, il n'existe point de tragédie qui ne nous offre le spectacle de la souffrance, même si elle doit aboutir à une purification. Claudel accepte d'autant plus volontiers cette règle que la souffrance, pour ce chrétien, est authentiquement une épreuve. L'Empereur du *Repos* le disait déjà au Démon :

Mais du moins il est un mal que tout homme redoute : la souffrance.
Il lui a été donné de souffrir, et cette indication n'est pas vaine :
Par là il est capable d'apprendre et de se corriger.

Parce que la souffrance est un aiguillon pour une âme généreuse, Don Pélage, pour séparer Dona Prouhèze de Rodrigue, lui fera pressentir « une tentation plus grande », certain qu'elle ne se dérobera pas. Quant à Rodrigue, son souverain exigera qu'il revoie Prouhèze, qu'il se détache librement de celle qu'il aime, afin que son courage trouve un perpétuel stimulant dans la douleur de cette passion inassouvie :

Je me plais à ce cœur qui brûle et à cet esprit dévorant, à ce grief éternel qui ne laisse à l'esprit point de repos.
Oui, s'il n'y avait pas eu cet amour, il m'aurait fallu y suppléer moi-même par quelque grande injustice.

Et le roi ne promet à Rodrigue d'autre récompense que l'ingratitude puisqu'il lui assure ainsi les moyens de son salut.

Entre toutes ces épreuves il en est une suprême, c'est l'épreuve de l'amour. Elle sera d'autant plus décisive que les amants, chez Claudel, connaissent l'amour tyrannique, ce don absolu que chante Lumîr dans *le Pain dur* :

Il n'y a que toi avec moi au monde, il n'y a que ce moment seul enfin où nous nous serons aperçus face à face...
Il y a moyen de se sortir l'âme du corps comme une épée, loyal, plein d'honneur, il y a moyen de rompre la paroi.
Il y a moyen de faire un serment et de se donner tout entier à cet autre qui seul existe.

Qu'une telle passion puisse être destructrice, ébranler tous les fondements moraux et sociaux de l'univers, Ysé ne l'ignore pas lorsqu'elle se donne à Mesa :

Ah! ce n'est point le bonheur que je t'apporte, mais ta mort et la mienne avec elle,
Mais qu'est-ce que cela me fait à moi que je te fasse mourir,

Et moi, et tout, et tant pis! pourvu qu'à ce prix qui est toi et moi,
Donnés, jetés, arrachés, lacérés, consumés,
Je sente ton âme, un moment qui est toute l'éternité, toucher,
Prendre
La mienne comme la chaux astreint le sable en brûlant et en sifflant.

Mais une heure sonne toujours dans les drames de Claudel où les amants confessent que cet amour était un élan vers un objet plus digne d'adoration et

... que dans des yeux humains ils ont vu comme un passage de la lumière éternelle
Et comme la suavité sur quelque visage réel
De cette chose que nous pressentons au delà des frontières de la vie.

Alors le sacrifice sera consommé d'où va naître une mystique, une immortelle union. Mesa en reçoit la révélation quand il agonise auprès d'Ysé. A Prouhèze un ange déclare que Rodrigue désormais possède « une Prouhèze pour toujours que ne détruit pas la mort ». Dans tout le théâtre de Claudel l'amour est pour les âmes nobles une école d'héroïsme, un encouragement à se dépasser.

Ainsi tous les sentiments humains conduisent à l'apparent dilemme que propose *la Route interrompue* :

L'invitation à partir et l'impossibilité en aucun endroit d'être arrivé.

En aucun endroit, et particulièrement dans ce qu'on appelle communément le bonheur. C'est la leçon du *Soulier de Satin* : « Il n'y a rien pour quoi l'homme soit moins fait que pour le bonheur et dont il se lasse aussi vite. » Mais Claudel l'avait proclamé maintes fois auparavant et tous ses héros approuveraient les paroles d'Orian dans *le Père humilié* :

Il est nécessaire que je ne sois pas un heureux! Il est nécessaire que je ne sois pas un satisfait!
Il est nécessaire qu'on ne me bouche pas la bouche et les yeux avec cette espèce de bonheur qui nous ôte le désir.

Pourquoi l'auteur de l'*Ode à Dante* chante-t-il avec une telle insistance « ce besoin de l'homme avant tout qui est d'échapper au bonheur? » Évidemment parce que le bonheur qui semble un refuge est réellement une prison, qu'il interromprait le progrès de ceux qui se laisseraient séduire par cette fausse oasis. Le départ d'Anne Vercors dans *l'Annonce* est d'autant

plus significatif qu'il offense le bon sens pratique; il paraîtrait inexplicable, inhumain s'il n'était éclairé par tout le reste de l'œuvre. Tandis que l'amour des êtres nous guide vers l'amour de Dieu, le bonheur terrestre est pour Claudel une fade caricature qui empêcherait de goûter les trésors de la vraie Joie.

Parce qu'il possède, lui, cette Joie, il ne redoute point de s'abandonner à ce qu'il nomme « le lyrisme épanoui dans la farce ». Plus timides, la plupart de ses commentateurs ont un peu négligé le côté comique dans son œuvre. Il nous a pourtant avertis que c'était là chez lui un trait « fondamental », puisqu'il paraît déjà dans un de ses premiers essais, le « misérable bafouillage de *l'Endormie* ». L'humour de Claudel se donne libre cours dans certains ouvrages de prose qui complètent ou expliquent ses œuvres capitales : je songe en particulier à ces *Conversations dans le Loir-et-Cher* où alternent une savoureuse bonhomie et une verve débridée. Et cette ironie n'épargne point le poète lui-même lorsqu'il nous avoue, dans une conférence sur *le Drame et la Musique*, que « les théories pour un écrivain ne sont que les échafaudages souvent provisoires qui servent les réalisations ». Mais ce sens du comique n'est pas absent non plus des grands drames où Claudel ne craint pas de pousser jusqu'à la bouffonnerie. Au risque de l'affliger en soulignant une de ses nombreuses ressemblances avec Victor Hugo, il faut bien dire que *le Soulier de Satin* réalise en maintes scènes cette alliance du tragique et du grotesque qu'annonçait la fameuse préface de *Cromwell*.

A deux reprises nous l'aurons même vu laisser triompher ce goût du comique. Son *Protée* nous conduit dans une Naxos que l'on supposera, « pour la commodité de l'action », située entre la Crète et l'Égypte. Là, un « pauvre dieu de sixième classe » nourrit de poissons ses phoques, les deux groupes d'animaux pouvant être « à la scène remplacés par l'imagination du spectateur et la musique ». Là, se déroulent les aventures de Ménélas, pris entre deux Hélène. S'il enlève la fausse Hélène, c'est que la vraie a vendu ses droits à la nymphe Brindosier en échange de quelques boutons à pression. Le jugement de Charles Péguy sur ce drame satyrique mérite d'être rapporté : « Ce qui montre à quel point Claudel est saturé d'hellénisme, ce sont les déviations qu'il y apporte. Ses dévia-

tions à l'hellénisme sont dans la ligne de l'hellénisme. » Je ne crois pas qu'il blasphème davantage ses chers classiques quand il s'écrie dans la fantaisie de *l'Ours et la Lune* :

C'est curieux, moi, je lui trouve l'arôme puissant et concentré d'un vers de Plaute.

Un de ces grands vins du Latium qu'on conservait dans une amphore d'argile blanche lutée avec de la poix d'Ostie,
Un de ces vins où l'on dirait que les chaussures de toutes les légions romaines ont macéré!

Cela signifie que sa vision de l'antiquité n'est pas moins vivante et concrète que ses évocations du monde moderne.

Aux critiques de médiocre appétit ces plaisanteries sembleront manquer de finesses et de nuances. La vérité, c'est qu'elles sont énormes parce que tout, dans l'œuvre de Claudel, est ainsi haussé de ton. Le comique y devient truculence puisqu'il est, comme les autres éléments, exalté par le lyrisme. Que la fièvre de l'inspiration verbale ait la force d'une griserie, Claudel l'a dit expressément :

Si le vigneron n'entre pas impunément dans la cuve,
Croirez-vous que je sois puissant à fouler ma grande vendange de paroles,
Sans que les fumées m'en montent au cerveau?

Au début de *la Maison fermée* il a même traduit et magnifié le reproche que lui adressent certains lecteurs :

Voici que tu passes à l'ennemi! Voici que tu es devenu comme la nature et ton langage autour de nous aussi privé d'attention pour nous que les collines...
Mais tu tournes et brouilles tout dans le ressac de tes vers entremêlés, tu reprends et retournes et emportes tout avec toi en triomphe, joie et douleur confondues, dans la retraite et la rentrée et la rude ascension de ton rire!

Ce danger, il lui fallait pourtant le braver, afin de devenir, en effet, pareil à la nature, d'en égaler la diversité, l'apparente incohérence, les vastes intervalles musicaux dans l'expression de l'angoisse et de la joie. Dès le prologue du *Soulier de Satin*, l'Annoncier proclame que « l'ordre est le plaisir de la raison; mais le désordre est le délice de l'imagination ». Assuré que le génie créateur de l'artiste parvient, en son plus haut essor, à retrouver sans erreur l'ordre divin, Paul Claudel pou-

vait revendiquer pleinement les droits de l'imagination créatrice.

***

Sans dissimuler mon affectueuse admiration pour l'œuvre de Paul Claudel, je me suis efforcé jusqu'ici de ne prononcer aucun de ces jugements péremptoires par lesquels les contemporains d'un écrivain semblent vouloir dicter la décision de la postérité. Plutôt que des appréciations toutes subjectives je préférerais proposer, en manière de conclusion, quelques remarques qui complèteront nos images de Claudel et de son univers poétique. La première est qu'un accord s'établirait assez facilement entre tous les amis de la poésie sur certains sommets de cette œuvre. On peut affirmer en toute confiance que nos successeurs tiendront *Connaissance de l'Est* pour un des chefs-d'œuvre de la prose française, que n'importe quel auditoire sera toujours profondément ému par le deuxième acte de *l'Otage* et que la *Ballade* de « la première gorgée » continuera de figurer dans toutes les anthologies.

En revanche, il est certain que Claudel devra payer sa rançon au Temps. A propos des *Conversations* il déclarait, en 1928, à Frédéric Lefèvre : « L'écrivain écrit pour s'amuser. Je ne crois guère aux vertus de la contrainte. » Pour nous, ses contemporains, je pense que rien n'aura été inutile de « cette énorme ratatouille » qui lui a servi de journal. Il n'est guère probable que nos héritiers éprouvent le même amusement que ses auditeurs de l'Université de Yale à savoir qu'il a goûté, pendant la représentation du *Don Juan* de Mozart, « quelques instants consacrés à un sommeil réparateur ». Sans doute le didactisme de quelques poèmes de circonstance leur paraîtra-t-il avoir été imposé par les exigences de l'actualité, comme telle scène du *Soulier de Satin* où notre poète s'est vengé de Pierre Lasserre et des chapelles critiques. Et surtout il se trouvera toujours des lecteurs que déconcertera le rythme claudelien et qui répéteront :

Qui y cherche la mesure connue ne trouve point dans tes vers où se reprendre;
Ce n'est pas un chemin qui le conduit, c'est une épée qui le pousse, c'est une torche dans la nuit qui le précède.

Nous touchons ici au point capital. Invité à expliquer aux étudiants de Nikkô en quoi consiste la « Tradition Française », l'ambassadeur Paul Claudel leur conseillait de la chercher dans les livres de nos écrivains : « La littérature, observait-il, n'a pas été en France l'expression de quelques esprits exceptionnels, elle a été la nécessité de toute une race, la transaction ininterrompue entre ses différents versants, le moyen d'assimilation de tout problème nouveau qui lui était proposé. » Or, pour se faire ainsi l'expression d'une race entière, notre littérature s'est soumise, dans l'ensemble, à une sorte de stylisation. La poésie et la prose y étaient considérées comme deux langages complémentaires jusqu'au moment où Baudelaire entreprit de restituer à la poésie sa magie incantatoire. En général, l'instrument qu'utilisent nos écrivains a été élaboré et mis au point grâce à un compromis. On dirait assez volontiers qu'il représente une moyenne, à égale distance des deux extrêmes que marquent au XVIe siècle les œuvres de Maurice Scève et de François Rabelais. La suprême originalité de Claudel a été d'y réintroduire avec une incomparable véhémence les deux lyrismes, le plus raffiné comme le plus populaire. Sinon dans notre littérature, au moins dans notre tradition littéraire, il s'est imposé par un coup de force.

Ainsi sa carrière littéraire ressemble-t-elle à l'héroïque carrière de l'explorateur qu'il a chanté dans *le Livre de Christophe Colomb*. Je parierais qu'il y songeait en peignant la confusion « de toutes les Autorités de l'échiquier bureaucratique que vient déranger le Génie ». Lui aussi, il a choqué d'abord non seulement tous les pédants mais bien des esprits de bonne foi qui croyaient à jamais fixées les limites de la poésie. Après ce premier désarroi, il en est beaucoup qui le remercièrent de leur avoir révélé un continent nouveau et deux générations de poètes, même les plus différents de lui, furent encouragées à l'audace par son exemple. Pour pénétrer dans son œuvre, les jeunes gens d'aujourd'hui n'éprouvent plus les difficultés que rencontrèrent leurs aînés, violemment sommés de s'arracher à leurs habitudes logiciennes. Comme celui d'Arthur Rimbaud, le coup d'état de Paul Claudel a donc réussi. S'être interdit de prétendre anticiper sur le verdict de la postérité ne saurait empêcher d'imaginer qu'il l'a lui-même

formulé par la bouche du Défenseur de Christophe Colomb : « Le génie est comme un miroir dont un côté reçoit la lumière et dont l'autre est tout rugueux et rouillé. » Quelles œuvres ou parties d'œuvres les hommes du siècle prochain considèreront-ils comme le côté rugueux et rouillé, nous ne pourrions à cet égard que forger des hypothèses. L'essentiel est notre certitude que la face éclairée du miroir resplendira, pour eux comme pour nous, sous la lumière du plus puissant génie lyrique et dramatique qu'ait connu notre époque.

Et nous savons également qu'ils y trouveront une source de Joie toujours vive, cette Joie qui est le but naturel de toute destinée, même si le héros ne peut, tel le Cébès de *Tête d'Or*, la conquérir que par la mort :

O Tête-d'Or, toute peine est passée! Le rets a été rompu et je suis libre! Je suis l'herbe qui a été arrachée de la terre!
C'est la joie qui est dans la dernière heure, et je suis cette joie même et le secret qui ne peut plus être dit.

Cette joie qui est la suprême liberté, Claudel l'a prodiguée à ses fervents lecteurs, tour à tour avec l'appui des « Muses modératrices » et dans une farouche exultation :

Qu'on me donne toute la terre et pour aucun autre usage sinon pour que je danse dessus!...
Qu'on me donne ce corps multiple aussi prompt que le cerveau qui pense,
Non plus un homme ou une femme, mais l'ivresse de l'esprit qui danse.

Il a été « une note en travail » dans la symphonie universelle, se maintenant « comme une lourde étoile à travers l'hymne fourmillante », avec une trop émouvante jubilation pour que les plus méfiants ne se décident pas à suivre son conseil :

O grammairien dans mes vers! Ne cherche point le chemin, cherche le centre! Mesure, comprends l'espace compris entre ces feux solitaires!

S'il a voulu que le volume de ses *Morceaux choisis* s'achevât sur le poème intitulé *Magnificat*, ce ne fut pas seulement pour rappeler ces vêpres de la Noël 1886 où « se produisit l'événement qui domine toute sa vie » d'homme et de poète. Il ne pouvait signifier plus clairement que son œuvre tout entière est un grandiose *Magnificat*.

RENÉ LALOU

NICOLAS ROZE
ET MONSEIGNEUR DE BELSUNCE

(LA PESTE DE MARSEILLE EN 1720)

« Se faire du mauvais sang » se traduit à Marseille : « Se faire un sang de peste. »

I

MARSEILLE EN 1720

Quelle aimable et curieuse ville devait être Marseille au début de l'an de grâce 1720. Qu'on imagine plutôt l'étrange cité aux rues étroites dévalant vers le port qui en constitue la gloire, la richesse et l'un des plus beaux ornements. Des maisons s'élèvent des deux côtés de la chaussée, sans trottoir, au milieu de laquelle coule le ruisseau qui charrie à la mer sa collection d'immondices. Peu ou point de pavés. Pas de voirie : le vent et le soleil y suppléent. Aussi, l'été, au moindre souffle du mistral, la poussière s'élève blanche, aveuglante, compacte. Par contre, dès l'automne, la rue est un bourbier. Le ruisseau longtemps tari devient torrent. Aux détritus s'ajoutent les fruits, les légumes, les mottes de terre ravis par l'orage aux jardins juchés sur les hauteurs. Qu'importe! La ville est riche et les habitants regardent passer leurs melons ou leurs courges avec ce mépris parfait des biens terrestres que procure l'abondance. Tout au plus consentent-ils à désigner la rue des Templiers dont la déclivité est particulièrement redoutable, *Lou Valat deis Cougourdos*. Ne croyez pas pourtant que ces sombres ruelles soient misérables. Si, d'une

façade à l'autre, on peut aisément se tendre la main, l'aisance règne dans les maisons qui les bordent, la richesse y éclate souvent. Le Moyen Age et la Renaissance ont laissé à Marseille des trésors. Le Grand Siècle n'a pas été moins généreux. Rue Bonneterie, c'est le logis de M. de Cabre, tout en filets, colonnettes, orné à l'infini de mascarons, d'écussons, de cariatides; rue du Palais, c'est la Maison « diamantée », c'est celle de l'Échevin à la place Vivaud, l'hôtel de Marin rue Coutellerie. Sur le port, Levieux et les frères Portal ont plus récemment élevé un Hôtel de ville digne de Marseille. Un buste du feu roi le surmonte entre des drapeaux de granit, des armes et des écussons. Ailleurs, Puget a marqué son passage d'un Atlante d'un réalisme si saisissant que l'on serait tenté de s'écrier à sa vue, comme la Dauphine devant le Milon de Crotone : « Ah! le pauvre homme! »

La plupart de ces demeures ont des balcons, des loggias, de solides rejas en fer ouvragé, rappelant la proche Espagne et la proche Italie. Aux portes de bois plein brillent les serrures et les cuivres. Elles ouvrent sur des cours imposantes, de vastes antichambres d'où s'élèvent des escaliers à double révolution. Toutes ces rues sont noblement habitées. Elles ont nom de la Reynarde, de la Rose, de la Guirlande, Pierre qui rage, Poids de la Farine ou Lancerie, Bouterie, Ganderie. Ce sont presque tous des noms déjà anciens qu'illustra une gloire locale ou qu'ont dictés la profession de leurs artisans, un détail curieux d'architecture, un souvenir, une légende, à moins qu'une certaine malice du bon peuple ne leur ait imposé leur désignation. Un pêcheur que le Diable a tenté en lui offrant une pièce d'orfèvrerie vaut à tel recoin de s'appeler la Tasse d'Argent, une place où l'on pendit la fille Marinier, meurtrière de son enfant, sera La Belle Marinière, dont la complainte se fredonnait encore au début du siècle dernier :

« Lou bourreau li va par davant
Et la justici par darriero
Laissas la passar
La bello Mariniero[1]. »

1. Le Bourreau lui va par devant.
Et la justice par derrière
Laissez-la passer
La belle Marinière.

Et l'on pourrait ainsi en citer par dizaines, depuis la Panoucherie, refuge des Bohémiens, jusqu'au Cul-de-Bœuf, à la Caisse de Mort, à la rue des Gavotes, à celle des Trompeurs, à la Bonne-Rue et au Pavé d'Amour.

Pourtant tout se mêle, se coudoie, fusionne dans la bonne ville : droguets et manteaux de soie, fourrures et cotonnades, chaises et haquets. La même rue abrite le chevalier et le maître pêcheur, la noble dame et la « porteïris », le notaire et le calfat. Que ce soit MM. de Forbin, de Pilles, Roze, d'Albertas, de Rémusat, de Fortia, élite de la noblesse provençale, ou MM. les échevins Dieudé, Moustier, Estelle ou les simples bourgeois ou les artisans ou les portefaix, tous ces gens vivent dans une sorte de familiarité qui n'exclut ni le respect ni la bienveillance. L'abîme, pour se creuser, attendra encore plus d'un demi-siècle. On ne parlera de luttes des classes que lorsqu'on aura proclamé le dogme de l'égalité.

Certes la ville à l'époque est plus spécialement constituée par les quartiers du Port, mais si l'on s'en éloigne, en remontant vers les portes d'Aix et de Rome, on trouve encore le Cours et ce « plan Formiguier » où les marchands de sparterie, les cordiers et les tisseurs de chanvre, les *canebiers* exercent leurs industries, si bien que, peu à peu, le nom de Canebière s'est substitué à l'appellation primitive et que Marseille a lancé ce mot inséparable désormais de la ville elle-même et qui sonnera à travers les pays et les âges comme le synonyme de son entrain, de sa gaieté et de son soleil. Le Cours est d'ailleurs le lieu de prédilection et la gloire des Marseillais. D'abord c'est une des rares artères dont la largeur a permis la plantation d'arbres, arbres assez maigres, mûriers ou platanes éternellement altérés, mais qui donnent aux promeneurs un avant-goût de leur banlieue prochaine, car l'amour du cabanon et de la « campagne », héritage de la villa romaine, est profondément ancré déjà au cœur des Marseillais. Puis le Cours présente au plaisir et à la flânerie des ressources que l'on chercherait vainement dans les ruelles de la ville. Les gens de qualité s'y rendent aux hôtelleries dont la chère est renommée, telles ces auberges des Deux-Pucelles ou de la Croix-de-Malte, maisons de bon aloi, mais de prix assez rudes à en croire d'Assoucy, lequel se consola de s'y voir étriller pour

une simple omelette en songeant à ce qu'on lui eût fait payer « si, au lieu des œufs, il eût mangé la poule! » Quant au petit peuple, il ne connaît aux jours chauds meilleur endroit « pour prendre le frais ». Il s'y divertit aux exhibitions gratuites, aux boniments des bateleurs, des montreurs d'animaux, des marchands d'orviétan et aux pasquinades en plein air imitées de la comédie italienne.

Parfois pourtant la foule préfère aux bateleurs le « cheval de bois », le pilori où sont exposés les voleurs et les filles. Et de ceux-ci on peut dire que Marseille a jalousement gardé la tradition! Les deux cents mauvaises gens reconnues officiellement en 1640[1] sont devenues milliers en ces premières années de la Régence et les malheurs qui fondront sur la ville n'en feront qu'accroître le nombre, car les progrès de la mortalité s'accompagneront d'une recrudescence de brigandage et, dès le péril passé, de débauche.

Mais tout ceci pâlit devant la splendeur incontestée de Marseille : ses galères, et sur le côté opposé à la ville, l'énorme construction de son arsenal[2]. Ce dernier, vaste quadrilatère occupant tout l'espace compris entre les actuelles rues Paradis et Fort Notre-Dame dans le sens de la longueur, entre le quai de Rive-Neuve et la rue Sainte dans celui de sa largeur, s'ouvrait par une porte monumentale où la gloire du monarque était célébrée :

> Hanc magnus Lodoix invictis classibus, arcem
> Condidit, hinc domito dat sua jura mari.

Cette porte donnait sur la grande cour intérieure flanquée à chacun de ses angles d'un pavillon et, face à la porte, dans l'axe de la rue du Pavillon qui y menait, celui dit de l'Horloge commandant le magasin des galères. C'est là qu'étaient entreposés tous les gréements, fournitures et munitions de la flotte royale, les canons, boulets et bombes, les cordages et les voiles, les tentes, les tendelets, les flammes et les pavois. Une agitation intense ne cessait d'y régner, soit du côté de la

1. *Cent à deux cents fils et filles qui vivaient sans crainte de Dieu et se prostituant vilainement.* Registre des Délibérations du Bureau de la Charité du 19 juin 1640 (Archives municipales).

2. Cf. : Augustin Fabre, *Histoire de Marseille et Rues de Marseille.* — Auguste Laforêt. *Étude sur la marine des galères.*

darse où se construisaient, radoubaient ou espalmaient les galères, soit dans les dépendances telles que boulangerie, office des écrivains du Roi, salle d'escrime et manufacture d'étoffes pour l'habillement des troupes.

A chaque visite de quelque hôte de marque, l'arsenal s'ouvrait pour le recevoir. Des fêtes marquaient ce passage, si bien que le visiteur en emportait avec toute la science marine qu'il y acquérait, une nouvelle image de la puissance française et de la grandeur du Roi. Ainsi lorsque Messieurs les ducs de Bourgogne et de Berry visitèrent Marseille en 1701, ils purent se divertir dans la grande salle au spectacle de mannequins couverts de diverses armures ou portant les instruments de musique habituels aux troupes de Sa Majesté. Puis, comme Messieurs admiraient de plus près ces guerriers immobiles, la panoplie entière s'anima. Les instruments jouèrent, les hallebardes, haches, piques et javelots s'agitèrent, les drapeaux s'inclinèrent au passage de Leurs Altesses, révélant sous ces mannequins qu'ils manœuvraient de vrais hommes de chair et d'os. Impassibles cependant, deux esclaves noirs demeurant aux pieds des trophées furent pris à leur tour pour des statues[1].

Quant aux galères, on les apercevait sur les eaux du port, généralement désarmées durant l'hiver, repartant aux premiers jours du printemps pour n'y revenir qu'à l'automne ou après les engagements auxquels la guerre les avait livrées. On les reconnaissait de loin à leur carène blanche ou de couleur vive, à leurs voiles triangulaires, à leur coque effilée, à leur poupe très haute où se trouvait le carrosse couvert d'un tendelet de draperie. Au centre du bâtiment est la coursive avec, de chaque côté, les bancs des rameurs. Les hommes, la chaîne aux pieds, vraies machines vivantes, y peinaient au sifflet des comites et sous les coups de nerf de bœuf des argousins. Peu importait d'ailleurs aux infortunés de la chiourme l'hivernage à la darse ou la lutte en haute mer. Presque éternellement rivés à leur banc, nourris de pain dur et de fèves, frappés, exténués, sanglants, n'ayant pour se protéger du soleil qu'une tente de cotonnade, des rigueurs de l'hiver qu'un abri

1. Relation du voyage des Ducs de Bourgogne et Berry.

de paille, portant à leur cou le bâillon de liège que leurs dents devaient mordre pour maintenir leur souffle aux moments d'extrême fatigue ou au milieu des combats, ils se savaient en toute circonstance destinés à une mort plus désirable certes que cette infernale existence.

M. de Rancé est en 1720 le commandant suprême de ces galères. Sa présence à Marseille est d'ailleurs plus effective que celle de M. de Villars, gouverneur général de Provence, retenu presque toujours loin de son poste par les plaisirs de la Cour et la vie légère que fait à ses fidèles le nouveau Régent. D'ailleurs la ville se passe aisément du gouverneur. Elle est administrée sagement par son viguier, M. de Pilles, ses échevins et son évêque, Mgr de Belsunce, et continue de vivre heureuse dans ses petites rues familières, à l'ombre de ses églises, de ses abbayes et de ses couvents, sur son cours et sa Canebière, dans la ceinture riante que lui font la mer bleue et ses collines où brillent les bastides aux toits rouges.

Brusquement, avec la fin du printemps 1720, tout changera et l'année demeurera dans les annales de la ville liée au souvenir des plus affreux moments qu'elle ait vécus.

Il a suffi pour cela que le 25 mai les vigies aient signalé l'arrivée d'un bâtiment bien connu dans la rade. C'est un beau voilier, capitaine Chataud, venant du Levant, avec patente nette. Il est chargé de marchandises pour une valeur de dix mille écus et a nom *Grand Saint-Antoine.*

Avec ses marchandises, c'est la mort elle-même qu'il débarque, et la mort, sous son masque le plus hideux : la peste.

II

CE QU'APPORTA LE « GRAND SAINT-ANTOINE »

Le *Grand Saint-Antoine* avait quitté Saïda en Syrie, le 30 janvier. Il devait compter, si les déclarations du capitaine Jean-Baptiste Chataud à M. Tiran, intendant semainier à Marseille, sont exactes, une vingtaine d'hommes à son bord. Sa patente, ainsi que nous l'avons dit, était nette, c'est-à-dire ne comportait aucune réserve sur le parfait état sanitaire de

l'équipage et des passagers. Le 3 avril, il mouillait à Tripoli aux fins de réparations. Chataud aurait chargé d'autres marchandises en cette ville et embarqué également quelques Turcs pour les passer à Chypre. Puis de Chypre le *Grand Saint-Antoine* avait continué sa route vers Marseille en longeant les côtes d'Italie et la Sardaigne.

Entre temps l'état sanitaire certifié par la patente s'était avéré déplorable. Trois hommes étaient morts après le départ de Chypre. Chataud, suivant les règlements maritimes, les avait fait immerger, mais, presque aussitôt après, les marins qui avaient empaqueté les cadavres furent saisis d'un mal semblable à celui qui avait emporté leurs camarades et ils périrent en quelques jours. Chataud ne possédait point de connaissances médicales approfondies. De plus, il était Marseillais, donc comme tous ses compatriotes l'ennemi-né du Turc. Le Turc, le fameux « Teur » des galéjades méridionales, représentait aux yeux du Phocéen le Barbaresque des galères, le bandit avéré, le pirate, et tout ce qui provenait de ces fortes brutes à longues moustaches éveillait en son âme une certaine rancœur faite de souvenirs de corsaires et de terreur superstitieuse. Or, Chataud se rappela opportunément qu'un de ces coquins de Turcs lui avait vendu des pains à l'escale de Chypre. Que les pains fussent de mauvaise qualité, nocifs, empoisonnés, rien de plus normal venant d'un Turc, rien de plus évident pour Chataud. Les hommes avaient donc péri de fièvre maligne et c'est le boulanger de Chypre qui était cause de tout le mal. Pourtant la candeur de Chataud (mais fut-il aussi candide lors du débarquement?) candeur qu'il vit partagée par les intendants sanitaires à Marseille, le chirurgien de santé Gayrard et certains échevins, rencontra en Sardaigne un réfractaire. Il est vrai que ce réfractaire n'avait pas le sens rassis d'un vieux loup de mer ou le jugement subtil d'un échevin. C'était un pauvre visionnaire croyant aux rêves, aux monitions et autres fariboles dont la grandeur de ses fonctions eût dû pourtant le détourner. Bref, cet être falot, le gouverneur de Cagliari en Sardaigne, marquis de Saint-Rémi, fut le premier à soupçonner sur le *Grand Saint-Antoine* une cause plus certaine de décès que les pains du Turc et la fièvre maligne.

C'était au début de mai, quinze jours environ avant que le bateau n'amarrât à Marseille. M. de Saint-Rémi était dignement assis par un beau matin à sa table lorsque le commandant du port pénétra dans son appartement.

— Monseigneur, — lui dit cet officier, — un navire français venant de Tripoli demande l'entrée du port.

— Répondez à ce navire qu'il s'éloigne et poursuive sa route.

— Monseigneur, le capitaine n'a point l'intention de débarquer des marchandises. Il désire simplement renouveler sa pharmacie de bord.

— Ah! — fit M. de Saint-Rémi un peu pâle, — il a donc des malades à bord?

— Oui, monseigneur. Il me paraîtrait donc que la charité nous commande de lui envoyer tout au moins...

— Douze boulets de trente-six! — cria M. de Saint-Rémi. Puis il ajouta, sur un ton plus posé, devant la stupeur où cette brusque sortie avait plongé le commandant : — Dites-moi, monsieur, croyez-vous aux rêves?

— Mon Dieu... — bégaya le commandant qui ne voulait pas se compromettre.

— Moi, monsieur, j'y crois, — reprit M. de Saint-Rémi avec l'accent de la conviction la plus parfaite. — Et si je vous ai ordonné d'interdire l'entrée du port à ce navire et, au cas où son maraud de capitaine insisterait, à lui envoyer dans sa coque douze boulets de trente-six, c'est parce que, cette nuit même, j'ai vu en rêve ce bateau et que je sais qu'il porte la peste avec lui.

Le commandant se retira. A quoi bon discuter plus longuement avec un fou de cette sorte! Car, de l'avis du commandant du port, M. de Saint-Rémi, excentrique, visionnaire, crédule aux rêves était un fou. Et tel le jugea avec le commandant la ville entière, riant sous cape des lubies de son gouverneur, jusqu'au 12 juillet où les premières nouvelles parvenues de Marseille ne laissèrent plus aucun doute sur la nature du mal qu'y avait apporté l'équipage Chataud.

Ce jour-là, M. de Saint-Rémi connut un véritable triomphe. On brûla des feux de joie sous ses fenêtres. Il est vrai qu'à la même heure on brûlait aussi des feux à Marseille. Mais

c'étaient des feux de résine et de soufre et la ville comptait déjà des centaines de pestiférés.

***

Le *Grand Saint-Antoine* y avait jeté l'ancre le 25 mai. Déjà, entre Cagliari et Livourne, trois nouveaux cas de maladie suspecte avaient éclaté à bord également suivis de décès, ce qui portait à neuf le nombre des victimes au cours de la traversée. Si les intendants de Marseille et le chirurgien Gayrard avaient possédé l'heureuse clairvoyance de M. de Saint-Rémi, si Chataud avait été moins candide (ou, qui sait? tout simplement plus honnête), bâtiment, frêt et équipage eussent été contraints de relâcher à l'île de Jarre en rigoureuse quarantaine au lieu d'accoster et de débarquer, ainsi qu'on les y autorisa, aux infirmeries. Seulement les dix mille écus représentés par le chargement intéressaient en ville certaines personnes influentes et constituaient l'*ultima ratio* d'un négoce anxieux avant tout de voir son fret arriver à temps à Lyon et à la foire de Beaucaire. Aussi cette hâte dut-elle se manifester auprès des intendants sous la forme d'espèces sonnantes à l'effigie du défunt roi. Pourtant comme, à peine le navire amarré, un matelot mourait encore, la Santé délégua son chirurgien Gayrard qui examina longuement cadavre et marchandises (ou peut-être s'en tint prudemment à l'écart) et décréta magistralement qu'il n'avait découvert aucune trace de maladie suspecte.

Entre temps les passagers survivants du *Grand Saint-Antoine*, ceux d'autres navires également arrivés d'Orient avaient pénétré en ville avec les marchandises dont une partie avait été régulièrement déchargée et dont plusieurs ballots, surtout les « étoffes et hardes », s'y étaient glissés, grâce aux artifices des contrebandiers.

Coup sur coup, dès le début de juillet, des portefaix et des débardeurs périrent. Sur les cadavres on releva des tumeurs aux aisselles et sur l'un d'eux un bubon. Il eût fallu être aveugle pour ne point voir là le signe caractéristique de la peste et le mot commença à courir sur les lèvres de certains médecins. Mal leur en prit. Les premiers, les docteurs Peys-

sonet père et fils, qui l'osèrent murmurer faillirent s'attirer, en plus de justes reproches, quelque invitation à aller écouter le sifflet des comites sur les galères du roi. D'ailleurs il est à noter que le mot de peste ne fut jamais prononcé officiellement à Marseille, tant que sévit l'épidémie et durant la rechute qui advint en 1722. On lui préféra l'euphémisme de « mal contagieux », « contagion », « fièvre maligne ». De plus, la population elle-même n'accepta dans les débuts aucune déclaration sur l'existence de la peste. Elle obéissait, elle aussi, à cette crainte humaine du mot vrai et à cette insouciance peureuse du danger qui est une des caractéristiques du tempérament français. Bien que les gens commençassent à mourir par dizaines et qu'aucun esprit averti ne pût désormais se méprendre sur la nature du mal, le peuple haussait les épaules aux prophéties des alarmistes. Les gens de qualité encore tout frémissants des mirifiques promesses de Law, mêlant le jargon financier de l'époque à leurs préoccupations nouvelles accusaient les médecins de vouloir faire d'une maladie banale *un nouveau Mississipi*. Cependant l'Intendance, comme toujours précautionneuse, commençait à adopter les mesures sévères qu'elle eût dû employer quinze jours plus tôt. Le mal était déchaîné dans la ville. On avisa (mesure que son retard rendait ridicule et inopérante) à pratiquer la quarantaine et à envoyer à l'île de Jarre le bâtiment de Chataud, son capitaine, les survivants de son équipage et ce qui pouvait demeurer à bord de marchandises suspectes. En réponse à cette dérisoire ordonnance, le mal se trahit par une offensive brusquée. Jusqu'alors les cas de décès avaient été solitaires. Un jeune garçon nommé Eyssalène était mort place de Lenche, une vieille femme, rue de l'Échelle, avait succombé d'un « charbon » à la lèvre, le 20 juin. Puis un artisan et une autre femme avaient péri également, victimes d'un mal inexpliqué, toujours d'apparence éruptive, durant la première semaine de juillet. Et voilà qu'à la date du 9 « la contagion » frappait toute une famille. En cette journée du 9 juillet, un tailleur de la place du Palais, nommé Cresp, mourait dans des conditions analogues à celles qui avaient amené le décès d'Eyssalène et des femmes emportées par le « mal éruptif ». Et le lendemain, c'était madame Cresp qui mourait à

son tour et, coup sur coup, la mort emportait également ses deux filles. Cette fois aucun doute n'était possible. Les pains du boulanger turc n'étaient pas les seuls coupables et ce visionnaire de M. de Saint-Rémi avait, avec sa menace de boulets de trente-six, préservé la Sardaigne d'un terrible fléau. Désormais, en effet, ce n'est plus par quatre, par cinq ou par dix cas mortels que le mal va sévir dans Marseille. Vers le 10 août, tous les quartiers étant contaminés, on comptera une moyenne de cinq cents décès par jour. Il y en aura plus de mille quotidiennement au mois de septembre. En trois mois, la ville de quatre-vingt-dix mille habitants en aura perdu plus de la moitié.

III

PESTE, LITTÉRATURE ET MÉDECINE

Ainsi, dès le début de juillet, la mortalité accrue ne laissait subsister aucun doute sur la nature du mal. Seul le nom n'en est pas officiellement prononcé, discrétion qui eût été louable après tout, si elle se fût accompagnée de mesures efficaces pour lutter contre la contagion. Mais là encore il semble que les échevins, les médecins, la population tout entière aient péché à l'origine par cette sorte de nonchalance fataliste, d'indiscipline, d'amour du laisser-aller et du laisser-faire propres aux peuples méditerranéens. On parle, on discute, on s'agite, chacun donne son avis, cependant que les rues de la ville subissent l'une après l'autre les progrès de la contagion. Plus fréquemment, chaque jour, pénètrent dans les demeures les enleveurs de cadavres, au nom funèbre de « corbeaux ». Leur espèce d'ailleurs va promptement disparaître sous les effets répétés du fléau et, dès le mois d'août, les remplaceront dans leur tâche les galériens fournis par M. de Rancé. Pourtant, durant ces premières semaines, la peste n'a pas seule le privilège de multiplier ses attaques. La littérature lui fait sous forme de libelles, rapports, poèmes et chansons une sévère concurrence. Il y a de par la ville quantité de beaux esprits que ronge une affection presque aussi nocive, graphomanie virulente s'exprimant en redoutables élucubrations.

Témoin ce bon frère Victor, carme déchaussé, lequel affirme avec toute l'autorité que lui confèrent une ignorance prétentieuse et un parfait mépris du clair langage : « *Le sentiment qui me paraît le plus probable est d'attribuer le mal à des ascensions venimeuses qui se subliment des lieux souterrains, de dedans des mines vitrioliques et arsenicales et qui, poussées par le feu central, sont élevées à une certaine hauteur de l'air et reçues par les hommes en cet endroit. Lesquels ensuite les communiquent à leurs voisins et d'un pays à l'autre.* » Pour d'autres, la peste n'est qu'un *effort de la nature, un mouvement du sang pour en chasser un ennemi étranger.* Il y a une école « contagionniste » et une école « anticontagionniste ». Il y a même un poète des différends entre les augures, l'auteur d'une *Querelle des Médecins*, sorte de « Lutrin » plus médiocre encore que son modèle. Il y a enfin, car Paris s'en mêle, un mémoire génial envoyé par l'illustre Chirac, médecin du Régent et dans lequel ce savant docteur propose comme remède *des violons et tambours qu'on ferait jouer dans tous les quartiers de Marseille, pour donner occasion aux jeunes gens de s'égayer et d'éloigner la tristesse et la mélancolie.*

On n'utilisa ni les violons ni les tambours, mais hélas! on fit pire. Sur le conseil d'ailleurs justifié des docteurs Sicard père et fils qui prescrivaient de purifier au « soulphre » les demeures et de « parfumer » les hardes et objets ménagers, les autorités municipales ordonnèrent que de grands feux fussent allumés à la même heure, durant trois jours consécutifs, devant toutes les maisons. Aussi, durant ces trois jours et malgré l'accablante chaleur de l'été méridional, les habitants enfin disciplinés se conformèrent-ils aux ordres de leurs échevins et transformèrent leur ville en une fournaise dont l'âcre fumée se répandit jusque dans la campagne, favorisant l'éclosion des germes morbides et répandant de proche en proche l'infection.

Déjà, dès le début du mois d'août, les décès quotidiens se comptent par centaines. Les hôpitaux encombrés deviennent de nouveaux et plus terribles foyers de contagion. La rue Dauphine qui mène à l'Asile dit (ô ironie des mots!) des Convalescents se peuple de moribonds tombés durant le trajet qu'ils ont tenté d'effectuer à pied pour s'y rendre. Ils expirent

à même le sol, auprès des cadavres de ceux qui les ont précédés et dont l'insuffisance des « corbeaux » ne permet plus de nettoyer la voie publique. Puis à quoi bon les relever, leur porter secours? Le moindre attouchement, le seul fait de saisir un objet qu'ils ont étreint, de recevoir le souffle empoisonné de leur haleine, de fouler un coton ou un emplâtre souillé par eux communique la maladie. D'ailleurs, dans la panique dont le fléau s'accompagne, les sentiments humains s'effacent devant le seul instinct de conservation. Nombreux sont ceux qui abandonnent leurs proches dès qu'ils observent sur eux les premiers symptômes de la peste. Dans la plupart des maisons, des agonisants expirent solitaires devant la croûte de pain qu'on leur a laissée, la cruche d'eau que leurs mains trop faibles ne peuvent atteindre. D'autres sont chassés de leur chambre, souvent lancés par les fenêtres et expirent rongés et blessés, la face contre le ruisseau dont ils tentent de laper l'eau sordide. Et l'horreur de cette détresse s'augmente de celle de leur nudité, car une des caractéristiques de la peste, déjà notée par Thucydide, est la frénésie du malade à rejeter loin de soi tout linge et tout vêtement.

Pourtant poèmes et chansons vont toujours. Ils s'allient désormais aux prescriptions imprimées des parfumeurs, apothicaires, charlatans de tout ordre. Ici M. Demoussian prône, panacée souveraine, son *Vinaigre des Quatre Voleurs*[1]. Là M. Varin son « Élixir préservatif ». L'élixir de M. Varin coûtait quatre-vingt livres la bouteille. Aussitôt un certain Chevalliery, lequel, âme noble et commerçant désintéressé, *ne veut pas spéculer sur un malheur public*, répond au préservatif du sieur Varin par une drogue similaire qu'il ne facture que vingt-cinq livres[2].

Puis, à côté de ces Purgon, les marchands d'amulettes,

1. Spécifique composé de rue, menthe, absinthe, et romarin.
2. Voici la recette du fameux préservatif de Varin et de Chevalliery :

Le tout infusé vingt-quatre heures dans de l'eau-de-vie.	Racine d'angélique. Racine de scorsonère. Baie de genièvre. Anis. Antimoine diaphorétique. Sel ammoniaque purifié. Thériaque : 8 onces.	4 onces.

fétiches et médailles dites de piété abusent honteusement de la crédulité des uns, du sentiment religieux des autres pour écouler leur pacotille. Mais ne maudissons pas trop ces poètes incontinents et ces négociants déchaînés. C'est à eux que nous devons les meilleures relations, les descriptions les plus pittoresques de la grande peste de Marseille.

Et voyons maintenant les divers préservatifs, formules, recettes et prières que la science ou la dévotion offraient aux pauvres Marseillais. D'abord ce fameux vinaigre de M. Demoussian dit des « Quatre Voleurs » et dont les uns attribuaient la paternité à quatre galériens faisant office de corbeaux, d'autres à quatre malandrins gascons qui l'auraient composé et expérimenté à Toulouse en 1650.

Sa formule est, à quelques ingrédients près, celle que nous avons indiquée pour l' « élixir préservatif » de Varin et de Chevalliery. Simple également et surtout économique était la recette du marquis italien Damis, lequel l'aurait importée de Pologne. *Un brin de rhue, un grain d'ail, un quartier de noix et un grain de sel de la grosseur d'un pois!* Évidemment le remède présentait l'avantage, s'il ne vous immunisait pas, de ne vous causer aucun dommage. Plus inoffensive encore, mais combien judicieuse, sous son apparente gratuité, cette dernière recette que, sans souci d'Esculape, seules Minerve et les Muses devaient avoir inspirée :

Prenez deux grains d'indifférence
Autant de résolution
Dont vous ferez infusion
Avec du suc de patience.
Demi livre de gayeté
Deux onces de société

Avec deux dragmes d'exercice
Point de nouvelle opinion
Un bon grain de dévotion.
Vous mêlerez le tout ensemble
Et l'infusant si bon vous semble
Avec deux doigts du meilleur vin.

A tout prendre l'ordonnance ainsi formulée n'était pas aussi fantaisiste qu'on le pourrait imaginer. Nous verrons plus loin quels précieux antidotes furent pour Roze et Mgr de

Belsunce leur mépris du danger, leur résolution, leur activité inlassable et la foi ardente qui les anima. Quant au vin il joua une fois de plus (soit dit pour les fervents de la bouteille) son rôle de souveraine panacée. Il est vrai que dans ce domaine l'eau lui fit concurrence, mais l'eau considérée comme élément d'ablutions, non certes comme boisson, ce qui dans une région vinicole telle que le Midi constituerait assurément un impardonnable sacrilège.

En l'honneur du vin voici un fait. Un membre de la famille Portalis présentant tous les symptômes de la peste s'enferme dans sa chambre où par précaution — le fait était courant — ses proches le murent hermétiquement ne laissant dans l'épaisseur de la cloison qu'une mince ouverture par où lui passer sa nourriture ou s'assurer en cas de décès que les galériens peuvent pénétrer pour pratiquer son enlèvement. Pourtant le malheureux ne demeurait pas seul. On lui avait adjoint un domestique également contaminé. Bref, déjà près de mourir, ces deux abandonnés tentent d'apaiser à grandes lampées de vin la soif ardente qui les ronge. Tant ils burent ainsi et reburent qu'au matin ils ronflaient ivres-morts dans la chambre, mais leurs bubons percés et déjà en voie de guérison[1].

Quant à l'eau, l'eau glacée des écluses d'un moulin de Saint-Marcel où un pauvre malade s'était jeté dans son délire, elle agit sur lui à la façon du vin sauveur absorbé par M. Portalis et son domestique[2].

Ceci dit, revenons aux préservatifs courants dont la vogue se multiplia en ces mois d'épouvante et de crédulité anxieuse.

La piété recommandait comme infiniment efficace une croix attachée au bras gauche sur laquelle étaient inscrits les premières lettres d'un verset de l'Écriture ou une image de saint François marquée du signe de Tau (T). Enfin, préservatif plus compliqué (c'est ici la Faculté qui parle), celui qu'un médecin n'omettait jamais de porter sur lui et dont il donne le secret dans une lettre à un confrère.

Je porte sur le creux de l'estomac un sachet où il y a toutes les racines et les électuaires en poudre : le camphre, le crapaud,

1. Cité par Lemontey dans *Histoire de la Régence.*
2. Journal du père Giraud.

la vipère, du sang humain en poudre et par-dessus tout cela un crapaud desséché.

Il semble d'ailleurs que les vertus du sachet mirifique n'aient point paru suffisantes au bon docteur, car il poursuit, révélant son souci d'autres précautions d'une plus parfaite orthodoxie médicale : *Avec ces préservatifs, j'entre dans l'infirmerie vêtu d'une robe de toile cirée qui va jusqu'au talon, un bonnet de même et une éponge trempée dans le vinaigre attachée au nez, ayant soin de ne jamais respirer de la bouche et de ne pas avaler la salive. J'ai dans la bouche un morceau de racine d'angélique. Un infirmier me précède. Il tient d'une main un réchaud avec du feu et de l'autre un pot plein de vinaigre. J'ai soin de mettre dans le réchaud des parfums que je porte à mon bras dans un sachet. Avant de tâter le pouls aux malades, je trempe la main dans le vinaigre et je la retrempe de nouveau quand je l'ai touché. Je me retire de l'infirmerie dans une maison voisine où je quitte tout cet équipage. Je me lave les mains et le visage avec du vinaigre et je parfume mes habits et ma robe avec de la sauge.*

L'avantage de telles précautions ne résidait certainement pas dans leur simplicité. Aussi combien nous apparaît plus pratique et plus judicieux, malgré sa bizarrerie, l'accoutrement des autres médecins dont l'iconographie historique nous a gardé la curieuse image. Que l'on se rappelle plutôt ces apparitions presque carnavalesques d'individus vêtus d'une robe tombante, d'un long manteau, chaussés de courtes bottes et coiffés d'un large chapeau, le tout en maroquin. Des gants de cuir à crispin recouvrent les mains et l'avant-bras. Puis, sous les ailes du chapeau, le masque de la face profile un long bec de perroquet. Des globes de cristal s'arrondissent à l'emplacement des yeux, véritable travesti ornithologique, mais qui permet dans la cavité de la curieuse protubérance nasale de loger les parfums et les matières balsamiques dont la vertu s'oppose au virus de la contagion. Ainsi affublé, le médecin s'avance brandissant la canne de huit à dix pieds, baptisée bâton de Saint-Roch, avec laquelle il écarte les passants et chasse les chiens sur son passage. A ce propos, notons que la peste permit aux habitants d'exercer sur les bêtes innocentes cette honteuse cruauté envers les animaux qui est une

des tares les plus révoltantes des peuples méditerranéens. Ce que la peste épargnait parmi les chiens et les chats, l'homme stupidement le massacra. Belle œuvre en vérité et que l'immanente justice sut opportunément récompenser. Tous ces cadavres de bêtes noyées dans les eaux du port, toutes ces carcasses pourrissant au coin des rues à côté des dépouilles humaines y créèrent autant de nouveaux foyers d'infection, et de réserves de pestilence.

On était ainsi arrivé aux environs du 15 août. Le mal maintenant triomphait. Une délégation de médecins de Montpellier mandés par le Régent et ayant à sa tête Chicoyneau, Verny et le chirurgien Michel conféra longuement avec le collège de Marseille. On taisait toujours le nom de la peste, mais on n'avait plus depuis longtemps aucun doute sur la nature du fléau. D'ailleurs les pays environnants étaient moins discrets à cet égard et Marseille, mise en interdit, voyait s'ajouter aux malheurs de l'épidémie les privations de la disette avec menaces de soulèvement dans la partie de la population que la contagion avait encore épargnée. Il fallut pour remédier au manque de vivres établir hors la ville deux marchés, l'un à deux lieues sur le chemin d'Aix, l'autre sur la route d'Aubagne. Les Marseillais étaient séparés de leurs vendeurs par une double haie. Des intermédiaires postés dans la zone neutre communiquaient les ordres et faisaient passer d'un camp à l'autre les marchandises et l'argent déposés dans des récipients de vinaigre. Ce fut là une aubaine inespérée pour le mercantilisme, car l'intermédiaire, d'une haie à l'autre, haussait le cours des denrées et s'octroyait généreusement la différence. Pourtant, grâce à ces mesures dues à l'initiative de Lebret, intendant de Provence, et du marquis de Vauvenargues, premier procureur du pays, ainsi qu'à celle de l'échevin marseillais Estelle, la disette s'atténua. De plus, chaque jour nouveau diminuait les besoins d'une cité dont la population fondait littéralement. Tous volets rabattus, toutes boutiques closes, la ville ne manifestait plus son activité que par ses plaintes, ses râles, les grincements des tombereaux funèbres, le pas des soldats faisant le guet ou tiraillant sur les voleurs et les détrousseurs de cadavres, les sifflets des argousins dirigeant la manœuvre des galériens commis à l'office de corbeaux. Une

puanteur meurtrière montait vers le ciel. Les choses elles-mêmes semblaient frappées. Marseille agonisait dans toutes ses galères immobiles, son arsenal silencieux, ses quais déserts, son Cours transformé en hôpital et en charnier, ses rues où la mort mêlait humains, animaux, hardes et immondices dans une terrifiante et abjecte fraternité.

IV

HAVRES DE PENSÉE, BASTIDES D'AMOUR

Tout ce qui pouvait partir avait fui. On apercevait en rade des bateaux de pêche où des familles entières s'étaient abritées. Garantie le plus souvent illusoire, car les nécessités du ravitaillement obligeant les habitants à se rendre à terre, ils en rapportaient le germe mortel dont la promiscuité du bord facilitait la diffusion. Les pauvres campaient sur les collines, au bord de l'Huveaune ou près de la mer. Les plus fortunés avaient prudemment gagné leurs bastides. Les jolies « campagnes » enfouies entre les pins et les oliviers étaient devenues en effet les seuls refuges à peu près sûrs, Mais cette sécurité elle-même se payait de quelles précautions, de quelles mesures de défense où le tragique se teintait d'un léger ridicule, où le pauvre instinct de conservation n'était pas exempt d'un égoïsme farouche et d'une lâcheté sans miséricorde. Pieux, palissades, sauts de loup, la banlieue marseillaise prit un aspect de camp retranché. C'était derrière son abri que le propriétaire de la bastide, le « maître » recevait au bout de pincettes le pain, la viande ou les légumes que lui tendait un vendeur pourvu d'armes semblables. Ces messieurs ne manquaient point d'ailleurs de pratiquer cette opération avec toute l'apparence du profond dégoût qu'ils éprouvaient l'un pour l'autre. Et, détournant la tête, mâchant leur angélique ou suçant leur éponge aromatisée, ils fuyaient mutuellement la nocivité de leur souffle. Puis le pain, le poulet ou la salade livrés par le vendeur à l'homme derrière la palissade, celui-ci tendait du bout des mêmes pincettes dont il avait saisi les denrées le récipient plein de vinaigre où macéraient les sols

et deniers du payement. Cependant, mais toujours comme parlant à la cantonade, le maître et le marchand échangeaient leurs doléances et se communiquaient les nouvelles. Certes la peste surtout en faisait l'objet, mais la cherté des vivres ne constituait pas moins, de part et d'autre, un thème inépuisable de lamentations. Tout était « hors de prix », malgré la taxation officielle des denrées. Songez que le pot de vin vieux était marqué quatre sols, la « molue » sept livres, le « cousqoussou » cinq livres, les « saucissots » 2 livres, et la cassonade vingt sols! Mais gare pourtant à qui eût malhonnêtement forcé les prix! On ne badinait pas alors avec les bénéfices de peste, ou du moins la loi se déclarait-elle prête à ne point badiner. Toute infraction au taux municipal exposait le délinquant à la peine du carcan, à la restitution du prix et confiscation de ses marchandises. Puis en cas de récidive à la peine du fouet. (*Ordonnance municipale de 1720, signée : de Langeron, Pilles, Estelle, Audimar, Dieudé et Moustier.*)

Pourtant la vie des bastides présenta même en ce terrible été de 1720 certains agréments auxquels contribuèrent puissamment chez les lettrés la lecture d'Horace et des Bucoliques, la consommation d'encre et de papier inévitable chez ces polygraphes impénitents que l'oisiveté forcée, la solitude et les malheurs de l'époque incitaient à la correspondance et aux méditations. L'Académie de Marseille dut à ces échanges spirituels le principe de son existence, ce qui, soit dit à sa gloire, lui confère à l'heure actuelle une vieillesse assez glorieuse jointe à une inaltérable verdeur et la dédommage un peu du mot que se permit sur elle Voltaire, en remerciement de l'honneur qui lui fut fait, sur sa propre demande, d'en être membre correspondant : « C'est une fille sage et qui ne fait point parler d'elle! »

***

Bref, dans toutes les bastides on vivait, on pensait, on aimait. On aima même beaucoup durant les mois de la peste. La nature préparait en secret le repeuplement de la ville. Les « campagnes » marseillaises ne furent pas seulement le siège de la peur, le camp retranché de la vie luttant pour sa défense; elles

devinrent bientôt un théâtre d'idylles. Idylles où les amoureux se tenaient, il est vrai, à respectueuse distance, un peu à la façon du vendeur et du chaland de chaque côté de la barricade, mais tout de même idylles où les yeux prenaient, d'une barrière à l'autre, d'une crête de mur au verger voisin, une éloquence toute particulière et où le désir s'enflammait d'autant plus vivement que sa réalisation était soumise à l'attente. Ce ne fut que l'année suivante que les registres des paroisses se couvrirent de noms de nouveaux conjoints. Passons sur les unions qui ne requirent aucune présence ecclésiastique et sur le nombre de maris trompés et de femmes trahies qui clôtura la série des malheurs de la peste. C'est ainsi qu'en six années Marseille, par un excédent formidable de naissances, recouvra la densité de population que le fléau lui avait ravie et jamais la vie ne fut plus joyeuse qu'au lendemain de l'épidémie. « *Une joie folle*, écrit Lemontey dans l'Histoire de la Régence, *enivra cette ville d'héritiers. Jamais on ne vit tant de magnificence, de luxe, d'habits dorés, de repas somptueux. C'est ainsi que ceux à qui la peste a procuré des héritages les dissipent en peu de temps.* »

Pourtant, tant que le mal continua à sévir, cette joie s'enveloppa de prudence. Éloquence des yeux, avons-nous dit, car les tendres aveux qu'exprimaient ces œillades se conçoivent malaisément formulés par le porte-voix.

Certains soirs, lorsque les nouvelles de la ville semblaient meilleures, que l'espérance renaissait dans les cœurs et surtout que l'instinct social l'emportait provisoirement sur l'égoïsme individuel, on voisinait de bastide à bastide. Messieurs et dames arrivaient dûment « parfumés », sentant le vinaigre et le soufre. On s'asseyait à table devant quelque pigeon à six livres huit sols, quelque « bourride » préservatrice, quelque « aïoli » curatif et l'on se lamentait sans trop de larmes sur les malheurs du temps avec, au fond, cette satisfaction inavouée, cette joie tacite des êtres en face des calamités qu'ils déplorent tout en se félicitant d'en être préservés. Plus souvent encore, par les crépuscules limpides d'août et de septembre, on s'assemblait sur l'aire. C'est là que « l'éloquence des yeux » devait atteindre au sublime. Puis un tambour et un galoubet ouvraient la danse. Car on dansait! On dansait,

le cavalier à cinq pas de sa dame. Mais faute d'étreinte, quelle flamme dans les regards, quel frémissement dans ces mains tendues et qui n'agrippaient que du vide!... Jusqu'aux tristes bâtons de Saint-Roch qui devenaient de gracieux accessoires, fleuris, enrubannés, transformés en symboliques houlettes, en amoureuses lances, en sceptres d'amour, en arbres de mai! Vraiment ces soirées devaient être charmantes et riches de promesses. Et combien de Marseillais ne goûtent-ils aujourd'hui la douceur de vivre que parce qu'un jeune monsieur, leur quadruple ou quintuple aïeul et une belle demoiselle, leur lointaine ancêtre, dansèrent le rigaudon ou la gavotte, une nuit de l'été 1720, tandis que la mort décimait la ville et que la lune montait calme, laiteuse et ronde, entre les pins.

V

LES GRANDS CŒURS

La ville comptait un peu plus de quatre-vingt-dix mille âmes à l'arrivée du *Grand Saint-Antoine*. Au mois de septembre sa population se réduisait à moins de cinquante mille habitants. Ainsi près de la moitié avait passé entre les mains des galériens, des « corbeaux » et des milliers encore gisaient sans sépulture, étendus sur la chaussée, pourrissant aux carrefours, s'amoncelant aux quais du port. Malgré le zèle déployé par les échevins, Dieudé, Audimar, Estelle et Moustier dont les noms sont demeurés célèbres à Marseille, par le viguier M. de Pilles, par M. de Langeron, par les prêtres et moines de tous ordres à l'exception du collège de Saint-Victor, dont la conduite vraiment trop prudente demeura sévèrement jugée, le fléau eût été plus meurtrier encore s'il n'avait trouvé pour lutter contre lui deux hommes qui, par leur intelligence, leur courage et leur dévouement sauvèrent vraiment la ville d'une extermination totale : le Chevalier Nicolas Roze et Mgr de Belsunce.

Le Chevalier Roze. — Le premier mérite de Nicolas Roze, avant même qu'à d'autres titres il ne forçât l'admiration, fut de se dévouer entièrement à la lutte sans y être tenu par aucune obligation. Estelle, Moustier et leurs confrères étaient

échevins, M. de Pilles était viguier, M. de Rancé commandait les galères, les prêtres et les moines avaient fait vœu de charité, Mgr de Belsunce administrait le diocèse. Roze, lui, n'était investi d'aucune fonction publique à Marseille, et bien que relativement jeune, avait déjà assez vécu pour ne pas céder témérairement à l'enthousiasme. De plus, sa situation était établie, son avenir assuré. Il ne devait retirer aucun avantage de son dévouement et, bravant la mort plus de cent fois, s'il échappa à la contagion, ne recueillit de ses contemporains que bien faible reconnaissance. Par la suite les Provençaux, assez voisins de l'Italie pour appliquer aussi chez eux le proverbe « passé le danger, raillé le saint », n'hésitèrent même pas à ternir sa mémoire. Des envieux firent courir après la peste de méchants libelles dans lesquels Roze était dépeint comme un véritable « profiteur » du désastre, lui qui, durant des mois, avait exposé sa vie et s'était ruiné aux trois quarts pour secourir l'infortune publique. Aujourd'hui encore un simple buste s'élève à sa mémoire, une triste voie porte son nom dans cette ville, où des municipalités aussi ignorantes que partisanes ont débaptisé les rues dont les appellations perpétuaient la tradition locale pour leur substituer le parrainage d'obscurs parlementaires et de célébrités incolores.

Pour en revenir à Nicolas Roze, celui-ci était né à Marseille, le 15 février 1671, d'une famille de commerçants. Très jeune encore il partit pour Alicante en Espagne, s'y distingua dans la lutte contre Philippe V et durant le siège que la ville soutint trois mois contre les Anglais. En récompense de sa conduite, Louis XIV décerna à Roze le titre de chevalier, la croix de Saint-Lazare et ajouta à ce double honneur un présent royal de dix mille livres. D'Espagne, Roze passa alors en Morée où il demeura trois années avec attributions consulaires. La peste s'étant déclarée à Modon, Roze y acquit les connaissances indispensables à la lutte contre le fléau et les notions de prophylaxie, qui manquaient totalement aux Marseillais lorsque celui-ci se déchaîna chez eux. Une légende enseigne que Roze revint à Marseille au mois de mai 1720 sur le propre navire de Chataud. La réalité est certainement moins théâtrale et il est plus probable que le retour de Roze coïncida avec celui du *Grand Saint-Antoine*, mais que le bâtiment

qui rapatriait le chevalier n'était pas celui de Chataud et que, durant les débuts de la peste, seule la nécessité de la quarantaine mit en contact aux infirmeries les importateurs inconscients du fléau et le futur sauveur de la ville.

Ce que nous savons, par contre, en toute certitude, c'est que, dès l'apparition du mal contagieux, Roze intrigua auprès des échevins pour se faire confier le commissariat général du quai de Rive-Neuve et qu'il y établit à ses frais, risques et périls un hôpital où, durant quatre mois, il reçut, surveilla, soigna et entretint trois mille malades. Le texte de la commission qui lui fut décernée en date du 6 août 1720 est libellé comme suit : « *Nous avons établi et nommé M. le Chevalier Roze pour commander tout le quartier de Rive Neuve, lui donnant pouvoir de former deux compagnies de trente hommes chacune et de nommer les officiers qu'il jugera à propos.* »

Si l'on songe que la peste emporta à ses côtés en quelques jours cent quatre-vingts aides et collaborateurs et que cet homme de moyens modestes avança sans esprit de récupération vingt-deux mille cinq cent trente-deux livres (chiffre officiellement établi de ses dépenses) pour la bonne marche de son hôpital, les frais de transport et d'ensevelissement des cadavres, on jugera de la vilenie et de l'invraisemblance des accusations portées contre lui et dont les plus graves étaient d'avoir détourné à son profit les planches de palissement de son hôpital et deux cents livres qui lui avaient été remises pour le collège de Saint-Victor. Il est vrai que pareille calomnie fut déversée sur Belsunce dont on osa dire, lorsqu'il eut atteint un âge avancé, *qu'il inspirait à la mort une peur égale à celle qu'il avait d'elle.*

Ainsi Roze avait obtenu des échevins ce qu'il désirait : le droit absolu au sacrifice. Désormais, jusqu'au déclin de l'épidémie, sa vie ne va être qu'une lutte incessante contre le fléau, la mise en œuvre de tous les moyens pour enrayer les progrès de la peste et l'application de mesures qui, si elles eussent été prises quelques semaines plus tôt, eussent préservé des milliers de vies humaines.

En premier lieu, Roze s'attaqua à ces bateaux-refuges où l'entassement des fuyards multipliait la contagion. Tout ce qui à bord lui paraissait suspect fut, par son ordre, débarqué

et acheminé vers l'hôpital de Rive-Neuve. Puis, aidé des galériens de M. de Rancé, il procéda au nettoyage du port où les cadavres jetés par-dessus les bastingages flottaient à la surface des eaux, dépouilles plus abominables encore que celles de la terre ferme, corrompues par la maladie, gonflées hideusement par la noyade et qui infectaient les eaux dormantes du bassin intérieur.

Cette première opération coûta la vie à la presque totalité des galériens, corbeaux et travailleurs bénévoles. Roze lui-même faillit contracter le mal. Mais il semblait que la volonté indomptable, le sang-froid, l'humanité ardente et la charité réfléchie du chevalier lui assurassent une sorte d'immunité. A ce propos, il convient de noter que ce privilège s'accorde toujours avec le courage. Un des plus sûrs vaccins contre la contagion est le ferme propos de ne jamais céder à la crainte et la conviction absolue en la nécessité de son existence pour soulager la misère d'autrui. Les missionnaires et les religieuses des léproseries dans les pays d'outre-mer en sont de nos jours encore un vivant exemple. La foi ne se contente pas de sauver : elle préserve. Ainsi Roze vécut, lui qui passa ses journées au milieu des pestiférés, Belsunce, qui inlassablement se pencha sur les morts et les agonisants, Estelle qui trébuchait sur les cadavres, toucha des cotons maculés, Moustier, qui, alors qu'il dirigeait le travail des galériens, reçut sur la figure un emplâtre encore tiède lancé par un malade en proie au délire, cependant qu'au moindre contact les hommes de la chiourme subissaient l'attaque du virus et souvent, au terme d'une corvée, tombaient inanimés dans la fosse où ils avaient enfoui leurs semblables.

Mais il faut attendre la date du 16 septembre pour juger dans toute sa vaillance et son génie d'initiative la conduite de Roze.

L'épidémie à cette époque était entrée dans sa phase aiguë. Malgré les travaux incessants de nettoyage, *il mourait plus de malades en un jour qu'on ne pouvait enlever de cadavres dans quatre* (A. Fabre : *Histoire de Marseille*). Déjà la plupart des forçats prêtés aux échevins, à Roze et au viguier M. de Pilles avaient succombé. Cédant aux supplications du corps municipal et des notables, M. de Rancé accorda un

nouveau contingent. Par convention du 6 septembre, cent forçats, quarante gardes, quatre caporaux et quatre officiers de sifflet furent mis à la disposition de la ville. C'est ce renfort que Roze attendait. Il avait décidé de purger d'abord les rues et le Cours des cadavres entassés, puis ce premier travail effectué, de s'attaquer au grand charnier de la Tourette. C'était là en effet le plus terrible de la tâche, le lieu redoutable entre tous et dont la seule vision eût fait reculer d'horreur des êtres moins trempés que le chevalier. A l'extrémité du port, le long des remparts qui surplombent la mer, dans toute la région qu'occupe aujourd'hui la descente des Accoules, à proximité immédiate du Fort Saint-Jean, plus de mille cadavres étaient amoncelés depuis des semaines. Aucun homme valide n'avait osé encore s'approcher du charnier. De loin, on apercevait sous le soleil torride le large espace où des formes étendues s'agitaient parfois sous l'effet de la corruption, et l'impulsion des gaz fétides.

Seul, Roze osa d'abord s'approcher de l'esplanade. Il inspecta le terrain et remarqua la présence de deux bastions romains construits au temps de César, lors du siège de Marseille. Par bonheur les bastions étaient creux, couverts seulement de quelques pieds de terre. Cette découverte inspira aussitôt à Roze l'idée d'utiliser la cavité des bastions comme fosse à cadavres. Le lendemain au petit jour, Roze, à la tête de ses galériens que commandaient en sous-ordre, MM. Souchon et Gombert, fit d'abord dégager les bastions et verser de la chaux vive dans leur profondeur. Puis, à cheval, précédant sa troupe il se dirigea vers le charnier. Il avait ordonné auparavant qu'une distribution de vin fût faite à la chiourme et aux hommes d'armes. Il but lui-même une rasade qu'on lui versa dans son chapeau, fit ceindre le front de chaque homme d'un mouchoir trempé dans du vinaigre. Il indiqua ensuite la marche à suivre pour le nettoyage de la place et, comme il sentait une répugnance insurmontable s'emparer des forçats, un flottement, une hésitation dans leurs rangs, il descendit de cheval, fixa ses hommes, commanda la manœuvre. Mais en même temps qu'il ordonne, Roze prêche d'exemple. Le premier de tous, il saisit par le pied un cadavre, le traîne jusqu'au bord du bastion, le précipite dans la fosse. A cette

vue toute la chiourme s'anime. L'élan est donné, la grande besogne commence. En quelques heures toute l'esplanade est débarrassée de ses morts.

Ce fut là la première victoire remportée par l'homme sur la peste. Purifié de ce redoutable foyer de contagion, la ville s'assainit et, quelques jours après, la mortalité commença à décroître. Pourtant la liste des décès devait s'allonger d'abord de presque tous les galériens et travailleurs commis à l'expédition de la Tourette. Seul le Chevalier et deux ou trois hommes de la chiourme survécurent à la journée du 16 septembre. Mais combien de milliers de vies humaines Roze par son énergie avait-il sauvées!

Il existe au Musée Longchamp, à Marseille, un tableau de de Troy rappelant cet épisode et dont la reproduction en gravure se retrouve dans les demeures de nombreuses vieilles familles du Midi. Le réalisme de la scène s'y allie à la pompe inévitable des productions de l'ancienne école. L'artiste a cru bon en effet de donner à Roze à cheval une allure emphatique de grand roi caracolant devant quelque ville assiégée. Il ne manque même pas l'allégorie classique des anges exterminateurs sur un fond de nuages. Aussi lorsque nous évoquons le vrai chevalier Roze, préférons-nous à cette toile de bravoure un simple portrait de lui sur lequel il nous apparaît tel qu'il dut être, Méridional à tête fine, malgré un léger empâtement du menton et du cou. Ses yeux noirs, très vifs, illuminent la physionomie demeurée juvénile. Le nez et la bouche ont ce pur dessin qui se retrouve si fréquemment chez les Provençaux de vieille souche. On sent que ce petit Méridional alerte, subtil, énergique, posséda une nature prompte à l'enthousiasme, à la décision, avec un certain goût pour l'aventure et cet esprit de lutte et d'activité dont il témoigna à Alicante, en Morée, à Marseille. Sentimental et romanesque, il le fut jusque dans l'amour, car ce fut par un vrai roman qu'il termina son épopée de 1720. La peste avait enfin cessé ses ravages. Roze, dont la dernière idée de génie devant le péril de mortalité infantile que constituait pour les nourrissons l'absence ou l'épuisement des mères, avait été de pratiquer sur tout le territoire marseillais et les régions voisines une formidable razzia de chèvres destinées à l'allaitement,

venait enfin de quitter Marseille pour se rendre à Paris. Depuis longtemps ses amis et ses proches l'incitaient à aller recevoir des mains du Régent la juste récompense de ses services. Roze, célibataire, homme du devoir strict, s'y était longtemps refusé. Il ne consentit enfin à briguer quelque distinction que par égard pour la famille de son frère. Il partit donc et, un beau matin, par la porte d'Aix et la proche campagne, commença, dans son petit carrosse, à brûler le pavé du roi. En quelques heures, il atteignit le village de la Gavotte où un premier relais était prévu. Or, comme le Chevalier mettait pied à terre devant l'auberge du pays, il entendit venant de l'hôtellerie des cris de douleur et des sanglots déchirants. Roze, ému par ces pleurs qu'il devine versés par une femme, s'enquiert de leur cause et apprend qu'une noble dame, accompagnée de sa fille, vient de décéder subitement dans cette auberge durant leur relais sur la route de Marseille. Roze, à cette annonce, agit en vrai chevalier. Il demande à être présenté aussitôt à l'infortunée jeune fille, il lui prodigue tous les réconforts et les paroles de consolation que son cœur peut lui inspirer. L'histoire laisse supposer que la jeune fille était belle et que l'expression de sa douleur ajoutait elle-même à son agrément. Il n'en fallut pas plus pour que le Chevalier, malgré ses cinquante ans, s'enflammât. En un clin d'œil il voit s'évanouir tous ses projets de route : Paris, Régent, honneurs, croix, médailles et bénéfices. La pauvre enfant devait se rendre à Marseille. C'est Roze lui-même qui l'accompagnera dès que la sépulture aura été donnée à cette mère si providentiellement disparue. Bref, le relais du Chevalier se prolonge, le contre-ordre est donné aux postillons et, trois jours plus tard, le carrosse reprend la route de Marseille, emmenant côte à côte le Chevalier plein de sollicitude et sa charmante protégée orpheline, mademoiselle Labasset.

Elle devint sa femme. Il lui dut quatorze années de bonheur paisible, mais d'une union sans enfants. Roze pourtant laissait une héritière, une fille naturelle qu'il avait eue jadis en Espagne et qui vécut et mourut aux Bernardines, en religion. Puis, le 2 septembre 1733, l'homme qui avait ravi à la mort tant de ses semblables subissait à son tour la loi de toute chair. Un registre de la paroisse Saint-Martin porte à la date

du 3 septembre 1733 la mention : *Dudit jour, troisième de septembre, avons enterré en notre paroisse Messire Nicolas Roze, époux de madame Labasse* (sic) *Pris au Poids de la Farine, n° 13. Signé : Barbey, prêtre.*

Ainsi s'en alla, sans pompes, sans honneurs, ayant terminé ses jours dans une médiocrité matérielle proche de la gêne, l'homme auquel, treize années plus tôt, la ville avait dû son salut. Ailleurs la reconnaissance publique l'eût comblé comme elle eût honoré et récompensé des échevins dont le courage et le dévouement furent sublimes. Hélas, pas plus que Roze, les échevins ne furent encensés. Tout au plus, bien longtemps après, s'avisa-t-on de baptiser de leur nom trois montantes rues de la ville, en témoignage peut-être du calvaire qu'ils gravirent. Encore ce tribut de gratitude ne fut-il payé qu'à trois d'entre eux, Moustier, Dieudé et Estelle, sans qu'on pût savoir à quelle fatalité Audimar devait sa disgrâce. Par la suite on lui attribua pourtant, loin de ses pairs, une sinistre voie où fleurissent de nos jours les garnis pour matelots et les entreprises de pompes funèbres. Notons toutefois pour être justes que l'année 1802, soit la quatre-vingt-deuxième après l'épidémie, la ville érigea à tous ces bons samaritains de la Peste une « Fontaine du dévouement ». Les noms immortels gravés sur le marbre, *sur la face postérieure du monument*, n'offensèrent jamais les regards. Puis, au cours du XIXe siècle, la Fontaine du dévouement transférée de place en place perdit à chacun de ses dépaysements quelque attribut essentiel. Un square désert recueillit enfin ce qu'il en restait, une colonne et un génie couronnant dans le vide une anonyme gloire et tenant à la main une torche renversée.

Monseigneur de Belsunce. — Roze incarna l'humanité dans ce qu'elle a de plus noble. Belsunce fut la charité dans ce qu'elle reflète de divin. Leurs deux noms méritent d'être réunis dans un même tribut d'admiration et une commune gloire. Sans Roze vingt mille victimes se fussent peut-être ajoutées aux quarante mille pestiférés, sans Belsunce ces quarante mille eussent risqué de mourir sans le secours de la grâce, dans la plus solitaire et la plus désespérée des agonies. Roze ne se contenta pas d'ordonner, il agit; Belsunce de prier, il donna l'exemple. Il fut comme le chevalier la vertu active,

la charité militante. Chaque confession qu'il reçut avec le souffle empoisonné du malade au-dessus duquel il se penchait, chaque viatique qu'il porta dans ces rues infectées de cadavres, dans ces demeures où planait l'air putride de la contagion furent autant de défis à la mort. L'envie, l'ingratitude, le sectarisme ont également tenté de diminuer ses mérites. Ne l'a-t-on point accusé d'avoir déserté son palais épiscopal pour gagner un refuge près de l'église Saint-Ferréol? Certes Belsunce changea alors de résidence, mais ce fut précisément pour mieux continuer la lutte. « *J'ai eu bien de la peine* — écrit-il à l'archevêque d'Arles — *de faire retirer cent cinquante cadavres à demi pourris et rongés par les chiens, qui étaient à l'entour de ma maison et qui mettaient déjà l'infection chez moi.* » D'ailleurs un fait entre cent donnera une mesure de son dévouement et de son courage. On avait signalé à l'évêque dans une demeure misérable la présence d'un agonisant abandonné. Belsunce comme à son ordinaire se rendit auprès du malade. L'homme étendu sur un grabat tournait le dos à l'entrée de la chambre et, le visage contre la muraille, parut tout d'abord insensible aux exhortations du prélat. Frappé de cette obstination, Belsunce s'inclina davantage, considéra plus longuement celui qu'il jugeait encore un impie obstiné. Puis soudain, avec horreur, il découvrit que la face ulcérée, devenue sous l'effet du mal une sorte de bouillie sanguinolente, adhérait par le pus au plâtre du mur. Alors patiemment, héroïquement, surmontant l'invincible répugnance dont s'accompagnait cette tâche, sachant qu'à chaque attouchement il courait le risque de la contagion, Belsunce lava cette plaie, réussit à décoller le visage de la muraille. L'homme d'ailleurs guérit par la suite et survécut à la peste, témoignage parlant de la charité et de la vaillance de son évêque. Roze saisissant par le pied le premier cadavre sur l'esplanade, Belsunce nettoyant la face meurtrie, autant de tableaux qui frappent les imaginations, mais qui ne suffiraient pas à consacrer la gloire des deux héros si des actes d'égale valeur n'avaient point été répétés par eux presque journellement, si à leur courage ils n'avaient point ajouté une charité qui les fit se dépouiller de presque tous leurs biens.

A cet égard le journal tenu durant la peste par Gou-

jon, intendant de l'évêque, est fertile en enseignements.

7 septembre. — *Le mal augmente tous les jours. Monseigneur continue ses charités dans toutes les rues où il passe. Gilibert le tapissier, sa femme et sa fille, réfugiés chez le sacristain, meurent tous les trois.*

11 septembre. — *M. Duplessis, maître d'hôtel de Monseigneur, est mort. Monseigneur sort toujours à pied et distribue ses charités.*

1er octobre. — *Le Turc de la cuisine est mort.*

4 octobre. — *Jean Rolland et Jean Mornas, nos pourvoyeurs, sont tous deux morts. Monseigneur fait toujours ses charités.*

19 octobre. — *M. Vigne, le chirurgien de Monseigneur qui logeait à l'évêché est mort hier soir. Monseigneur est allé à pied à la Capelette.*

27 octobre. — *Monseigneur est allé à pied aux Chartreux suivi de ses gens et faisant toujours ses charités.*

Voici donc en quelques lignes retrouvées dans le journal d'un simple et qui, certes, ne le destinait pas à la publicité, le vrai portrait d'un homme que certains ont taxé de lâcheté devant le danger, d'indifférence, de morgue aristocratique et de fanatisme religieux. On l'a accusé d'intolérance et d'une étroitesse d'esprit qui l'auraient incité à refuser l'absolution à ceux qui ne confessaient point leur soumission à la bulle Unigenitus. Parlant de Belsunce, le Régent aurait même un jour ironiquement déclaré : « Voilà un saint qui a bien de la rancune! »

Peut-être faut-il voir d'ailleurs dans cette rigueur morale et ce zèle apostolique souvent excessif chez les convertis l'influence des antécédents de Belsunce[1], de son hérédité huguenote et l'effet de la formation très stricte, de l'étroite observance et de la haine du jansénisme qu'il dut à son éducation religieuse dans la Compagnie de Jésus.

Un dernier trait enfin pour dépeindre ce courage constant, cette inébranlable volonté d'exemple. S'il effectuait d'ordinaire à pied ses tournées de confesseur et de samaritain, il

1. Henri-François-Xavier de Belsunce de Castel-Moron était né au château de La Force, en Périgord, d'une ancienne famille originaire de la Navarre, le 4 décembre 1671. Il entra chez les Jésuites en 1691, fut nommé par la suite grand-vicaire d'Agen. Il devint évêque de Marseille en 1709.

usa en une occasion d'un étrange carrosse. Depuis longtemps les tombereaux avaient remplacé pour les défunts trop nombreux les chars funèbres. C'est là qu'on entassait les morts comme on l'eût fait d'animaux transportés à l'équarrissage. Voyant un jour la répugnance des galériens et des corbeaux à monter sur un de ces sordides véhicules, Belsunce se hissa jusqu'à la charrette et se fit ainsi conduire à la place où il présida au chargement.

VI

LE VŒU DE LA VILLE

Avec l'automne la violence du mal commença à décroître. D'ailleurs la ville s'étant en grande partie dépeuplée, la contagion eut moins d'aliment pour continuer ses ravages. Dans l'épouvante de cette cité funèbre, l'élan mystique se confondit avec une certaine ivresse visionnaire qui incita la population aux actes d'amende honorable, aux déprécations publiques, aux vœux; Belsunce jugea également salutaires ces manifestations de repentir et de piété, d'autant plus que, dans l'état des esprits, le peuple eût peut-être imprudemment cédé à l'entraînement de quelques exaltés et, sous couvert de ferveur religieuse, se fût exposé à nouveau à de terribles périls.

Donc, le jour de la Toussaint, une première cérémonie eut lieu sous la conduite du prélat. Un autel avait été dressé à l'extrémité du Cours, du côté de la porte d'Aix. Belsunce s'y rendit précédé de quelques prêtres. Il traversa la ville en rochet et en camail, nu pieds, la corde au cou et tenant une croix entre les bras. Puis il harangua le peuple prosterné, s'offrit en victime expiatoire, consacra la ville au Sacré-Cœur de Jésus et célébra la messe, tandis que sonnaient à toute volée les cloches des paroisses.

La cérémonie fut reprise deux mois plus tard, cette fois en pleine décroissance de la maladie, le 31 décembre, qui clôtura pour Marseille une des années les plus sombres de son histoire. Goujon nous a laissé de la grande procession de ce 31 décembre 1720 un récit circonstancié dans son journal. Le voici :

Le mardi 31 de décembre 1720, Monseigneur ayant fait aver-

tir tout le clergé séculier et régulier de se trouver à 3 heures après-midi dans l'église de Saint-Ferréol, les chanoines et autres en habit de chœur, Monseigneur s'y est rendu de mesme, a dit les prières et les litanies des saints et après avoir fait une exhortation a donné la bénédiction avec le ciboire, le Saint-Sacrement dedans et on a commencé à sortir de la dite église en procession, le dais porté par quatre officiers et passé à la croix qui est devant la place de la Grande Église-Neuve de Saint-Ferréol où Monseigneur a donné la bénédiction à la ville et au peuple qui s'y est trouvé; puis continuant jusqu'à la porte de Rome et donné encore la bénédiction et sortant hors la porte et où se sont trouvés plusieurs soldats, commandés par des officiers, ont accompagné la procession marchant teste nue et le fusil abaissé, sur les deux ailes l'une après l'autre et deux officiers à la teste, l'un à droite l'autre à gauche, et sans battre la caisse à cause du chant du Miserere *que les prêtres ont chanté tout le long du chemin qu'a fait la procession. Sortant de la porte de Rome, a pris à main gauche et monté le long des murs jusqu'à la première hauteur où s'estant arrêté et mis à genoux, Monseigneur a donné la bénédiction à la ville et terroir du côté de Mazargue et de Notre-Dame de la Garde. Puis continuant jusqu'à la porte de Notre-Dame-du-Mont où le sieur Pesser, curé de la dite église, avait fait dresser un reposoir. Monseigneur a donné la bénédiction à la ville et à tout le terroir de ce côté-là. Puis descendant à la porte de Noailles, l'a aussi donnée et à la porte des Réformés, de même à la porte de Bernard-du-Bois. Et suivant toujours les dits murs du mesme côté, la procession a passé dans le cimetière où est une très grande quantité de morts de cette maladie contagieuse et dont la plupart n'étaient qu'à demi-couverts. Et on y voyait la teste, les bras et jambes des divers morts. Et, ayant traversé tous ces cadavres, Monseigneur a donné la bénédiction au terroir de ces quartiers-là.*

La description nécessairement un peu longue de Goujon nous fait suivre encore l'évêque et son cortège dans les divers quartiers de la ville, port, hôpitaux, infirmeries, jusqu'à son terme l'église de la Major *où estant arrivé, Monseigneur ayant posé le Saint Sacrement sur l'autel dressé dans le tambour de la porte de l'église, a fait une exhortation et donné ensuite la bénédiction.*

Ainsi se clôtura pour Marseille l'année terrible. C'est à tort que l'on a voulu voir dans ces services et processions propitiatoires, ainsi que dans la cérémonie du 19 juin de l'année suivante, jour du Sacré-Cœur, la première manifestation d'un vœu que la ville aurait fait. Le serment par lequel Marseille se voua au Sacré-Cœur, ce que l'on appelait, que l'on continue d'appeler le « Vœu de la ville » ne date que du mois de mai 1722, lors des terribles appréhensions que causa une nouvelle, mais fort heureusement assez brève apparition du fléau.

Quelques personnes étant décédées durant ce mois, présentant tous les symptômes du mal qui moins de deux années plus tôt avait ravagé la ville, les échevins Moustier, Dieudé, Rémusat et Saint-Michel (ces deux derniers remplaçant Estelle et Audimar dont l'échevinat avait pris fin) se réunirent à l'Hôtel de Ville et, en présence du viguier M. de Pilles, lurent la lettre que Mgr de Belsunce leur venait d'adresser. *Je ne veux rien vous proposer*, écrivait le prélat, *qui puisse causer quelque dépense à la ville, malheureusement trop épuisée. Dieu, d'ailleurs, ne demande pas nos présents, mais nos cœurs. Faites donc, au nom de la ville, un vœu capable de désarmer le bras vengeur qui paraît se lever de nouveau contre nous.*

On était au 28 mai 1722. Depuis plusieurs jours la mortalité reprenait de manière alarmante. En prévision de l'épidémie, les citadelles de Saint-Jean et de Saint-Nicolas avaient relevé leur pont-levis. Les boutiques partout se fermaient, la ville se vidait et la ruée recommençait vers les hauteurs, les barques de pêche, les bastides.

Bouleversés, les échevins se concertèrent. La foi était encore vive dans les pays méridionaux et le prestige de Belsunce demeurait énorme aux yeux de la population et des échevins. On se rangea donc au conseil de l'Évêque : les échevins, sur l'heure, votèrent le vœu que reproduit le procès-verbal de la séance à l'Hôtel de Ville.

Il a été unaniment convenu — y lisons-nous — *que nous, échevins, ferons un vœu ferme, stable et irrévocable, entre les mains de monseigneur l'Évêque, par lequel, en la dite qualité, nous engageons nous et nos successeurs, à perpétuité, d'aller toutes les années, au jour auquel il a fixé la fête du Sacré-Cœur de Jésus, entendre la sainte messe dans l'église du premier*

monastère de la Visitation, dite des Grandes-Maries, y communier et offrir en réparation des crimes commis en cette ville un cierge ou flambeau de cire blanche, du poids de quatre livres orné de l'écusson de la ville, pour brûler ce jour-là devant le Saint-Sacrement, d'assister le soir du même jour à une procession d'actions de grâce que nous prierons et requerrons monseigneur l'Évêque de vouloir établir ainsi à perpétuité.

Longtemps la ville tint fidèlement la promesse qu'elle avait faite au cours de l'épidémie. La Révolution elle-même n'enfreignit qu'à demi le vœu. En 1793, un évêque constitutionnel, Benoit Roux, officia à la Major, le 7 juin, tandis que les Marseillais demeurés fidèles se réunissaient dans la maison d'un sieur Reymonet, rue Bernard-du-Bois, où son fils l'abbé Reymonet, prêtre réfractaire, officia secrètement avec le chartreux Dom Joseph. L'année 1795 vit avec le rétablissement de la liberté des cultes, un service solennel à la Major. Puis sous l'Empire et jusqu'aux premières années de la Troisième République, durant plus de trois quarts de siècle, le vœu de la Ville continua d'être exécuté par le maire et ses adjoints dans la chapelle des Dames de la Visitation, le premier vendredi de juin. La démocratie moderne a jugé bon de passer outre aux engagements de ses prédécesseurs. Pourtant, devant la carence des conseils municipaux, la Chambre de Commerce de Marseille a jusqu'à nos jours continué la tradition. Reste à savoir combien de temps encore, s'élevant au-dessus de tout sectarisme, même au-dessus de tout antagonisme religieux, de toute rivalité de pensée ou de croyance, cette assemblée saura, en respectant un engagement librement contracté aux heures d'angoisse, prouver que la plus noble expression de la pensée et de l'indépendance humaines réside dans la stricte observance de la foi jurée.

GEORGES IMANN

LA SESSION EXTRAORDINAIRE DE LA LIGUE

LE DIMANCHE DE M. LÉON BLUM
GENÈVE, 28 JUIN

Dimanche de Genève, sous le soleil clair qui a dissipé de grands nuages gris. Le lac, agité par la bise, prend à la fin du jour ses couleurs de turquoise; des yachts aux voiles étincelantes sillonnent les eaux parmi les barques jaunes et blanches et, de toutes parts, montent vers ma fenêtre les cris des rameurs mêlés aux bruits d'une foule en liesse dominicale.

Qui donc, à l'heure présente, songe à l'avenir préparé dans ce décor?

M. Léon Blum écrit son discours pour l'Assemblée de mardi. Il occupe l'appartement réservé à l'hôtel des Bergues pour le chef de la délégation française. S'il avait suivi, comme nous, depuis quinze ans, les rencontres de Genève, il pourrait découvrir, à travers le souvenir des hommes et des choses, la suite de la politique étrangère de la France depuis la victoire de 1918. Y songe-t-il? Et s'il y songe quelles méditations sont les siennes et quelles leçons en tirera-t-il?

C'est là que M. Briand connut les grandes périodes de sa carrière. C'est là aussi qu'il éprouva, car il savait voir plus loin que les succès d'un jour, ses premiers désenchantements d'apôtre du pacifisme international. J'entends encore son accent désabusé, certain soir où recevant, comme de coutume, les

confrères devant lesquels il s'exprimait librement, il nous dit : « Voyez-vous, la Société des Nations, c'est un oreiller qui amortit les coups. On cogne; il cède et la trace du poing disparaît. Tout de même, c'est quelque chose... » Car M. Briand qui avait brillé dans les combinaisons de la vie publique savait toujours découvrir les formules d'apaisement international. Mais l'époque était facile. Plus tard, vers 1930, son désenchantement devenant presque de l'amertume, il s'irritait devant les affaires toujours pendantes, la pesanteur d'un mécanisme trop compliqué et trop lourd et l'inertie de fonctionnaires que leur satisfaction d'eux-mêmes empêchait de voir les lézardes de l'édifice : « Ces gens ne comprennent rien, expliquait-il. Ils ressemblent à des bonzes chinois. Ils ne voient pas que les choses changent autour d'eux, et ils vont le petit train de leurs habitudes. Je voudrais les contraindre à ouvrir les fenêtres afin qu'il entre dans leurs bureaux un peu d'air frais. C'est moi qu'ils accuseront de vouloir les tuer. »

En ce temps, il avait proposé à la Société des Nations de travailler à faire l'Europe. Grande idée; petite réalisation. Aristide Briand, dont la qualité maîtresse était l'instinct, mais qui ne savait plus vouloir, ne fut pas entendu. Soupçonné de conspirer contre les petites puissances profiteuses de ce parlement international, il fut combattu sourdement par ceux mêmes auxquels il avait rendu d'inappréciables services.

C'est dans cette même chambre terne où madame Léon Blum reçoit aujourd'hui des amis politiques, dans ce même salon au mobilier banal avec le lampadaire toujours coiffé de son prétentieux abat-jour, que M. Paul-Boncour prépara tant de textes de discours et de motions, que M. Barthou dirigea les dernières manigances qui assurèrent l'entrée de la République des Soviets dans la Société des Nations et que M. Pierre Laval combina au jour le jour, parmi les intrigues et les trahisons, sa résistance au vent de folie qui menaçait d'emporter l'organisme de la paix internationale vers une guerre sans précédent! Quels propos entendrait le premier ministre du Front Populaire, si les choses de l'hôtel des Bergues se mettaient à lui parler!

Mais il n'en est pas besoin pour que l'ironie l'entoure. Elle est partout autour de lui. Quelles réflexions doivent l'assaillir,

en effet, tandis qu'il prépare son début à l'assemblée de la Société des Nations?

Le 27 décembre dernier, leader du parti socialiste, il accusait presque à la tribune de la Chambre des députés, le ministre des Affaires étrangères de son pays de forfaiture pour n'avoir pas mis assez d'ardeur à suivre M. Eden dans l'entreprise sanctionniste. Il trouvait dans les délibérations des comités de Genève l'occasion de prophétiser que la condamnation de l'Italie annonçait la victoire de la victime sur l'agresseur, le triomphe du droit sur la force. Le plan Samuel Hoare-Laval avait disparu heureusement, disait-il, sous la réprobation uniververselle. Il ne serait plus question d'un règlement pareil. Cette honte était effacée. Le parti socialiste revendiquerait la gloire d'avoir aidé l'Éthiopie à demeurer libre!

Or, dans le moment où il apprête sa collaboration génevoise avec M. Eden, M. Léon Blum, chef du gouvernement formé par le parti socialiste, n'a point d'autre mission que d'annoncer la faillite des sanctions et leur fin. S'il désire sauver ce qui reste de la Ligue, il doit ne prononcer aucune parole capable d'irriter l'Italie. Sir Samuel Hoare occupe un des plus hauts postes dans le Cabinet de Londres où triomphe sa conception de la Paix; sir John Simon a proclamé devant la Chambre des Communes qu'il n'aurait jamais donné le sang d'un marin britannique pour la cause de l'Éthiopie; sir Austen Chamberlain, après tant d'autres, publie avec éclat sa démission de membre de l'Union pour la Société des Nations sous l'égide de laquelle lord Robert Cecil, escorté de touchants fanatiques, prépare sa candidature au poste de secrétaire d'État au Foreign Office dans un ministère travailliste : enfin, si le plan Hoare-Laval est détruit, l'indépendance de l'Éthiopie est morte du même coup. Si bien morte que les instructions de M. Antony Eden lui enjoignent de tenir le Négus pour inexistant. Toutes les compétences de l'Institution ne s'emploient-elles pas à découvrir les moyens propres à débarrasser la Société des Nations des encombrantes présences du pauvre Haïlé Selassié et du valeureux ras Nassibou Zamanul. La salubrité de la Ligue exige, en effet, qu'en septembre prochain au plus tard, ces fâcheux aient quitté la place.

Lundi 29. — Ce n'est sûrement pas vers la reconstitution du front de Stresa, comme certains voudraient le croire, que les conversations franco-britanniques orientent les nouvelles apparences d'action commune. Certes, la présence du Négus à Genève et ses réclamations paraissent à M. Eden inutiles, voire déplacées et même de mauvais goût. D'importants émissaires s'emploient à ramener Haïlé Selassié dans les voies de la raison. Mais il sera difficile de rendre l'empereur détrôné et fugitif tout à fait raisonnable dans le sens que ceux-là mêmes qui lui avaient fait les plus vastes promesses donnent aujourd'hui au mot : raison. En revanche, le délégué de la République argentine, qui a pris l'initiative de réclamer cette assemblée exceptionnelle afin d'obtenir une condamnation des faits accomplis contre la loi internationale, s'est laissé convaincre de la nécessité d'éviter cet éclat. En maintenant les principes, il saura céder sur leur application. C'est précisément toute la politique de la Ligue. Que pourrait-on attendre de mieux du délégué de l'Argentine?

L'Italie obtiendra donc la levée des sanctions économiques décrétées contre elle, c'est chose certaine. M. Eden et M. Baldwin l'ont affirmé trop nettement mardi dernier devant la Chambre des Communes pour qu'on puisse revenir sur leurs déclarations. Mais l'Italie ne recevra pas d'autre satisfaction. Si l'on allait maintenant jusqu'à reconnaître l'annexion de l'Éthiopie et la constitution du nouvel Empire romain, M. Mussolini ne voudrait-il pas réclamer encore la révision générale du procès de l'automne dernier? Ce quitus total serait au-dessus des forces de la Ligue. Elle le fera attendre jusqu'au mois de septembre. La Grande-Bretagne gardera ainsi la possibilité d'observer encore l'horizon. On parle déjà de retarder la convocation normale de l'Assemblée ordinaire. Elle serait reportée à la fin du mois de septembre ou même au début d'octobre.

En résumé, s'il est permis d'user ici du vocabulaire médical, on peut écrire que le résultat du dîner champêtre qui réunissait hier soir M. Eden, lord Stanhope, M. Léon Blum et M. Yvon Delbos a été la décision de mettre le malade Europe en observation. Le nouveau gouvernement de la France a accepté pour l'instant les méthodes opportunistes du Cabinet anglais.

Mardi 30. — Ce matin, le *Journal des Nations*, organe officieux du secrétariat général de la Ligue, rédigé à Genève par un écrivain italien antifasciste, écrit que cette assemblée extraordinaire doit être « l'Assemblée de la vérité ». Cela signifie que les condamnations prononcées contre l'Italie en vertu du Pacte devraient être non seulement maintenues mais aggravées. Et le *Journal des Nations* donne à l'article cette conclusion énergique : « Équivoque, ajournement, envoûtement : ces trois ennemis de la Société des Nations, ces trois ennemis de la paix, seront chassées par l'Assemblée de la vérité ».

La séance n'a pas dû couronner ces vœux. L'ouverture s'est faite dans une atmosphère de lassitude orageuse. Le Négus et sa suite ont fait dans le bâtiment électoral, local concédé par le canton de Genève aux assemblées de la Société des Nations, une entrée dépourvue de grandeur. Haïlé Selassié, couvert de sa pèlerine noire, tête nue, entouré de ses deux ministres suivait à petits pas un fonctionnaire du secrétariat habillé d'une longue jaquette. D'abord, on a déposé l'empereur d'Éthiopie dans le local dénommé salon des délégations, tandis que le maître des cérémonies allait voir dans la salle aux harangues si l'entrée pouvait se faire sans dommage. Cela ressemblait aux apprêts d'une toilette funèbre. Quand le cortège a fait son apparition, on ne connut rien de ce que la presse anglo-américaine appelle « sensation ». Combien la victime de l'agression fait pauvre figure et que le malheur est donc dépouillé de prestige devant le tribunal de la Société des Nations! Dans cette pitié, la manifestation des journalistes italiens contre la présence du roi noir vaincu parmi les représentants des États sociétaires, apparut dérisoire et inutilement cruelle. N'avaient-ils donc pas senti, ces hommes obstinés à siffler et à crier : « Que vient faire celui-là, ce nègre, ce négrier, ce lâche? » que l'accueil de triste silence réservé à Haïlé Selassié par l'Assemblée de ses protecteurs devait être pour lui infiniment plus impressionnant que leur tapage enfantin? Ils amenèrent une réaction naturelle. Grâce à eux, le Négus gardera peut-être encore quelques heures l'illusion d'être soutenu.

On a beaucoup parlé de la situation de l'Autriche. Les alarmes affichées par la délégation yougoslave au sujet du

retour possible d'Otto de Habsbourg à Vienne en sont la cause et hier, M. Yvon Delbos, sur la suggestion de ses conseillers intimes du secrétariat, a cru devoir, après avoir consulté M. Eden, faire solliciter M. Schusschnigg de venir à Genève. L'invitation était-elle opportune alors qu'on n'était point assuré d'une réponse favorable? Beaucoup se le demandent. En effet, le régime actuel de l'Autriche, régime maintenu courageusement en dépit de difficultés immenses, n'est pas moins compromis par les menaces répétées d'intervention des États héritiers de l'ancienne monarchie austro-hongroise pour le cas où la restauration du trône des Habsbourg viendrait à se produire, que par les influences allemandes. M. Pflügel, le représentant de l'Autriche à Genève, me disait justement ce matin que c'est un paradoxe de vouloir constamment tenir en suspicion un gouvernement dont on prétend défendre la liberté. Le chancelier Schusschnigg ne pourrait pas répondre autre chose à ceux qui l'interrogeraient sur la situation présente. Au surplus, sa présence à Genève dans les circonstances actuelles risquerait de déplaire à cet autre protecteur ombrageux et autoritaire de l'indépendance autrichienne qui est M. Mussolini. C'est pourquoi M. Schusschnigg répondra à M. Delbos par des excuses courtoises. Ce n'est pas dans la confusion de cette session, ni dans cette atmosphère spéciale que l'on peut traiter de l'avenir de l'État autrichien. Encore une fois le zèle des fonctionnaires du secrétariat de la Ligue aura mal servi l'intérêt général.

Mercredi 1er juillet. — M. Léon Blum a parlé et la Société des Nations semblait, ce matin, sous l'effet d'une médication nouvelle. Si on le considère du seul point de vue de l'art, ce discours est un des meilleurs qui aient été prononcés à la tribune de l'Assemblée. Une forme impeccable, une langue souple et claire, une sorte de forfanterie élégante dans le maintien des convictions de l'homme d'un parti politique, c'est de quoi séduire l'intelligence et forcer l'intérêt. Quand M. Blum a revendiqué le bénéfice de l'inexpérience; quand il a dit qu'il parlait au nom du *peuple* de France en marquant le mot d'un accent particulier, il a été jugé habile et candide à la fois. Mais

du point de vue de la politique, que restera-t-il d'ici quinze jours de cette profession de foi pacifiste rehaussée par des morceaux de bravoure? Pourquoi songe-t-on aux succès de M. Léon Blum dans tous les domaines de l'activité intellectuelle, à ses essais de philosophie et de critique et même à cette chronique du sport hippique que, d'une plume compétente, il tint jadis dans la *Revue Blanche* avec son ami Tristan Bernard?

M. Léon Blum affirme qu'il n'y aura jamais de hiérarchie parmi les puissances qui participent à la communauté internationale, le jour même où la Grande-Bretagne et la France vont imposer à la Société des Nations, à cause de la victoire militaire italienne, une attitude de facilité blâmée par presque toutes les petites puissances. Il dit en même temps que, si « cette catégorie dirigeante » s'affirmait, la Société des Nations serait matériellement ruinée parce qu'elle aurait renversé son propre principe. Cependant, rejetant dans une autre partie du discours, toute pensée de déception et de découragement, il prétend ranimer le cadavre et faire de la sécurité collective une réalité. Il marque — et il a bien raison — que de tous les dangers de guerre le plus redoutable est peut-être le sentiment collectif que la guerre est devenue possible. « La guerre est possible, a-t-il dit expressément, dès qu'elle est conçue comme fatale. » En même temps, néanmoins, M. Léon Blum proclame que la paix telle qu'il la conçoit et la veut n'est pas seulement la paix de la France, mais « la paix indivisible de l'Europe et du monde ». Aveu redoutable de la nécessité de la guerre indivisible. Ainsi, parmi des traits de lumière et d'ombre, M. Blum entraîne le peuple dont il veut être l'expression, des sommets de la béatitude aux abîmes de la souffrance. Et si, après l'avoir entendu, nous relisons son discours, c'est pour demeurer incertains sur la direction qu'il entend prendre. Chez les auditeurs l'impression est générale. La Société des Nations attendait un réformateur et un guide, or, devant les tables brisées de la loi internationale, elle a entendu le sermon sur la montagne.

Jeudi 2 juillet. — En fait la session est close. Une quinzaine d'orateurs monteront encore à la tribune, mais déjà les résolutions sont prises, la formule est préparée. Il ne peut plus y

avoir à Genève que de menus changements et des incidents extérieurs, qui, cette année, pour les journaux, prennent le pas sur les négociations.

Vendredi 3 juillet. — Encore des interventions sur le fonctionnement du pacte, les articles 11 et 16, l'interprétation « renforcée » qu'il faudrait leur donner, la sécurité collective et le système des pactes régionaux. L'école dirigeante française s'acharne dans ces formules mortes, dans ce juridisme qu'aucune vie n'anime et qui ne possède même pas l'attrait d'une logique dont les gouvernements européens se détournent de plus en plus. Combien on préfère l'empirisme bonhomme revendiqué par M. Baldwin dans le speech qu'il a prononcé hier soir au Club conservateur de la Cité de Londres : « Rappelez-vous ceci, a-t-il expliqué, que, dans l'époque actuelle où les événements se déroulent à une vitesse vertigineuse, il n'est très souvent pas possible d'atteindre le but en poussant droit devant soi. Comme de prudents marins, nous sommes obligés d'aller à bâbord et à tribord et de ralentir quand nous pénétrons dans un champ de glace. Il peut nous arriver d'être obligés de renverser la vapeur quand nous trouvons des rochers par le travers; mais nous connaissons notre destination, et même si nous ne prenons pas la route directe, nous ne perdons pas de vue le port. » Telle est, en effet, la politique expérimentale et voici qu'apparaissent du même coup les motifs de l'échec de la Société des Nations. Car, si l'on continue à célébrer le culte, si tant de journaux, persévérant à rendre compte des offices, incitent le lecteur à penser que la Société des Nations, dans l'état où elle s'est mise, exerce encore une influence réelle sur le monde, il faut bien cependant montrer sa vanité, comment enfin elle est venue à ce degré d'impuissance.

MÉDITATION SUR LA SOCIÉTÉ DES NATIONS

Tant que les puissances victorieuses de 1918 vécurent des temps faciles, elle fut leur grande illusion. On a rapporté souvent la phrase de Clemenceau à Léon Bourgeois, père spirituel avec Wilson du fameux Covenant : « Vous y croyez, vous

à la Société des Nations? » La question indiquait assez que, pour sa part, il ne croyait guère aux hommes. Ce sont eux, en effet, qui mirent le rêve en pièces. Mais, non pas tant les hommes politiques et les chefs des gouvernements, comme on a coutume de le dire à Genève pour découvrir une excuse à la situation présente, mais les hommes spécialisés, les fonctionnaires. Ce sont les clercs qui ont tué la religion...

Ils vinrent de tous les pays pour occuper les places. Mais de France, ils vinrent surtout d'un certain point de l'horizon. Rares furent ceux qui avaient vécu la guerre, qui avaient connu la misère des tranchées, qui avaient fait des réflexions simples sous le fer et sous le feu, qui avaient vu mourir autour d'eux les meilleurs, et qui par là avaient senti la nécessité de préserver le bien commun des civilisés d'un renouvellement de cette catastrophe. Ceux qui s'installèrent dans les bureaux de la paix étaient pour la plupart des observateurs lointains de la guerre : diplomates de fortune que le sort avait aidés à vivre, chargés de missions avantageuses, scribes de commissions ou auxiliaires de ministres. Quel esprit nouveau, quelles audaces pouvaient-ils porter à la construction d'un monde réformé? Ils furent seulement des conservateurs et souvent surtout les conservateurs acharnés, mais sans envergure, de leurs propres fonctions.

Conserver, c'était en effet la mission suprême de l'institution de Genève. Tout le Covenant avait été écrit, composé pour cette fin qui était d'ailleurs une fin juste. L'article 19 visant l'examen des situations qui se révéleraient intenables, c'est-à-dire la possibilité de revisions, devait être d'interprétation étroite. Encore une fois, des vainqueurs ont le droit d'imposer par tous les moyens la paix qu'ils ont gagnée. Mais en ce qui concerne la France, voyons, s'il vous plaît, de quel secours lui fut le convervatisme genevois?

Au vrai, il lui permit pendant quelques années d'opposer aux premières velléités du réarmement de l'Allemagne des barrières juridiques. De 1928 à 1932, époque de l'ouverture de la Conférence pour la limitation des armements, M. Paul-Boncour déploya de patients efforts pour détourner le péril ou pour l'enfermer dans le cadre contractuel. Mais la Société des Nations nous a-t-elle été d'un secours quelconque pour

défendre les réparations, pour nous garantir contre les infractions ou pour nous prémunir contre les abandons? Au contraire. Afin de témoigner notre esprit de conciliation; afin de demeurer devant elle en posture de sociétaire exemplaire, c'est à Genève que nous avons tout cédé. Sur les réparations en septembre 1928. Sur le désarmement en décembre 1932. Et toujours sans contre-parties parce qu'il convenait de ne pas pousser l'Allemagne à quitter une institution où l'on avait eu tant de peine à la faire entrer après Locarno. A la fin de l'année 1933, l'Allemagne cependant quitta Genève. Malgré ce départ, la Ligue prit-elle en mains la cause de la France en mars 1935? Qu'a-t-elle fait contre la répudiation du traité de Locarno en mars 1936? Sa brève histoire établit que la France lui a donné bien davantage qu'elle n'a reçu.

Je sais que l'on peut dire que Genève a servi au moins les nouvelles puissances de l'Europe centrale et balkanique, nos alliées. C'est vrai. On a vu la Roumanie défendue contre les prétentions hongroises, la Pologne, en dépit de quelles résistances secrètes, protégée contre l'Allemagne. On a vu aussi le maréchal Pilsudski faire le voyage de Genève pour riposter à M. Valdemaras, on a vu aplanir le conflit de la Colombie. Mais on a vu également le Japon quitter la Société des Nations pour poursuivre sans contraintes ses entreprises chinoises et le Paraguay continuer la guerre dans le Chaco, plutôt que de déférer aux injonctions sociétaires.

L'affaire italo-abyssine fut un couronnement. Avec un sens politique admirable la Grande-Bretagne est parvenue à mobiliser la Ligue contre l'Italie. Cependant l'Italie victorieuse et toujours sociétaire ayant annexé un autre État sociétaire, la Grande-Bretagne a mis fin à l'expérience, et, sans égards pour le prestige de la Ligue, elle l'engage maintenant à se réformer. « La tâche de la Société des Nations, écrivait le *Times* du 26 juin, ne peut être entièrement ou même principalement accomplie à Genève. C'est une entreprise de diplomatie pratique tout d'abord du ressort de la responsabilité de la Grande-Bretagne et de la France. »

Arrivons donc à la conclusion de ces réflexions et au principal. La Société des Nations a connu une courte phase d'influence française, alors que la France s'endormait sur

les bénéfices d'une victoire qu'elle célébrait en paroles. Elle a connu une longue phase d'influence britannique qui serait peut-être près de s'achever si le gouvernement britannique n'était pas tellement soucieux de maintenir ses prérogatives dans le monde. Car il semble, en effet, que la Société des Nations soit déjà entrée, et avec quelle vigueur, depuis l'admission de la République des Soviets dans une phase d'influence russe.

Tout la sert. D'abord l'inquiétude des États balkaniques qui font de l'article 16 du pacte et de l'organisation collective de la sécurité, la base naturelle de leur politique nationale; ensuite l'habileté de la Russie à tirer pour elle-même parti des craintes des autres; enfin la peur grandissante des fonctionnaires de quelque changement de leur statut.

On peut se demander si la conception des fonctionnaires français du secrétariat général de la Société des Nations correspond à l'intérêt français. C'est un grave problème qui n'a, je crois, jamais été soulevé publiquement mais qui est résolu depuis longtemps par les observateurs informés des couloirs de la Ligue. Sans hésiter, je le pose ici pour répondre : Non. En effet, pour tous ceux qui veulent voir, il est évident que les fonctionnaires français du secrétariat de la Société des Nations ne font pas une politique française.

Objectera-t-on que, choisis en principe par la Ligue elle-même, ils prêtent un serment particulier par lequel ils jurent d'abord fidélité à l'« organisme international »? Mais, ce même serment, les Anglais, les Italiens, les Russes, le font. Tous suivent cependant, dans l'exercice de leur mission, les indications de leurs gouvernements. Est-ce l'effet de l'instabilité des siens s'il n'en va pas de même pour la France?

On constate à Genève une politique des fonctionnaires permanents et une politique française. La première, hélas! présente plus de continuité que la seconde. A chaque changement de ministère, l'esprit de Genève part à la conquête de Paris. On fait visite à des ministres anciens ou nouveaux, on fait visite à des hommes politiques. C'est pour dire à ceux dont on présume qu'ils seront les maîtres de demain : « Ne vous préoccupez pas des difficultés de Genève. Peut-être vous les a-t-on grossies. Mais elles ne sont pas terribles; elles n'exigent,

pour être résolues, que la connaissance des lieux et un peu de doigté. D'ailleurs, ne sommes-nous pas là pour vous aider? Défiez-vous donc des gens de la carrière : ces messieurs du quai d'Orsay n'ont que de petites idées, ils ne parlent pas le langage international. Soyez tranquilles, nous vous organiserons un secrétariat particulier; nous serons à votre disposition. Un ministre des Affaires étrangères avisé peut parfaitement reprendre à Genève la place de Briand. Faites-nous confiance! »

Et d'intriguer pour écarter ceux que n'anime pas l'esprit sociétaire. Et d'envisager telle combinaison infaillible pour rendre vie à l'organisme. Et de questionner les candidats ministres sur l'attachement que, le cas échéant, ils voudraient témoigner au Covenant. Et de préparer finalement leurs candidatures aux postes des ambassadeurs ou des ministres, que le premier devoir d'un gouvernement, selon leur vœux, doit être de relever. C'est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui. Ce sera encore celle de demain.

On prétend que les électeurs de France viennent de manifester une impérieuse volonté de changement. Se traduirait-elle seulement, pour les affaires extérieures, dans ce conservatisme étroit? Ou bien la France va-t-elle enfin défendre à Genève et ailleurs une politique inspirée par des soucis français?

FERNAND DE BRINON

ANTHOLOGIE 1936

PIERRE JEAN JOUVE

MONTAGNES

Dans les chastes montagnes sont les défilés
(Dans les cheveux de luxe et dans les seins dorés
Les sorties de théâtre et les larmes de pierre)
Chemins de perles solitaires
De sources vidées à l'avance

L'âme est éprise du néant non figuré
Du chemin vide entre les montagnes saigneuses
De l'esprit qui n'est pas et du Rien qui est
Entre les assemblées de la matière immonde

J'abandonne le cœur
Je ne garde point le paysage
Je n'épargne pas la statue charnelle.

FUGUE

Je suis sortie dans l'ombre de ma voix
J'ai couru en vain c'était dans mes ténèbres
Je me suis plainte au milieu de moi solitaire
J'ai descendu mes murs par l'échelle de soie
Les gardiens étaient morts

J'ai fui sur des terrains sans habitation
Je fus défaite en de longues lumières solaires
Je fus blessée par des coups de feu pleins d'effroi
Je sentais que mes membres m'abandonnaient à la course
Car l'extérieur était nu et mort de froid

J'étais je changeais de toutes les couleurs
Je voyais des perles précieuses s'évanouir
Le monde sans couleur absent comme un nuage
Épuisait mon horreur
Et je voyais une Beauté pleurante préfigurée.

PATRICE DE LA TOUR DU PIN

LE LAC D'UNDENEUR

I

Sous le regard du plus lumineux d'entre nous,
Insensiblement, d'une longue chevauchée,
Nous étions parvenus sur ces bords
Que peut-être une fois nous avions vus en songe,
Ces plans d'eau sourde où le mystère se prolonge
Relayé de lueur en lueur vers le nord.

Nous étions assez loin des joies imaginaires
Qui sont de mes déserts ou de mes ciels de nuit
Ou de mes autres paysages;
Par ce matin de février, tout en lumière
Mais attristé sur ses lointains indéfinis,
Le désir nous a pris d'atteindre leur mirage.

Puisqu'à travers le lac du Borgne, et plus au nord
Le lac des Ianelles, et toujours plus au nord
Le lac indistinct d'Undeneur,
Nous espérions gagner l'admirable légende,
Cette côte inconnue où les ombres s'étendent
De ce cirque de bois qui domine Undeneur!

Et nous sommes entrés dans l'eau qui transfigure,
Rêvant de remonter d'une seule coulée
Les trois lacs, pour être moins fébriles
L'un devant l'autre ouvrant la course à l'aventure,
Vers ces régions d'un gris très pâle, où des allées
De lumière se voient sur les hauts-fonds tranquilles.

Et j'ai lâché mes compagnons sur les Ianelles,
Ils s'en sont retournés comme ils n'en pouvaient plus,
Comme ils s'essoufflaient à me suivre;
J'orientais mon cœur vers sa passion nouvelle,
Ce remous de clarté brusquement apparu
Comme un pôle de l'Homme où ma joie devait vivre!

II

Il va surgir le corps très maigre d'Undeneur,
Allongé sur les feuilles flottantes et dures,
Pensif parmi les irréels,
Les bois qui se reflètent sur les profondeurs,
Les baies vagues entre leurs grandes découpures
Et plus loin d'autres bois à mi-pente du ciel.

S'il regarde autre part, que voit-il? mais le vent
Remontant vers les eaux qu'il a quittées de nuit,
Par bonds énormes, dans sa hâte,
Et moi qui suis porteur d'un nouveau paysage,
Tout un matin de février dans mon sillage,
Dans mes bras familiers qui se tendent vers lui.

Les bras levés, mais pour adoucir la lumière
Sur un enfant, pour nuancer les attirances
Qui ne seraient pas celles des mains,
Voici que je retiens cette proie éphémère,
Ce visage secret comme sa survivance,
Ce torse étroit qui ne battra jamais pour rien!

Sur le côté des lacs où je pourrais venir
Sans craindre pour mon corps ou pour sa servitude,
Mon plaisir va le ramener,
Et lorsqu'il dormira, je l'entendrai dormir,
Lorsqu'il m'appellera, toutes les solitudes
Porteront jusqu'à moi son désir de crier.

Car ma terre conduit tous les sons à distance,
Aussi loin que je sois, même en un ciel perdu
Ou séparé de lui par la souffrance,
Je saurai ce qu'il fait, s'il tressaille ou s'il veille,
Mon bienheureux captif d'une heure de merveille
Que cette ère de l'Homme ne connaîtra plus!

III

Il pense : je n'ai pas quitté mon esclavage,
Mon âme a retrouvé sa vision tranquille,
Une mer plane et si lente à monter,
Une mer dont le nom n'est pas de mon langage,
Avec pas un baigneur, pas un vent, pas une île,
Et qu'importe ma joie s'ils n'ont pu l'emporter?

Je vis en elle, qui n'est pas de cette terre,
Qui n'est pas de leur temps ni de leur poésie,
Ils ne pourront la capturer;
Elle effleure les eaux de son vol d'éphémère,
Je ne goûterai pas à leur joie d'agonie
Où les désirs de l'homme sont défigurés...

J'ai mis plus d'or qu'elle n'en tient, dans leur ténèbre!
Si ces lieux sont leur pôle où sont-ils enfouis
Pour regarder passer mes heures?
Un arbre grêle et desséché jusqu'aux vertèbres,
Depuis combien d'années au-dessus de leur nuit
Les brave-t-il de sa pitié supérieure?

Tellement isolé de leur vie palpitante,
Tellement hors du temps qui marque sur leurs chairs,
Il s'incline un peu vers les fonds,
Comme s'il étendait son ombre sur les pentes,
Comme s'il était là pour veiller sur la mer,
Comme s'il m'invitait à sa contemplation...

Ses deux branches planant déjà dans l'éternel,
Mes deux bras allongés dans cette seule attente,
Épuisant le silence en moi,
Je vois monter le Temps, qu'ils croient perpétuel,
Et descendre au delà de la nuit transparente
Sur ce saillant du plein mystère où je suis Roi!

EMMANUEL LOCHAC

NOCTURNES

(*Stances en vers asymétriques.*)

I

Descends les degrés du silence
Et de l'obscurité
Où le temps redouté
Est pure défaillance.

Ton immobilité
Permet que tu respires;
Te voici dans l'empire
Vague, de l'illimité.

Cette nuit presque ancienne,
Tranquille infiniment,
Te verse son calmant
A travers les persiennes.

Les battements de ton sang,
N'est-ce pas une présence?
Écoute-les, et pense
A l'Inconnu saisissant.

II

Salutaire atonie,
Je me confie à toi.
Inerte sous le toit,
Je goûte l'insomnie.

Cohésion, dans la paix,
De l'ombre et de mon être.
Tache de la fenêtre
Sur le dehors épais.

Nulle part d'influence
Que de l'aérien;
Et la vie, à ce rien,
D'irréel se nuance.

Tout ce qui se conçoit
Est de nature floue;
Mais le vaisseau se renfloue
Qu'on sentait sombrer en soi.

ROGER SALENGRO

Les très graves conflits sociaux qui viennent de diviser la France ont d'une façon inattendue inversé les valeurs dans l'état-major du Front Populaire. S'il faut en croire certains augures du parti socialiste, M. Roger Salengro serait un chef et M. Léon Blum ne serait qu'un symbole. Si l'on entend par cet hommage au maire de Lille, que grâce à lui un demi-million de grévistes a pu imposer ses volontés aux patrons sans qu'une goutte de sang soit versée, nous y souscrivons volontiers. Mais est-ce bien cette résignation prudente et habile devant le fait accompli que l'on attend d'un chef? Et n'appartient-il pas plutôt à l'homme qui veut mériter ce nom de faire d'abord respecter la loi avant d'en fabriquer de nouvelles? M. Salengro a maintenu l'ordre, c'est vrai, mais au prix de quelles atteintes mortelles aux principes vitaux de la société et du régime! Néanmoins, il convient de reconnaître qu'aucune difficulté ne fut épargnée à son autorité. Les manifestations insurrectionnelles qui se multipliaient dans la banlieue, à mesure que se prolongeait l'interrègne, inactif par calcul ou par impuissance, du gouvernement précédent, avaient créé un irrésistible essor subversif qu'il eût été extrêmement périlleux d'arrêter par la force légale. Il faut savoir gré au ministre de l'Intérieur d'avoir limité les dégâts, mais il reste à déplorer que l'occupation de la propriété privée et la violation de domicile soient devenues, pour la première fois dans notre pays, des instruments de revendication prolétarienne. De là, à se transformer, un jour, en un nouvel état social permanent, il

n'y a qu'un pas. Il serait vite franchi si M. Salengro ne réalisait pas toutes les conséquences désastreuses pour l'avenir, que ne manquera pas d'engendrer un pareil précédent.

***

M. Roger Salengro est un homme du Nord qui vient probablement du Midi par son hérédité. Il est né à Lille où le souvenir de la domination espagnole est comme un héritage insaisissable qui brave les invasions, les incendies, les lois et le temps. Il a imprégné la race, les arts, les mœurs, marqué la Flandre de singularités indélébiles. M. Salengro porte son nom espagnol avec une décision d'allures qui exclut toute indolence méridionale; il est agile, entier, péremptoire, rapide, mais l'expression de ses traits porte encore l'indice de ses chaudes et lointaines origines. Il a le visage rempli et hâlé du Maure, des lèvres minces et fermées, et des yeux, d'une étonnante douceur, illuminés et naïfs à la fois. Cette douceur, si étrange chez ce doctrinaire que l'on dit implacable, se retrouve dans l'accueil amical, dans les gestes affectueux, dans la voix qui explique posément, qui insinue, suggère et s'élève à peine pour souligner les idées qu'elle défend.

On ne sent pas encore hésiter son socialisme sur le droit qu'a chaque citoyen d'être protégé contre tout attentat à sa liberté ou à son bien. Mais il semble qu'il reconnaisse déjà qu'à une certaine hauteur, on ne peut plus être de son parti sans être aussi de l'autre. Il ne donne pas l'impression qu'il est empli d'une satisfaction intime, et moins encore celle d'être d'un anachorète qui a trouvé la vérité et y habite comme en un vase clos. Il parle librement des événements qui ont mis son nom en vedette et se sert pour stigmatiser le désordre des mêmes épithètes que ceux dont l'adversaire s'empare pour condamner sa politique. On n'a pas le sentiment, en l'écoutant, qu'on peut changer le fond de la vie humaine, en bouleversant ses formes. Les arguments qu'il invoque à la tribune pour se justifier d'avoir dissous les ligues apparaissent d'une faiblesse insigne auprès de ceux dont on le devine prêt à s'emparer pour nous mettre en garde contre le double jeu des communistes. L'efficacité de ses qualités d'énergie qui

sans doute sont réelles, est réduite dangereusement par la rançon qu'il doit journellement payer aux vrais vainqueurs du Front Populaire. Ainsi s'explique le déséquilibre qui lui est imposé par l'esprit de parti entre des mesures abusives de coercition contre l'adversaire électoral et une excessive tolérance à l'égard d'un allié turbulent, tyrannique, dangereux pour le pays et pour la paix.

On aime à penser, en écoutant M. Salengro, qu'il sait tout cela et que, s'il joue sans défaillance son rôle de ministre du Front Populaire, ce n'est que pour mieux surprendre les complots qui s'élaborent à l'ombre de son gouvernement sous les plis d'un drapeau tricolore fraîchement emprunté, tout neuf et sur lequel le rouge sanglant des équipées passées déteint encore.

Du reste, pour un socialiste, M. Salengro est arrivé jeune au pouvoir. Il est âgé de quarante-six ans. Cette considération permet d'espérer que l'avenir nous le révélera comme un homme que l'épreuve de l'action gouvernementale aura éclairé et définitivement orienté. Il est vrai que le parti socialiste, qui, au lendemain de la guerre, n'était guère qu'un club de vieillards, s'est renouvelé et rajeuni en vingt ans, comme aucun autre. Ce qui témoigne éloquemment de l'inutilité de l'expérience pour éduquer les peuples. Aucun parti ne s'est trompé aussi lourdement que celui de Jean Jaurès et de Léon Blum. Il ne croyait pas à la guerre. Elle a éclaté. Il ne croyait pas à la victoire, elle est venue tout de même. Il croyait à la République allemande. On sait ce qu'elle a duré. Il croyait au pacifisme des vaincus. On a aujourd'hui de son militarisme des témoignages menaçants. Malgré ce démenti constant infligé par les réalités au socialisme, il a séduit une notoire partie de la jeunesse. Mais on peut s'étonner qu'il ait aussi ensorcelé M. Roger Salengro; il fut, en effet, une victime marquante de l'imprévoyance de son parti.

***

Il fit ses premières études au collège Jean-Bart à Dunkerque, les poursuivit à Lille au lycée Faidherbe et à Paris au lycée Lakanal. Dans le nord de la France, les premiers spectacles

que la vie met sous les yeux d'un enfant un peu curieux sont les misères sociales que l'existence des ports et des usines rend plus évidentes que partout ailleurs : Roger Salengro fut le témoin de ces combats âpres et parfois sanglants qui se livraient dans les rues de Dunkerque entre les dockers en grève, et la troupe. Ce sont les mêmes visions douloureuses qui hantent à Lille sa jeunesse d'écolier. Jaurès écrivait vers cette époque « que la foule ouvrière du Nord en saurait toujours plus sur sa triste geôle que l'homme de cabinet ». C'est vrai, mais sa révolte demeurerait vaine sans le penseur, qui de sa chambre solitaire la libère et lui fait justice. Roger Salengro le comprit; il n'avait pas achevé ses études à la Faculté des lettres de Lille qu'il fondait en 1908 le groupe des Étudiants collectivistes : en 1892, un mouvement semblable avait déjà existé à Paris. Des hommes de talent y avaient adhéré dans la fièvre de la jeunesse : Anatole de Monzie, Zévaès, Jean Melia. En prenant de l'âge et de l'ambition, ils trouvèrent sans doute que le collectivisme manquait d'attraits et de solidité pour faire une carrière. Leur groupe avait disparu, lorsque Roger Salengro s'avisa de le ressusciter à Lille.

Quand la guerre le surprit, il était déjà un militant chevronné pourvu de quelques bonnes condamnations pour excitations de militaires à la désobéissance, rébellion contre la force armée et propagande révolutionnaire dans le monde ouvrier. Il n'est pas le premier ministre de l'Intérieur à qui pareille aventure est arrivée, mais il serait piquant de l'entendre expliquer comment il comprenait dans ce temps-là « l'ordre républicain ». Comme il a dû prévoir le cas et qu'un homme tel que lui se doit d'avoir réponse à tout, il nous dirait sans doute que, dans le Nord, on sait toujours faire la part des emportements du rêve et des exigences de la réalité, qu'il y a entre l'apostolat et le gouvernement, entre la doctrine et le pouvoir, des obstacles qu'un socialiste, même quand il n'est pas un transfuge, ne peut pas franchir sans danger. Nous avons déjà entendu ce langage dans la bouche de quelques fameux hommes d'État, qui avaient pris une précaution à laquelle M. Salengro n'a jusqu'ici pas songé; ils avaient abandonné le parti socialiste, ce qui les dispensait dans l'opposition de suivre la règle démagogique d'après

laquelle on entretient l'espoir qu'il suffit d'atteindre le pouvoir pour changer la face des choses. M. Léon Blum, au lendemain du 6 février, prenait la défense de la Constitution et dénonçait l'émeute qui s'était substituée au Parlement pour renverser le ministère Daladier et imposer un cabinet de son choix. Mais lui-même arrivant au pouvoir fit voter ses projets sociaux par le Sénat sous la menace de la mobilisation ouvrière et M. Salengro, son fidèle ministre, fut contraint de subir sans mot dire cette seconde abdication du Parlement.

***

M. Roger Salengro jouissait donc dans sa région d'une solide réputation d'antimilitariste quand la guerre survint. Il ne devait pas croire qu'elle fût possible, puisque personne dans son parti ne le croyait. Est-ce le respectable dépit d'avoir été si cruellement déçu par les faits et les hommes qui fit de lui une manière de héros, pendant ces quatre années? On se le demande, tant apparaît grand et noble le scrupule qu'il eut d'accomplir jusqu'au bout son devoir de Français. Mobilisé à Arras dès les premiers jours, blessé, il repart deux fois au front comme volontaire; blessé de nouveau en octobre 1915, il est fait prisonnier et transporté à l'hôpital d'une ville rhénane. Un ecclésiastique allemand y imposait aux prisonniers les secours de son ministère avec le même arbitraire qu'un feldwebel distribuant des corvées. Sans égard pour les différences de confessions et de sentiments, il s'installait au chevet des blessés et prétendait les ramener à Dieu tambour battant. Un jour qu'il avait outrepassé ses droits, plus manifestement que de coutume, le sergent Salengro, responsable de l'ordre dans la salle où se trouvaient rassemblés ses compatriotes, mit à la porte ce singulier pasteur. Aussitôt déféré à la justice militaire, il fut envoyé, par mesure disciplinaire, au camp d'Amberg, en Bavière. Sa tâche quotidienne devait consister à fabriquer des obus qui nous étaient destinés. Salengro décida qu'en conscience il ne pouvait contribuer, même sous la contrainte, à semer la mort dans les rangs français. Il convainquit quarante prisonniers, dont un père

jésuite. D'un commun accord, ils refusèrent le travail aux usines de guerre. C'était grave : la peine capitale pour Salengro et quelques meneurs; les travaux forcés pour les autres. Pendant quarante-huit heures, le commandant du camp d'Amberg se demanda s'il ne prendrait pas sur lui de juger les rebelles et de les exécuter séance tenante. A la réflexion, il en appela aux autorités hiérarchiques qui ordonnèrent la comparution des Français devant une cour martiale. Ils furent défendus par un avocat allemand, Grampf, qui était le conseiller juridique du parti social-démocrate. Au cours de sa plaidoirie, il s'écria :

— Si un prisonnier allemand, en France, avait commis le crime que vous reprochez à Salengro, nous aurions le devoir de le saluer bien bas!

Il faut croire que les juges n'étaient pas, au fond d'eux-mêmes, éloignés de penser comme cet avocat allemand puisqu'ils ne prononcèrent finalement aucune sentence de mort. Mais presque tous les accusés furent condamnés aux travaux forcés. Quant à Salengro, il fut envoyé pour deux ans dans une cellule de la forteresse de Kottbus en Prusse. Il était ministre de l'Intérieur depuis quelques heures quand un camarade de captivité eut l'idée touchante de lui apporter un exemplaire du jugement du conseil de guerre allemand. Il ne dut pas relire sans quelque joie ce document qui lui rappelait, dans l'ivresse légitime du succès, les jours tragiques où sa vie n'avait tenu qu'à un fil.

Deux ans plus tard, Roger Salengro, épuisé par sa détention, rentrait en France sur un brancard. Il resta plusieurs mois entre la vie et la mort. Puis sa jeunesse triompha une fois de plus de l'épreuve. Et aussitôt, il retourna à la bataille politique, comme si aucun des événements qui avaient trahi ses idées ne s'était produit. On ne trompe jamais que les épouses fidèles!

***

Il polémique dans les colonnes du *Cri du Nord* et combat dans les rangs socialistes. Le député socialiste Gustave Delory, dont la belle attitude devant l'envahisseur est demeurée pour tous les partis une occasion de faire la trêve [et de se recueillir

devant sa mémoire], avait distingué Salengro. Il lui confia les fonctions de secrétaire administratif de la Fédération. Ces deux hommes, Delory et Salengro, le maître et le disciple, illustrent à merveille cette forme particulière que prend le socialisme quand il est soumis au contrôle pressant des faits, comme c'est le cas dans les régions industrielles du Nord. D'une part, la proximité de la frontière qui tient en éveil le patriotisme de tous; de l'autre, l'inégalité sociale qui y est plus sensible qu'ailleurs entre le meilleur des patrons et le plus loyal des ouvriers. Le premier a créé des caisses de secours, des dispensaires, des ambulances, des retraites. Que pèsent toutes ces charitables concessions devant le destin du second à qui — s'il est mineur — la lumière du jour elle-même est comptée? Il faut pourtant vivre en attendant mieux et pour cela, il faut rendre supportables à chacun cette inégalité et cet antagonisme. C'est de cet effort constant pour équilibrer la réalité et l'espoir qu'est fait le rayonnement du socialisme dans le Nord. Il n'abdique pas ses buts. Il les poursuit avec âpreté mais il s'accommode du présent en se tournant sans lassitude vers l'avenir. Il possède une organisation qui le rend particulièrement agissant. Devant lui, le radicalisme, mal dirigé par un certain monde d'affaires, est à peu près inexistant. Par contre, les syndicats chrétiens et les partis modérés à tendances sociales très marquées sont demeurés puissants.

Roger Salengro était conseiller municipal depuis 1919 quand il fut élu maire de Lille en 1925. C'est dans l'exercice de ces fonctions qu'il se révéla l'administrateur actif et énergique dont ses adversaires eux-mêmes se plaisent à louer la gestion. Il a transformé Lille, abattu ses vieux quartiers, multiplié les œuvres populaires, fondé des colonies de vacances, notamment à Wormshoudt, non loin de Dunkerque; il a créé des cantines scolaires, aménagé des jardins d'enfants et des écoles de plein air. La mairie de Lille, assurent les socialistes, est un exemple de tout le bien qu'ils peuvent accomplir quand on ne leur rend pas la tâche impossible. En ce qui concerne Lille, reconnaissons que jusqu'ici ils n'ont pas été contredits par leurs adversaires.

L'expérience administrative dans une ville comme celle que M. Salengro représente à la Chambre depuis 1928 est une

préparation excellente à l'exercice du pouvoir. Mais il est encore trop tôt pour dire si M. Salengro réussira place Beauvau, comme à la mairie de Lille. Les discours sur « l'ordre républicain » semblent d'une inspiration moins heureuse que son arbitrage entre patrons et ouvriers. Il a une éloquence vigoureuse, mais toujours modeste, une dialectique sans enthousiasme qui ne convainc pas toujours et n'échauffe jamais. Ses efforts pour prouver la légitimité de certains de ses actes reflètent la passion du socialiste plutôt que le scrupule du juriste. Il n'emploie que des raisonnements consacrés. Et pourtant telles sont la simplicité et la profondeur de ses convictions qu'à la longue on se sent touché de respect. Au lieu d'un avocat qui veut nous donner à croire ce qu'il ne croit pas, ou d'un partisan, qui dans la cause de la vérité n'oublie pas les affaires de son parti, c'est un père de l'Église qui n'a que la foi du troupeau, un docteur qui a conservé la docilité du disciple. Il n'est ni agité du désir de trop prouver, ni inquiet de prouver trop peu. Il n'a pas à se démontrer à lui-même qu'il a raison; il transmet la doctrine telle qu'il l'a reçue, en y ajoutant l'autorité de sa fonction et de sa personne. C'est bien, mais ce n'est pas tout. M. Salengro a déjà voué au socialisme une fidélité que celui-ci ne lui a pas toujours rendue. Est-il certain que la situation justifiera demain tout l'honneur qu'il lui a fait en le servant avec cette noble soumission?

IGNOTUS

L'HISTOIRE

Le peuple à la mode : les Hittites. — Un prisonnier au temps de la Guerre en dentelles. — Pourquoi la fuite de Varennes a échoué. — Le Soudan égyptien. — Lendemains de coalition. — Que penser de la crise?

On commence à parler beaucoup des Hittites. Ce n'est pas à dire qu'on les connaisse encore beaucoup. On fouille le terrain, ce n'est pas une métaphore. Sans la Bible, on n'aurait pas même soupçonné leur existence jusqu'à une époque toute récente. Ils figurent dans la Genèse parmi les pays promis à la postérité d'Abraham; c'est sur leur territoire que Sara est enterrée dans une caverne et un champ achetés à l'un d'entre eux; Esaü a eu deux femmes hittites que leur belle-mère Rebecca ne peut pas souffrir et c'est pourquoi Jacob est envoyé prendre épouses parmi les filles de l'oncle Laban. Les allusions se poursuivent dans les Livres suivants : Uri, le mari de Bethsabée, est un Hittite, il y a des Hittites dans le harem de Salomon, etc. La Bible les appelle les fils de Heth, ou les Hittim; le terme Hethéens, auquel on a renoncé, vient de la traduction grecque des Septante. Aucun auteur classique ne souffle mot de ce peuple et de cette civilisation sur lesquels le voile se lève depuis tout juste un quart de siècle. Il en est bien question dans les documents égyptiens ou assyriens mais qui les comprenait il y a un siècle?

Il faut lire, dans *les Hittites* de M. Louis Delaporte — volume 8 *bis* de « l'Évolution de l'Humanité » (La Renaissance du

Livre) — le récit passionnant et complexe de toute cette découverte. On le trouve plus résumé au tome Ier de l'*Histoire de l'Orient* de M. Alexandre Moret comprise dans l'*Histoire générale* de Glotz. On déchiffre maintenant les 10 000 briques ou fragments trouvés à Boghaz-Keuy (à 165 kilomètres est d'Ankara, qui appartenaient aux archives de l'empire hittite. Une partie, en dialecte akkadien, langue diplomatique de l'époque, fut déchiffrée tout de suite. Le reste, en langue inconnue, la langue hittite propre, a demandé plus d'efforts, mais livre peu à peu son secret. C'est une langue indo-européenne occidentale, apparentée au latin, au grec, au celte, à l'allemand primitif. Les plus reculés de ces textes remontent à la première moitié du deuxième millénaire avant Jésus-Christ. La langue hittite qui y figure est donc la plus ancienne des langues de cette famille dont nous ayons des témoignages, comme le peuple qui la parlait est le plus vieux peuple indo-européen dont nous ayons la trace. Les Hittites écrivent en caractères cunéiformes empruntés aux peuples mésopotamiens avec lesquels ils sont entrés en contact, mais eux-mêmes viennent d'Europe. Ils en sont venus avec la grande migration de la fin du troisième millénaire, qui a rejeté vers l'Orient des populations dont l'habitat ancestral était la plaine danubienne de la Baltique à la mer Noire et à la Caspienne. Une partie de ce flot s'abat sur l'Europe méridionale, notamment vers les Balkans et la Grèce, l'autre se déverse sur l'Asie Mineure. Ce sont les Aryens, qu'on appellera plus tard les Indo-Européens parce qu'ils s'avancent et se fixent jusque dans l'Inde. Les Hittites ont été moins loin. Ils s'installent en coin entre la Mésopotamie et l'Égypte. La destruction de la seconde Troie, fondée vers le XXVe siècle et incendiée au XXe, est un épisode de cette invasion. On sait que Troie, gardienne et clé de l'Hellespont, a été huit fois détruite et rebâtie avant la catastrophe finale des poèmes homériques, à laquelle ont paru s'appliquer curieusement, peut-être audacieusement, certaines tablettes de Boghaz-Keuy.

L'heure n'est pas encore venue où l'on racontera l'histoire des Hittites comme celle des Égyptiens ou des Assyriens. Elle ne sonnera même jamais, car l'histoire ancienne est à base de légendes qui comblent les lacunes, tandis que l'histoire des

Hittites, connue uniquement par des documents officiels de première main, ne prête pas à la légende. Nous connaissons peu de choses des Hittites, mais le peu que nous connaissons, nous le connaissons d'une façon sûre. Aucun Hérodote n'a passé par là. L'histoire des Hittites rappelle les continents effondrés dont il reste quelques pointes que nous appelons des îles. Ces pointes ne sont pas nécessairement ce qu'il y avait de plus intéressant. Nous connaissons les noms et les hauts faits de Moursil II et de son père Souppilouliouma, ce n'est pas une raison pour qu'ils soient des Charlemagne ou des César. La bataille de Quadesh, sous prétexte qu'elle est la première dont nous ayons un récit complet, n'est pas forcément le chef-d'œuvre de l'art militaire. L'histoire hittite est faite de trous. Elle « laisse l'impression que donnent certaines tapisseries anciennes, rongées par le temps, où l'on voit des scènes incomplètes et des personnages mutilés « (Henri Berr). Les fouilles sont très sporadiques. Il n'y en a que deux centres en activité, c'est infime à côté de ce qui est à faire. Le principal est qu'on est en route, sur la bonne route. On lit la langue hittite.

Si seulement on en était là pour « le sphinx étrusque », comme dit M. Nogara : *Les Étrusques et leur civilisation* (Payot). Et pourtant nous avons ici une richesse documentaire incomparable et plus proche d'un millénaire. Mais rien ne remplace un texte. C'est pour cela qu'on apprend à lire, dirait M. Joseph Prudhomme.

***

On commence la publication intégrale des Mémoires de Giuseppe Gorani, *Mémoires pour servir à l'histoire de ma vie*, incomplètement connus jusqu'ici, bien que Marc Monnier (*Un aventurier italien du siècle dernier*) et M. Alfred Stern (*La vie de Mirabeau*) en aient fait état. Le manuscrit autographe est maintenant à la bibliothèque de la Société historique de Lombardie (Società Storica Lombarda) et il fera la matière de quatre volumes dont le premier vient de paraître sous le titre de « Mémoires de jeunesse et de guerre » (Mondadori, Milan) avec des notes et éclaircissements d'Alexandre Casati en italien, *Memorie di Giovinezza e di Guerra* 1740-1763. Gorani

a écrit en français et c'est son texte original que nous avons sous les yeux, sans autres corrections que celles de l'orthographe.

Après une existence orageuse et aventureuse, Gorani retiré à Genève et tellement oublié qu'on avait publié sur lui un article nécrologique, écrivit ces quatre volumes tout d'un trait du mois de novembre 1806 au printemps de 1807, ce qui explique des erreurs de détail et des négligences de style (revêtissent pour revêtent, se rappeler de...) sur lesquelles il y aurait pédantisme à insister. Il est déjà assez remarquable qu'un étranger, dont l'éducation première avait été médiocre, manie aussi aisément, parfois aussi spirituellement, une langue qui n'était pas la sienne et qu'il avait eu moins l'occasion de pratiquer et d'étudier dans sa jeunesse que l'allemand, alors qu'il était officier dans l'armée autrichienne et prisonnier de guerre en Prusse. Plus tard, il viendra en France, se jettera à corps perdu dans la Révolution, sera naturalisé par les soins de Bailly, maire de Paris, et ne quittera son pays d'adoption qu'après le 9 Thermidor, tout à fait revenu de beaucoup d'illusions. Nous n'en sommes pas là au cours de ce premier volume qui s'arrête avec les vingt-trois ans de l'auteur, trente ans avant la Terreur.

Les aventuriers en ce XVIIIe siècle avaient la partie belle, les Italiens surtout qui n'avaient pas de patrie commune, dont le pays était en partie sous la domination étrangère, et qui avaient plus d'avantages, en tout cas d'imprévu, à courir après la fortune qu'à l'attendre à l'ombre du « dôme » local. Casanova, Cagliostro sont plus connus que Gorani, mais il est de la même lignée, encore que de meilleure famille.

La guerre au temps de sa jeunesse était encore la guerre en dentelles. Gorani débute comme sous-lieutenant autrichien dans la guerre de Sept Ans. Il venait d'être nommé premier lieutenant à dix-huit ans quand il est blessé et fait prisonnier par les Prussiens le 9 novembre 1758. Les officiers prisonniers recevaient leur solde, mais Frédéric II, homme pratique, payait les siens en monnaie falsifiée, en monnaie de mauvais aloi, tandis que les thalers de Marie-Thérèse étaient bien sonnants et trébuchants. Les 28 florins que touchait par mois Gorani auraient dû faire trois louis un quart, ils n'en valaient en réalité que deux avec la perspective de valoir de moins en moins.

A part cela, Frédéric est accueillant, il consent à recevoir cet officier subalterne qui a manifesté le désir de lui être présenté.

Les officiers gardent leur épée et ont la liberté d'aller et venir, contre engagement de ne pas s'évader et d'obéir aux lois et ordonnances. Le malheur pour ceux qui sont en Prusse, c'est qu'on les change sans cesse de résidence, non par mauvais vouloir, mais parce que la Prusse est envahie et menacée de toutes parts et qu'on les transfère ici ou là selon les vicissitudes de la guerre. Ils ne sont pas mal vus, sont reçus dans la meilleure société. A Berlin, Gorani est ravi, il trouve que Berlin « est plus belle et plus grande que Vienne ». Il déchante un peu en apprenant que le roi fait bâtir les façades qui sont flatteuses, mais que l'intérieur des maisons n'y répond pas. Le grand Frédéric fait comme Potemkine, ou plutôt Potemkine fera comme lui. Il fera lui aussi des rues et même des villages qui ne seront que des façades. Le *Potemkine* de M. Robert Michel (Payot), à qui il ne manque pour être excellent que des titres aux chapitres et une table des matières, nous en donne le curieux détail. Ce qui n'empêche pas Frédéric et même Potemkine d'avoir fait, derrière ces trompe-l'œil, œuvre utile et durable.

Gorani trouve que le militarisme prussien est oppresseur mais intelligent; le peuple n'a aucune liberté, mais il sait à quoi s'en tenir et il jouit d'une justice exacte et rapide. Somme toute, il aime beaucoup plus son roi que les sujets de Marie-Thérèse n'aiment leur souveraine dont le gouvernement est inconstant, corrompu par le favoritisme, paralysé par les abus de pouvoir des personnages en crédit. Gorani trouve à Berlin la protection hospitalière d'une comtesse, dont il tait le nom, femme d'un général prussien qui avait jadis été intimement liée et peut-être fiancée avec un oncle à lui, le général César Gorani, tué prématurément en 1746. Elle obtient qu'il ne reste pas à Spandau où l'on avait expédié tous les officiers parce que les Français s'étaient montrés désagréables, avaient traité Berlin de « grand village » et le roi de « marquis de Brandebourg ». C'était leur manière de se venger de Rosbach. Grâce à ce mentor féminin, Gorani complète ses études, apprend la grammaire des langues que jusqu'alors il se contentait de parler, y compris sa langue maternelle, fait du grec, du latin et des sciences. Ses années de captivité furent pour lui un stage

d'enseignement supérieur. Il reste près d'un an à Berlin, visite le château de Sans-Souci et a la « surprise » de voir sur le bureau du roi « un Plutarque ouvert à la vie de Caton ». Était-ce aussi du trompe-l'œil? Gorani paraît le croire, mais Plutarque était lecture courante pour Frédéric II, d'après ceux qui l'ont connu de près.

Les perpétuels changements de résidence auxquels Gorani est astreint lui permettent de parcourir tout le Brandebourg, et ensuite la Prusse dite « ducale » bien qu'elle fût en réalité royale, puisque le roi en théorie est roi en Prusse et simple électeur en Brandebourg. Au cours de ses pérégrinations, il s'est affilié à la franc-maçonnerie. Il a même fondé une loge à Tilsitt avant d'être régulièrement initié. Il y avait encore dans la franc-maçonnerie une grande variété. Cagliostro aussi crée des loges et imagine même une franc-maçonnerie à lui, le rite égyptien dont il est le Grand Cophte. Il y a des loges féminines qui ne sont pas sans agrément pour les Frères. « Nous trouvions des nymphes assez jolies, écrit Gorani, et Tilsitt eut bientôt une petite loge de la Félicité d'une nouvelle façon. »

Ces villégiatures forcées mais instructives et pas toujours pénibles finissent avec la guerre. Gorani rentre dans ses foyers, si l'on peut dire, car son père et sa mère étaient séparés, et il eut bien de la peine à obtenir une pension alimentaire que sa condition de cadet rendait modeste et que ses goûts de dépense rendaient insuffisante. On voit grand quand on croit descendre d'un roi d'Écosse du VIe siècle, merveilleuse origine aussi impossible à prouver qu'à contester...

***

Intituler l'*Énigme de Varennes* une étude sur la fuite de Varennes, c'est marquer la préoccupation d'éclaircir un point resté obscur. Les détails matériels sont connus. Le volume de M. Charles Aimond (de Gigord) ne prétend pas apporter beaucoup de nouveau sur les faits. Il précise certaines circonstances, rectifie quelques inexactitudes vénielles. Qui n'en commet? L'excellent Lenôtre lui-même n'est pas infaillible. Et il ne serait pas impossible de prendre M. Charles Aimond en défaut malgré sa minutieuse information. Il nous dit par exemple que

le marquis de Favras « fut envoyé à l'échafaud » et que « son sang fut le premier versé » à propos des projets de fuite du roi. En réalité, Favras fut pendu, c'est même le premier noble à qui ce châtiment roturier ait été infligé (13 février 1790).

M. Charles Aimond est le modèle de l'historien local. Il a écrit une *Histoire de Varennes*, son pays natal; son aïeul paternel a pu voir l'arrestation du roi; il a compulsé les archives locales détruites pendant la dernière guerre avec l'Hôtel de Ville qui les abritait. Où est l'énigme?

Le plan d'évasion avait été bien établi, il a fallu un concours de circonstances imprévisible pour le faire échouer. Et encore, jusqu'au dernier moment, tout pouvait s'arranger, mais toujours il s'en est fallu d'un geste qui n'a pas été fait, d'un mot qui n'a pas été dit, d'une consigne qui n'a pas été comprise pour que la porte de l'espérance se soit refermée. Il est exaspérant de voir qu'il y a un retard initial qui n'a pas été rattrapé, parce qu'il manquait un homme d'action pour ne penser qu'à cela et pour ne permettre à personne de penser à autre chose. Cet homme aurait pu, aurait dû être Fersen : il n'a pas dépassé Bondy. Pourquoi? « Le roi n'a pas voulu », écrit tristement Fersen dans son journal. Le roi avait ses raisons qui n'étaient pas mauvaises; il ne voulait pas voyager sous la protection de l'homme dont le nom était accolé partout à celui de la reine. N'empêche que l'absence de Fersen se fera cruellement sentir à chaque complication. Il n'y aura personne pour forcer l'obstacle, s'il s'en trouve. Et il s'en trouve à chaque étape parce qu'à chaque étape la berline royale est en retard et que les détachements de cavalerie postés pour l'attendre et l'escorter sont partis avant son arrivée.

Comment expliquer cette espèce de désertion? Comment expliquer qu'un chef courageux et dévoué comme le colonel de Choiseul n'ait pas patienté davantage à Pont-de-Somme-Vesle, premier anneau de cette chaîne de postes échelonnés jusqu'à Montmédy? C'est ici qu'apparaît le mot de l'énigme. La population est hostile et défiante, les hommes de troupe sont hésitants ou mal disposés, c'est-à-dire tout disposés à se laisser « noyauter ».

Alors survient une autre faute encore plus incroyable. Choiseul, au lieu de reprendre la route de Sainte-Menehould par

laquelle il est revenu et par laquelle passera la voiture du roi si jamais elle arrive, s'engage dans des chemins de traverse à travers l'Argonne, abandonnant tout espoir raisonnable d'être utile. Est-il fou ou traître? Ni l'un ni l'autre, mais ses hommes ont été fort mal reçus à Sainte-Menehould et l'agitation populaire y est au comble. Choiseul évite avant tout de lui donner prétexte à se manifester.

Le détachement resté à Sainte-Menehould est en butte à la même méfiance et cherche aussi à la désarmer. Il n'abandonne pas son poste, mais les cavaliers mettent pied à terre et dessellent leurs montures. Quand les voitures royales arrivent, le capitaine d'Audoins parlemente avec les manifestants, est intimidé par les autorités locales, n'ose pas partir à toute force avec la berline, espérant la rejoindre plus loin. Il n'en sera rien, on le met au cachot à l'Hôtel de Ville. Le colonel de Damas n'est pas plus heureux ni mieux obéi à Clermont-en-Argonne. Ses dragons pactisent avec la garde nationale, quelques-uns seulement se dégagent avec lui. Le roi, reconnu dès Châlons et déjà soupçonné auparavant, roule dans le vide, exposé à tous les risques.

Ce qui ajoute à la confusion, c'est l'incident Léonard. Ce Léonard, le coiffeur de la reine, était parti de Paris avec le colonel de Choiseul. Choiseul lui remet, au moment de quitter Pont-de-Somme-Vesle, un coffret contenant les diamants de la reine et, ce qui est plus grave, un billet pour le capitaine d'Audoins à Sainte-Menehould et pour le colonel de Damas à Clermont : « Il n'y a pas, disait-il, d'apparence que le trésor passe aujourd'hui, je pars pour rejoindre M. de Bouillé, vous recevrez demain de nouveaux ordres. » Pour expliquer les mouvements de troupes, on avait parlé d'un envoi de fonds destinés à l'armée de l'Est. Ce Léonard passe partout en cabriolet et désorganise avec son malheureux billet tout ce qui tenait encore ou aurait eu la velléité de tenir, à Sainte-Menehould et à Clermont. Bien mieux, les passages secondaires de l'Argonne où l'on avait établi des barrages pour arrêter les poursuites ou intercepter les communications sont évacués. Drouet les franchit sans encombre, arrive à Varennes un quart d'heure après le roi et a le temps d'ameuter les patriotes pendant qu'on cherche le relais et l'escorte. Les hussards de Bouillé sont bien

là, mais au bas de la ville, à cinq cents mètres de la porte où le roi est arrêté et où ils auraient dû être. Il n'y a même que cent mètres entre le passage sous la voûte de la vieille église où le roi est obligé de descendre et l'hôtel du Grand Monarque où le relais l'attendait. Ici encore, c'est pour apaiser l'agitation populaire qu'on a accumulé les faiblesses et les maladresses. Une poignée d'hommes aurait suffi pour dégager la voiture à l'arrivée. Une armée n'y suffirait pas, deux heures plus tard, quand le tocsin a mobilisé tous les environs.

C'est parce qu'on a eu peur du sentiment populaire que ce sentiment l'a emporté. Madame Sauce, la femme du procureur-syndic, dit à la reine le fin mot : « J'aime bien mon roi, mais dame! écoutez, j'aime bien aussi mon mari. Il est responsable, je ne veux pas qu'on lui coupe la tête. » Tout est là, il n'y a plus rien à faire une fois le lion populaire déchaîné. Il n'eût pas fallu lui laisser le temps de réagir. On s'était fait des illusions sur le loyalisme de la province et de l'armée. On n'avait pas prévu le mauvais esprit des populations et des troupes. Il aurait fallu une volonté de fer pour en conjurer les suites en cascade. Louis XVI ne savait pas se décider, il n'avait personne pour décider à sa place. En outre, il a en face de lui des gens comme Drouet qui agissent, ameutent l'opinion et ne reculent pas, s'il le faut, devant la perspective de verser le sang, à quoi le débonnaire « tyran » se refuse jusqu'au bout.

***

Le roi Fouad n'aura pas vu les derniers volumes de la monumentale *Histoire de la nation égyptienne* (Plon) publiée sous son patronage. Le tome VI, qui vient de paraître, traite de l'Égypte au XIXe siècle, exactement de 1801, avènement de Mohamed-Aly (Méhémet-Ali), à 1882, début de l'occupation anglaise. Toute cette partie proprement égyptienne est de M. F. Charles-Roux, grand spécialiste en la matière. Il s'y ajoute une histoire du Soudan égyptien de Mohamed-Aly à Ismaïl par M. Henri Dehérain, un des bons collaborateurs dont M. Hanotaux, directeur de l'ensemble, a su s'entourer. On n'a jamais eu tant l'occasion de parler du Soudan, de son régime hydraulique, de l'utilisation des eaux du Nil Bleu. On trouvera

là les éléments d'une étude rétrospective sur ces questions, et forcément objective puisqu'elle s'arrête à un demi-siècle des événements actuels. Il y a notamment un chapitre sur Khartoum, depuis sa fondation (1822) jusqu'à la révolution du Mahdi, plein de détails qu'on ne trouverait pas aisément ailleurs.

Il est trop simple de traiter d'aventuriers tous les Européens qui ont exploré et mis en valeur le Haut Nil. M. Dehérain en fait des portraits plus sympathiques. Ils avaient affaire à des trafiquants esclavagistes capables de tout et à des despotes locaux qui se battaient misérablement entre eux pour alimenter ce triste commerce. Il fallait du courage et aussi de la psychologie pour lutter contre ce fléau. Un de nos compatriotes, Vayssière, montra un jour la sagesse de Salomon. Ancien officier de hussards, demi-solde de 1815, il était venu comme bien d'autres chercher fortune à la cour du moderne pharaon, Mohamed-Aly. Il avait fait campagne contre les Wahalites dans l'état-major d'Ismaïl.

La gloire ne nourrit pas son homme. Il remonte le Nil Blanc à peine ouvert, fait le commerce de gomme et d'ivoire au Kordofan. Alerte, vif, de petite taille, il est partout, se glisse partout, passe partout. A Khartoum, on l'appelle le « rat », sobriquet qui n'a rien de péjoratif pour un homme toujours en mouvement. C'est un négociant, non un traitant. Il a horreur des marchands d'esclaves et les pourchasse sur ses terres. Il avait un comptoir à Akorber, au delà de la région du Bahr-el-Ghazal, et s'y gardait avec une compagnie bien disciplinée de quatre-vingts indigènes. Il apprend qu'un négrier égyptien vient d'enlever vingt et un enfants dans un village voisin et qu'il les emmène dans sa dahabié qui descend le Nil. Comme le Nil fait un coude, Vayssière coupe au plus court, avec sa garnison et le groupe des mères éplorées. Le pirate, rattrapé au vol, c'est le cas de dire, nie de toute ses forces et l'on ne trouve rien dans son bateau. Vayssière commande aux mères restées sur la berge d'appeler leurs enfants. Une petite voix répond du fond de la cale. Le flibustier est forcé de restituer. Ces pauvres négresses ont beau être sans cesse razziées, leur sentiment maternel résiste à tout. Une d'entre elles est débarquée à Khartoum pour être vendue. Elle aperçoit dans la foule son enfant enlevé peu auparavant. Elle se précipite, embrasse

son petit, « le lèche de la tête aux pieds », dit le peintre Gleyre qui était présent, et, ne parlant pas arabe, supplie par ses gestes désespérés qu'on la vende au maître de son enfant.

Le fameux Emin Pacha, qui était un médecin allemand, Schnitzer, ne plaisait pas à Gordon; le grand chef lui reprochait d'avoir changé de nom et de se donner pour musulman. C'était conforme à sa conception coloniale. Emin posait en principe que plus le degré de culture d'un homme est bas, moins il est apte à entrer dans la pensée d'autrui. C'est donc à l'homme plus cultivé de comprendre l'état d'esprit de l'homme arriéré et d'agir de manière à ne pas le choquer. Si tous les colons avaient raisonné de même, il y aurait plus de peaux-rouges en Amérique et il y aurait encore des indigènes en Tasmanie.

En fait, les orientaux se traitent avec une inhumanité que les Européens n'approuvent et n'imitent pas. Dans les expéditions à la recherche du Nil envoyées à Khartoum par Mohamed-Aly, les indigènes accueillent les explorateurs avec bienveillance. Le Français d'Arnaud qui en fait partie écrit dans son journal : « Il faut avouer que ce peuple est vraiment bon et complaisant pour nous laisser passer car il ne dépendait que de lui de nous anéantir en un quart d'heure... » Ces indigènes y ont d'autant plus de mérite qu'il s'agit de la seconde expédition (1841) et que pendant la première, un an auparavant, les Égyptiens avaient tiré sur les riverains à tort et à travers et enlevé des femmes, sous prétexte de « chasse aux pintades ». D'Arnaud interdit ces procédés et s'estime récompensé de ses travaux par la grande médaille d'or de la Société de Géographie en 1843. Il n'eut jamais le temps d'écrire un ouvrage d'ensemble sur ses voyages et ses observations géographiques, ethnographiques, linguistiques. « Il y a quatorze ans, écrivait-il à un ami en 1847, que je n'ai vu mes parents et je n'ai pas encore trouvé un moment favorable pour obtenir un congé. » Ses notes et cartes sont à la bibliothèque de la Société de Géographie.

Son compatriote et contemporain, Brun-Rollet, un Savoyard de Saint-Jean-de-Maurienne, n'était pas non plus féroce. Il n'est pas toujours galant, mais bon garçon et il a lu Télémaque. « Ma barque, dit-il, était toujours pleine d'acheteurs et surtout de belles acheteuses », d'autant plus indiscrètes sans doute

qu'elles espéraient bien payer en monnaie de singesse. Il finissait par les expulser. « Alors, dit-il, ma barque ressemblait au char d'Amphitrite, entourée qu'elle était de naïades plus ou moins colorées, plongées dans l'eau jusqu'à la ceinture et tendant leurs bras vers moi. » Dans la zone torride ce n'est pas un supplice.

***

Le nombre de livres de valeur dont on n'a pas le temps de parler est désespérant. Leur pile croissante est un sujet permanent de remords. En voici au moins deux qu'il est impossible de ne pas signaler et qui mériteraient mieux. Celui de M. Robert de Traz a un titre un peu long : *De l'alliance des Rois à la Ligue des Peuples* (Grasset). Il dit bien ce qu'il veut dire. La *Revue de Paris* en a du reste publié un chapitre remarqué sur le tsar Alexandre et le Président Wilson. M. Robert de Traz note les ressemblances évidentes entre la situation de l'Europe après la chute de Napoléon et après celle de l'empereur Guillaume II. Dans les deux cas, une hégémonie insupportable est brisée par une coalition de tous les peuples vassalisés ou menacés de l'être. Dans les deux cas, au lendemain de la victoire, les alliés essayent de constituer une Europe équilibrée et garantie contre toute nouvelle tentative de prépondérance. Ils procèdent à des rectifications de frontières, à des remaniements de la carte où les ambitions se tiennent réciproquement en respect.

Mais il faut aussi tenir compte des impondérables, il n'y a pas d'arrangements matériels éternellement valables; il importe de fonder la paix sur des sentiments, sur une mystique appropriée à l'esprit du siècle, ou tout au moins à l'esprit de ses dirigeants. C'est pourquoi, à côté ou à la suite des traités proprement dits (Traités de Paris et de Vienne en 1815, de Versailles et annexes en 1919), vient la Sainte-Alliance de jadis, la Société des Nations d'aujourd'hui. Chaque fois on cherche, après avoir liquidé le passé, à garantir l'avenir. Chaque fois aussi l'initiative de ces conceptions morales et éternelles, supérieures à la diplomatie égoïste de tous les jours, est due à des esprits élevés considérés comme chimé-

riques par les hommes d'état qui se piquent de réalisme. Metternich flatte la préoccupation religieuse d'Alexandre, en se réservant de la mettre au service d'intérêts positifs, comme Clemenceau affecte d'applaudir aux préoccupations pacifistes du Président Wilson qu'il taxe de « noble candeur ». Dans l'une et l'autre circonstance, ce système vague et dénué de sanctions aboutit à des parlotes décevantes, sans cesse à recommencer, qui sont les congrès de la Restauration, les sessions de Genève à notre époque.

Il est difficile de mieux analyser une situation et ses analogies à un siècle de distance que ne l'a fait M. Robert de Traz. Sans doute, il faut se garder de forcer les analogies. Plutarque est célèbre par ses « Vies parallèles », mais ce n'est pas aux parallèles qu'il doit son succès. Le petit volume de M. de Traz est riche de réflexions excellentes en soi. Son portrait du Président Wilson est saisissant, en dehors de tout rapprochement avec le tsar Alexandre. Il en va de même de celui d'Alexandre. La Sainte-Alliance n'a pas atteint son but pacifique et conservateur, elle a causé la guerre d'Espagne sous la Restauration et n'a pas empêché les guerres d'indépendance dès 1830. De même, la Société des Nations s'est révélée impuissante en face des complications sérieuses et peu efficace à l'égard des autres. Les efforts pour maintenir la paix ont ceci de paradoxal qu'ils n'ont chance de réussir que si les pacifiques ne reculent pas devant l'emploi de la force et l'ont à leur disposition. Cette constatation est mélancolique mais conforme à la nature des hommes et des choses. Ce n'est pas une raison pour condamner les organismes pacifiques. Un frein est utile : il ne devient dangereux que si l'on en attend plus qu'il ne peut faire.

***

M. Henri Javal est aussi un collaborateur de la *Revue de Paris*. Son volume *la Crise a assez duré* (éditions Baudinière) déborde le cadre de cette rubrique. C'est de l'histoire, mais surtout de l'histoire en préparation. M. Javal montre le caractère anormal de la crise dont nous souffrons. Une crise économique n'est pas en soi un fait anormal. Une crise est la période transitoire pour un serpent qui change de peau. Les révolutions,

les guerres, un développement industriel brusqué engendrent naturellement des crises. La crise se résorbe une fois l'équilibre rétabli, et même une période ascensionnelle succède d'ordinaire à une période de dépression. On peut calculer la courbe du phénomène, il y a des indices qui annoncent la convalescence. Cette fois-ci, on a beau les constater, les bons pronostics se révèlent décevants comme inefficaces les remèdes.

Il y a quelque chose qui ne marche pas et qui n'est pas dans ce qu'on voit. Les efforts qu'on multiplie aggravent le marasme. Nous nous enfonçons un peu plus à chaque faux mouvement, et l'on dirait qu'il n'est pas possible de faire un mouvement qui ne porte à faux, comme il arrive aux malheureux qui s'enlisent dans les sables mouvants du Mont Saint-Michel. L'État-providence devient l'État fossoyeur. Les sacrifices qu'on lui demande creusent dans son budget un déficit qui s'ajoute à la déficience universelle. Pour alléger ceux qui succombent on aggrave le fardeau de ceux qui tenaient encore et qui fléchissent à leur tour. Ainsi se propage cette atmosphère de découragement, de fatalisme, de défaitisme en tout genre qui nous donne l'impression de l'asphyxie.

On a souvent dit qu'un Français est un monsieur qui ne sait pas la géographie. Il ne sait pas davantage l'économie politique et c'est tout juste s'il n'en tire pas vanité. Thiers, qui la connaissait, la qualifiait de littérature ennuyeuse, au moins en France, pays naturellement pondéré et sensé, qui n'a pas besoin de réfléchir aux vertus d'épargne et de prévoyance puisqu'il les possède héréditairement. Un homme bien portant se moque volontiers de l'hygiène et des médecins. Quelques clichés suffisent à notre littérature politique. Ils sont éminemment conservateurs, même quand le gouvernement ne l'est pas et que le pays a voté comme s'il ne l'était pas. Avec des apparences sceptiques et ironiques, nous sommes très attachés à un petit nombre de vieux préjugés. Le paysan, l'ouvrier, le boutiquier dresse l'oreille et fait barrage, dès qu'il croit — ou qu'on lui dit — menacées les libertés conquises à la Révolution. Cette crainte persistante d'un retour à l'ancien régime explique bien des votes contradictoires. L'ombre de la réaction sur le mur renverse les plateaux de la balance.

On peut après cela démontrer que notre régime est faussé

par les empiétements du pouvoir législatif et les exigences des égoïsmes coalisés contre l'intérêt général. Nul n'y contredit, mais la séance continue. On arrive encore à convaincre et à désarmer quelquefois l'intérêt individuel, on ne peut rien contre les intérêts corporatifs. On le voit par les fonctionnaires dont la plupart comprennent et admettent certaines nécessités, alors que leurs syndicats ne veulent rien entendre ni céder, parce que les dirigeants ont peur d'être désarmés et remplacés.

Il va sans dire que M. Henri Javal ne reste pas dans les généralités. Il entre dans le détail des réformes politiques, parlementaires, économiques et sociales qui lui paraissent nécessaires et qu'il espère suffisantes. Ses suggestions sont toujours intéressantes et généreuses, le plus souvent judicieuses et pertinentes. Mais ceci est une autre histoire, qui ne va pas avec celle des Hittites.

A. ALBERT-PETIT,
Membre de l'Institut.

M. GEORGES DUHAMEL A L'ACADÉMIE

M. Georges Duhamel a conté qu'il avait écrit, lorsque Henri de Régnier s'était présenté à l'Académie française, un commentaire sur cette démarche qui débutait par ces mots : « M. Henri de Régnier avait à choisir entre notre cœur et l'Académie. Il a choisi l'Académie. » Cet article, M. Georges Duhamel ne le publia pas; sans doute pour ne point contrister un galant homme et peut-être aussi parce que, à part soi, il faisait confiance au poète. Cette confiance ne fut pas déçue. Henri de Régnier demeura d'un bout à l'autre de sa carrière fidèle à l'inspiration de sa jeunesse, à ses goûts, à ses préférences — et c'est ainsi qu'il a le mieux honoré la compagnie parmi laquelle il siégeait. L'Académie française ne devrait ni grandir excessivement, ni abaisser dans l'opinion les écrivains qu'elle élit : une juste estime, une admiration exacte ne sauraient avoir d'autre mesure que le talent. Mais il importe que la perspective et le désir de cet honneur ne viennent pas influencer la pensée de l'écrivain, ni lui faire trahir en quoi que ce soit ses élans ou ses convictions, qu'ils ne l'inclinent pas à des conventions ou des attitudes intellectuelles contraires à son naturel. Il faut entrer à l'Académie française ses bannières déployées, comme Anatole France y est entré, comme Barrès, comme Henri de Régnier, hier. Comme Georges Duhamel aujourd'hui. M. Duhamel n'avait pas à choisir entre notre cœur et cette institution : le cœur

le plus exigeant lui sera reconnaissant, au contraire, d'y avoir fait briller la liberté de l'esprit.

C'est une joie bien forte de se trouver devant un esprit libre, nous voulons dire devant une intelligence soucieuse de ne se laisser duper par aucun faux-semblant, de demeurer à l'écart des préventions et des partis pour observer les hommes et interpréter leurs actes. M. Georges Duhamel possède cette forme d'esprit où la raison n'est pas sourde aux appels de la sensibilité. Mais où l'expérience veille sans cesse, où la prudence devient une forme du choix, c'est-à-dire de l'art même. L'esprit libre ne saurait adhérer à des concepts qui ne seraient pas purement spirituels, car y adhérer c'est être conduit et cesser d'être libre. L'écrivain doit demeurer un observateur et un moraliste et, placé devant la vie, *servir une seule et même cause, celle de l'homme.* Cette dernière formule est de M. Georges Duhamel, dans le discours qu'il a prononcé le jeudi 25 juin 1936, en prenant place au fauteuil de M. Lenotre. Et voici que nous l'avons rejoint au plein d'une cérémonie à laquelle cette chronique est consacrée.

Il y fut très à l'aise, simple, et libre. Il prit place entre ses deux parrains M. Georges Lecomte et M. François Mauriac, se leva, des lunettes cerclant son regard et donnant à la physionomie, quelque peu monastique, une gravité atténuée par des nuances impondérables du bonheur. Le bonheur? Oh non pas la satisfaction de soi-même, ni rien de vain, mais une joie intime faite de devoir accompli, d'harmonie entre la vocation et l'état. M. Georges Duhamel donne tout de suite à son auditoire une impression de sérénité bienveillante. Il commença son discours d'une voix unie, douce, claire, d'une voix potelée pour ainsi dire, conciliante et ferme à la fois — et convaincante finalement. M. Georges Duhamel a souvent parlé en public : et il a dû se faire beaucoup d'amis parmi les inconnus qui venaient l'entendre. Il sait établir, tout de suite, la confiance et force d'aimer ses idées.

Il lui revenait, par le hasard des successions académiques, de prononcer deux éloges, celui de G. Lenotre auquel il succédait et celui de René Bazin auquel Lenotre n'avait pas eu la faculté de rendre hommage, sa santé l'ayant écarté des rendez-vous publics peu de temps après son élection. Ce n'est pas

diminuer la mémoire de ces écrivains que de signaler tout de suite les différences qui les séparaient de M. Georges Duhamel. Ils n'ont pas — et singulièrement René Bazin en tant que romancier — fréquenté le même univers. M. Georges Duhamel l'a marqué franchement durant son discours. Bazin n'a point rassemblé des humains « tels que Flaubert ou Balzac les ont figurés », ce n'est que trop évident : « Le dirais-je? ajouta M. Georges Duhamel, ils ne ressemblent pas non plus toujours à ceux que j'ai rencontrés dans la vie, dans ma vie. Chaque écrivain digne de ce nom nous introduit dans un univers clos et pendant qu'il nous retient dans ses sortilèges, il nous fait oublier qu'il existe d'autres univers, d'autres grandes âmes. Il est possible que l'univers Bazin ne coïncide pas avec celui que nous a composé notre expérience personnelle. Tel, il existe. Il est humain, loyal et respectable. »

Ainsi l'honnête homme ayant fixé sa position d'esprit vis-à-vis d'une œuvre pouvait-il la juger librement, en observant, toutefois, le respect qu'on doit à une mémoire et à une croyance. M. Georges Duhamel a fait un effort pour se rapprocher de René Bazin, mais sa délicatesse a choisi qu'il n'y parût pas et il a célébré la vertu, la loyauté, l'application de l'auteur des *Oberlé* avec un naturel, une sympathie qui ressemblaient le mieux du monde à une conviction et qui sans doute en étaient une. Alors même que la technique, et la palette d'un écrivain ne nous plaisent point, des qualités morales qui peuvent, mieux que ses dons, éclairer son œuvre, nous permettent parfois de l'estimer. M. Georges Duhamel s'appliqua à les retrouver chez René Bazin qu'il sut nommer « un artiste au cœur pur ». Et cet hommage rendu à un romancier si différent de ce qu'il est lui-même autorisait M. Georges Duhamel à préciser ses préférences, et l'amenait à prononcer des noms qu'on n'a pas coutume d'entendre sous la coupole : « Si la littérature française, dit-il, est l'incomparable monument que nous ne nous lassons pas de chérir, c'est qu'elle est l'œuvre d'esprits infiniment divers et souvent même contradictoires. Ce serait bien mal aimer la patrie de la variété que de penser qu'elle pourrait être représentée par un seul esprit ou même par une seule famille d'esprits. La grandeur de notre pays tient à cette diversité prodigieuse qui se mani-

feste aussi bien dans le génie des créateurs que dans les fruits et les présents de la terre. Pour que la France soit la France, il faut que Gérard de Nerval rêve et que Boileau disserte, il faut que Bossuet tonne et que Verlaine soupire. Pour que notre pays soit le surprenant pays que nous admirons, il nous faut saluer tour à tour Pascal et Diderot, Paul Claudel et André Gide. »

Ce palmarès souleva des applaudissements prolongés. M. Georges Duhamel les apaisa d'un geste de la main et coupa son discours d'un *a-parte* : « Si je vous fais taire, prononça-t-il avec bonhomie, ce n'est pas pour vous interrompre, mais c'est parce que j'ai encore beaucoup de choses à vous dire, et peu de temps pour le faire. » Cette familiarité dont on ne trouverait sans doute pas d'autre exemple dans la chronique de l'Académie française apparut charmante. Le public était entré dans le jeu de ce discours sans emphase, où un homme disait des choses qu'il pensait, sur le ton d'un ami qui vous entretient. Nous nous rappelions le mot de Pascal : « On ne se représente Platon et Aristote qu'avec de grandes robes. C'étaient d'honnêtes gens, jouant et causant avec leurs amis ». En cet instant oublions la « grande robe », c'est-à-dire l'habit vert et nous écoutions Georges Duhamel, comme s'il nous eût parlé dans son jardin de Valmondois entre sa femme et ses enfants. Et ce charme familier, — on pourrait presque dire familial — permit à M. Georges Duhamel d'exprimer en cette occasion des choses qui lui tenaient au cœur : d'expliquer, par exemple, comment la jeunesse qui dans notre temps n'est pas comblée peut placer ses espérances en dehors de la tradition. L'impuissance du monde à s'équilibrer n'explique-t-elle pas le goût d'aventures de la jeunesse, son détachement pour les recettes traditionnelles? Encore M. Georges Duhamel le fit-il en défendant cette tradition même contre de hasardeuses entreprises : « Parce qu'elle est sobre de promesses, parce qu'elle parle non de renverser mais de maintenir, la tradition enchante rarement les âmes bouillantes, les âmes tendues vers l'avenir. Il faut avoir cruellement vécu pour comprendre que, dans l'agitation destructrice du monde, conserver, c'est créer. Entre une pensée séduisante et une pensée prudente, il est peut-être naturel que des forces juvéniles

optent pour la témérité. Mais où est la témérité? Je réponds : loin de la panique. »

« Conserver, c'est créer » est une formule qui recueillit une adhésion chaleureuse. On était heureux de trouver dans la dissertation de M. Duhamel des formules dont la raison nous vengeait d'une époque si peu raisonnable. En humeur d'exprimer son sentiment sur les grands problèmes humains, M. Georges Duhamel n'allait pas s'arrêter en route et l'examen de l'œuvre historique de M. Lenotre lui en fournit le prétexte. Retenons ce beau passage où l'auteur de *Civilisation* s'en remet à l'individu contre les collectivités de soutenir son altruisme : « Le spectacle de l'homme collectif n'est pas souvent propre à nous inspirer confiance. La vie des groupes humains ne ressemble jamais à la vie des individus admirables. Les groupes humains se comportent encore à la façon des brutes quaternaires. Cette effrayante zoologie ne parle que de trahison, de menaces, de perfidies, de massacres, d'écrasements et de représailles. C'est parfois grand, c'est parfois beau dans l'horreur. Cela ne donne pas la vraie mesure de l'homme. Les sublimes vertus que je viens de citer, les vertus de l'homme individuel sont méprisées et même et surtout inconnues de l'homme collectif. Les groupes humains, organisés ou non, ne pratiquent jamais la clémence, l'oubli des injures, l'abnégation et le renoncement. Ces grandes bêtes n'ont qu'une volonté : vivre. Elles participent de la destinée de l'espèce, et la destinée de l'espèce, pour l'individu, demeure une tragique et déconcertante énigme.

» Je remercie l'historien Lenotre, puisqu'il m'offre la chance vraiment solennelle de confesser devant vous ma foi individualiste. Soumis au devoir social, mais ferme dans sa doctrine, l'individualisme, seul, aujourd'hui comme toujours, aujourd'hui mieux que toujours, permet de faire crédit à l'homme et de ne point désespérer. »

Et ce furent de nouveaux applaudissements, des applaudissements qui signalaient un sentiment nouveau parmi les habitués des fastes académiques. Qui nous eût dit, il y a vingt ans, que l'individualisme recevrait ainsi sa consécration, et l'approbation du public le plus traditionnel de notre temps? M. Georges Duhamel n'allait pas prolonger une profession de

foi à laquelle il avait su donner tant de force et tant de mesure, et revenant à l'objet précis de son discours il rendit grâce à la minutie, à la passion, à l'imagination créatrice de l'historien Lenotre. Il sut montrer comment l'auteur de tant de livres passionnants conférait à un récit réel l'attrait de l'imaginaire. Lenotre se défendait d'inventer en historien discipliné, « mais il s'y prend d'une telle manière, affirma M. Duhamel, avec tant de si justes détails, d'observations vivantes, de vérité humaine en un mot, que nous sommes tentés de le reconnaître pour l'un d'entre nous et de lui ménager une place dans la galerie de nos maîtres ». Cette place fixée, M. Duhamel accompagna Georges Lenotre jusqu'au fameux jardin de Picpus, terrain de la désolation, où il repose à présent.

M. Duhamel en fit une de ces descriptions dans quoi il excelle, où l'atmosphère créée par les hommes nuancent l'inanimé, cependant que la nature garde l'élan sourd de la vie. Le récipiendaire avait ôté ses lunettes et d'une voix plus lente, pénétrée, il nous entraînait à sa suite sur ces tertres où le souvenir d'André Chénier « chante dans le silence amer »... Il demandait à l'homme accompli d'y méditer et de tourner vers lui-même, après cette méditation, « une pensée affranchie de toute vaine complaisance... ».

La double célébration était achevée. On entendit de longs applaudissements, des approbations flatteuses et M. Georges Duhamel, contrairement au cérémonial académique, mais le plus gentiment du monde, se releva pour saluer cette foule qui le remerciait. On l'applaudit encore; puis du haut du bureau, M. Henry Bordeaux lut sa réponse.

Le discours de M. Bordeaux s'inspirait du même souci de compréhension, d'adhésion, que M. Georges Duhamel avait montré pour parler de ses prédécesseurs. Et certes, Georges Duhamel est venu d'un horizon de la pensée où M. Henry Bordeaux a pu se porter par curiosité, non par inclination. Il le marque avec une spirituelle indulgence dès le début de sa réponse et peignit un Duhamel qui aurait pu, lors de ses vingt ans, faire promenade le sac au dos avec Rousseau, — « l'extravagant musicien » comme le nommait Barrès. Il ne choisirait peut-être plus aujourd'hui (et qui sait?) le même compagnon. C'est-à-dire qu'il se promènerait seul pour mieux réfléchir au

destin des hommes, pour y réfléchir sans passion et dans l'expérience de l'épreuve. De l'*Abbaye* de Créteil au jardin de Valmondois dont il célébrait hier les confidences, la route n'a présenté qu'un détour pour Georges Duhamel — un détour qui n'était pas une ruse avec le paysage ou les sentiments, mais une obligation héroïque. Et cela M. Bordeaux l'a précisé en un parfait témoignage : « Je me suis trouvé un jour, a-t-il conté, dans un congrès médical où le docteur Barbarin rappela ses souvenirs de la bataille de la Somme. Le nombre des blessés submergeait le service médical. Des organisations de fortune permettaient à peine de faire face à cette invasion douloureuse. Un aide-major vint alors se présenter. Il avait demandé la faveur d'assister ses camarades. Le directeur, méfiant, voulut le charger du soin des parterres cultivés autour des tentes pour relever le moral des blessés. « Soigner des fleurs au milieu de tant de misères, ah! non! » protesta le nouveau venu... Et il demanda qu'on lui confiât la tente d'isolement pour les gangrènes gazeuses. On ne le revit plus; il s'enferma avec les moribonds pendant des semaines, s'efforçant de rendre la souffrance moins vive et la mort plus douce...

» Ce camarade, monsieur, c'était vous. »

Fort de ce témoignage accordé à la qualité de l'homme, M. Henry Bordeaux s'attacha à définir la qualité de l'esprit et celle de l'écrivain. Il suivit M. Georges Duhamel dans ses expériences sociales, aux prises avec la civilisation américaine, avec le machinisme, avec la nouvelle Russie. Il le montra réfractaire moderne aux conformismes contemporains :

« Ainsi donc, vous vous êtes détourné des fausses expériences humaines, la russe et l'américaine. Elles ne sont pas à l'échelle de l'homme. Elles ne tiennent pas un compte suffisant de la dignité de la personne. Toute votre œuvre, si avide de bonheur humain, est tournée, si l'on y regarde de près, vers cette vie morale, cette civilisation morale qui fortifie et élève l'individu. Vous êtes entré dans la vie, les yeux candides, prêt à tout accepter de bonne foi. A vous seul, vous avez franchi toutes les étapes de l'histoire de France, et c'est pourquoi votre œuvre est si originale. »

M. Henry Bordeaux avait rejoint M. Georges Duhamel sur un chemin qui est peut-être le seul où notre civilisation se sauverait d'elle-même, un chemin où le temps, le travail, l'application conservent leur valeur et gardent une raison d'être au quotidien. Cette rencontre, cette bonne entente témoignaient pour l'œuvre du nouvel académicien, pour la ferveur compréhensive de celui qui lui faisait accueil et répandaient cette impression satisfaisante qu'on ressent à l'approche du sage.

GÉRARD BAUER

MUSIQUE A SAINT-EUSTACHE

Dans la soirée du 15 mai 1936, les âmes pieuses ne s'associaient pas sans quelque malaise à la solennité musicale de Saint-Eustache. Elles se demandaient si Berlioz et Liszt n'effaçaient pas un peu trop dans nos esprits l'insigne chasseur et martyr auquel est dédiée l'église. En effet, sur la fin de cette journée printanière, les deux apôtres de la foi romantique apparaissaient comme les véritables patrons d'un temple qui, de toute manière, pourrait être placé sous l'invocation de sainte Cécile. Aucun sanctuaire parisien ne tient à la musique par des souvenirs plus imposants. Saint-Eustache ne le cède sur ce point ni à Sainte-Clotilde, séjour d'élection pour l'ombre de César Franck, ni à Saint-Gervais, que les Couperin et Charles Bordes ont illustré par leurs travaux, ni même à la Madeleine, fière d'avoir ménagé à Chopin d'incomparables funérailles et dont les organistes se sont appelés tour à tour Camille Saint-Saëns et Gabriel Fauré. C'est à Saint-Eustache que Rameau dort son dernier sommeil. Chaque fois où l'orgue épanche son flot mélodieux sur les chapelles et les nefs collatérales, à travers les arcades aux baies profondes, cette rumeur évoque les célèbres architectures de musique sacrée qui furent présentées ici même aux Parisiens dans la seconde moitié du XIXe siècle. Berlioz semble revivre. Il revient diriger ses œuvres préférées, son *Requiem* qu'il fit entendre le 22 octobre 1852 pour le repos de l'âme du baron de Trémont, ou bien son *Te Deum*, exécuté pour la première fois sous ces voûtes le 30 avril 1855. Et l'on croit aussi reconnaître, comme dans un rêve, cette *Messe de Gran*, accueillie d'abord sans enthousiasme le 15 mars 1866 et puis enfin si

bien comprise les 25 mars et 2 avril 1886, à l'intime satisfaction de Liszt.

Sans doute, les amateurs passionnés de musique se préoccupaient assez peu, ce soir-là, de saint Eustache. Un orateur chrétien eût-il réussi à leur tirer des larmes en décrivant le martyre que ce général de Trajan subit vers l'an 130 avec sa vertueuse épouse et leurs jeunes fils Théopistos et Agapius? Rien de moins sûr. L'agitation régnait parmi nos mélomanes : ils paraissaient inconsolables d'avoir ignoré jusque-là des compositions aussi importantes pour la gloire de Berlioz et de Liszt. Leur amour-propre en souffrait autant que leur amour de la musique. A la vérité, une audition organisée par les Concerts Pasdeloup et le Chœur Philharmonique leur avait prêté, voilà deux ans, quelques lumières sur la *Messe de Gran*. Mais que dire, que penser de ce *Te Deum* qui fut pour Berlioz un ouvrage de prédilection, l'enfant chéri de son âge mûr?...

Puisque cette partition est jouée trop rarement, nos musiciens devraient avoir à cœur d'en étudier le texte. Hélas! le *Te Deum* est à l'abandon, tout comme son aînée, *la Symphonie funèbre et triomphale*, et ces grandes machines d'un autre âge n'éveillent qu'un intérêt médiocre. Les deux monuments se dressent à l'horizon de la musique française, vieillissants, démantelés, superbes, avec cet air de royale tristesse que prend l'aqueduc en ruines de Marly à travers les campagnes de l'Ile-de-France. Il faut que cette injustice remonte assez loin, puisqu'on faisait gloire en 1895 à Édouard Colonne de l'avoir réparée. Paul Dukas écrivit alors une chronique où ce *Te Deum* était salué comme une révélation; mais on eût dit que lui-même, fervent admirateur de Berlioz, venait seulement d'en faire la découverte. Quelle surprise à plus forte raison chez nos contemporains, dont la culture est si restreinte!

Cette double commémoration a réussi pleinement. Le public, indulgent aux défaillances matérielles, n'a point voulu séparer en ses actions de grâces les artistes grands ou petits, humbles ou célèbres, que cette solennité avait réunis à Saint-Eustache. Aussi bien le Chœur Philharmonique de Paris, les Chœurs de l'Union artistique de Villemomble, la Chorale enfan-

tine « la Benjamine » et les Chœurs du cercle musical P. O. avaient rivalisé de zèle avec l'orchestre des Concerts Pasdeloup. M. Joseph Bonnet au grand orgue et M. A. de Vallombrosa à l'orgue du chœur ne méritaient pas moins d'éloges que mesdames Marcelle Bunlet et Madeleine Vitha, MM. Noguera et Peters, solistes excellents. On savait gré à M. Ernst Lévy d'avoir osé conduire à la victoire tant d'éléments hétérogènes. Sa manière de diriger est souvent défectueuse; mais les chefs-d'œuvre lui inspirent un tel amour, il les sert avec un dévouement si passionné, que les plus brillants virtuoses de l'orchestre ont moins de droits à notre reconnaissance. Sans M. Ernst Lévy, les Parisiens n'auraient que la notion livresque, donc abstraite, de ces vastes partitions où les musiciens ont convoqué le ban et l'arrière-ban des énergies sonores pour entonner des hymnes qui ne fussent pas trop indignes de s'élever jusqu'au Seigneur.

Le *Te Deum* de Berlioz, par exemple, met en œuvre des masses vocales et instrumentales dont l'énormité a longtemps fait peur aux associations chorales et symphoniques. Un « avis pour l'exécution », placé en tête de la partition d'orchestre, annonce un magnifique dédain de nos possibilités normales. Mais quoi! les créatures prodigieuses de l'Apocalypse partageront-elles la niche de nos animaux domestiques? Au lieu des neuf cents exécutants qui, le 30 avril 1855, obéissaient dans Saint-Eustache à Berlioz, on n'en comptait le 15 mai 1936 que cinq cents. Effectif bien modeste pour une partition qui utilise trois grands chœurs. Chacun des deux premiers groupes comporte quarante soprani, trente ténors et trente basses : soit deux cents chanteurs au total. Le troisième chœur, exclusivement composé d'enfants, doit être aussi nombreux que possible[1] : isolé des autres chœurs, il se rassemble sur une estrade joignant l'orchestre où deux ou trois maîtres de chant le dirigent et lui communiquent les ordres du chef. Bien entendu, l'orchestre est garni à proportion : en conséquence, la famille des archets comprendra pour le moins vingt-cinq premiers violons, vingt-quatre seconds violons, dix-huit altos, dix huit violoncelles et seize contrebasses. Une

1. Sept ou huit cents enfants, écrivait Berlioz à Liszt le 2 juillet 1854. Il n'en devait réunir que six cents le 30 avril 1855.

telle multitude produisait évidemment sous le Second Empire des effets « babyloniens et ninivites ». A la faveur de cette présentation extraordinaire, le *Te Deum, opus 22,* dédié à S. A. R. le Prince Albert, a bien pu « mordre au cœur le public » selon les expressions mêmes de son auteur. Mais ensuite?... Hélas! une mobilisation aussi ruineuse de chanteurs et d'instrumentistes n'a pas manqué de répandre la terreur parmi les impresarios les plus entreprenants.

***

Si l'on passe du *Te Deum* à la *Messe de Gran,* quelle reposante simplicité! Liszt n'exige pour sa musique religieuse aucun luxe de personnel ni de matériel. Il lui suffit qu'elle soit grande par l'intensité de la foi et la noblesse des idées. Et cette impression rassure et charme dès les mesures initiales du *Kyrie.*

Ici, parmi le calme d'un andante solennel, l'âme chrétienne se prépare dans un pieux recueillement, avant toute méditation effective, aux élans de la prière. C'est une aube spirituelle. Pour les cœurs pleins d'espérance, pour ceux qui attendent la grâce comme la nature aspire au jour, une échelle mystérieuse de modulations va figurer l'essor de l'homme aveugle vers la lumière, sans hâte, jusqu'au moment où surgit enfin, suave et expansive, l'imploration du ténor : *Christe eleison!* Les accents de la tendresse et de la pitié se font alors si pénétrants que, du premier jour, ce *Kyrie* fut compris et loué des auditeurs les plus réfractaires, à l'unanimité. Les critiques, en 1866, avaient beau ignorer ou méconnaître l'idéal de Liszt, ils ne purent que se rendre, bon gré mal gré, au charme de cette éloquence victorieuse et néanmoins sereine. Un sanctuaire s'ouvrait à eux. Et les portes en étaient si belles, d'un travail si curieux et si noble, qu'ils se sentirent « forcés d'entrer ».

Malheureusement, — était-ce la pénombre chatoyante qui tombait des vitraux, une pluie de roses, ou bien cette odeur d'encens et de cire? — la tête leur tourna quand ils furent à l'intérieur. On les vit tâtonner en aveugles. Il leur semblait que des fanfares wagnériennes éclataient, ô scandale! à travers le *Gloria.* Et plus tard le *Credo,* fougueux,

irrésistible comme une tempête révolutionnaire, acheva de les confondre. Ses contours incisifs, ses rythmes saccadés, son harmonie si âpre déclaraient la guerre aux traditions reçues. Fallait-il donc, pour l'amour de l'abbé Liszt, excuser cet attentat? Et comment ne pas réprouver un art où la volonté usurpait les privilèges de l'inspiration? S'ils firent grâce au *Benedictus*, c'est que celui-ci ramenait, en l'altérant à peine, la phrase mélodieuse du *Kyrie*. Toutefois, ces métamorphoses de thèmes, quand elles ne restaient pas lettre morte, risquaient plutôt d'effaroucher, car on les soupçonnait de ressortir à la « musique de l'avenir ». Le tort capital de Liszt, c'était en effet de prendre rang parmi les prétendus réformateurs. Si peu de temps après l'échec significatif de *Tannhäuser*, il osait venir à Paris en écolier de Richard Wagner. Et cette manifestation paraissait doublement irritante : comme un défi et comme un paradoxe. On ne se doutait guère, semble-t-il, qu'en fait d'esthétique, c'était Wagner surtout qui empruntait à Liszt.

Nous le savons aujourd'hui. A la bonne heure! Mais il ne faut pas en prendre avantage pour bafouer les pauvres auditeurs qui faillirent siffler Liszt en 1866 comme ils avaient sifflé Wagner en 1861. Ces gens-là ignoraient trop de choses. Les journaux qui donnent le ton leur affirmaient sans trêve, sous des signatures autorisées, que le génial virtuose faisait un piètre compositeur. On riait tout bas de l'ermite que Liszt était devenu en sa mûre saison, après avoir joué avec tant de succès dans les salons à la mode Chérubin et Don Juan. On allait jusqu'à mettre en doute sa vocation ecclésiastique. Toutes les circonstances les plus défavorables militaient contre la *Messe de Gran*.

Ce premier festival à Saint-Eustache, veut-on le suivre sur une gravure de l'époque?... D'importants messieurs à redingotes voisinent sur plusieurs rangs de chaises, face au maître-autel, avec de jolies femmes en crinolines. Les uns et les autres se donnent l'air d'écouter avec une attention sérieuse. En avant de cette assistance élégante, les bras grands ouverts, deux batteurs de mesure semblent faire des miracles d'énergie pour conduire le troupeau des choristes. Félicitons M. Robert Bory d'avoir reproduit en son magnifique recueil, *la Vie de*

Franz Liszt par l'image[1], ce dessin pris sur le vif qu'A. Deroy publia en 1866 dans le *Monde Illustré*. Mais pourquoi donc, au nom de la symétrie, ne retrouve-t-on pas sous la même couverture l'image des auditions de la *Messe de Gran* dont Saint-Eustache fut derechef le cadre, vingt ans après, et qui revêtirent le caractère d'une réparation enthousiaste et triomphale?

Si les survivants du 15 mars 1866 sont rares, en revanche ceux qui ont assisté le 25 mars ou le 2 avril 1886 aux exécutions de la *Messe de Gran* aiment à faire le portrait du vieux maître.

Liszt, à soixante-quinze ans, avait l'échine voûtée; mais l'œil n'en restait pas moins vif, la démarche assurée. Sa blanche crinière, longue et drue, taillée carrément, retombait presque sur les épaules. Quelques verrues, énormes mais peu nombreuses, altéraient à peine son beau visage. Il portait généralement une ample redingote noire serrée à la taille, un pantalon noir à sous-pieds et un chapeau de soie de haute forme et à larges bords. Tel il se montra aux compatriotes qui le saluaient de leurs *lejens* sur le quai de la gare du Nord, puis aux journalistes qu'il dut recevoir à l'*Hôtel de Calais*, rue des Capucines. Il s'en fut à l'Élysée, en compagnie de l'ambassadeur d'Autriche-Hongrie, pour l'audience officielle du président Grévy. Les curieux le virent également à diverses réunions : chez madame Munkaczy, dont l'habitation lui servait en quelque sorte de quartier général; au Châtelet, où le succès de ses *Préludes* aboutit à une ovation; chez Louis Diémer, Pauline Viardot, le sculpteur Cyprien Godebski, la marquise de Blocqueville, madame Erard, chez vingt autres sadoratrices fort jalouses qui se haïssaient mortellement entre elles; enfin un soir à l'Opéra, pour le dernier acte du *Cid*. Le 25 mars, l'annonce du festival de Saint-Eustache avait ému tout Paris. Il fallut, à partir de onze heures du matin, suspendre la circulation aux abords de l'église, rue du Jour, rue Montmartre, rue Coquillière. Soudain, à midi sonnant, le maître apparut sur le seuil de la sacristie, debout, la poitrine constellée de décorations et la cravate de la Légion d'honneur au col. Un fauteuil de velours rouge l'attendait sur l'estrade : il fut à pas lents s'y asseoir,

1. Éditions des *Horizons de France*, Paris (1936), v. p. 173.

tout contre le pupitre d'Édouard Colonne. Sa physionomie, très calme, respirait la bienveillance. Ses moindres gestes étaient simples, aisés, harmonieux, avec on ne sait quoi d'une dignité souveraine.

Sa *Légende de Sainte Elisabeth de Hongrie*, donnée au Trocadéro en première audition le 8 mai 1886, le ramena une fois encore à Paris. Ce fut sa suprême visite. Au bout de quelques semaines, il s'éteignait à Bayreuth, dans la nuit du 31 juillet.

La France, qu'il aimait, vient de commémorer aussi pieusement que la Hongrie le cinquantième anniversaire de cette fin. En présence des autorités, une plaque a été apposée sur la vénérable maison de la rue du Mail où Liszt reçut à maintes reprises l'hospitalité de la famille Erard. Les invités, pendant la séance musicale dont s'accompagnait cet hommage, écoutèrent une de ses compositions religieuses les plus hautes, les *Béatitudes*. Peu après, le 9 juin, même empressement, même ferveur, dans le grand amphithéâtre de la Sorbonne où l'on jouait, entre autres, des fragments de *Sainte Elisabeth*. La rentrée de la *Messe de Gran* à Saint-Eustache a donc précédé toute une série de manifestations imposantes. Et les vieillards se reportaient avec émotion à ce lointain printemps de 1886 où l'abbé Liszt, plein d'œuvres et de jours, était venu prendre congé des Parisiens.

A défaut de ces apparitions finales, inoubliables pour l'admirateur français, M. Robert Bory nous offre d'autres scènes du plus haut intérêt. Son iconographie est un modèle d'érudition et de méthode. Ce répertoire copieux est dressé avec des soins dont nos archivistes paraissaient avoir perdu l'habitude, au train dont va le monde. Pourtant, il y avait en cette matière surabondance de biens, et le choix présentait certaines difficultés que M. Robert Bory ne nous a point cachées : « Il est permis d'affirmer qu'il n'existe d'aucun autre musicien un nombre aussi considérable de portraits, dessins, gravures, caricatures, médailles ou bustes. Privilège qu'expliquent la beauté captivante du modèle et la gloire qui, dès l'enfance, avait auréolé son front. »

Quoique le choix fût difficile, M. Robert Bory n'a point omis un aspect de cette existence prestigieuse que les biographes ont trop souvent négligé. Après l'enfant prodige, le virtuose

adolescent, le Prince Charmant du clavier et le lion romantique; après le créateur audacieux des grandes œuvres de piano et des poèmes symphoniques; après le chef d'orchestre et le chef d'école, après l'écrivain et le propagateur, après l'ami et l'apôtre, *la Vie de Franz Liszt par l'image* met en évidence le disciple de Lamennais, le jeune rêveur hanté par les sollicitations du mysticisme révolutionnaire, dont il ne fut préservé que par la foi. Ses admirateurs les plus chaleureux, ses compagnons ou ses disciples, étant eux-mêmes de purs artistes, méconnaissaient la place que le monde religieux occupait dans sa pensée. Il n'est plus guère permis d'ignorer chez Franz Liszt la profondeur du sentiment catholique. Plus de vingt ans s'étant écoulés depuis son ordination jusqu'à sa mort, on ne saurait passer sous silence une période aussi considérable de sa vie. Grâce à M. Robert Bory, les peintres et les photographes nous montrent Liszt en soutane, Liszt communiant, Liszt s'entretenant au Vatican avec le pape Pie IX et le cardinal Antonelli, Liszt sous l'habit des Franciscains, Liszt écoutant à Rome une messe de Palestina. Voici les jardins de la villa d'Este où son ami le cardinal Hohenlohe écoutait avec lui les concerts des jeux d'eaux et des cyprès. Voici le couvent romain de la Madonna del Rosario, sur le Monte Mario : Liszt écrivit là son oratorio de *Christus*, dont M. Robert Bory nous communique plus loin le titre manuscrit. Ainsi se trouve rappelé, défini, le suprême idéal de Liszt : chanter jusqu'à l'extrême épuisement des forces, afin de servir tout au moins par sa musique la religion du Christ.

Les déceptions ne lui auront pas manqué. Dans aucun pays catholique, les églises n'ont voulu de ses ouvrages. Le triomphe remporté en France par la *Messe de Gran* fut tardif et solitaire. Que lui restait-il donc d'une activité si longue, si laborieuse? Trop peu de fidèles, malgré leurs protestations de respect et d'amour, rendaient vraiment justice à son génie religieux. Étaient-ils seulement une trentaine à connaître sa première *Messe à quatre voix*, celle-là même où Liszt commence d'entrevoir sa vocation future de prêtre et de prédicateur? L'Europe musicale approuvait-elle sa *Messe hongroise*, imprégnée de thèmes nationaux parce que Liszt l'avait conçue

pour le couronnement de l'empereur François-Joseph comme roi de Hongrie? Et sa *Missa choralis*? et sa *Messe basse, pro organo*? Quoi de plus foncièrement ignoré que son *Requiem* pour voix d'hommes, quoi donc, en vérité, sinon ses douze *Chœurs liturgiques*, ses sept *Répons* ou ses cinq *Psaumes* — dont un seul, le *Psaume XIII*, se maintenait au concert? Quelques amateurs daignaient lire ses grands oratorios, la *Légende de Sainte Elisabeth de Hongrie*, le *Christus* où ses chères *Béatitudes* avaient fini par trouver un asile. Mais ses œuvres de moindres dimensions tombaient dans le silence. Fallait-il ajouter encore à ce morne fatras? Mais à quoi bon, juste Ciel? Il ne se sentait plus la force de poursuivre ce *Saint Stanislas* dont sa vieille amie, la princesse Wittgenstein, était seule à s'informer de temps à autre. La musique religieuse de Liszt avait échoué comme celle de Berlioz.

***

Quelles sont les causes de leur faillite? Comment nous expliquer la résistance que les contemporains et la postérité elle-même ont opposée à la musique sacrée de Berlioz et de Liszt?

Pour commencer, n'oublions pas que ces Titans romantiques eurent l'imprudence d'offrir à l'Église des œuvres énormes, colossales, de sorte que, en tout état de cause, ils expièrent leur démesure. Quand les plus riches associations musicales des deux mondes hésitent devant le *Requiem* ou le *Te Deum* de Berlioz, ce n'est pas seulement affaire d'économie. D'autres facteurs encore doivent entrer ici en ligne de compte, et c'est le cas, ou jamais, d'invoquer nos fameux « impondérables ». Tel chef qui généralement fait merveilles avec sa troupe instruite, bien aguerrie, n'exercera point le même prestige sur des hordes sans discipline, étrangères les unes aux autres. Tels vaisseaux ne conviennent pas à d'aussi extraordinaires rassemblements. La fatigue des organisateurs risquera peut-être de se communiquer à l'auditoire. Enfin, le clergé lui-même verra probablement d'un assez mauvais œil ces liturgies monstrueuses, car la part insolite que s'y arrogent les musiciens contrarie et retarde la bonne marche des cérémonies. S'il abandonne finalement aux concerts des chefs-d'œuvre comme la *Messe en si mineur* de Jean-Sébas-

tien Bach ou la *Messe en ré* de Beethoven, c'est que leurs effusions lyriques sont un danger pour les offices.

Liszt partageait avec Berlioz l'amour des splendeurs « babyloniennes » ou « ninivites ». Mais tout en les prodiguant à pleines mains dans ses compositions profanes, il les excluait de l'église, car les pompes terrestres n'y semblent guère à leur place. Sa *Messe de Gran*, solennelle, majestueuse, veut néanmoins se contenir dans le cadre habituel. Au temps où il y travaillait à Weimar, il n'était pas encore familiarisé avec les minutieuses exigences des rites. N'importe, ses mesures étaient si justes, il avait élagué tant de longueurs qu'au jour de la consécration il put mander à la princesse Wittgenstein : « Comme je l'avais prévu, toute ma musique ne dure que de quarante-cinq à cinquante minutes au plus, montre en main... Nous étions, en tout, plus de cent trente chanteurs et exécutants... » Ces chiffres diffèrent sensiblement, n'est-ce pas? des hyperboles astronomiques de Berlioz. Par comparaison, Liszt a le génie modeste.

Comme on reprochait à Berlioz d'avoir coulé son *Requiem* et son *Te Deum* dans les grandes formes symphoniques, si complexes qu'elles imposent à l'auditeur des efforts d'attention incompatibles avec un pieux recueillement, Liszt souhaitait pour l'église un style plus allégé. Mais, après la pesante cuirasse académique, il détestait sur toutes choses l'anarchie desimprovisateurs. Mieux assuré de ses forces, il eût probablement lâché la bride à Pégase. Mais une dure étoile lui ayant refusé, hélas! le sens inné de l'équilibre, il tenait à emprunter au dehors un ordre logique, une discipline, crainte de sombrer dans le chaos. Il choisit donc pour sa musique sacrée, comme pour sa musique profane, quelques « motifs » essentiels, bien décidé à les mettre toujours en évidence comme les signes très apparents de son unité profonde. Le moment lui semblait venu pour la « grande variation » de remplacer le « développement » classique, après tous les services qu'elle avait rendus à Beethoven. Rien ne donne l'illusion d'une pensée constante et vigoureuse comme le retour périodique de certaines idées maîtresses, immuables en définitive à travers les vicissitudes et les métamorphoses. En effet. Mais le nouveau système, entièrement fondé sur le plaisir de la reconnaissance, ne demande-t-il pas aux fidèles une

collaboration pour le moins aussi active que l'ancien « développement »? Ainsi, malgré le secours de la « grande variation », la *Messe de Gran* ne parut guère plus favorable que le *Requiem* et le *Te Deum* au recueillement des âmes chrétiennes.

Les romantiques ont-ils commis une erreur plus grave? Ont-ils introduit à l'église, outre la symphonie, le théâtre lui-même avec son faste, ses tirades, ses jeux de lumières, toutes ces fausses merveilles dont il sait nous éblouir? Doit-on rejeter le *Te Deum* et la *Messe de Gran* parmi les « messes dramatisées » qui ne peuvent s'accorder à la sainteté de nos autels?

Ce grief, troublant pour les âmes pieuses, a fait peser sur ces ouvrages une malédiction redoutable. Trop mondains pour l'église, ils tiennent cependant à la religion de si près que le concert leur devient un lieu d'exil. Sans doute, le sentiment chrétien a fait défaut à Berlioz, malgré les gracieuses images de l'*Enfance du Christ* et ces contemplations pathétiques du *Requiem*, le *Quid sum miser* et l'*Offertoire*. Il n'avait pas, à la manière des cœurs simples, une foi abondante et naïve. La lumière de la vie éternelle ne semble jamais avoir brillé à ses yeux. Quand il exécutait ses fresques du *Requiem* et du *Te Deum*, le génie de l'épopée ou du drame l'échauffait au point que, prenant feu, il en oubliait combien les musiciens d'église sont beaux en leur robe d'inoncence. Le *Te Deum* emprunte aux champs de bataille une sombre majesté, et le Dieu qu'il exalte est bien le Dieu des Armées. Par une note de la partition, Berlioz recommande de supprimer le *Prélude* d'orgue faisant suite au morceau initial, « si le *Te Deum* n'est pas exécuté dans une cérémonie d'actions de grâces pour une victoire ou toute autre se ralliant par quelque point aux idées militaires ». Or, le *Te Deum* est la dernière incarnation d'une « idée militaire » que l'artiste avait eue dans sa jeunesse. Cette symphonie devait se nommer le *Retour de l'Armée d'Italie* et comprendre deux parties. Nous ne connaissons du premier tableau que le titre : *Adieux, du haut des Alpes, aux braves tombés dans les champs d'Italie*. Mais le second, *Entrée triomphale des vainqueurs à Paris*, a peut-être inspiré cette *Marche pour la présentation des drapeaux* sur laquelle s'achève le *Te Deum*. De là ces accents dramatiques, cette allure théâtrale, dont les personnes dévotes peuvent s'effaroucher à bon droit.

La première audition de la *Messe de Gran* avait produit une surprise analogue. Le *Credo* en particulier, où le contrepoint met toutes ses ressources au service de la foi, comme si la mélodie elle-même se proposait d'ajouter à l'édifice doctrinal de l'Église, avait dérouté le public. Une musique religieuse peut-elle s'exprimer sur un ton si combatif? Les amateurs et la critique se le demandaient avec une égale perplexité. Il y a là, notamment, certain *allegro militante* dont la véhémence apostolique semble outrepasser les bornes. Jules Claretie expliquait alors cet emportement par des ressouvenirs de jeunesse. « C'est que l'auteur de la *Symphonie révolutionnaire* de 1830 n'est pas mort dans l'abbé Liszt. Les frissons d'autrefois ont passé dans son *Credo*. Le sabre hongrois a relevé un moment la soutane[1]. »

On aurait pu rappeler à ces auditeurs sans mémoire que ni le *Te Deum* ni la *Messe de Gran* ne contreviennent proprement à nos traditions séculaires. L'Église catholique, loin de s'adresser à la seule raison, se préoccupe sans cesse de notre infirmité naturelle. Attentive à charmer l'imagination par l'éclat de ses pompes, elle renforce la signification des rites et nous rend les saints mystères plus sensibles. Dès la naissance du théâtre lyrique, sans pour cela négliger les trésors de son riche patrimoine, hymnes grégorienmes, entrelacs polyphoniques des maîtres madrigalistes, elle s'est empressée d'accueillir les symphonies, les airs concertants, les vastes ensembles du théâtre lyrique, à cause du surcroît de splendeur que ces parures nouvelles pouvaient ajouter à l'antique liturgie. Une ère d'expériences et de réformes est ainsi ouverte, longtemps avant les romantiques. Des sanctuaires vénérables n'avaient pas attendu Liszt ni Berlioz pour retentir de cantilènes suaves et d'apothéoses triomphales. Dans cet art éclos chez les grands Vénitiens du XVIIe siècle, avec les deux Gabrieli, avec le Monteverdi septuagénaire de la *Selva morale*, art auquel l'érudition moderne commence enfin à rendre justice, que de « messes dramatisées » dont ni le clergé ni les laïques n'auraient songé à se plaindre, heureux que ce luxe décoratif leur permît de louer solennellement le Créateur en ses ouvrages!...

1. *Le Figaro*, 18 mars 1866.

***

Mais l'évolution normale de la musique religieuse n'a-t-elle pas été faussée au XIXe sicle par un bizarre accès de jansénisme? On en vient à se le demander, en présence de certaines oppositions singulièrement tenaces. Que de scrupules! quelle vaine contrainte!... Un journaliste quelconque ayant prétendu qu'il ne pouvait prier dans une église jésuitique, Baudelaire l'avait étrillé sans merci. « Il lui faut du gothique! » s'écriait le poète avec un terrible éclat de rire. Puis, toujours à propos d'architecture, il inscrivait cette note si curieuse : « Jamais de lacunes. — État permanent de transition. — On peut dire que le rococo est la *dernière floraison du gothique...* » Eh bien! à moins de condamner la musique religieuse comme le latin au sort déplorable des langues mortes, mieux vaut ne point s'asservir à une conception rigide, exclusive, inféconde, sans élan et sans chaleur.

Ceci nous explique peut-être un phénomène assez étrange. Depuis César Franck, en cette école française où la ferveur catholique déterminait un goût si vif de musique religieuse, l'église a suscité moins d'initiatives que le concert ou le théâtre. La gloire de César Franck ne tient nullement à sa *Messe* ni à son *Psaume CL* et ses élèves les meilleurs, Duparc, d'Indy, Chausson et Bordes, ont disparu avant de rendre à l'idéal religieux l'hommage que l'on espérait de leur lyrisme. En somme, l'Église n'a reçu de ces artistes qu'un seul don véritablement précieux : le *Requiem* de Gabriel Fauré. Offrande sans doute exquise, mais à peine suffisante. Pourquoi donc des esprits si pleins de ressources ne se montrèrent-ils pas plus généreux?

C'est qu'ils n'étaient point libres. Leurs voix ne les soutenaient plus. Une part essentielle de leur énergie créatrice émanait de Berlioz, de Liszt et de Wagner. Or, le destin du *Te Deum* et de la *Messe de Gran* était peu fait pour les encourager. Quant à Wagner, comme *Parsifal* les hantait sans cesse, ils tremblaient d'écrire malgré eux, sous l'empire de cette obsession dominatrice, quelque « messe dramatisée ». Leur embarras faisait pitié. Interdire l'église à l'art moderne serait un renoncement pareil à un suicide; mais y introduire

l'opéra d'aujourd'hui, avec son peuple d'instrumentistes, de choristes et de chanteurs, n'est-ce pas sacrifier outre mesure à la recherche de l'effet, encourir toutes ces malédictions attachées à l'amour des faux biens, aux égarements du matérialisme? Pour échapper à ce dilemme, les compositeurs ont écrit des symphonies et des drames lyriques.

Mais avec quelles délices n'ont-ils pas découvert récemment, chez Mozart et ses contemporains, un répertoire immense de musique religieuse, messes, vêpres, motets, antiennes, offertoires, litanies, où les airs en « style galant » alternent sans effort avec les méditations les plus austères! Simplicité heureuse! naturel parfait vis-à-vis du divin! Leur génération contemple de loin, avec une nostalgie muette, ce Paradis perdu. Mais hélas! si profonds que puissent être leurs regrets, jamais ils ne retrouveront cet état d'innocence.

Qui sait? Par la grâce de Mozart, peut-être les théologiens de la musique sacrée cesseront-ils d'excommunier les jeunes artistes qui cherchent une manière un peu analogue. De celle-ci le chant grégorien demeurera toujours, quoi qu'il arrive, la nappe souterraine et la source. Mais en sera-t-il encore le principe exclusif? Sauvegarder les grands modèles anciens, selon les commandements des Papes, ce n'est point imposer silence à l'art moderne. L'idéal serait d'inventer une formule permettant d'octroyer à l'église les plus récentes acquisitions de la symphonie et du drame, tout en les subordonnant au chant traditionnel et aux besoins des offices. Il est bon que des solennités pareilles à celle de Saint-Eustache nous ramènent parfois vers les chemins que des hommes de génie comme Berlioz et Liszt ont essayé d'ouvrir à la musique sacrée. Les âmes pieuses apprendront ainsi à écouter sans trop d'inquiétude le *Te Deum*, la *Messe de Gran*. Elles surmonteront leurs hésitations. Car l'Église nous dispense de lui prêter nos partis pris et notre intolérance.

CONSTANTIN PHOTIADÈS

Les communications relatives à la Rédaction doivent être adressées à M. Marcel THIÉBAUT, Secrétaire général de la Revue de Paris, 114, *avenue des Champs-Élysées. — Paris (VIIIe).*

L'Administrateur-Gérant : MARCEL THIÉBAUT.

LE MARCHÉ FINANCIER

La Bourse de Paris a abordé le mois de juillet dans une atmosphère sensiblement améliorée.

La détente du taux de l'escompte, abaissé de 6 p. 100 à 4 p. 100 en deux étapes, à l'approche de la fin du mois de juin; les facilités accordées au commerce et à l'industrie pour la prorogation des échéances; le ralentissement de l'agitation ouvrière; l'arrêt de l'émigration monétaire étaient des faits se conjuguant pour atténuer l'impression d'angoisse qui étreignait, précédemment, les milieux des affaires.

Il était logique que la Bourse, sans s'attarder à les discuter, en tînt compte. C'est ce qu'elle a fait durant les derniers jours de juin en relevant, d'une manière substantielle, les cours des Rentes promptement accompagnées par la plupart de nos grandes valeurs industrielles, sans que, d'ailleurs, les internationales, et, en particulier, les Mines d'Or aient eu cette fois à en pâtir. Rachats du découvert et achats nouveaux en ont été les éléments. L'abaissement du taux des reports à 4 1/2 p. 100 au Parquet (contre 7 p. 100 à la liquidation précédente) a confirmé la détente générale.

Dans la suite, cependant, un peu de flottement s'est produit. On a pu l'attribuer à la reprise des controverses de Genève, ainsi qu'à quelques incidents de politique intérieure et, aussi, à l'ouverture de la période des vacances.

Reste à savoir, maintenant, si les capitaux d'épargne reviendront s'employer sur le marché financier ainsi que le souhaite le Gouvernement. Il y en a un énorme volume — M. Vincent Auriol l'estime à 60 milliards — qui se sont retirés, ces dernières années, de la circulation et qui apparaissent thésaurisés. Suffira-t-il de leur offrir des Bons à court terme avantageux pour les décider à se remettre en mouvement. C'est possible, c'est infiniment souhaitable; mais ce n'est point certain. Ce qui les déterminerait avec le plus de certitude serait assurément un large mouvement de

hausse boursière. L'appât des gains rapides et d'apparence facile a toujours été un puissant motif déterminant. Mais une hausse durable des cours de la Bourse ne semble guère probable dans les conjonctures actuelles en raison des charges nouvelles, et encore impossibles à déterminer pratiquement, qui viennent de s'abattre sur l'industrie et le commerce. Il conviendrait, sans doute, que, pour atténuer ces charges, les projets de déflation fiscale dont il a été parlé prissent rapidement corps.

Malheureusement sur cette partie du programme on paraît, jusqu'ici, moins pressé d'aboutir, sans doute parce que, s'agissant de la caisse de l'Etat, on se préoccupe davantage des conséquences techniques que lorsqu'il s'agissait de l'équilibre des budgets privés.

Même en cultivant l'optimisme, il serait donc prudent, avant de s'engager dans une campagne de hausse soutenue, d'attendre de pouvoir chiffrer les répercussions possibles des récents événements.

Nous venons de voir par quelques exemples typiques — tels que « Schneider », « Hotchkiss », « Gnôme et Rhône », dans le groupe des valeurs dites d'armement — les dégâts considérables et les cruelles déconvenues qui peuvent être infligés à une multitude de moyens et petits épargnants. En un mois, par exemple, l'action Schneider est descendue de 1 600 à près de 800; et, tout d'un coup, dans un seul jour, elle s'est relevée à 1 000. Il y a bien là de quoi déconcerter les plus indifférents. En vérité, nous sommes dans une période extrêmement troublée où nos valeurs nationales sont bousculées brutalement pour le plus grand dam de la fortune publique. Des mois devront encore s'écouler, très probablement, avant que la plupart d'entre elles puissent parvenir à retrouver un équilibre raisonnable.

C'est à supputer ce point d'équilibre que les détenteurs de valeurs doivent s'attacher désormais, pour défendre leur patrimoine, en s'astreignant à recueillir la documentation et les sources de renseignements indispensables.

ANDRÉ PLY,
de la Banque de l'Union industrielle française.

Toute demande de renseignements détaillée concernant cette chronique doit être adressée directement à son Rédacteur, M. André Ply; 4, rue de Vienne, Paris (8e).